DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13379 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MERCREDI 3 FÉVRIER 1988

La répression dans les territoires occupés

A l'ONU, Washington s'oppose à une nouvelle condamnation d'Israël

Alors que de nouveaux affrontements avaient lieu en Cisjordanie, où deux Palestiniens étaient tués, les Etats-Unis ont mis, lundi 1er février, au Conseil de sécurité, leur veto à un projet de résolution – adopté par les quatorze autres membres – condamnant la répression dans les territoires occupés par Israël.

Cependant, à Paris, le président Moubarak a renouvelé, avec l'appui de M. Mitterrand, sa proposition de conférence internationale, tandis qu'à Rome le roi Hussein était reçu par le pape Jean-Paul II.

La valse hésitation des Etats-Unis

Ce que beaucoup redoutaient est finalement arrivé. Après une valse-hésitation qui a duré plusieurs semaines sur l'opportunité d'une relance du processus de paix au Proche-Orient, les Etats-Unis ont fait clairement savoir qu'ils n'entendaient pas œuvrer au règlement du conflit israélo-arabe dans le cadre des Nations unies. En mettant leur veto lundi 1er février à une résolution modérée – approuvée par les quatorze autres membres du Conseil de sécurité – condamnant la répression israélienne dans les territoires occupés, – ils ont manifesté leur hostilité à toute tentative de relance des efforts de paix au Proche-Orient sous les auspices de l'organisation internationale. Le roi Hussein de Jordanie avait déjà perdu tout espoir d'un changement de la politique américaine et avait laissé percer son mécontentement en affirmant vendredi que les Etats-Unis avaient perdu leur crédibilité au Proche-Orient.

L'OLP, pour sa part, avait ridiculisé les efforts rituels de l'émissaire de M. Reagan, M. Philip Habib, en soutenant que son objectif était tout simplement de contenir la « nouvelle situation créée par le soulèvement populaire palestinien dans les territoires occupés » et qu'aucun règlement de la crise n'était envisageable tant que Washington continuerait d'« ignorer les droits inaliénables du peuple palestinien et l'OLP, unique représentant légitime de ce peuple ». Résumant un sentiment partagé par tous les milieux arabes, M. Clovis Maksoud, le représentant de la Ligue arabe, a accusé le Congrès et le gouvernement américains de « donner carte blanche à Israël pour la poursuite de sa politique de répression ». « Le veto américain, a-t-il souligné amèrement, constitue une grande déception. »

Il serait cependant prématuré de prendre au pied de la lettre les déclarations de M. Clovis Maksoud. Au cours de leur longue histoire, les Arabes ont déjà avalé de bien plus grosses couleuvres. Ce qui est cependant certain, c'est que les Etats-Unis ont, par leur veto de lundi soir, fait clairement savoir qu'ils n'envisageaient pas d'utiliser leurs liens privilégiés avec Israël et l'aide qu'ils lui apportent pour exercer une influence sur la politique de Jérusalem. Les Etats-Unis, qui demeurent intransigeants sur le chapitre des droits de l'homme, continueront certes à « manifester leur préoccupation », à « déplorer » et à « regretter profondément » chaque violation majeure de ces droits dans les territoires occupés, mais cette préoccupation a toutes les chances de rester platonique.

A dix mois d'une élection présidentielle, qui paralyse d'ores et déjà la politique proche-orientale de l'administration américaine, on voit mal quel élément nouveau pourrait faire « bouger » Washington sur ce dossier pourtant urgent. Le malheur des Palestiniens est que leur « soulèvement populaire » intervient à un moment où la conjoncture internationale est particulièrement défavorable à un changement du « statu quo » armé qui prévaut dans les territoires occupés depuis près de vingt ans.

Les barricades de Cisjordanie

ANABTA
(nord de la Cisjordanie)
de notre envoyé spécial

Les rues sont désertes, battues par la pluie et un vent de tempête. Trois ou quatre jeeps de l'armée cahotent dans la boue ; une vingtaine de soldats, ciré kaki ruisselant, se sont réfugiés sous le préau d'une maison ; doigt sur la détente, regard soupçonneux. Les entrées de la bourgade, accrochée aux collines qui bordent la région nord-ouest de Naplouse, sont bloquées par les forces de sécurité. Quelques heures plus tôt, lundi 1er février, Anabta a été le théâtre du plus grave incident survenu depuis plusieurs semaines en Cisjordanie : deux Palestiniens ont été tués et quatre autres blessés par balles – ce qui porte à quarante le nombre de morts depuis le 9 décembre dernier.

Tôt dans la matinée, un groupe de véhicules israéliens traverse la localité : un bus transportant des soldats, une voiture de police et une troisième voiture de civils (apparemment armés). Selon la plupart des témoignages, le cortège est bloqué par plusieurs dizaines de manifestants qui le harcèlent à coups de pierres. Les véhicules ne parviennent pas à se dégager. Certains des occupants, sous la grêle des projectiles, ouvrent le feu. Le porte-parole du ministère de la défense indiquait en fin de journée qu'une enquête était toujours en cours pour déterminer si les tirs avaient été le fait des soldats ou des civils ; ces derniers auraient pu agir par réflexe devant la menace ou dans un geste de colère après qu'un Israélien eut été grièvement brûlé, la veille, non loin de Ramallah, lorsque son véhicule prit feu, touché par un cocktail Molotov.

Quelques kilomètres plus à l'ouest, à l'hôpital de Tulkaren, une mère de famille de quarante-cinq ans, Nusseibé Mohamed Nur, arbore un pansement rougi à la jambe gauche. Nusseibé est une des quatre personnes blessées par balles lors de l'incident d'Anabta. Propos fiévreux ponctués d'« *Allah est grand !* » : elle assure, devant quelques parents et journalistes qu'elle a été touchée alors qu'elle allait chercher ses enfants à l'école « *et qu'il n'y avait plus de manifestation violente* ».

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 2.)

La session extraordinaire du Parlement

La majorité et le PS en désaccord sur le financement des partis

M. Chirac devait défendre lui-même, le mardi 2 février devant l'Assemblée nationale réunie en session extraordinaire, les deux projets de loi sur la transparence du patrimoine des hommes politiques, le plafonnement des dépenses électorales et le financement public des partis politiques.

Les socialistes sont en désaccord avec la majorité sur un amendement UDF qui accorde des déductions fiscales aux particuliers et aux entreprises qui offrent de l'argent aux candidats et aux partis politiques. (Lire page 7.)



La course poursuite de la droite

par Jérôme Jaffré

A douze semaines du premier tour de l'élection présidentielle, le corps électoral continue d'offrir un saisissant paradoxe : les droites restent majoritaires au premier tour, M. Mitterrand largement en tête au second. Les chances de réélection du président sortant n'ont jamais paru aussi grandes alors que, il y a exactement sept ans, le doute commençait à s'insinuer sur le sort de M. Giscard d'Estaing.

Pourtant, plusieurs éléments montrent que la droite dispose d'atouts solides à la fois électoral, idéologique et politique pour espérer encore la victoire. On peut en recenser cinq :

1. Les élections législatives de mars 1986 n'ont accordé que 44 % des suffrages exprimés à la gauche, soit son plus faible score dans une consultation nationale depuis la fin des années 60.

(Lire la suite page 6.)

Fusions de sociétés et acquisitions en tout genre

1988, l'année des OPA

De Benedetti, Bénédictine, Martell, Total, Britoil, Elf... chaque jour apporte son lot d'OPA (offres publiques d'achat). Aucun secteur ne semble épargné.

Du cognac aux banques et au pétrole, l'actualité des OPA est chargée et rebondissante. La plupart du temps hostiles, c'est-à-dire sans consentement des dirigeants des entreprises convoitées, ces offres publiques d'achat en Bourse donnent lieu à des contre-offensives fracassantes ou discrètes. Des clans se dessinent, des « amis » interviennent, pas toujours sollicités, d'autres trahissent. L'année 1988 s'annonce agitée pour les états majors, et aucun ne dort vraiment tranquille.

Selon Daniel Lebègue, ancien directeur du Trésor, aujourd'hui directeur général à la BNP : « *L'année 1988 a toutes les chances d'être l'année des fusions et acquisitions, comme 1986 et 1987 avaient été les années d'explosion des nouveaux produits de marché* [financiers] » (1).

Les opérations actuelles ne sont pas encore très nombreuses. Mais elles sont spectaculaires, et l'enjeu en est parfois considérable, comme en témoignent l'offensive de M. De Benedetti en Belgique, qui ferait passer un tiers de l'économie de ce pays sous contrôle étranger, ou l'OPA de British Petroleum sur Britoil, qui aboutirait à réunir, en une seule main tous les avoirs pétroliers britanniques. Plus discrets, mais aussi importants, sont les rachats de sociétés non cotées en Bourse mais qui, de l'avis de toutes les banques spécialisées, se multiplient parallèlement. Ce serait même là la véritable nouveauté du début 1988, avant les OPA.

Vivons-nous le début d'une nouvelle ère de conquêtes tous azimuts marquée par des offensives en rafales, à l'échelle mondiale ? Beaucoup l'annoncent, tous s'y préparent. Trois raisons en effet convergent vers un renouveau des OPA.

La première tient à l'évidence au krach boursier. Les entreprises étaient chères, elles ne le sont plus. Leur « capitalisation » (prix à payer pour racheter 100 % des actions au cours de Bourse) a chuté depuis six mois.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 35.)

(1) Interview dans le nouveau magazine *Option Finance*, 1er février.

Défaillances immunitaires

L'ère de la thérapie génétique

Quarante mille enfants atteints de maladies congénitales naissent chaque année dans le monde. Un petit nombre seulement de ces maladies fait actuellement l'objet d'un dépistage prénatal et de traitements palliatifs. Mais les thérapies actuelles sont impuissantes pour certaines de ces affections parmi les plus redoutables. Une équipe américaine lance aujourd'hui le défi du traitement génétique de ces maladies. L'équipe du professeur French Anderson, directeur du laboratoire d'hématologie moléculaire de Bethesda (Maryland), vient de mettre au point un protocole thérapeutique pour des enfants atteints de défaillance immunitaire et condamnés à vivre dans des bulles stériles à l'écart de toute contamination.

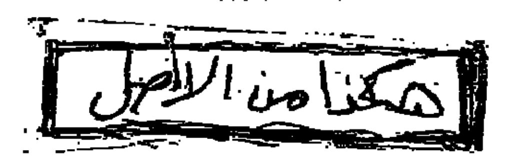
La thérapie génétique proposée pour ces enfants voués tôt ou tard à la mort est, on le comprend, ardemment souhaitée par les parents. Mais les biologistes moléculaires qui travaillent eux aussi sur le gène estiment que la mise en œuvre d'une telle thérapie est prématurée. Par le passé, une tentative malheureuse de greffes de gènes sur des malades thalassémiques – une maladie génétique qui sévit sur le pourtour méditerranéen, en Afrique et aux Antilles – a coûté sa carrière à un biologiste californien. Pour les biologistes actuels, un échec du docteur Anderson risquerait de nuire à leurs propres travaux et, craignent-ils, de faire reculer de plusieurs années leurs recherches.

A leur prudence, le docteur Anderson répond par le pari de l'audace.

(Lire l'article du docteur Escoffier-Lambiotte dans notre supplément « le Monde sciences et médecine », page 15.)


M 0147 - 0203 0- 4,50 F
3790147004500 02030

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

La répression dans les territoires occupés par Israël

Les Etats-Unis ont mis leur veto à une nouvelle résolution du Conseil de sécurité

NEW-YORK
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont opposé, le lundi 1er février, leur veto à une résolution du Conseil de sécurité concernant la situation dans les territoires occupés par Israël, alors que les quatorze autres membres du Conseil ont voté en faveur du texte. La décision du département d'Etat met ainsi fin, du moins à court terme, aux interrogations des uns et aux espoirs des autres soulevés depuis quelques semaines par l'attitude plus ferme de Washington à l'égard de son allié israélien. Pourtant, le texte présenté par un groupe de pays non alignés était, à maints égards, similaire à celui que le représentant américain avait accepté sans réserve le 5 janvier.

S'appuyant sur le rapport de la récente mission du secrétaire général adjoint, M. Marrack Goulding, en Cisjordanie et à Gaza, la résolution demandait, une nouvelle fois, que le gouvernement israélien se conforme, *« en toutes circonstances »*, aux dispositions de la Convention de Genève de 1949, relative à la protection des civils en temps de guerre, qu'il mette un terme *« aux pratiques qui violent les droits humains du peuple palestinien »* et qu'il facilite la tâche de la Croix-Rouge internationale et de l'Office des Nations unies pour l'assistance aux Palestiniens (UNRWA).

Sous le pression de la délégation américaine, les auteurs de la résolution ont même renoncé à insister sur la nécessité de convoquer une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, se contentant de désigner comme urgent *« le besoin de parvenir, sous les auspices des Nations unies, à une solution globale, juste et durable, du conflit israélo-arabe »*.

Un « quota d'actes d'indiscipline »...

Le représentant américain a réduit son argumentation à des questions de procédure : cette résolution est la preuve des abus que certains Etats commettent à l'égard du Conseil de sécurité en provoquant des réunions trop nombreuses sur des sujets déjà débattus, a-t-il déclaré en substance.

Le veto met un terme au processus qui se dessinait à travers les conclusions du rapport Goulding (*le Monde* daté 24-25 janvier) : après l'adoption par le Conseil de sécurité des recommandations contenues dans ce rapport, les cinq grandes puissances devaient entamer des consultations sur la manière d'envisager une telle conférence. Les milieux onusiens font remarquer que l'approche d'échéances électorales, tant aux Etats-Unis qu'en Israël, semble exclure toute initiative d'envergure, quelle que soit la situation dans les territoires occupés. D'autres disent, avec un brin d'ironie, que Washington dispose, dans le cadre de ses relations avec Israël, d'un *« quota d'actes d'indiscipline »* lui permettant de se montrer critique à l'égard de Jérusalem une fois tous les trois ou quatre ans...

L'isolement des Etats-Unis a été illustré par l'attitude de la Grande-Bretagne. Selon son représentant, il est, certes, urgent de dépassionner les débats, mais il est non moins nécessaire d'envisager une solution durable du conflit israélo-arabe, avec l'aide de la communauté internationale. *« Les mesures à court terme visant à assurer la sécurité, la protection et le bien-être de la population palestinienne ne seront que des palliatifs »*, a-t-il ajouté.

CHARLES LESCAUT.

Le président Moubarak renouvelle son appel à une conférence internationale

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a renouvelé, le lundi 1er février, à l'issue d'un entretien avec M. Mitterrand, son appel à la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, soulignant que *« tout devait être sacrifié »* pour parvenir à la paix, faute de quoi *« la révolte irait s'amplifiant »* dans les territoires occupés.

Arrivé dimanche à Paris dans le cadre d'une tournée de capitales occidentales — qui l'a déjà mené en RFA, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, — M. Moubarak dvait rencontrer mardi matin M. Jacques Chirac avant de se rendre à Rabat puis à Rome.

M. Mitterrand : « Une logique infernale »

Le président Moubarak a reçu l'appui de M. Mitterrand dans les efforts qu'il déploie en vue de la convocation d'une conférence internationale. Les deux chefs d'Etat ont souligné à cette occasion l'urgence de mettre un terme à la violence en Cisjordanie et à Gaza. *« Une logique infernale est enclenchée »* dans cette région, qui *« pousse les Palestiniens à se révolter et les Israéliens à réprimer »*, a déclaré le président Mitterrand, qui a ajouté : *« Il faut offrir d'autres perspectives que le désespoir et la violence aux populations vivant sur le terrain. »*

M. Moubarak a, pour sa part, observé que la violence dans les territoires occupés n'allait pas *« s'arrêter dans l'attente des élections américaines et israéliennes »*. *« On enrayera la violence en donnant un espoir à ces populations, en leur faisant comprendre qu'il existe une possibilité de paix »*, a-t-il ajouté, estimant que les Etats-Unis avaient *« compris l'enjeu »* d'une conférence internationale.

La conversation *« franche et amicale »* entre les deux présidents, a-t-on indiqué à l'Elysée, *« n'est pas entrée dans le détail de l'initiative de paix »* du Caire, qui consiste à commencer par désamorcer la tension par le biais d'une trêve de six mois dans les affrontements israélo-palestiniens coïncidant avec un gel des implantations israéliennes dans les territoires occupés.

Le roi Hussein au Vatican

A Rome, nous signale notre correspondant, Jean-Pierre Clerc, le pape a reçu avec une exceptionnelle cordialité le roi Hussein de Jordanie, mandaté par la Ligue arabe pour *« intensifier le dialogue avec le Vatican »*. Lors de cet entretien, Jean-Paul II et le roi Hussein sont tombés d'accord sur le fait que la situation actuelle dans les territoires occupés est *« très dangereuse »*, le souverain pontife soulignant que *« le problème du peuple palestinien »* est *« une question de justice internationale au même titre que celle de l'existence et de la sécurité d'Israël, et de tous les Etats de la région »*.

Par-delà cette rencontre au Vatican, Rome est le centre, ces jours-ci, d'un important va-et-vient de personnalités du Proche-Orient. Après le roi Hussein passeront dans la capitale italienne le « ministre des affaires étrangères » de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Farouk Kadoumi, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, et, enfin, le chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Shamir. M. Giulio Andreotti, chef de la diplomatie italienne, doit ensuite se rendre en Arabie saoudite et en Syrie.

Afrique

ANGOLA

Luanda accepte le principe d'un retrait total des troupes cubaines

Les autorités angolaises ont accepté *« pour la première fois »* le principe d'un retrait total des troupes cubaines d'Angola dans le cadre d'un règlement global en Afrique australe, a indiqué, le lundi 1er février, le département d'Etat américain. Son porte-parole, M. Charles Redman, a qualifié de *« pas important »* cette modification de la position angolaise exprimée la semaine dernière lors de négociations à Luanda avec le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, M. Chester Crocker, et auxquelles ont assisté pour la première fois des représentants cubains.

« Le principe d'un retrait total de tous les soldats cubains était un élément qui manquait jusqu'à présent », a déclaré M. Redman. Il a souligné que lors des discussions de Luanda, les 28 et 29 janvier, *« la délégation angolaise a pour la première fois affirmé son acceptation de la nécessité du retrait de toutes les troupes cubaines d'Angola, dans le contexte d'un règlement »*, c'est-à-dire notamment dans le cadre de l'accession à l'indépendance de la Namibie, actuellement sous contrôle sud-africain.

Le porte-parole a souligné que les représentants cubains — parmi lesquels figurait un membre du bureau politique du PC cubain, M. Jorge Risquet — n'ont assisté que *« brièvement »* aux pourparlers mais qu'ils avaient néanmoins exprimé la même position.

Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, attendent désormais que les Angolais présentent des propositions concrètes pour rapprocher les positions de Washington et de Luanda sur les délais d'un calendrier de retrait des quelque 40 000 soldats cubains.

« Lorsque ce sera le cas, nous serons prêts à rencontrer à nouveau [les autorités angolaises] *pour aller de l'avant en ce qui concerne la mise en place d'un règlement régional sur la base de la résolution 435 de l'ONU* [sur l'indépendance de la Namibie] *dans le contexte du retrait total »* des troupes cubaines du territoire angolais, a poursuivi M. Redman.

Il a indiqué qu'aucune date n'avait encore été fixée pour une prochaine rencontre. *« Le gouvernement angolais doit maintenant prendre des mesures spécifiques pour raccourcir »* la période de retrait des troupes cubaines, a déclaré M. Redman, précisant que le calendrier souhaité par Washington était *« plus court »* que celui suggéré par Luanda. L'été dernier, Luanda avait proposé le retrait en deux ans de 20 000 Cubains opérant dans le sud du pays les troupes restantes demeurant dans le Nord. Les Etats-Unis et l'Afrique du Sud souhaitent un retrait total dans un délai d'un an. — *(AFP.)*

Les barricades de Cisjordanie

(Suite de la première page.)

Un étage plus bas, dans ce même hôpital, Ahmed, dix-sept ans, est étendu sur un lit, large pansement dans le dos : il a reçu une ou deux balles en caoutchouc lors d'une manifestation à Beita, près de Naplouse. Ses proches assurent que les projectiles ont été tirés après qu'il se fut enfui alors que des garde-frontières lui intimaient l'ordre de démanteler une barricade de pierres et de pneus enflammés dressée sur la route.

Des incidents comme celui de Beita, il y en eut toute la journée, la plupart du temps du fait de très jeunes manifestants. Les autorités avaient décidé de rouvrir les écoles de Cisjordanie fermées depuis des semaines. Et dans toute la région, en fait de rentrée des classes, ce fut une journée de barricades et de jets de pierres dès l'ouverture des établissements scolaires. Des villages perdus dans les collines, comme celui de Saffarin, là où personne ne passe jamais, avaient *« leur barricade »* — celle-ci dut-elle être totalement ignorée par les soldats.

En fin de matinée, au moins cinq couvre-feux avaient été déclarés dans la région : de Bethléem à Naplouse en passant par Ramallah, les commerces étaient fermés, les rues désertes, les routes de campagne à peu près vides, çà et là jonchées de restes de barricades et de pneus calcinés. Naplouse était interdite à la presse.

Des tracts nationalistes

Depuis trois jours, la grande ville de Cisjordanie, bastion du nationalisme palestinien, est le théâtre de manifestations violentes et vit à l'heure du couvre-feu total. En fin de journée, les autorités annonçaient qu'outre l'incident d'Anabta quatre autres Palestiniens avaient été blessés par balles et trois soldats israéliens par des jets de pierres.

La réouverture des écoles n'explique pas tout. Depuis près d'une semaine, des tracts émanant de groupes nationalistes appellent à un regain de l'agitation. *Al Qods*, une radio pirate, apparemment très écoutée dans toute la Cisjordanie, exhorte à la violence. Elle émettrait depuis la Syrie, où elle serait dirigée par le Mouvement palestinien extrémiste que dirige M. Ahmed Jibril. Le *Jerusalem Post* citait, lundi, quelques extraits d'une émission diffusée dimanche : *« Quand les soldats entrent dans un camp, passez le mot : les juifs sont là (...) ; les sionnistes peureux n'utilisent pas leurs armes à feu, alors attaquez les soldats avec des bâtons et des pierres ; n'ayez pas peur, les pierres sont des kalachnikov. »*

Faut-il se risquer, comme le faisaient certains commentateurs à Jérusalem, à dégager une logique dans le comportement des organisations nationalistes ? Le raisonnement serait le suivant : quarante jours d'agitation dans les territoires occupés, et quarante morts, ont amené les Etats-Unis à faire pression avec succès sur le premier ministre, M. Shamir. Celui-ci aurait laissé entendre qu'il serait au moins prêt à discuter d'une formule d'autonomie au titre *« de solution intérimaire »* avant d'engager des négociations sur le statut final de la Cisjordanie et de Gaza. Alors, pourquoi s'arrêter maintenant et ne pas obtenir plus encore ?

Quoi qu'il en soit, M. Shamir est déjà critiqué dans son parti (le Likoud) pour avoir esquissé un début de réponse positive aux propositions américaines. Il sera sans doute « sauvé » par la Jordanie (et l'OLP) : c'est Amman et non pas Israël qui paraissait, lundi, devoir catégoriquement rejeter l'approche évolutive suggérée par les Etats-Unis.

ALAIN FRACHON.

Les otages du groupe d'Abou Nidal

M. Bitterlin en panne

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La libération des deux petites Valente, Marie-Laure et Virginie, six et quatre ans, dont l'enlèvement à bord du bateau *Silco* avait été annoncé le 8 novembre dernier par le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, est *« différée »*, a annoncé, le lundi 1er février, M. Bitterlin.

Le président de l'association de solidarité franco-arabe, arrivé dimanche dans la capitale libanaise à la demande du groupe d'Abou Nidal, qui avait sollicité son aide pour la libération des enfants, a expliqué que leur mère, Mme Jacqueline Valente, ne voulait pas se séparer de ses filles. *« On ne peut arracher de force ces enfants à leur mère*, a-t-il ajouté. *Il faut trouver une solution. »*

Au cours d'une conférence de presse organisée dans les locaux du Fath-CR dans le camp palestinien de Mar-Elias, en plein cœur de Beyrouth-Ouest contrôlée par l'armée syrienne, M. Walid Khaled, porte-parole du groupe d'Abou Nidal, a affirmé que son organisation avait des *« preuves »* des liens entretenus par Mme Valente et MM. Ferdinand et Emmanuel Houtekins avec des agents du Mossad en France.

Le Fath-CR a affirmé que ces agents étaient MM. Francis Bumendel, qui résiderait à Six-Fours,dans le midi de la France, Yves Pérès et le directeur de la revue aujourd'hui disparue *Afrique-Asie*, *« le juif Simon Malley »*. Selon M. Khaled, ce dernier est *« un membre important du Mossad, et la revue* Afrique-Asie *constituait une couverture pour ses activités d'espionnage. Il avait été nommé par le Mossad rédacteur en chef et, avec l'aide de la CIA, il a réussi à infiltrer les organismes de l'OLP et plusieurs institutions relevant de régimes arabes »*. Une affirmation fantaisiste, dont a voulu se démarquer M. Bitterlin, comme de l'ensemble de la longue déclaration lue par M. Khaled, un cocktail d'accusations antisémites délirantes.

Ces accusations reposeraient sur des « aveux » de Jacqueline Valente et de Fernand et Emmanuel Houtekins, contenus dans une cassette-video remise à M. Bitterlin avec des photos des otages, qui paraissent en bonne forme. Le président de l'association de solidarité franco-arabe a tenu à préciser *« qu'il n'était ni l'avocat, ni le porte-parole, ni le faire-valoir du Fath-CR. Je suis là à titre personnel*, a-t-il dit, *mandaté par personne et en tout cas pas par le gouvernement français »*.

A ce sujet, M. Khaled a affirmé que le gouvernement français mentait en déclarant n'avoir chargé personne d'une médiation. Tout en saluant *« nos frères au pouvoir en Algérie, qui ont déployé des efforts sincères et fait état de leur disposition à contribuer au transport des deux petites filles à Alger »*, il a déclaré que l'Algérie agissait *« à la demande des autorités françaises »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une regrettable erreur, le septième paragraphe de l'article de Françoise Chipaux *« La tension monte à nouveau entre Bagdad et Damas »* (*le Monde* du 29 janvier), a été amputé de deux lignes, dénaturant ainsi son sens. Il fallait lire : *« Le coup d'envoi, si l'on peut dire, de cette campagne, a été donné par le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif Jassem. Répondant à son collègue syrien, M. Mohamed Salman qui avait déclaré...* (le reste sans changement).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

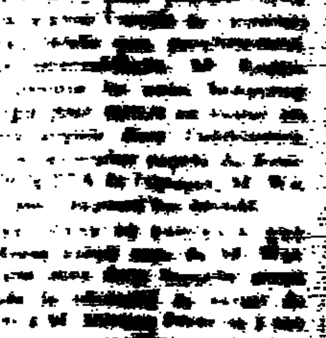
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24





Amériques

ÉTATS-UNIS : le ministre de la justice contre-attaque

M. Meese nie l'existence d'un « Irakgate »

WASHINGTON
de notre correspondant

Une sombre histoire d'oléoduc jamais construit et de pot-de-vin jamais versé, mais simplement envisagé, va-t-elle être promue au rang de nouveau scandale majeur, quitte à écorner un peu plus l'image d'une administration reaganienne finissante ? Les faits ne sont pas clairement établis, les démentis fusent de toutes parts, mais les ingrédients sont là qui font de belles affaires : le ministre de la justice (attorney general) Edwin Meese, un reaganien de la première heure, déjà mis en cause dans tant d'autres épisodes peu clairs qu'il est désormais toujours présumé coupable; un imbroglio proche-oriental sur fond de pétrole, d'argent et de guerre; des avocats infiniment prospères, mais dont on ne sait pas très bien pour qui ils *« roulent »*, et enfin les services secrets d'un Etat pas tout à fait étranger pour Washington, puisque c'est l'Etat d'Israël. Quant au dernier maillon de la chaîne, il ne serait autre que l'ex-premier ministre et actuel ministre des affaires étrangères israélien Shimon Pérès, destinataire supposé de l'hypothétique pot-de-vin (*le Monde* du 2 février).

Une enquête est menée par un procureur indépendant, M. McKay, mais ce que l'on sait, ou plutôt ce que la presse américaine croit savoir des faits, est à la fois infiniment complexe et, en ce qui concerne leur aspect potentiellement scandaleux, plutôt ténu.

Le point de départ se situe en 1982, lorsque la Syrie, amie de l'Iran, ferme l'oléoduc qui permettait à l'Irak, en guerre, d'acheminer du pétrole à travers son territoire. L'Irak envisage alors de construire un nouveau pipe-line à travers la Jordanie pour aboutir au port d'Akaba sur la mer Rouge. Une compagnie américaine, Bechtel, propose ses services, mais Bagdad exige une garantie en préalable : qu'Israël s'engage à ne pas saboter l'installation. De complexes négociations s'ensuivent, où deux intermédiaires semblent jouer un rôle majeur : un avocat installé à Genève, Mᵉ Bruce Rappaport, très lié à M. Shimon Pérès et également proche des services secrets israéliens, et un autre avocat de nationalité américaine, ami de l'attorney general Meese, M. Robert Wallach, qui a apparemment offert ses services à la société Bechtel.

L'administration trouve l'entreprise un peu étrange. Le département d'Etat s'en lave les mains, parce que le secrétaire d'Etat George Shultz, en tant qu'ancien dirigeant de la société Bechtel, veut garder ses distances. C'est donc le Conseil national de sécurité, dirigé à l'époque par M. McFarlane, qui, à l'automne 1985, prend l'affaire en charge.

Quelques mois plus tard, le successeur de M. McFarlane, l'amiral Poindexter, enterrera le projet, devenu un *« véritable cauchemar »* selon l'expression d'un responsable de l'administration.

L'épisode controversé se situe un peu plus tôt, en mai 1985 : M. Edwin Meese, que ses fonctions d'attorney general ne semblent guère appelé à jouer ce rôle, est sollicité par son ami Robert Wallach, et accepte de lui faciliter la tâche auprès d'autres membres de l'administration. Et l'avocat de se vanter bruyamment, pour pousser cette affaire, d'avoir l'oreille de l'attorney general, tandis que, parallèlement, l'autre intermédiaire, Mᵉ Rappaport, déploie lui aussi beaucoup d'énergie pour mettre en valeur ses propres appuis dans l'administration. En particulier auprès du directeur de la CIA de l'époque, M. William Casey, aujourd'hui décédé.

C'est dans ce contexte que M. Meese aurait reçu de Mᵉ Wallach une note dans laquelle serait évoquée la nécessité de verser de l'argent à M. Shimon Pérès ou à son parti, le parti travailliste, pour « protéger » le projet.

Demi-vérité

Aucune suite n'y a, semble-t-il, été donnée, mais M. Edwin Meese n'en serait pas moins coupable, car, selon la loi américaine, il était de son devoir de poursuivre les citoyens américains qui se livraient à des tentatives de corruption de responsables étrangers. Et il ne l'a pas fait.



Lundi 1ᵉʳ février, alors que l'affaire figurait depuis quarante-huit heures à la « une » des principaux quotidiens, M. Meese est sorti de son silence pour lire une déclaration outragée dénonçant *« la cascade de fausses informations, de titres erronés, de demi-vérités, d'insinuations ou de mauvaise interprétation de la loi »*.

Evoquant la fameuse note, il a affirmé qu'il avait rarement le temps de lire intégralement ce genre de document, que celle-ci ne lui avait laissé aucune impression d'*« illégalité »*, et que, en tout état de cause, *« le passage qui a provoqué toutes les spéculations ne dépasse pas dix mots »*. Le texte de ce document est classé secret, ce qui ne contribue guère à éclaircir l'affaire.

De son côté, M. Pérès a démenti avec la dernière énergie avoir reçu ou sollicité le moindre argent pour lui et son parti. Mais son cabinet a confirmé qu'une correspondance avait bien été échangée entre lui et des responsables américains à propos du projet d'oléoduc.

Au stade actuel, l'affaire qui évoque un pâle *« remake »* de l'Irangate peut donc encore se dégonfler, mais il ne fait aucun doute qu'elle sera de toute manière inscrite au passif de M. Meese, déjà mis trop souvent en mauvaise posture par des amis douteux. Certes, rien n'a jamais été prouvé contre l'attorney general, peut-être plus maladroit que malhonnête, et auquel le président Reagan garde, contre vents et marées, sa confiance. Mais pour la presse et une partie de l'opinion, surtout à Washington, la cause est entendue depuis longtemps : Edwin Meese doit démissionner.

JAN KRAUZE.

● **PANAMA : deux membres de l'opposition arrêtés.** — Deux personnalités de la coalition panaméenne d'opposition ont été arrêtées, le lundi 1ᵉʳ février, à Panama, pour *« menaces contre la sécurité de l'Etat »*. Il s'agit d'Alberto Boyd, chef du Conseil national de l'entreprise privée (CONEP), et de Carlos Gonzalez de la Lastra, chef d'entreprise lui aussi, et dirigeant du mouvement d'opposition regroupé au sein de la « croisade civique ». Ces derniers jours, les entreprises panaméennes ont rejoint les autres adversaires du régime pour demander la démission de l'homme fort du pays, le général Noriega. — *(AFP.)*

Europe

FINLANDE : l'élection présidentielle

M. Koïvisto devra attendre le second tour...

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Président de la République finlandaise depuis 1982, M. Mauno Koïvisto espérait bien être réélu pour six ans, lundi 1ᵉʳ février, au premier tour de scrutin qui se déroulait pour la première fois en Finlande au suffrage universel direct. Après avoir pris connaissance des résultats, il s'est déclaré *« légèrement déçu »* de n'avoir obtenu que 47,9 % des suffrages alors que les sondages lui donnaient généralement la majorité absolue ; 82,6 % des électeurs ont pris part à la consultation.

Soutenu par le Parti social-démocrate et plusieurs autres formations politiques, dont une fraction du Parti libéral suédois — qui représente la minorité suédophone de Finlande, — le score de M. Koïvisto reste cependant plus qu'honorable même s'il a subi un *« petit échec »*, il est, dans la pratique, déjà assuré d'accomplir un nouveau mandat.

Le second tour se déroulera le 15 février au suffrage indirect. Un collège de trois cent un *« grands électeurs »*, élus également les 31 janvier et 1ᵉʳ février, se réunira en parlement pour désigner le chef de l'Etat. Dans cette assemblée, M. Koïvisto dispose de cent quarante-quatre représentants acquis à sa cause. Pour atteindre la majorité, il ne lui manque donc que sept voix. Deux au moins de ses rivaux ont plus ou moins clairement annoncé, lundi soir, qu'ils recommanderont à leurs grands électeurs de voter *« pour le candidat ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour »*. Il s'agit donc, en fait, d'une formalité.

Pour les quatre autres candidats en présence, cette élection a réservé des surprises variées. M. Jouko Kajanoja, qui défendait les couleurs d'un communisme orthodoxe en perte de vitesse, a recueilli 1,4 % des voix. M. Kalevi Kivistö, soutenu par les démocrates populaires, les communistes rénovateurs, les Verts et les mouvements alternatifs, regroupés dans Action 88, réalise un meilleur score que prévu avec 10,4 % des voix.

Alors que la réélection de M. Koïvisto paraissait certaine, l'intérêt se portait surtout sur la lutte pour la deuxième place entre le chef des centristes — principale formation d'opposition, — M. Paavo Väyrynen, et le premier ministre conservateur, M. Harri Holkeri, qui briguent tous deux la présidence en... 1994. Contrairement, à ce qu les sondages indiquaient, ce duel a tourné à l'avantage de M. Väyrynen, qui renforce par la même occasion sa position personnelle au sein de son parti. Il a mené depuis trois mois une campagne dynamique, notamment dans les régions agricoles traditionnellement centristes. Avec 20,1 % des voix, M. Väyrynen devance de deux points exactement le chef du gouvernement.

La coalition reconduite

Celui-ci, durant toute la campagne, a été assez timide et effacé. De toute évidence, il ne souhaitait aucun heurt avec le président et les sociaux-démocrates, avec lesquels il partage les responsabilités gouvernementales. Il a confirmé cette impression au soir du scrutin en déclarant que ses grands électeurs (conservateurs) voteraient probablement pour M. Koïvisto au second tour.

Après cet échec des conservateurs, M. Holkeri a indiqué que le gouvernement allait *« examiner »* la situation, mais qu'il n'était pas dans son intention de donner sa démission. M. Koïvisto est, semble-t-il, du même avis. Il estime que la coalition gauche-droite mise en place au printemps dernier constitue une *« bonne base politique »* pour préparer la profonde réforme du système fiscal qui est à l'ordre du jour. Par ailleurs, a ajouté le président sortant, *« je n'ai pas nommé en avril 1987 un gouvernement pour qu'il se retire dix mois plus tard »*.

Cette élection a enfin montré que les différences entre les villes et les campagnes sont encore très marquées en Finlande. M. Koïvisto obtient, par exemple, à Helsinki, la capitale, 72 % des voix, alors que son rival, M. Väyrynen, n'en recueille que 7 % environ. Dans le nord du pays, en revanche, en Laponie, près de 39 % des électeurs ont voté pour M. Väyrynen et 40 % seulement pour le président-candidat.

ALAIN DEBOVE.

Le sauna politique en péril

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Le sauna ne tient plus aujourd'hui la même place que par le passé dans la vie politique finlandaise. Au temps de Urho Kekkonen, président de la République de 1956 à 1981, les ministres y étaient réunis tous les mercredis en conseil pour prendre des décisions importantes ou se faire sermonner. Le chef de l'Etat emmenait systématiquement ses invités étrangers de marque, soviétiques ou occidentaux, au sauna de sa résidence de Tamminiemi, bien connue également des ambassadeurs en poste à Helsinki. Les récalcitrants, souvent français, étaient peu nombreux.

Cherchant à faire un geste envers la presse, avec laquelle ses rapports sont un peu tendus, le président Mauno Koïvisto avait renoué l'année dernière, lors de la campagne des dernières élections législatives, avec cette vieille tradition finlandaise. Une fois par semaine, il conviait quelques rédacteurs en chef et journalistes influents à venir transpirer avec lui pour leur donner son avis sur les élections et répondre à des questions d'actualité.

Las ! à une occasion, l'un des invités lui demanda s'il pouvait envisager de nommer premier ministre son principal adversaire politique, à savoir le centriste Paavo Väyrynen. Le président répondit sur un ton sarcastique : *« Est-ce que vous me prenez pour Hindenburg ? »* Cette petite phrase circula bien entendu dans les rédactions. Et lorsque, quelques semaines plus tard, on lui demanda au cours d'une conférence de presse s'il avait réellement tenu ces propos, le président, passablement irrité, refusa *« de confirmer »*. Conséquence directe de ces indiscrétions : les saunas politiques de M. Koivisto furent supprimés. Le président préfère maintenant le volley-ball.

Les revendications féminines

Le sauna n'en reste pas moins un lieu fort apprécié pour toute sorte de réunions. C'est là que se rencontrent les industriels pour préparer ou fêter la signature de contrats, que les délégués du patronat et des syndicats mijotent les compromis sur les augmentations annuelles de salaires. *« Quand vous transpirez dans une chaleur ambiante de 80 à 100 °C, le climat de fraternité qui se crée favorise les solutions pratiques aux problèmes. Les classes sociales sont effacées, les galons et les faux cols sont restés au vestiaire »*, affirme le docteur Juhani Peräsalo, qui dirige la vénérable Association des amis du sauna de Finlande, dont M. Kekkonen fut longtemps le président d'honneur.

« Le sauna, ajoute-t-il, *existe depuis deux millénaires, et c'est l'endroit où jadis, à la campagne, les femmes accouchaient. Car c'était le lieu le plus propre et le plus hygiénique de la ferme. C'est là aussi que l'on gardait les morts jusqu'à l'enterrement. »*

Si le sauna n'occupe plus la même place de choix qu'auparavant dans la politique et les affaires finlandaises, c'est en raison de l'émancipation de la femme. Un nombre croissant de femmes accède à des situations de cadres supérieurs, députés ou ministres (elles sont cinq dans l'actuel gouvernement). Or, traditionnellement, elles sont exclues des saunas publics réservés aux hommes. Et il n'est pas question en Finlande d'introduire le sauna mixte. Ce serait tout bonnement une hérésie. *« Seuls les Hollandais peuvent songer à une chose pareille, qui nuirait à l'harmonie du bain »*, dit avec mépris le docteur Peräsalo.

L'Association des amis du sauna compte bien, parmi ses mille huit cents membres, quelque trois cent cinquante femmes. Mais celles-ci ne sont autorisées à fréquenter les installations religieusement entretenues de Vaskiniemi, près l'Helsinki, que le jeudi soir. Lors de la dernière assemblée générale, elles avaient revendiqué un deuxième jour, sans succès.

Rassurons-nous cependant ! Dans la vie quotidienne, les Finlandais continuent à ne pouvoir vivre sans leur sauna. Il y en a pratiquement dans chaque immeuble en ville. A la campagne, ils sont au bord des lacs. Dans ce pays de quelque quatre millions huit cent mille habitants, on compte actuellement un million six cent mille voitures et un million quatre cent mille saunas.

A. D.

POLOGNE

Situation tendue dans les centres industriels

Complétées par la dévaluation du zloty de 15,8 % par rapport au dollar (nos dernières éditions datées du 2 février), les hausses de prix de détail ont été appliquées, lundi 1ᵉʳ février, dans l'ensemble de la Pologne sans que de graves incidents soient à signaler.

La situation est cependant tendue dans les grands centres industriels, où les forces de l'ordre restent en état d'alerte.

De source syndicale, on indique par exemple que le climat est *« à la préparation à la grève »* aux aciéries de Huta-Warszawa, l'un des principaux complexes de l'industrie lourde polonaise.

Dans d'autres usines, les ouvriers ont tenu des meetings en exigeant des « compensations » très supérieures à celles qu'a prévues le gouvernement pour atténuer l'effet des hausses.

10 millions de dollars à l'agriculture

La situation à Gdansk est *« difficile »* et *« préoccupante »*, a indiqué par téléphone le président du syndicat dissous Solidarité, Lech Walesa. C'est pourquoi, le Prix Nobel de la paix a hésité jusqu'au dernier moment à se rendre à Varsovie pour y rencontré le secrétaire d'État adjoint américain, M. John Whitehead, actuellement en visite officielle en Pologne. Les deux hommes devaient finalement avoir un entretien mardi 2 février à la résidence du chargé d'affaires des Etats-Unis.

M. Whitehead a d'autre part annoncé que son gouvernement allait offrir une somme de 10 millions de dollars à l'agriculture privée en Pologne (80 % des terres arables) par l'intermédiaire de l'Eglise catholique polonaise. — *(AFP.)*

ITALIE : les menaces contre M. Goria

Quand les « francs-tireurs » démocrates-chrétiens sapent leur propre gouvernement

Le gouvernement italien a franchi une étape décisive pour l'adoption de la loi de finances en obtenant par deux fois la confiance, le lundi 1ᵉʳ février, à la Chambre des députés, lors de l'examen du budget 1988. Mis en minorité six fois en deux semaines sur des amendements présentés par l'opposition et votés par des « francs-tireurs » de la majorité, le président du conseil, M. Giovanni Goria, avait décidé d'imposer un vote bloqué avec question de confiance.

« Une armée de bras cassés »... Qui vient de proférer ce jugement abrupt sur le groupe parlementaire démocrate-chrétien ? Le président dudit groupe, M. Mino Martinazolli, peu porté pourtant aux écarts de langage ! C'est un secret de polichinelle à Montecitorio, le palais qui abrite les députés, que sa nombreuse troupe (deux cent quarante-quatre sur un total de six cent trente) fournit l'essentiel des « francs-tireurs » de la majorité qui, à six reprises ces deux dernières semaines, ont fait cause commune avec l'opposition pour démolir de grands pans du projet de budget pour 1988, mis au point par le gouvernement... du démocrate-chrétien Giovanni Goria.

Que, sous couvert du « vote secret », quelques courageux embusqués votent contre les indications de leur parti, voilà qui est ici routinier. Mais lesdits « francs-tireurs » tournent autour de la centaine : c'est beaucoupplus que de l'insubordination, presque une mutinerie. A nouveau, les rumeurs de crise imminente font la une des quotidiens. Afin de pouvoir mener à son terme l'exténuant marathon budgétaire commencé il y a cinq mois, le président du conseil a dû annoncer que les secrétaires des cinq partis de l'alliance devraient se réunir sitôt le vote final obtenu, en principe en février, pour vérifier s'il existe encore une majorité.

L'originalité du moment est que, cette fois, la difficulté ne consiste pas au premier chef en une opposition entre démocrates-chrétiens et socialistes ! Ces derniers soutiennent même ostensiblement, en ces jours tumultueux, M. Goria. Le malaise est au sein même du principal parti italien, la DC, dont le prochain congrès, prévu en principe pour la fin avril, s'annonce tourmenté.

Le secrétaire, M. de Mita, se succédera-t-il à lui-même pour la troisième fois ? Ou bien rentrera-t-il au palais Chigi (la présidence du conseil), cédant alors sa place actuelle à qui ? Une manœuvre de regroupement des courants centristes, dispersés depuis le milieu des années 70, est en cours, et elle inquiète la gauche du parti dont proviennent précisément MM. de Mita et Goria. Comme à l'ordinaire, l'inclassable Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères, maître de 17 % des voix de la formation, observe et pousse ses avantages. De là à penser que les « francs-tireurs » démocrates-chrétiens se servent du vote du budget pour préparer le prochain congrès, il n'y a qu'un pas : tous les observateurs l'ont franchi !

Une fois encore donc, un gouvernement italien a ses jours comptés. Il lui resterait de deux à quatre semaines si, le budget une fois voté, la « vérification » consécutive se révélait négative.

JEAN-PIERRE CLERC.

A l'Est comme à l'Ouest

Nombreuses manifestations de solidarité avec le peuple roumain

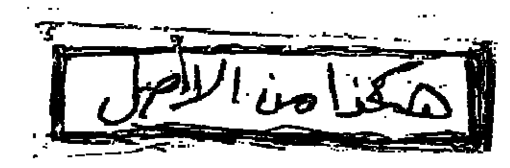
Des manifestations de solidarité avec le peuple roumain ont eu lieu dans plusieurs capitales européennes, le lundi 1ᵉʳ février, à l'Est comme à l'Ouest.

A Varsovie, la police polonaise a dispersé les manifestants qui se regroupaient devant l'ambassade roumaine et interpellé une cinquantaine d'entre eux, dont deux dirigeants de l'opposition, MM. Bujak et Lipski.

A Budapest, environ trois cent cinquante personnes se sont rassemblées, également devant l'ambassade de Roumanie, sans que la police, présente sur les lieux, tente de le disperser.

A Prague, en revanche, sept signataires ou sympathisants de la Charte 77 (qui est à l'origine de ces manifestations) ont été interpellés alors qu'ils tentaient de remettre à l'ambassade de Roumanie une pétition de solidarité avec le peuple roumain.

Des manifestations ont également eu lieu à Londres, à La Haye et à Bonn. A Paris, quelque cinq cents personnes se sont rassemblées devant l'ambassade roumaine pour une manifestation silencieuse, une bougie à la main en signe de recueillement.



Europe

Sérieuses ... contre le mauvais ...

... de M. Alfonsin à Madrid
... apporte une aide économique ... à la « démocratie argentine »

AUTRICHE : l'affaire Waldheim
... commission internationale enquête sur l'auth... du document publié par « Der Spiegel »

Europe

URSS : « Glasnost » et « antisoviétisme »

Sérieuses mises en garde contre le mauvais usage de la démocratie

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

La presse soviétique a de nouveau mis en garde, ces derniers jours, ceux qui sont tentés de profiter de la « glasnost » et de la démocratisation pour se livrer à des activités « *extrémistes* » ou « *antisoviétiques* » par le biais d'associations indépendantes.

Le nombre de ces clubs, groupes ou associations créés depuis peu par des particuliers s'élève maintenant à trente mille, a affirmé la *Pravda*, lundi 1er février. Mais, si la plupart ont des buts inoffensifs, voire louables, comme les clubs d'handicapés, les associations de collectionneurs de vieilles voitures ou les groupes de « *coureurs méditatifs* », il n'en va pas de même pour des associations qui font parler d'elles, c'est-à-dire celles dont les activités sont de nature politique. Sous le titre « Pamiat et les autres », la *Pravda* s'en prend essentiellement — aux deux extrêmes du spectre politique soviétique — à l'association « patriotique » ultra-conservatrice Pamiat (Mémoire) et au groupe de dissidents rassemblés sous la houlette de M. Sergueï Grigoriants, ancien prisonnier politique. Ce dernier dirige le bulletin indépendant « Glasnost », que, d'après la *Pravda*, « *l'Occident porte aux nues* ».

L'organe du parti communiste soviétique avait déjà averti, fin décembre, que les activités des associations indépendantes faisaient trop souvent l'illégalité. « *Ceux qui aiment pêcher en eaux troubles*, prévenait-il, *doivent comprendre que ce que nous avons entrepris n'est pas une libéralisation à l'occidentale, mais l'approfondissement et l'extension de la démocratie socialiste.* »

Le message n'ayant *visiblement* pas été reçu « cinq sur cinq » par ses destinataires, la *Pravda* est donc revenue à la charge, mais en utilisant, cette fois-ci, l'artillerie lourde contre une cible plus particulièrement choisie dans ce fatras d'associations : Pamiat, et surtout ses dirigeants actuels, accusés d'avoir dénaturé le but original de cette association, fondée en 1980 par une poignée d'employés du ministère de l'industrie aéronautique pour restaurer de vieux monuments en ruine. « *Il y a deux ans*, raconte le journal, *un petit groupe d'extrémistes menés par Dimitri Vassiliev se sont déclarés leaders de Pamiat. Pratiquement ouvertement, ils font de l'incitation à l'extrémisme et exacerbent les sentiments antisémites au sein du peuple soviétique.* »

« Spectacle insultant » à l'usine Zil

En mai 1987, quatre cents partisans de Pamiat avaient défilé dans les rues du centre de Moscou avant d'exiger d'être reçus par le chef du parti de la capitale, M. Boris Eltsine, aujourd'hui limogé. Satisfaction leur avait alors été donnée, mais le ton de l'article de la *Pravda* laisse prévoir que ce genre d'expérience n'est pas près de se renouveler.

Mieux encore, *le* quotidien *Sovietskaïa Rossia* a publié, samedi 30 janvier, une lettre collective d'ouvriers de l'usine automobile *Zil* de Moscou, scandalisés par le comportement des dirigeants de Pamiat lors d'une soirée organisée au foyer culturel de l'usine. Ces dirigeants, écrivent-ils, « *ont tenté de transformer la rencontre à l'usine en un spectacle tapageur et insultant* ». Vêtus de leur uniforme — un tee-shirt noir portant en lettres d'or l'inscription « *Association patriotique* Pamiat » et son emblème, une cloche, les gens de Pamiat ont appelé les ouvriers à « *lutter contre les forces obscures qui détruisent le paysage national du peuple et de l'État* », avant de se faire proprement sortir au cours d'un débat mouvementé.

Mais si Pamiat, parce que plus outrancière que les autres, est particulièrement visée par cette dernière salve de la presse soviétique, l'avertissement vaut aussi pour des gens qui se considèrent comme alliés des autorités, notamment les clubs dits « de gauche », Initiative socialiste et autres « perestroïka ». Ceux-ci avaient appuyé en son temps M. Eltsine lorsqu'il se trouvait en difficulté à la tête du parti de Moscou. Le *pouvoir semble, en fait,* prendre ombrage de leur zèle, au point d'accuser l'un de leurs responsables, M. Boris Kagarlitski, d'« *antisoviétisme* », comme l'a fait le quotidien des Jeunesses communistes, *Komsomolskaïa Pravda*.

SYLVIE KAUFFMANN.

● **Accident à Iaroslav.** — Près de deux mille personnes ont dû être évacuées dans la nuit de dimanche à lundi à Iaroslav (environ 300 kilomètres au nord-est de Moscou), à la suite du déraillement de plusieurs wagons d'un train de marchandises et notamment d'un wagon-citerne d'où s'est déversé un liquide hautement toxique, a annoncé mardi 2 février le quotidien *Sovietskaïa Rossia*. Le journal dresse un rapport détaillé des secours dépêchés sur les lieux de l'accident, qui s'est produit à 150 mètres d'un pont enjambant la Volga. Sept wagons se sont renversés, dont l'un contenait un produit très toxique et explosif que le quotidien n'identifie pas. — *(AFP.)*

La visite de M. Alfonsin à Madrid

L'Espagne apporte une aide économique importante à la « démocratie argentine »

MADRID
de notre correspondant

« *L'Espagne a compris que l'appui que tout le monde exprime à la démocratie argentine ne doit pas être un appui* post mortem. » Cette réflexion d'un haut responsable politique de Buenos-Aires résume bien l'esprit qui a marqué la « *visite officielle de travail* » de quatre jours que le président argentin, M. Raul Alfonsin, achevait mardi 2 février à Madrid.

Persuadé que les difficultés économiques mettent autant en péril la démocratie dans son pays que les militaires séditieux, le président argentin attend désormais un appui autre que rhétorique des pays européens. Il a été parfaitement compris par ses hôtes espagnols. Le principal résultat de sa visite à Madrid est la signature d'un document jetant les bases de la collaboration espagnole, durant les cinq prochaines années, à la reconstruction économique argentine.

Le texte adopté lundi constitue un premier protocole, le traité définitif devant être signé dans trois mois, après avoir été voté par les Parlements des deux pays. Il porte sur un montant important : 3 milliards de dollars. Un tiers de cette somme sera constitué de crédits consentis par l'Espagne à des conditions très favorables. Ces prêts serviront à stimuler la formation d'entreprises mixtes dans lesquelles il est prévu qu'Espagnols et Argentins investissent chacun 1 milliard de dollars. Ce mécanisme devrait également permettre de capitaliser une partie de la dette argentine à l'égard de l'Espagne, qui s'élève aujourd'hui à 730 millions de dollars.

Le traité contient une clause originale : il est signé par les deux pays « *en tant que nations démocratiques* », ce qui signifie que, si l'un des deux cessait de l'être, l'accord perdrait sa validité. Une hypothèse que M. Alfonsin s'est toutefois employé à écarter durant sa visite, assurant que le spectre du coup d'Etat militaire appartenait désormais au passé. Il a également affirmé que, après avoir « *touché le fond* » du point de vue économique, son pays se trouvait désormais « *sur la piste de décollage* ».

THIERRY MALINIAK.

AUTRICHE : l'affaire Waldheim

La commission internationale enquête sur l'authenticité du document publié par « Der Spiegel »

Les trois principaux quotidiens de Belgrade ont affirmé, dans leurs éditions du mardi 2 février, que « *cinq documents au moins* » apportent la « *preuve irréfutable* » de la « *responsabilité* » de M. Kurt Waldheim dans les « *atrocités* » commises en 1942 dans le massif de la Kozara, en Bosnie, par les troupes hitlériennes. Cette grave accusation est lancée alors que l'historien ouest-allemand Manfred Messerschmidt, membre de la commission internationale d'experts chargée par le gouvernement autrichien de faire la lumière sur le passé du président Waldheim, s'est rendu lundi 1er février en Yougoslavie pour tenter de retrouver la trace de l'original d'un document accablant pour le chef de l'Etat autrichien publié cette semaine par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*.

Ce document — un télégramme adressé à ses chefs par un collaborateur oustachi des nazis — prouverait que l'ex-lieutenant Waldheim a donné personnellement l'ordre de déporter quatre mille prisonniers yougoslaves en 1942. Il aurait été découvert par l'historien yougoslave Dusan Plenca, qu'une polémique oppose depuis plusieurs semaines à la commission. L'authenticité de ce télégramme suscite de nombreuses interrogations dans la capitale autrichienne où un porte-parole de la présidence a affirmé qu'il s'agissait « *probablement d'un faux* ».

Avant son départ de Vienne, où la commission doit en principe remettre lundi 8 février son rapport final, M. Messerschmidt a indiqué que les premières recherches effectuées, notamment avec l'aide de l'ambassade de RFA en Yougoslavie, n'avaient pu permettre de localiser l'original ni aux archives de Belgrade ni à celles de Zagreb. « *Personne ne sait où il est. Le document a disparu... Cette affaire n'est pas du tout claire* », a-t-il commenté.

Manque de collaboration

Le président de la commission d'enquête, l'historien suisse Hans Rudolf Kurz, qui avait, à plusieurs reprises, invité ces dernières semaines M. Plenca à venir à Vienne dire ce qu'il savait, a indiqué que la commission entendait remettre son rapport final comme prévu le 8 février, qu'on lui soumette ou non le document. Accusé dans le passé par M. Plenca de n'avoir invité aucun historien yougoslave à participer aux travaux de la commission, M. Kurz s'en était défendu en affirmant avoir contacté en août dernier le directeur de l'Institut d'histoire militaire de Belgrade, M. Uros Kostic, et en se plaignant du manque de collaboration de certains gouvernements.

Le gouvernement yougoslave, qui avait maintenu la semaine dernière encore une position de réserve, n'a jamais paru jusqu'ici vouloir interférer dans les travaux de la commission. Selon un dossier récemment publié par une revue autrichienne et que nous signale notre correspondante à Vienne Waltraud Baryli, M. Waldheim aurait bénéficié en 1962 d'une amnistie générale décrétée en Yougoslavie en faveur des personnes contre lesquelles n'a pu être trouvée une preuve qu'elles aient participé à des exécutions ou qu'elles en aient donné l'ordre.

La publication mardi par la presse yougoslave, notamment par l'important *Politika*, de nouvelles accusations contre le président autrichien n'en prend que plus de relief. En dehors du document publié par *Der Spiegel*, les trois principaux quotidiens de Belgrade affirment qu'il en existe quatre autres qui constitueraient des preuves « *irréfutables* ». Le premier serait une « *liste de guerre* » du général Stahl, chef de l'état-major allemand en Bosnie. Deux autres concerneraient la remise d'une importante décoration au lieutenant Waldheim par les oustachis. Le quatrième serait une liste d'invitations à une cérémonie pour décorer le général Stahl.

Asie

CORÉE DU SUD

Séoul renforce ses positions diplomatiques et commerciales dans les pays communistes et ceux du tiers-monde

TOKYO
de notre correspondant

Les milieux d'affaires *sud-coréens* enverront cette semaine au Vietnam une importante mission industrielle afin de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays et d'envisager des possibilités d'investissements, a-t-on appris lundi 1er février à Séoul. Récemment, le groupe Samsung a ouvert au Vietnam une usine d'assemblage de téléviseurs, et la Corée du Sud a décidé d'importer cette année 500 000 tonnes de charbon vietnamien.

Alors que la République populaire démocratique de Corée apparaît de plus en plus isolée à la suite de la décision de ses deux grands alliés, la Chine et l'URSS, de participer aux Jeux olympiques de Séoul, et en raison de sa responsabilité, vraisemblable mais non encore démontrée, dans la disparition d'un avion de *Korean Airlines* en novembre dernier, Séoul renforce sa position diplomatique. En particulier *en améliorant ses relations* commerciales avec des pays alliés de Pyongyang.

C'est notamment le cas de la Hongrie. Séoul a ouvert en décembre une représentation *commerciale* à Budapest et, fin janvier, les autorités hongroises ont décidé de faire de même en mars prochain dans la capitale sud-coréenne. On annonce à Séoul que cette première « percée » dans les pays de l'Est devrait être suivie d'autres initiatives (en RDA, en Pologne et en Yougoslavie). La Corée du Sud se prépare, d'autre part, à consentir des prêts à taux préférentiel à deux pays de la sphère d'influence soviétique, dont vraisemblablement la Hongrie. C'est en 1983 que Séoul a commencé à s'intéresser aux pays de l'Est. En 1987, *les échanges avec ces pays ont* augmenté de 40 % pour se chiffrer à 200 millions de dollars.

Si la Chine est *particulièrement* courtisée par Séoul (les échanges commerciaux entre les deux pays *devraient dépasser cette année 2 milliards* de dollars, *le Monde* du 12 janvier), la Corée du Sud remporte aussi des succès, moins spectaculaires mais non moins significatifs, avec les pays du tiers-monde : dernièrement, par exemple, avec la Somalie, ancien allié de Pyongyang et devenue le cent vingt-huitième pays à établir des relations diplomatiques avec le Sud (la Corée du Nord entretient des liens diplomatiques avec cent deux pays).

L'offensive diplomatique de Séoul vise particulièrement les pays non alignés. Chaque année, 10 millions de dollars sont destinés à *accueillir en* Corée du Sud des étudiants venant des pays en voie de développement. Séoul a *d'autre part créé* un fonds de coopération outre-mer qui s'élèvera cette année à 120 millions de dollars et à 500 millions en 1992.

La Corée du Sud est également très active au Proche-Orient. Ce qui parfois engendre quelques frictions avec son allié américain : Séoul est plus proche de la Libye et de l'Iran que ne l'est Washington : six mille Coréens travaillent en Libye, où des entreprises sud-coréennes construisent un oléoduc d'un coût de 3,3 milliards de dollars. Les Coréens ont également vendu des petites quantités d'armes à l'Iran. Ils sont aussi présents en Irak.

PHILIPPE PONS.

EN BREF

● **PAKISTAN : cinq morts dans un attentat à Peshawar.** — Cinq personnes, dont trois réfugiés afghans, ont été tuées et trente autres blessées, lundi 1er février, par l'explosion d'une bombe cachée dans une caisse de tomates à Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan. Vingt et un blessés ont été hospitalisés, dont un dans un état grave. — *(Reuter.)*

● **INDE : nouveau massacre au Tripura : quatorze morts.** — Quatorze colons bengalais hindous ont été massacrés, dimanche 31 janvier, par des militants séparatistes dans l'Etat indien du Tripura (Nord-Est), ce *qui porte le bilan des affrontements* tribaux dans l'Etat à cent huit depuis le début de l'année, a-t-on appris de source officielle lundi. Cette nouvelle vague de violence intervient avant les élections à l'assemblée locale, mardi, au cours desquelles 1,3 million d'électeurs devraient, selon toute vraisemblance, reconduire la majorité du Parti communiste indien marxiste pour un troisième mandat à l'assemblée *locale, composée de soixante* membres. Cinq mille soldats ont été renvoyés en renfort et vingt mille hommes des forces *paramilitaires* ont été déployés dans l'Etat pour faire face à la vague de violence. — *(AFP.)*

● **CHINE. — Quatrième accident ferroviaire en moins d'un mois, dix morts.** — Dix personnes ont été tuées et quarante-six blessées lundi 1er février dans un accident de chemin de fer qui s'est produit au Heilongjiang, dans le nord-est du pays. Selon l'édition internationale du *Quotidien du peuple* de mardi, un train de marchandises a percuté un autocar sur un passage à niveau dont les barrières n'avaient pas été abaissées. Il s'agit du quatrième accident ferroviaire en Chine depuis le 8 janvier. Ces quatre accidents ont fait 151 morts et plus de 300 blessés. — *(AFP.)*

● **Le fils de Liu Shaoqi promu.** — Le fils de Liu Shaoqi, l'ancien président chinois mort à la suite de sévices pendant la révolution culturelle, *a été élu vice-gouverneur* de la province du Henan, au centre du pays, a annoncé, le dimanche 31 janvier, *l'agence Chine nouvelle* : M. *Liu* Yuan, âgé de trente-six ans, était déjà vice-maire de Zhengzhou, la capitale *provinciale, depuis 1984*. D'autre part, deux critiques du régime, exclus du PCC en janvier 1987 pour « *libéralisme bourgeois* », ont obtenu des mesures de faveur. L'écrivain et journaliste Liu Binyan a reçu l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis en mars et l'astrophysicien Fang Lizhi a été promu au sein de l'Académie des sciences, en raison de sa « *contribution excellente dans le domaine de l'astrophysique* ». — *(AFP.)*

Le conflit du Cambodge

Le prince Sihanouk accepte de négocier directement avec Hanoï

Pékin. — La Chine estime que le prince Norodom Sihanouk continuera de jouer un rôle *important* malgré sa démission de la présidence de la résistance cambodgienne, a affirmé le chef du Parti communiste chinois, M. Zhao Ziyang, cité, le mardi 2 février, par le *Quotidien du peuple*. Le secrétaire général du PC chinois a ajouté, lors d'une entrevue, lundi, avec le prince Sihanouk, que le gouvernement chinois comprenait et respectait ses efforts pour la recherche d'une solution juste et raisonnable au problème cambodgien.

Le prince Sihanouk a, de son côté, affirmé : « *Si les Vietnamiens m'invitent à négocier, j'accepte. Si les Vietnamiens amènent Hun Sen* [le premier ministre de Phnom-Penh] *avec eux pour négocier, je peux aussi accepter* », a-t-il déclaré, cité en première page par l'organe du Parti communiste chinois.

La mention de l'ouverture du prince Sihanouk vers le Vietnam dans la presse chinoise est surprenante et pourrait annoncer un changement de la position jusque-là intransigeante de Pékin, estiment des analystes occidentaux à Pékin. La Chine cherchait, jusque-là, à isoler au maximum le Vietnam et était hostile à tout contact direct de la *résistance cambodgienne* avec Hanoï. Le prince avait affirmé, samedi, le jour de sa démission, qu'il redevenait ainsi « *un homme libre* ». Beaucoup de diplomates occidentaux à Pékin estiment qu'il s'est retiré de la coalition dans le but d'être en mesure de proposer au Vietnam de négocier directement.

D'autre part, à Washington, le département d'Etat s'est refusé, lundi, à commenter les informations sur la démission du prince et a affirmé qu'il a toujours un rôle à jouer dans la solution du problème cambodgien. « *Nous croyons que Sihanouk, qui est un patriote cambodgien dévoué, continuera à jouer un rôle majeur dans la lutte contre l'occupation vietnamienne et qu'il devrait jouer un rôle également essentiel dans le juste règlement de la question cambodgienne* », a déclaré son porte-parole. — *(AFP.)*

Diplomatie

Le chancelier Kohl en visite à Londres pour préparer le sommet européen

Le chancelier Helmut Kohl était attendu, le mardi 2 février, à Londres, où il devait s'entretenir avec Mme Thatcher. Lors du sommet franco-britannique de vendredi, Mme Thatcher avait qualifié de « *décisives* » les conversations qu'elle devait avoir avec le chancelier concernant la réforme des finances et de la politique agricole de la Communauté.

Mme Thatcher est en effet opposée au projet de compromis sur les questions agricoles présenté par la présidence allemande de la CEE et qu'elle trouve beaucoup trop laxiste.

Les ministres des affaires étrangères des douze pays de la CEE réunis en conclave à Bruxelles depuis lundi matin pour préparer le Conseil européen des 11 et 12 février devaient consacrer de leur côté la journée de mardi à tenter de réduire le différend sur la politique agricole commune qui reste l'obstacle majeur sur la voie d'un accord.

Avant l'ouverture de ce conclave, M. Genscher, le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, s'est efforcé de convaincre son homologue britannique, Sir Geoffrey Howe, que la démarche de la présidence allemande n'avait pas pour objet d'isoler la Grande-Bretagne.

● **M. Nakasone reçu par le président Mitterrand.** — Arrivé le dimanche 31 janvier à Paris, M. Nakasone devait être reçu, mardi matin 2 février, par M. François Mitterrand. A l'issue de cet entretien, il devait donner une conférence de presse, à l'invitation de l'Association de presse France-Japon. Au cours de sa visite privée en France, l'ancien premier ministre japonais dînera mercredi avec M. Jacques Chirac.

M. Shultz à Moscou fin février

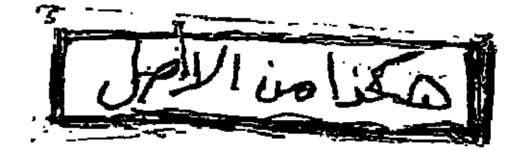
Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, se rendra à Moscou du 21 au 23 février, il y rencontrera notamment le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a-t-on annoncé, le lundi 1er février, à Moscou et à Washington.

Cette visite sera la première étape d'une série d'entretiens prévus entre les chefs de la diplomatie américaine et soviétique en vue de préparer un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev en URSS. Selon le scénario prévu, M. Chevardnadze se rendrait ensuite à Washington en mars et M. Shultz reviendrait en avril à Moscou, le sommet devant avoir lieu fin mai ou en juin.

Le secrétaire d'Etat évoquera essentiellement en février la préparation d'« *un projet d'accord sur une réduction de 50 %* » des armes nucléaires stratégiques, a confirmé à Moscou, M. Guennadi Guerassimov, chef du département de l'information du ministère soviétique des affaires étrangères, dans une interview à l'agence *Tass*. — *(AFP.)*

● ***Visite en Tunisie du chef du gouvernement marocain.*** — Le premier ministre marocain, M. Azzeddine Laraki, a quitté, le lundi 1er février, Rabat à destination de Tunis pour une visite officielle de trois jours à l'invitation de son homologue tunisien, M. Hédi Baccouche.

● **Précision de l'ambassadeur de Tunisie.** — A la suite de la reproduction dans *le Monde* du 31 janvier d'une dépêche de l'agence Reuter faisant état d'une réclamation des intégristes tunisiens pour l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de la mort en prison de Mohamed El Mansouri (membre du MTI), l'ambassadeur de Tunisie en France nous fait savoir que « *ce décès a déclenché des investigations auxquelles une commission médicale a été associée. Un groupe de professeurs de la faculté de médecine de Tunis (...) ont examiné le corps. L'autopsie faite dans les règles n'a révélé aucun signe de violence ou de lésion organique (...). La commission a conclu à une mort naturelle due à un arrêt cardiaque.* »



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Jack Lang à Sciences-Po

Les trompettes de la renommée...

Il n'a pas eu un mot pour « Tonton ». En une heure et demie de débat avec huit cents étudiants de Sciences-Po, M. Jack Lang n'a même cité *« le président de la République »* que deux fois, par accident, à propos du Musée d'Orsay et de l'éventuelle future Europe de l'audiovisuel. *« Vous qui êtes tontonmaniaque,* a préjugé un étudiant plutôt allergique, *expliquez-nous comment on peut tomber amoureux d'un homme qui a plongé la France dans le déclin économique ? »* L'ancien ministre a à peine relevé : *« J'imagine que vous faites allusion à M. Raymond Barre et à M. Jacques Chirac ? »* L'étudiant, qui savourait déjà une longue crise d'urticaire, a avalé, muet, sa déception.

L'amphi, il est vrai, ou du moins le balcon, n'était pas des plus idôlatre. Tempête de confettis, cornes de brume, boules de cotillon — Jack Lang en a relancé une, mais qui n'est pas remontée jusqu'aux perturbateurs, — pluie d'autocollants *« Libérez la télé du socialisme »*, hululements, croassements : rien n'a été épargné à l'ancien ministre de la culture, invité par le groupe Sciences-Po du club de gauche Espaces 89, mais pris à partie par des forcenés de l'Association des étudiants gaullistes venus venger, selon les organisateurs, un récent revers électoral.

Chemise de vichy rose, pochette saumon, Jack Lang a résisté à toutes les intempéries. Il s'est d'abord félicité de cette *« atmosphère de fête »*. Il a trouvé *« formidable »* ce *« chœur antique »* psalmodiant *« la Cinq, la Cinq »* ou *« Mitterrand à Latché »* pendant qu'il planchait sur la possibilité de *« démocratiser la culture »*. Il s'est servi un verre d'eau, puis a promis qu'il viendrait lui aussi, la prochaine fois, *« avec des petites trompettes »* pour que la compétition soit moins inégale. Il a signalé aux étudiants criards qu'ils étaient les bienvenus à la tribune mais ils étaient manifestement mieux assis au balcon.

Lorsqu'une suffragette, cheveux en poire sur la tête, a hurlé *« Ministre du cul »* dans ce digne Institut d'études politiques, Jack Lang a hoché la tête, admiratif, et trouvé le mot *« délicieux » : « J'aime assez cette verdeur, mademoiselle. C'est une grande tradition française. »* Et finalement il a félicité cette jeunesse de droite de *« rendre service à la démocratie »* en offrant un tel *« spectacle d'intolérance »*.

Moralité : vive la cohabitation, qui rend tolérant. Ces deux années furent un *« formidable apprentissage pour nous tous »*, a assuré Jack Lang comme si de rien n'était. *« Je souhaite que le meilleur de la cohabitation, c'est-à-dire cette atmosphère de plus grand respect mutuel, soit préservé à l'avenir, quelle que soit la majorité. »*

Les organisateurs étaient désolés. *« C'est indépendant de notre volonté »*, a murmuré l'un d'eux à la fin du match. *« Pas du tout, pas du tout »*, a répondu Jack Lang. Refusant de partir par une porte latérale, il s'est dirigé courageusement vers le grand hall.

CORINE LESNES.

M. Pierre Juquin à « L'heure de vérité »

Comment transformer la sympathie en crédibilité électorale ?

M. Pierre Juquin, candidat « rénovateur » à l'élection présidentielle, était, le lundi 1er février, l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2.

Une majorité de téléspectateurs voulaient connaître ses propositions sur l'économie et l'emploi ainsi que son programme pour l'élection présidentielle, mais il a longuement été interrogé sur son passé dans un parti, le PCF, qui l'abrita pendant trente-quatre ans de sa vie. Juste retour des choses ?

La froideur et l'insistance de l'interrogatoire n'a eu d'égal que l'aveuglement des exclusions et des contre-vérités qu'il avalisa comme dirigeant communiste. Tout au long de son « Heure de vérité », dont le principal animateur, François-Henri de Virieu, a déjà eu l'occasion de se montrer plus aimable et moins méprisant, M. Pierre Juquin, candidat rénovateur à l'élection présidentielle, a tenté de quitter la phase de la sympathie pour atteindre celle de la crédibilité électorale. Si l'on en croit les sondages-sanctions de la SOFRES diffusés en fin d'émission, il a fait un pas non négligeable dans cette direction.

En présence de son tandem de campagne, Mme Kaïssa Titous et M. David Assouline, sous le regard approbateur du professeur René Dumont (1) et la haute bienveillance de deux dirigeants de la Résistance, MM. Maurice Kriegel-Valrimont et André Pierrard, qu'entouraient de nombreux jeunes, M. Juquin s'est défini comme *« un candidat libre »* se réclamant moins du communisme, qu'il revendique quand même, que du *« mouvement »* dans lequel il souhaite voir entrer la société française.

Détenteur de cinq cents promesses de parrainage d'élus mais profitant de l'occasion médiatique pour en solliciter, par précaution et nécessité, plusieurs centaines d'autres, il a révélé que le maire de Mirmande (Drôme), M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat, lui apportait sa signature.

Sur toute la partie ayant trait à son passé, pour ne pas dire son passif, de dirigeant du PCF dont il souhaite *« divorcer à l'amiable »*, M. Juquin a joué la sincérité. Oui, il s'est trompé, souvent, en a rajouté sur la ligne pour mieux se battre à l'intérieur, dit-il. Non, il ne veut pas porter de jugement sur M. Georges Marchais, mais concède à l'histoire que ce dernier est le secrétaire général du déclin du PCF. Il soutient que M. Marchais ment et *« sait qu'il ment »* quand il nie les consignes de vote « révolutionnaire » à droite données en 1981 dans certaines sphères du parti.

Cinq priorités

Celui qui dit ne pas avoir d'*« ennemis à gauche »* et qui *« ne cherche pas à prendre des voix »* à tel ou tel apparaît cependant, selon les sondages, comme un candidat qui gêne considérablement plus M. André Lajoinie que M. François Mitterrand, hypothétique candidat socialiste. Une majorité des téléspectateurs interrogés estiment qu'il représente un *« véritable courant »*. Ce courant, ses partisans doivent bien le reconnaître, a encore quelques difficultés — le contraire serait surprenant — à se définir avec homogénéité et clarté. Autant le discours de M. Juquin sur les questions de société et de justice a un effet rassembleur, autant ses démonstrations économiques et sociales pèchent par utopie. S'il faut réhabiliter le rêve, il ne faut certes pas tuer la crédibilité. En témoigne l'opinion des Français sur l'efficacité des trente-cinq heures, sans diminution de salaire, en termes de création, ou plus prosaïquement de sauvetage, d'emplois.

Aiguillon de la société, mauvaise conscience des *« partis établis »*, M. Juquin se donne cinq priorités : *« ouvrir la responsabilité économique et sociale à tous les acteurs »* ; lutter contre *« toutes les exclusions »* en assurant le droit de vote aux immigrés *« à toutes les élections »*, en commençant par les municipales de 1989, et la parité hommes-femmes dans toutes les assemblées élues ; *« ouvrir la possibilité à tous de se former et de se qualifier »* ; *« mettre à plat les dossiers tabous »* comme ceux de la défense et du nucléaire civil ; enfin, *« s'ouvrir à l'Europe et au tiers-monde »*, pour lequel il réclame un effacement de la dette.

Bénéficiaire d'un fort gain de *« bonnes opinions »* après ce passage sur le gril, il a réussi son examen. Il lui reste à obtenir les intentions de vote.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974, M. Dumont figure dans le comité de soutien à la candidature de M. Antoine Waechter, candidat des Verts en 1988.

La course-poursuite de la droite

(Suite de la première page.)

La concurrence de l'extrême droite et le mécanisme de la représentation proportionnelle ont limité l'ampleur du succès parlementaire de la majorité, mais avec 54,7 % les droites ont largement dominé. Depuis mars 1986, le rapport de forces ne s'est pas profondément modifié, comme l'a montré l'analyse des élections cantonales partielles (*le Monde* du 20 janvier). Sur l'ensemble de l'année 1987, la gauche peut être créditée au premier tour de 44 % des voix, et, au tour décisif, le rapport de forces s'établit à 53/47 en faveur de la droite ;

2. Idéologiquement, on constate au cours des deux dernières années un certain rééquilibrage au profit de la gauche, mais aucun renversement en sa faveur. Selon l'enquête de la SOFRES réalisée pour *le Monde* et TF1 à l'occasion du débat entre M. Balladur et M. Rocard, 36 % des Français souhaitent que soit mise en œuvre dans les prochaines années une politique socialiste ou social-démocrate contre 44 % qui se prononcent pour une politique libérale. Entre 1980 et 1987, les mots-clés du vocabulaire de gauche ont reculé dans l'opinion : « le socialisme » recueille 50 % d'opinions positives au lieu de 56 % sept ans auparavant ; « les nationalisations » 32 % au lieu de 40 %, les syndicats 46 % au lieu de 55 %. A l'inverse, « le libéralisme » atteint 57 % d'opinions positives au lieu de 52 %, et le mot « profit » recueille 40 % d'appréciations favorables contre 37 % en 1980 ;

La période noire de M. Chirac

3. Comme premier ministre, M. Jacques Chirac obtient les meilleurs scores de popularité des dix dernières années. Selon les enquêtes mensuelles de l'IFOP, sa moyenne depuis son entrée à l'hôtel Matignon s'établit à 43 % de satisfaits contre 41 % de mécontents. Pour sa part, Laurent Fabius recueillait, entre 1984 et 1986, 35 % contre 33 %, Pierre Mauroy, entre 1981 et 1984, 36 % contre 44 % et Raymond Barre, entre 1976 et 1981, 34 % contre 50 %.

A la suite du mouvement étudiant et de la crise sociale de la fin 1986, M. Chirac a connu entre janvier et août 1987 une période noire. Depuis la rentrée, sa cote progresse régulièrement pour atteindre en janvier 1988 son niveau record (à une exception près) de 49 % de satisfaits contre 34 % de mécontents.

4. Avec MM. Raymond Barre et Jacques Chirac, la droite dispose de deux candidats ayant une forte image présidentielle. Selon le baromètre présidentiel *le Nouvel Observateur*/SOFRES, 58 % des Français estiment en janvier 1988 que Raymond Barre ferait « un bon président de la République » contre 32 % d'avis contraire. Pour Jacques Chirac, les scores sont respectivement de 51 % et 40 %. Au cours des quatre derniers mois, les deux candidats ont progressé : légèrement pour M. Barre, qui partait de très haut, mais qui gagne encore quatre points ; fortement pour M. Chirac, qui progresse de onze points et rattrape ainsi sur l'aptitude présidentielle la moitié de son retard sur son concurrent.

Les deux candidats de la droite obtiennent ainsi un meilleur score que M. Giscard d'Estaing il y a sept ans : en janvier 1981, le président sortant recueillait à la même question 49 % de réponses positives contre 40 % de réponses négatives. Quant à M. Chirac, il a vu son capital de « présidentiabilité » augmenter de vingt points en sept ans, puisque 51 % des Français lui accordent cette dimension en janvier 1988, contre 31 % seulement en janvier 1981.

Cette forte image des deux candidats peut se révéler en campagne un facteur de dynamisme et d'élargissement électoral pour la majorité, facilitée par le léger doute sur la candidature du président sortant et son entrée tardive sur la scène électorale ;

5. L'union de la majorité paraît beaucoup plus assurée qu'en 1981. Sur tous les grands problèmes, on n'observe aucune différence importante dans les réactions des électorats de MM. Barre et Chirac. Surtout, les reports de voix se présentent dans de bien meilleures conditions qu'on ne l'imagine généralement.

Selon les dernières enquêtes de la SOFRES, 77 % des électeurs de M. Chirac manifestent l'intention de se reporter sur M. Barre si celui-ci enlève la primaire ; en sens inverse, 69 % des électeurs du député du Rhône adoptent le même comportement en faveur du maire de Paris. Des chiffres infiniment supérieurs à ceux d'il y a sept ans où, à la même date en janvier 1981, 53 % seulement des électeurs de M. Chirac déclaraient avoir l'intention de voter au second tour pour M. Giscard d'Estaing.

Forte de ses différents éléments, la majorité devrait envisager avec optimisme l'échéance présidentielle. En réalité, elle aborde l'élection en position d'outsider. Ses difficultés tiennent à deux grands éléments : la déperdition des voix de droite entre les deux tours et l'image de président-rassembleur que M. Mitterrand a réussi à imposer.

Le déchet incompressible des reports de voix

Quels que soient le respect du code de loyauté de la majorité et les appels à l'union entre les deux tours, il existera un déchet incompressible dans les reports de voix au sein de la majorité. Sur la base des expériences passées, cette perte devrait se situer entre 10 % et 15 % des voix et représenter entre 500 000 et 900 000 suffrages, selon le score du candidat arrivé en deuxième position. Une partie de ces voix ira vers l'abstention, mais le plus grand nombre viendra renforcer le candidat socialiste.

Surtout, la majorité ne peut espérer au second tour l'addition parfaite de ses voix avec celles de M. Le Pen. Selon les dernières enquêtes de la SOFRES, 55 % seulement des électeurs du président du Front national voteraient au second tour pour M. Barre, 25 % pour M. Mitterrand, 20 % choisissant l'abstention ou ne se prononçant pas encore. Dans l'hypothèse où M. Chirac serait présent au second tour, 54 % des électeurs de M. Le Pen voteraient pour lui, 22 % pour l'actuel président de la République et 24 % s'abstiendraient ou ne se prononcent pas encore.

Ces chiffres, assez stables depuis un an, ne sont pas totalement une surprise dans la mesure où une partie importante des électeurs du Front national vient de la gauche et préférerait au second tour lui revenir plutôt que de voter pour un candidat de la droite classique. Mais ils indiquent que la déperdition des voix sera importante, d'autant plus que, au cours de l'émission « Questions à domicile », le leader de l'extrême droite a clairement annoncé qu'il ne ferait rien pour endiguer ce phénomène, en déclarant qu'il ne donnerait pas de consigne de vote entre les deux tours à ses électeurs.

Dans ces conditions, on peut faire l'hypothèse que les reports de voix du Front national vers la majorité n'excéderont pas le taux de 65 %. Au second tour, il manquera donc près de 1 million de suffrages supplémentaires au candidat de la majorité, la plus grande partie de ces électeurs allant grossir les rangs socialistes et non disparaître dans l'abstention. Les dirigeants de la droite modérée ne peuvent guère agir sur ce phénomène. Trop de complaisance à l'égard de M. Le Pen priverait leur camp de toute chance de victoire, compte tenu du rejet qui frappe le leader de l'extrême droite dans l'opinion publique, y compris dans l'électorat UDF et RPR.

On pourrait imaginer qu'à l'autre extrémité du champ politique le Parti communiste puisse jouer un rôle symétrique en reprenant son célèbre slogan de 1969, *« bonnet blanc et blanc bonnet »*. Mais quels que soient les discours de leurs dirigeants, les électeurs communistes conservent une attitude profondément unitaire. Dans l'électorat d'André Lajoinie, la popularité de M. Mitterrand reste très forte. Selon le récent sondage de *l'Express*/SOFRES, 64 % d'entre eux souhaitent qu'il accomplisse un second mandat et 85 % se déclarent plus opposés à l'élection de MM. Barre ou Chirac qu'à la réélection du président sortant. Au total, même si la direction communiste laisse la liberté de vote à ses électeurs, voire appelle à l'abstention, on peut évaluer au maximum à un demi-million le nombre de voix qui feraient défaut au candidat socialiste, ces suffrages ne bénéficiant d'ailleurs pas à la droite, mais se réfugiant dans l'abstention ou le vote blanc.

D'un côté donc, entre 1 et 2 millions de suffrages manqueront au candidat de la majorité contre de l'autre, au maximum, 500 000 au candidat socialiste. Par le jeu des défections et des transferts, la gauche peut espérer gagner entre le premier et le second tour de quatre à six points. Même si elle est nettement minoritaire au soir du premier tour, sa victoire ne saurait être exclue au second si, avec le candidat écologiste, elle dépasse, le 24 avril, le seuil des 45 % (1).

Les réactions des électeurs à l'idée d'une victoire de M. Mitterrand

(Enquêtes SOFRES en 1974, 1981 et 1988)

	Ensemble des électeurs			Electeurs de droite		
	Avril 1974	Avril 1981	Janvier 1988	Avril 1974	Avril 1981	Janvier 1988
Seraient						
– Satisfaits	46	50	52	12	18	14
– Mécontents	36	31	19	66	57	43
– Indifférents	14	15	24	19	21	38
– Sans opinion	4	4	5	3	4	5
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Total satisfaits + indifférents	60	65	76	31	39	52

La très forte popularité de M. Mitterrand

A ce handicap structurel dont souffre la droite s'ajoute aujourd'hui la très forte popularité de M. Mitterrand. Avec 60 % de satisfaits, contre 29 % de mécontents, le président de la République a frôlé, en janvier, le record absolu de son septennat, établi avec 61 % d'opinions positives au lendemain des attentats terroristes, en novembre 1986. En deux ans, de la fin du pouvoir absolu socialiste à la fin de la période de cohabitation, M. Mitterrand a vu sa cote de popularité progresser de 24 points. Au cours de la seule année écoulée, il a gagné 10 points. La comparaison avec son prédécesseur à la veille du renouvellement de son mandat tourne très nettement à son avantage. Il y a sept ans, 49 % des Français contre 40 % pensaient que M. Giscard d'Estaing ferait à l'avenir un bon président ; aujourd'hui, pour M. Mitterrand, les chiffres atteignent 65 % contre 28 %.

Au-delà de cette popularité très forte — mais qui peut encore s'éroder, — M. Mitterrand bénéficie d'un atout plus difficile à réduire : l'absence d'inquiétude que suscite l'hypothèse de sa réélection à la présidence de la République, y compris dans l'électorat de droite *(voir tableau)*. Selon les enquêtes de la SOFRES, en 1974, 31 % des électeurs de droite se déclaraient satisfaits ou indifférents à l'idée d'une victoire de M. Mitterrand, en 1981, ce pourcentage était de 39 %, en 1988, il est supérieur à la majorité absolue (2). Tout se passe comme si François Mitterrand, assagi par le pouvoir et la cohabitation, avait cessé d'inquiéter l'électorat de droite. Ce pourcentage de satisfaction ou d'indifférence à l'égard de sa réélection est d'ailleurs pratiquement le même dans l'électorat de MM. Barre (54 %), Chirac (50 %) et Le Pen (52 %).

⁂

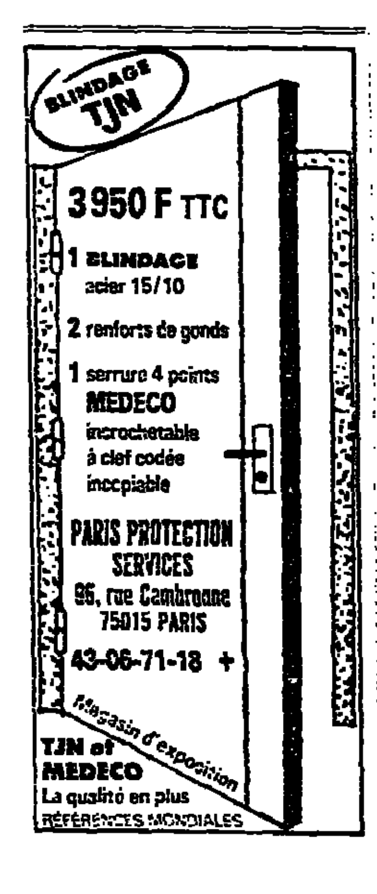
De cette extraordinaire situation où la droite, idéologiquement et politiquement majoritaire, risque de perdre l'élection décisive sous la Ve République, avec les effets en cascade qui s'ensuivraient dans d'éventuelles élections législatives, plusieurs conclusions s'imposent pour la prochaine campagne. Favorisé au-delà de toute prévision par les changements politiques survenus en France ces dernières années — la baisse du PC, l'émergence de l'extrême droite, la cohabitation, — M. Mitterrand mènera le plus tard possible la campagne d'un président-rassembleur et non d'un candidat socialiste.

La droite, quant à elle, ne peut l'emporter en se contentant de crier de meeting en meeting « l'union ! l'union ! » La déperdition de ses voix entre les deux tours est un phénomène structurel sur lequel elle a peu de moyens d'action. Son mot d'ordre sera plutôt celui de la mobilisation pour mieux marquer la coupure entre droite et gauche et faire renaître l'inquiétude chez les siens à l'idée d'une deuxième victoire socialiste. Une élection présidentielle peut se gagner autant par rejet à l'égard d'un des deux candidats restant en lice que par adhésion à l'autre. En outre, il est clair que l'issue de l'élection se jouera pour l'essentiel au premier tour, le second étant dominé par les effets mécaniques des reports de voix. Pour l'emporter le 8 mai, la droite jouera son va-tout le 24 avril. Il lui faut réduire l'influence de M. Le Pen et ramener le total des voix de gauche et écologiste le plus près possible du seuil des 45 %.

JÉRÔME JAFFRÉ.

(1) Je reprends ici des conclusions développées avec Olivier Duhamel dans *le Nouveau Président*, paru à l'automne dernier aux éditions du Seuil.

(2) Pour 1988, les données proviennent du dernier sondage préélectoral réalisé par la SOFRES pour *les Dernières Nouvelles d'Alsace, la Dépêche du Midi, le Provençal* et *la Nouvelle République*.



M. Dominati : l'UDF de Paris libre de choisir entre M. Barre et M. Chirac

M. Jacques Dominati, député UDF de Paris, président du groupe Libertés de Paris au conseil de Paris, indique qu'il *« ne prendra pas position au premier tour pour l'un ou l'autre des deux candidats de la majorité »*, expliquant : *« Le groupe n'est pas unanime à soutenir M. Barre et certains de ses membres ne souhaitent pas s'engager. J'ai donc proposé de laisser chacun libre de son choix et le groupe n'a pas pris de position globale. »*

M. Roger Chinaud, sénateur, président de la fédération UDF de Paris, a déclaré : *« L'ensemble des élus est invité à participer aux comité de soutien à M. Barre, mais chacun est libre de se déterminer. Il n'y aura pas d'éclatement de l'UDF de Paris. Nous restons derrière notre président, Jacque Dominati. »* Il précise que *« le fait pour lui-même de soutenir M. Barre ne signifie pas qu'il prend ses distances à l'égard de la politique du maire de Paris »*.

EN BREF

● **Cantonale partielle à Lille : M. Jean-Jacques Descamps candidat.** — M. Jean-Jacques Descamps (UDF-PR), secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a annoncé, le lundi 1er février, son intention d'être candidat à l'élection cantonale partielle de Lille-Ouest, organisée à la suite du décès, le 24 janvier, de Georges Delfosse, député (UDF-CDS) du Nord. M. Descamps, conseiller municipal de Lille, qui préside l'intergroupe de l'opposition au sein de cette municipalité, souhaite obtenir la double investiture de l'UDF et du RPR lors de ce scrutin qui doit avoir lieu avant le 24 avril.

● **HAUTES-PYRÉNÉES : le MRG pour M. Mitterrand.** — Réuni le 31 janvier à Tarbes sous la présidence de M. François Abadie, sénateur et maire de Lourdes, ancien ministre, le bureau de la fédération des Hautes-Pyrénées du MRG a exprimé *« à l'unanimité le souhait que M. François Mitterrand soit à nouveau candidat à la présidence de la République »*. La fédération estime que M. Mitterrand, *« a su rétablir le prestige et l'autorité de la France sur le plan international. Homme de rassemblement, il est le seul capable de mobiliser toutes les forces de progrès pour permettre à notre pays d'entrer dans le deuxième millénaire »*, ajoute-t-elle. — *(Corresp.)*

● **M. JOSPIN : le risque d'un gouvernement avec le Front national.** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, le lundi 1er février, à la Fête de la rose de la fédération de Paris du PS, au Cirque d'hiver, a notamment affirmé que *« faire élire l'un ou l'autre des candidats de la droite au second tour, cela signifie courir le risque d'avoir derrière un gouvernement avec le Front national »*. *« C'est de cela qu'il s'agit et pas d'autre chose »*, a ajouté M. Jospin, qui a estimé qu'*« il faut que les Français sachent que la droite ne peut pas gagner sans Le Pen »* qui *« fera payer son ralliement »*.

هكذا من الأصل

Politique

L « L'heure de vérité »

ormer la sympathie té électorale ?

Cinq priorités

EN BREF

L'Assemblée commence l'examen des projets de financement des activités politiques

Sur une idée de François Mitterrand et une réalisation de Jacques Chirac, le Parlement donne à partir du mardi 2 février une série de représentations extraordinaires. Extraordinaires par le moment : à moins de cent jours d'une élection essentielle, les élus préfèrent, en général, être auprès des électeurs que dans les hémicycles. Extraordinaires par le sujet : députés et sénateurs s'attaquent à un des plus beaux serpents de mer de la vie politique française, la moralisation des rapports entre la politique et l'argent.

La multiplication des « affaires » avait convaincu le président de la République qu'il était temps que la France se dote, comme l'ont fait la plupart des grandes démocraties occidentales, d'une législation en la matière. Le premier ministre a vite partagé cette idée. Après avoir réuni deux fois à l'hôtel Matignon les responsables des cinq partis représentés au Parlement, il a présenté, pour des raisons de forme constitutionnelle, deux projets qui instituent un début de transparence sur le patrimoine des hommes politiques, fixent un plafond aux dépenses des campagnes présidentielles et législatives, accroissent la contribution de l'Etat à ces dépenses et permettent un financement des partis politiques sur fonds publics (*le Monde* des 14 et 15 janvier).

Un assez large consensus sur ces projets, combattus par les communistes, fut un temps envisageable. C'était le souhait de M. Chirac, qui, pour y parvenir, avait imposé à sa majorité réticente le financement public des partis voulu par les socialistes. Mais, lors des débats préparatoires de la commission des lois de l'Assemblée nationale, l'UDF a fait adopter une incitation fiscale aux dons des particuliers et des entreprises aux candidats et aux partis, malgré les réserves de certains membres du RPR, comme le rapporteur, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), qui juge cette disposition *« aberrante »*. Le PS ne peut l'admettre, car cela revient, selon lui, à légaliser les aides, actuellement interdites, des entreprises aux formations politiques.

L'enjeu de cette session est donc simple : le souci de parvenir à un certain consensus sur ce dossier l'emportera-t-il sur la volonté de maintenir la cohésion de la majorité ? Réunir le Parlement à un moment où la tension électorale commence à naître, n'est pas sans risques pour les dirigeants de la droite, d'autant que les barristes s'irritent des entreprises de « débauchage » engagées dans leurs rangs par les chiraquiens.

Th. B.

Remue-ménage à Laval

M. d'Aubert et les ardoises de Radio-Perrine

LAVAL
de notre envoyé spécial

Pour un peu, on vous demanderait d'entrée de jeu de prier pour lui. Lui, saint François d'Aubert, gentilhomme campagnard si parisien, député piaffant sous l'oriflamme de M. Raymond Barre, parlementaire de la Mayenne sifflé sans complexe par ses amis ! Car il y a comme une esquisse d'hallali, présentement, contre ce jeune homme bien né, soudain empêtré dans les entrelacs de ce qu'il appelle, avec une ironie amère, *« mes affaires... »*.

Dans ce pays de grand vent et petite bruine où les toits d'ardoise appellent la pluie, les grands dignitaires de la politique ont dégainé. D'ordinaire, on vit prudemment sur ces terres délavées. Mais, cette fois, les dignitaires ont envoyé la prudence au diable. Une seule cible : M. François d'Aubert, devenu *« l'affreux Jojo »*.

« Je ne fais pas partie de ces gens qui passent leur temps sur les moquettes ou les paillassons », assène nonchalamment M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat (CDS) à la concurrence et à la consommation, maire de Château-Gontier. Et de continuer : *« Quand François d'Aubert vous parle, on a l'impression qu'il est devant une chaise. A force de regarder les autres comme des chaises, il va finir par se retrouver par terre. »* Paroles d'ami...

« Il a des rapports tendus avec tout le monde alors, forcément, il se retrouve isolé », constate, faussement peiné, M. Michel Scheer, conseiller régional des Pays-de-Loire sous la bannière du Parti républicain. Paroles d'un frère... Le plus aimable pourrait bien être encore M. Henri de Gastine, député (RPR) de la Mayenne, qui risque un timide estoc : *« Ce qui grignote d'Aubert c'est qu'il est très parisien. »*

Des mains anonymes

Ce qui grignote M. François d'Aubert, ce sont surtout les ridicules petites « casseroles » qui le font montrer du doigt — à distance respectueuse — dans le vieux Laval. Que peut-il faire si tout cela bouillonne sous le manteau ? Et que peut-il opposer à ces mains anonymes qui déposent bien consciencieusement des photocopies de mystérieuses « fausses factures » à son bénéfice dans les boîtes aux lettres des notables ? Rien, ou pas grand-chose. M. François d'Aubert, abrité derrière des piles de dossiers dans son bureau de l'Assemblée nationale, sourit d'un air navré : *« J'ai des amis, j'ai de bons copains ! Vous avez pu remarquer. »* On remarque, on remarque...

Tout est parti du bon gros jouet que s'est royalement offert le député, en 1982 : un bijou de radio libre baptisée Radio-Perrine. Les premières années furent idylliques, angéliques, voire folâtres. M. François d'Aubert s'était bombardé administrateur désinvolte d'une radio à la comptabilité ivre. Ce partisan d'une politique par définition rigoureuse, ce gestionnaire avisé, scrutateur pugnace de la transparence des comptes de l'Etat, prétend aujourd'hui qu'il n'y vit que du feu. *« J'étais beaucoup à l'Assemblée »*, insiste-t-il. Certes. Mais ne jouait-il pas beaucoup avec Radio-Perrine ?

La belle aventure devait finalement connaître une embardée fin 1986. M. Michel Attenoux, ancien président de Radio-Perrine, assignait en référé les dirigeants de la radio *« pour imposer le retour à un fonctionnement normal »*. Les petites « casseroles » étaient alors *déjà frémissantes*. Car le bon public apprenait, d'un coup, à quel point Radio-Perrine avait été gérée avec fantaisie.

Ne parlons pas des libertés prises en rafales avec les règlements organisant la vie quotidienne des associations régies par la loi de 1901. Non, parlons plutôt des « ardoises » négligemment oubliées par Radio-Perrine. Comme cette note de téléphone d'un montant de 231 744 francs laissée en souffrance le plus benoîtement du monde. Comme cette facture de la SACEM égarée parmi d'autres. Comme cet arriéré dû à une filiale radio du groupe Hersant, pourtant souvent pourfendu par M. François d'Aubert en personne au Parlement. Glissons.

Notre député peut-il tomber des nues ? Cet énarque doublé d'un ancien HEC a-t-il pu commettre autant de négligences innocemment ? M. François d'Aubert, *devant de telles interrogations*, soupire : Radio-Perrine n'est pas « sa » radio ; la note de téléphone de Radio-Perrine n'est pas « sa » note ; il n'est qu'« un » administrateur parmi d'autres. Bref, on imaginerait presque que les couloirs de Radio-Perrine sont aussi longs que ceux de la Maison de Radio-France *et les arcanes de son administration* comparables... Vraiment le comble pour un libéral !

Dans les travées du Palais-Bourbon, le très rocardien André Pinçon, maire de Laval, député, ne peut s'empêcher de taquiner son collègue le jour de son élection au conseil d'administration d'Antenne 2. Il tient à la main le quotidien *Ouest-France* qui annonce la nomination d'un administrateur judiciaire à la tête de Radio-Perrine. La coïncidence est fâcheuse :

« Monsieur d'Aubert, imaginez que je fasse circuler cet article », lance M. André Pinçon.

« Vous ne feriez pas cela », rétorque l'interpellé.

Le maire de Laval replie sagement son journal : *« Non bien sûr »*.

Mais les petites « casseroles » frémissent de plus en plus. Bientôt un ancien animateur de Radio-Perrine va se retourner vivement contre M. François d'Aubert qu'il a servi durant des années. Qui a dit *que la vie est calme à Laval ?*

La « capitale » de la Mayenne s'enfle coup sur coup de plusieurs vilaines rumeurs dont il est encore difficile de démêler ce qu'elles ont d'exact ou d'erroné. Dans un premier temps M. Philippe de Campos, ancien directeur de Radio-Perrine et gérant de la régie *publicitaire Challenger, porte* plainte contre X... pour escroquerie et abus de confiance au tribunal de grande instance de Laval. Cela se passe en novembre 1986.

Le plaignant reproche à M. François d'Aubert d'avoir rompu un contrat d'exclusivité liant la radio à la société Challenger en s'appropriant directement le montant d'une campagne publicitaire de Rhône-Poulenc. En résumé, M. Philippe de Campos accuse notre député d'avoir encaissé pour le compte de Radio-Perrine une somme d'environ 200 000 francs, l'acculant ainsi à la faillite. M. François d'Aubert, en l'espèce, ne regrette rien. *« Je n'ai pas du tout mauvaise conscience,* dit-il. *Challenger ne respectait pas son contrat. »*

Les juges en jugeront. Voilà en tout cas les langues déliées et les photocopieuses prêtes à photocopier. Laval apprend ainsi par la *bande que* M. François d'Aubert, qui s'est offert pour les législatives de mars 1986 une belle campagne d'affichage, aurait demandé à la société Challenger de faire régler une partie de ses dépenses par l'agence Bélier, du groupe Havas ! Seuls les notables lavallois auront souri à la lecture des copies des *« fausses factures » qui leur ont* été généreusement distribuées. Cette fois, M. François d'Aubert se fâche, explique qu'il a réglé ce qu'il devait, le 16 décembre 1987, grâce à un emprunt bancaire et oublie de signaler que la même somme, au centime près, avait déjà été versée par l'agence Bélier plusieurs mois auparavant...

En attendant, Laval mâchonne sa surprise et presque son affliction. Porter le regret en bandoulière est de bon ton ces temps-ci. M. Michel Scheer n'a qu'une remarque à faire : *« J'ai acheté,* Minute, le Canard enchaîné *et je les ai lus avec peine. »* M. Jean Arthuis n'a qu'un mot : *« Mon sentiment est un sentiment de tristesse. »*

« De la souie »

Les braves gens en étaient encore à marmonner que, décidément, tout ça, c'est bien *« de la souie »*, c'est-à-dire, dans le parler du pays, quelque chose entre une magouille et un « beau chantier », *quand ils ont appris une vilaine histoire* d'étude sur les quotas laitiers. Une histoire banale mais si éloquente !

La voici : au début de l'année 1987, un organisme du ministère de l'agriculture, le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA) ressent soudain l'impérieux besoin d'enrichir sa documentation d'une étude comparative sur les problèmes laitiers dans la région Rhône-Alpes et dans celle des Pays-de-Loire. Cette docte mission est aussitôt confiée au bureau d'études Alpes, dirigé par M. François Navarranne, également animateur important au sein des réseaux REEL qui soutiennent la candidature de M. Raymond Barre. Le coût de l'étude est fixé à 60 000 francs. Bref, ce dossier peut désormais se mettre au point mort. En septembre, 20 000 francs sont débloqués et arrivent miraculeusement en Mayenne. Depuis, plus rien.

Plus rien, sinon une grosse colère de M. François d'Aubert qui s'insurge contre ces révélations et contre certaines *« méthodes du journalisme d'investigation »*, tonne contre une *« descente gestapiste »* d'un journaliste à sa permanence électorale et répète à qui veut l'entendre qu'on lui *« cherche des poux dans la tête »*. Nous sommes prêts, pour notre part, à jurer que non ! Et à préciser que les électeurs de la Mayenne, qui ne prennent pas tout cela au tragique, pensent tout bonnement que ces « affaires » font un peu désordre et que leur député — ministrable — gagnerait à mieux s'entourer et à ne pas se disperser pour leur éviter *« ces remous si peu convenables »*.

LAURENT GREILSAMER.

POINT DE VUE

Refuser les demi-mesures

par Pierre-André Wiltzer
député UDF de l'Essonne

RIEN ne serait pire qu'une législation bâclée, incomplète ou en « trompe-l'œil », qui ne résoudrait rien et risquerait au contraire de persuader les Français que, décidément, la classe politique ne veut pas réellement clarifier les relations entre l'argent et la politique.

Pour avoir étudié ce problème depuis des années, en examinant de près les mécanismes qui fonctionnent à l'étranger — en particulier le système très complet dont le Québec s'est doté en 1984, — je ne peux masquer mon doute devant certaines dispositions des projets de lois soumis au Parlement.

Sur le contrôle du patrimoine des élus, le texte proposé n'appelle pas de réticence : les seules questions qui restent à débattre portent sur les procédures précises permettant d'assurer un contrôle efficace sans pour autant livrer à une curiosité malsaine et parfois malveillante ceux qui osent affronter l'épreuve du suffrage universel.

Sur le plafonnement des dépenses des campagnes électorales il n'y a pas davantage de contestation quant au principe d'un plafonnement des sommes consacrées à la propagande électorale ou à la nécessaire clarification des sources de financement.

Précipitation

A l'hypocrisie du système actuel, qui feint d'ignorer l'obligation dans laquelle se trouvent les candidats de trouver des aides financières pour payer les dépenses de campagne, il faut, en effet, préférer l'autorisation des versements privés, à condition qu'elle soit assortie de limites et de conditions précises. Je pense personnellement que ces aides doivent se combiner avec un financement public dont l'objet est d'assurer un minimum de ressources à tous les *candidats*.

Mais ces dispositions n'ont de sens que si le système proposé ne comporte pas de brèche permettant, dans la réalité, de contourner les règles posées et de remettre en cause, dans la pratique, le principe de l'égalité des chances entre les candidats que l'on affirme vouloir instituer.

A cet égard, l'article 9 du projet de loi organique proposé par le gouvernement, qui s'appliquerait à l'élection présidentielle comme aux élections législatives, comporte une grave lacune de nature à remettre en cause ce principe.

Cet article précise que chaque candidat doit établir un *« compte de campagne »* retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses *« effectuées en vue de son élection par lui-même ou pour son compte »*.

La notion de « pour son compte » n'étant pas précisée, la question se pose de savoir si les dépenses engagées par des associations, personnes morales et partis politiques apportant leur soutien au candidat doivent ou non figurer dans le compte de campagne établi par celui-ci sous sa responsabilité.

Je considère qu'il est indispensable que la totalité des dépenses effectuées en faveur d'un candidat soit recensée dans son compte de campagne, même si ces dépenses ont été faites par des partis politiques et des entités juridiquement distinctes du candidat et de son comité de soutien.

Il serait contraire au principe de l'égalité des chances entre les candidats que ceux d'entre eux qui bénéficient du soutien de puissantes machines politiques puissent, par ce biais, disposer en fait de budgets de campagne plus importants que les autres.

Après avoir entravé en 1979 la recherche d'une solution au problème des financements politiques entreprise par M. Raymond Barre, après s'être abstenu depuis qu'il est président de la République d'y porter la moindre attention, M. Mitterrand renvoie aujourd'hui au gouvernement le soin de traiter un dossier difficile dans des délais précipités.

Ne répondons pas à un coup politique par un texte de circonstance. Le sujet mérite que tous les responsables politiques, par-delà les divergences qui les séparent, définissent d'un commun accord les règles claires, complètes et équitables qui permettront d'assainir réellement le fonctionnement de notre vie politique.



Société

REPÈRES

Histoire

Pétain divise Verdun

Le maire de Verdun, M. Barrat-Dupont (div. droite), avait fait réinscrire au début de cette année le nom de Philippe Pétain sur la liste des citoyens d'honneur de sa ville. Celui-ci avait été effacé, dans la salle des délibérations du conseil municipal, après la Libération. Ce geste a entraîné la protestation du consistoire israélite de Lorraine, qui menace de porter plainte *« pour apologie de crime raciste »*, si aucune décision de retrait n'est prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal le 21 février.

Météorologie

Vent et pluie sur l'Europe

Le mauvais temps continue à régner sur l'Europe occidentale. Dans le Finistère, un cyclomotoriste a été tué par une voiture déportée par le vent. A Auvers-sur-Oise, une vingtaine de pavillons ont été inondés par la rivière en crue. En Suisse, deux skieurs descendant hors pistes à Zermatt ont été tués par une avalanche. En Grande-Bretagne, un homme est mort écrasé par un arbre dans le nord du Pays de Galles et, dans l'ouest du royaume, beaucoup de routes ont été coupées par les inondations : le mois de janvier 1988 a été d'ailleurs, en Grande-Bretagne, le mois de janvier le plus pluvieux depuis le début du siècle.

Pollution

Risque de marée noire à Ouessant

Un pétrolier italien de 32 000 tonnes, l'*Amazzone*, en route pour le port d'Anvers, a perdu à la suite d'une fuite entre 2 000 et 3 000 tonnes de fioul lourd au large de l'île d'Ouessant (Finistère). La fuite, qui s'est produite le dimanche 31 janvier, n'a été repérée que lundi soir par un Breguet Atlantic de la marine nationale. La nappe de fioul lourd, qui s'étire sur une trentaine de kilomètres (avec une largeur d'environ 500 mètres), dérive à une dizaine de kilomètres de l'ouest d'Ouessant, où le mauvais temps interdit la mise en place de barrages flottants.

Mardi 2 février, un hélicoptère de la marine était chargé de surveiller la nappe, déjà tronçonnée par une forte houle. Le plan POLMAR n'a pas été déclenché, étant donné le faible volume de la fuite.

● **Plainte des Verts pour forfaiture.** — Les Verts de Paris-Ecologie ont porté plainte, lundi 1er février, contre M. Marc Domingo, chef de la section de la presse, de la communication et des libertés publiques au parquet de Paris. Cette plainte, pour forfaiture, est dirigée contre un magistrat auquel les Verts reprochent sa mauvaise volonté à mettre en œuvre les procédures qu'ils ont engagées contre le RPR pour une affaire d'infraction au code électoral qui remonte à la campagne pour les législatives de 1986 (*le Monde* du 7 janvier). M. Domingo se refuse à tout commentaire sur cette plainte.

Séropositivité et troubles du comportement

Le professeur Boiron réclame un dépistage du SIDA pour les pilotes d'avion et les conducteurs de train

Le professeur Michel Boiron, chef du service d'hématologie à l'hôpital Saint-Louis de Paris, et spécialiste de cancérologie, réclame la mise en place d'un dépistage de la contamination par le virus du SIDA pour *« certaines professions qui ont en charge des vies humaines comme, par exemple, les pilotes d'avion ou les conducteurs de train »*. Cette prise de position s'accompagne d'une critique radicale de la politique gouvernementale en la matière, basée sur l'information et le refus du dépistage systématique et obligatoire.

Le professeur Boiron relance ainsi de manière spectaculaire le débat sur les mesures à prendre face au SIDA. *« Il est impensable d'imaginer que ceux qui ont en charge pour des raisons professionnelles des centaines de vies humaines ne soient pas dépistés vis-à-vis d'une infection aussi grave que celle-ci*, nous a-t-il déclaré. *Des études récentes menées aux Etats-Unis ont démontré que le SIDA peut débuter par des troubles psychiques et neurologiques dans une proportion très élevée de cas. La situation actuelle ne pourra pas durer très longtemps. La politique vis-à-vis du SIDA ne peut quand même pas se limiter à l'information et à l'invitation à l'utilisation de préservatifs. Il faut bien mettre le doigt dans l'engrenage. Il n'est pas acceptable non plus de minimiser les chiffres comme le fait Mme Michèle Barzach. Officiellement, il n'y a que cent cinquante mille personnes séropositives, alors que l'on sait qu'il y en a en réalité le double. »*

Les effets sur le système nerveux

Le professeur Boiron se fonde sur une étude américaine récemment publiée, concluant à partir de tests neuropsychologiques et d'examens par appareil à résonance magnétique nucléaire, à l'existence de troubles psychiques et neuropsychiques chez des sujets séropositifs, indemnes par ailleurs de toute manifestation pathologique. Elle fait suite à une série de travaux menés sur les conséquences de l'infection par le virus du SIDA sur le système nerveux central à un stade avancé de la maladie.

« En toute hypothèse, l'étude américaine demande à être confirmée, explique le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). *Il est notamment difficile d'attribuer directement les troubles observés à l'infection par le virus. On sait que dans certains cas, des encéphalites transitoires peuvent apparaître au moment de la primo-infection par le virus du SIDA, sans laisser apparemment de séquelles. Des études sont en cours pour observer grâce à la technique de la résonnance magnétique nucléaire s'il existe des lésions cérébrales précoces après l'infection de l'organisme par le virus et avant que la maladie ne soit véritablement déclarée. »*

Pour le professeur Boiron, *« il est urgent aujourd'hui de dépasser le stade des déclarations générales. Il y a un décalage complet*, dit-il, *entre les propos officiels sur le SIDA et la réalité des actions mises en œuvre »*.

Les conclusions de l'étude américaine suffisent-elles à déclencher la mise en place d'un dépistage systématique de la contamination par le virus du SIDA dans l'ensemble des professions à hautes responsabilités ? Si ces résultats étaient confirmés, les conséquences ne concerneraient pas seulement les pilotes de ligne ou les conducteurs de train.

Pour l'heure, on précise à Air Inter que, *« conformément aux directives gouvernementales, aucun dépistage systématique n'est actuellement mis en œuvre chez les pilotes »*. A Air France, on indique qu'*« aucun test de dépistage n'est effectué ni à l'embauche ni chez les pilotes en activité. Nous étudions toutefois très sérieusement cette question en liaison avec les pouvoirs publics »*, ajoute-t-on. *« Nous ne dépistons pas vis-à-vis du SIDA notre personnel*, indique le docteur Marie-Paule Charetteur, médecin-chef d'UTA. *Nous proposons toutefois ce dépistage au moment de la vaccination contre la fièvre jaune. »* (1). Il apparaît, par ailleurs, que plusieurs compagnies aériennes, européennes notamment, ont déjà mis en place un tel dépistage. Un cas de SIDA Débutant a, d'autre part, été diagnostiqué chez un pilote en activité d'une compagnie africaine.

La prise de position du Professeur Boiron survient quelques jours seulement après la volte-face de la société Philips concernant le dépistage à l'embauche de ses employés. Elle ne manquera pas de relancer en France la controverse sur la nécessité d'un dépistage systématique appliqué sinon à la population en général, du moins à certaines professions ou à certains moments de la vie. Le Front national s'apprête d'ailleurs, dans le contexte préélectoral à repartir en guerre contre le *« pseudo-plan Barzach »* de lutte contre le SIDA.

Le coût de l'épidémie

Ce nouveau débat survient alors qu'on découvre l'ampleur des toutes prochaines conséquences économiques de l'épidémie. Un sondage publié le lundi 1er février à New-York révèle que sur 2000 entreprises américaines consultées, 10 % ont des employés atteints de SIDA. Les indemnités versées par ces entreprises au titre de la maladie sont en moyenne de plus de 47000 dollars (plus de 270 000 francs). En outre M. Franck Young (Food and Drug Administration) a expliqué au symposium économique international de Davos (Suisse) que le coût des soins médicaux prodigués aux malades atteints de SIDA sera aux Etats-Unis de 8,5 milliards de dollars en 1991 ; qu'à l'heure actuelle, soigner un malade du SIDA coûte entre 50000 et 75000 dollars et que l'épidémie causera la perte de 152595 années de vie potentielle en 1989. Les coûts indirects liés à la perte de productivité à la suite de cette maladie atteindront, selon les projections, 55,6 milliards de dollars en 1991. M. Young a conseillé aux 700 hommes d'affaires réunis à Davos d'adopter, si leur entreprise ne l'a pas déjà fait, une stratégie pour lutter contre le SIDA.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le comité médical de l'aéronautique civil a saisi Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, de cette question.

L'affaire des écoutes du CSM

Une déclaration de M. Chalandon et une audition de M. Montoya

L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a été marquée, lundi 1er février, par une déclaration de M. Albin Chalandon, garde des sceaux, et par l'audition du chef des trois « plombiers », M. Robert Montoya.

Selon l'Agence France-Presse, M. Chalandon a confirmé, devant quelques journalistes, que son directeur de cabinet, M. Paul-André Sadon, avait été en possession des documents confidentiels du CSM qui sont au cœur de l'affaire des fuites, préambule à celle des écoutes. *« Je crois qu'il a été un des bénéficiaires des documents qu'on dit être envoyés par X... »* a déclaré le ministre de la justice, avant de se retrancher derrière le secret de l'instruction, soulignant qu'*« un juge avait été nommé »* et qu'*« une enquête était en cours »*.

Ces documents — au nombre de trois, et non de cinq comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 28 janvier — sont des notes confidentielles de la secrétaire générale du CSM, Mme Danièle Burguburu, destinées au président de cette instance, c'est-à-dire au président de la République, M. François Mitterrand. Elles portent sur des questions de nominations soumises à l'approbation du CSM ou concernant le CSM lui-même. L'une d'elles évoque, au passage, l'affaire Chaumet et le rôle de M. Chalandon, à la fois « juge et partie ».

Photocopiées, ces notes avaient été largement diffusées en 1987 par un mystérieux « corbeau ». Selon l'enquête administrative menée par le commandement militaire du palais de l'Elysée, l'auteur de ces fuites serait M. Yves Lutbert, unique huissier du CSM — qui, outre la secrétaire générale, emploie également en permanence deux secrétaires. Me Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation, et M. Paul-André Sadon avaient fait partie des destinataires de ces fuites.

Remis à la disposition de son administration d'origine, le ministère de la culture, et dans l'attente d'une éventuelle traduction devant un conseil de discipline sur la foi du dossier de l'Elysée, M. Lutbert avait été reçu le 5 janvier par M. Sadon et par Mme Rozès. Quelques jours plus tard, le 8 janvier, l'huissier portait plainte pour atteinte à la vie privée, visant l'interpellation, le 23 décembre 1987, dans son immeuble, de trois « plombiers », relâchés faute de preuves matérielles juridiquement probantes.

C'est cette plainte qui permit d'instruire l'affaire des écoutes. A l'Elysée, on a toujours laissé entendre que M. Sadon avait quelque peu incité M. Lutbert à agir ainsi. On s'y étonne aujourd'hui que M. Sadon, en possession de doubles de notes destinées au président de la République, n'ait pas jugé bon d'en alerter la présidence de la République.

Cette polémique n'empêche pas M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier, de chercher à tirer au clair les intentions des trois « plombiers » — qui, bien qu'ayant été trouvés en possession d'une mallette contenant le parfait attirail d'un poseur d'écoutes, nient totalement ce qu'on leur reproche. Après M. Alain Clarhaut, jeudi 28 janvier, ce fut donc au tour de M. Robert Montoya, ancien gendarme et ancien collaborateur occassionnel de M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, d'être entendu.

Selon son avocat, Me Francis Szpiner, l'audition, qui a duré deux heures et quinze minutes, *« a tourné en rond avec toujours les mêmes questions, entre autres, qu'êtes-vous allé faire rue La Vacquerie »*. *« On a beaucoup parlé aussi de la Ford Granada »*, a-t-il ajouté. Ce véhicule, utilisé le 23 décembre par M. Montoya, avait été prêté à celui-ci par l'entourage de M. Prouteau.

Me Szpiner a profité de cet interrogatoire pour évoquer le fait que M. Boulouque ait déjà eu affaire à M. Montoya, en 1985, dans une enquête sur une affaire de drogue, menée sur commission rogatoire de M. Frédéric Nguyen, alors juge d'instruction à Bastia (*le Monde* du 30 janvier). *« M. Boulouque nous a dit qu'il avait déjà répondu à ce sujet, dans une note redressée au procureur de la République. Il aurait indiqué qu'il avait bien reçu son collègue avec deux gendarmes sans préciser que l'un d'eux pouvait être M. Montoya. »*

E. P.

Trafic de cassettes et de photos pornographiques

La saisie d'un fichier à Nice pourrait aboutir à d'autres interpellations

Le proviseur honoraire était un grand amateur d'opéra et un champion de scrabble. Jean-Claude Canavo, cinquante-sept ans, qui avait enseigné l'anglais dans différents pays d'Afrique francophone, puis, jusqu'à sa retraite, dans un établissement niçois, menait en apparence ce qu'il est convenu d'appeler une vie paisible de retraité.

Du moins jusqu'à ce que les policiers de la sûreté niçoise enquêtant sur la parution répétée dans des publications spécialisées de publicités à caractère pornographique aient été conduits à s'intéresser de près aux visites quotidiennes que l'ancien proviseur faisait à la poste restante de son quartier. Chaque matin, Jean-Claude Canavo relevait les commandes adressées au nom de sa femme, dont il est séparé. Chaque soir il expédiait en recommandé les colis correspondants.

Une perquisition effectuée au domicile de l'ancien enseignant, un appartement luxueux dans le quartier du Mont-Boron à Nice, devait permettre aux policiers de saisir des milliers de photos, cent huit cassettes de films pornographiques, ainsi que toutes sortes d'objets et de spécialités relevant de ce genre. Et, ce qui est plus grave, beaucoup de ces documents, photos ou films X, mettaient en scène des mineurs, garçons et filles âgés d'une dizaine d'années.

Les policiers de la sûreté urbaine, qui ne sont pas excessivement prudes, devaient, après avoir visionné quelques-unes de ces « œuvres », dire leur écœurement devant les scènes proposées, zoophilie, scatologie, fétichisme, etc.

Les photos pornographiques, reproduites en grande quantité, étaient vendues 15 francs pièce. Les cassettes mettant en scène des enfants s'achetaient 800 francs l'une.

Jean-Claude Canavo a été écroué. L'un de ses complices, Eric Kalmar, quarante-six ans, salarié du syndicat intercommunal du Luc (Var), archéologue amateur et passionné de vieilles pierres, qui fournissait ces documents, a également été écroué. La sûreté urbaine de Nice s'efforce maintenant de déterminer la provenance exacte des cassettes pornographiques, dont certaines paraissent avoir été réalisées en France.

Au domicile de Jean-Claude Canavo, les policiers ont saisi un fichier comportant plusieurs centaines de lettres et de noms, ceux des clients et peut-être aussi des complices. L'exploitation de ce fichier pourrait, selon de bonnes sources, conduire à d'autres interpellations.

Mécontentement et grève du personnel de l'éducation surveillée

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), majoritaire dans la profession, a décidé d'appeler à une grève le 2 février pour protester contre *« le budget inacceptable de 1988, l'asphyxie de nombreux services et le non-respect des statuts »*. Depuis plusieurs mois, des mesures disciplinaires sévères ont été prises contre plusieurs éducateurs ou directeurs régionaux et le SNPES dénonce l'« autoritarisme » de la directrice de l'éducation surveillée, Mme Michèle Giannotti. Celle-ci devait recevoir une délégation du SNPES dans l'après-midi du 2 février.

De son côté, la fédération CFDT-justice réclame *« le rétablissement d'une réelle politique d'éducation, pour la priorité des mesures éducatives sur les mesures répressives et pour la levée des sanctions administratives »*. La CFDT-justice entend agir *« avec des formes adaptées aux réalités locales et pouvant aller jusqu'à des arrêts de travail »*.

POINT DE VUE

Le retour des vieux démons

par Jean-Marie Angelini
secrétaire général du Syndicat des personnels de l'éducation surveillée.

UN service public est aujourd'hui gravement menacé : l'éducation surveillée ; des milliers de jeunes en difficulté, sont eux, en voie d'exclusion, d'enfermement. Depuis sa création en 1945, l'éducation surveillée a cheminé dans le champ éducatif et social, et son évolution lui a permis, petit à petit, de se dégager des références disciplinaires. Ses structures de prise en charge et ses méthodes éducatives se sont diversifiées pour mieux répondre aux besoins des jeunes accueillis. Elle est progressivement sortie de son isolement pour engager des actions communes sur le terrain, avec d'autres partenaires économiques et sociaux, afin de favoriser un processus d'insertion des jeunes.

Mais aujourd'hui, le garde des sceaux et la direction de l'éducation remettent profondément en cause la vocation éducative de cette institution. Les vieux démons resurgissent. Ils se disent hostiles aux centres fermés... mais proclament aussitôt la nécessité de créer des *« structures appropriées aux mineurs difficiles »* qu'ils baptisent *« structures éducatives à encadrement renforcé »*. En sorte, du Canada-Dry répressif, de la prison qui n'ose dire son nom.

L'éloignement du jeune de son milieu naturel de vie qui certes, mais de manière exceptionnelle, peut se révéler nécessaire, est, par eux, prôné comme stratégie rédemptrice valable dans tous les cas.

Là où *nous*, toutes professions de la protection judi ire confondues, disons que les institutions éducatives doivent être ouvertes sur le monde extérieur, eux veulent recentrer dans le vase clos des quatre murs d'un internat d'où les jeunes ne sortiraient qu'au bout d'un long temps, complètement inadaptés à la vie quotidienne. Là où nous parlons prévention, éducation, M. Chalandon et Mme Gianotti (1) répondent exclusion, répression.

Cette vision passéiste des choses, s'accompagne d'un autoritarisme exacerbé à l'égard des personnels. Les sanctions disciplinaires injustifiées se succèdent à un rythme élevé, certains responsables hiérarchiques sont écartés, limogés... La « reprise en main » chère au garde des sceaux est en fait une mise au pas des personnels.

Le démantèlement du service public est programmé ; ne vient-on pas, en deux ans, de supprimer près de 300 emplois, soit 5 % des effectifs ?

Enfin, dernier événement en date, la directrice de l'éducation surveillée se déclare prête à brader le patrimoine de cette administration, et le premier service qu'elle dit vouloir céder — sans aucune contrepartie — n'est autre que l'Ecole de formation des personnels. A qui ? A l'administration pénitentiaire ! Tout un symbole, n'est-ce-pas ?

On voudrait rayer l'éducation surveillée de la carte administrative que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais il faut bien voir que au travers de ces attaques sans précédent contre ce secteur, c'est toute une conception du traitement de la délinquance et des jeunes en difficulté qui est en jeu.

(1) Directrice de l'éducation surveillée.

Recherché en Suisse

Le meurtrier d'un policier toulonnais serait aussi l'auteur de plusieurs rapts dans les Alpes

Toujours recherché en Suisse, dans la région de Berne, où il a échappé aux policiers après deux prises d'otages et une attaque à main armée (*le Monde* du 1er février), le meurtrier présumé d'un policier toulonnais, Michel Morandin, achevé de sang-froid d'une balle dans la tête, serait l'auteur de plusieurs rapts commis en 1987 dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence en France.

Notre correspondant à Digne, François de Bouchony, nous rapporte que tous les enquêteurs, depuis le SRPJ de Marseille jusqu'à la brigade de recherche de Digne et les services de police de Grenoble et de Chambéry, ont désormais la conviction que le tueur de Toulon, prénommé « André », et l'homme qui a enlevé, le 27 avril 1987, France Vu Dinh et le docteur Michel Astoul ne sont qu'une seule et même personne.

Plusieurs événements concordants sont, en effet, venus, au cours des dernières quarante-huit heures, conforter les hypothèses des policiers et des gendarmes.

D'abord la ressemblance entre la photo du meurtrier du policier diffusée depuis dimanche et le portrait-robot établi après l'agression du 27 avril 1987. Au vu de cette photo, que lui ont présentée les gendarmes, un chauffeur de taxi de Gap, M. Jean-Marie Ribère, a formellement reconnu « André » comme étant l'homme qui l'avait agressé au col de Lus-la-Croix-Haute (Drôme), le 27 avril 1987, en descendant d'une voiture à bord de laquelle se trouvait une jeune femme brune correspondant au signalement de France Vu Dinh. Dans la même nuit, le docteur Michel Astoul avait disparu. France Vu Dinh n'a jamais été retrouvée et, le 18 octobre 1987, un cadavre découvert près d'Epersy (Savoie) pourrait être celui du docteur Astoul, mais il n'a jamais été formellement identifié.

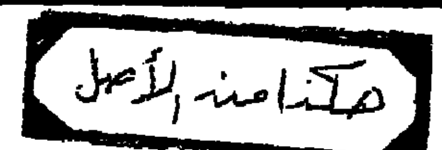
Des similitudes de comportement ont aussi été relevées par les enquêteurs entre le tueur de Toulon et l'auteur des rapts dans les Alpes. Un treillis de l'armée a été retrouvé par les policiers suisses dans l'Alfa Romeo abandonnée par le meurtrier présumé du policier français. Or l'auteur de l'agression contre M. Ribère portait ce type de tenue.

A partir notamment des empreintes relevées dans l'Alfa Romeo, la police suisse a opéré un certain nombre de vérifications. Il en ressortirait que l'homme recherché serait un ancien légionnaire, de nationalité suisse, portant le nom de Kolb, selon un communiqué diffusé lundi par le juge d'instruction du district d'Aarberg.

A Toulon, d'autre part, trois jeunes femmes ont été inculpées de *« non-dénonciation de crime »* et écrouées dans le cours de l'enquête sur le meurtre de l'inspecteur Michel Morandin. Deux d'entre elles, serveuses de bar, se trouvaient, en effet, dans la chambre d'hôtel où le meurtrier présumé de l'inspecteur a tué le policier et grièvement blessé l'inspecteur divisionnaire Claude Aizzi.

Les obsèques de Michel Morandin ont eu lieu mardi 2 février en présence de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, accompagné de M. Yvan Barbot, directeur général de la police nationale, de M. Gilbert Thil, directeur général de la police judiciaire, et de M. Régis Mourier, directeur général de la gendarmerie. Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) a demandé à tous les policiers français d'observer à cette occasion « une journée de deuil ».

● **Attentats en Corse contre des installations de télécommunications.** — Trois attentats par explosifs ont causé d'importants dégâts à des installations de télécommunications dans la soirée du lundi 1er février à Ajaccio (Corse-du-Sud). La première explosion s'est produite à la direction régionale des télécommunications. Les deux autres visaient une agence et l'appartement d'un fonctionnaire de cette administration. Des tracts de l'ex-FLNC ont été retrouvés sur les lieux.



Société

Robots grimaçants et poupées de luxe

EURO
DE L'A
A DU
LYON TE

Société

Le vingt-septième Salon du jouet à Villepinte

Robots grimaçants et poupées de luxe

Le Père Noël est décidément insatiable ! Au lendemain des fêtes, les fabricants de jouets vivent déjà à l'heure des prochaines étrennes. Réunis à Villepinte (Seine-Saint-Denis) du 28 janvier au 3 février pour le vingt-septième Salon du jouet, sept cents exposants présentent leurs nouvelles collections aux professionnels. Ces joujoux, pour lesquels les Français *dépensent* chaque année 13 milliards de francs, appartiennent à un univers complexe, où le changement perpétuel se mêle à la tradition.

Tributaire de la mode, le marché du jouet se renouvelle à une allure prodigieuse et la durée de vie d'un produit n'excède souvent pas deux ou trois ans. D'où l'abondance des nouveautés qui garniront les vitrines en 1988.

Dans la gamme des jeux futuristes ou fantastiques, des hommes-oiseaux bardés de muscles et de métal côtoient, le plus naturellement du monde, des robots perchés sur des machines infernales. La science-fiction semble toujours de mise, surtout lorsque les personnages reproduisent des héros de dessins animés. La connivence entre les fabricants de jouets et le petit écran peut être très forte. Ainsi, la société Mattel-France a créé, cette année, le premier jouet interactif fonctionnant directement en liaison avec une série télévisée intitulée *Captain Power* : en pointant un aéronef miniature vers une cible apparaissant à l'écran, l'enfant peut capitaliser des points ou voir le pilote de son engin se faire éjecter du cockpit.

Moins « scientifiques », les monstres de tout poil envahissent les catalogues de certains fabricants. Rivalisant de laideur et de difformités, ces êtres grotesques déploient, à qui mieux mieux, des ailes de mauvais augure, des grimaces peu engageantes et des écailles franchement repoussantes. Aux adultes consternés par une chauve-souris rouge à l'air féroce ou par un pachyderme avachi capable de produire des bulles douteuses, les professionnels affirment d'un air convaincu que *« plus c'est moche, plus ça marche »*. Ravis de choquer leurs parents, les bambins se délecteraient, selon eux, à manipuler des fantômes ou à disséquer les extra-terrestres.

De plus en plus moelleux

Pour obéir à la loi de la nouveauté, les fabricants améliorent aussi des jouets plus classiques. Telle poupée est recoiffée, telle voiture redécorée ou tel jeu de société légèrement modifié. *« Les poupées suivent la mode*, explique M. Jacques Refabert, président de la société Anselme, qui fabrique des poupées de luxe baptisées Corolle. *Celles de 1988 ont un visage plus rond et plus rieur qu'avant, à l'image des enfants photographiés dans les magazines. »* Comme chez les grands couturiers, leur garde-robe est presque entièrement renouvelée chaque année.

Cette importance du changement trouve une illustration dans les jouets transformables, relativement nombreux en 1988. Au lieu d'évoluer d'une année à l'autre, ces objets-là se convertissent en un seul instant : les Alibabettes de Kenner Parker Tonka sont de petites créatures dont le fauteuil peut se métamorphoser en voiture américaine ou le bureau en console vidéo.

Toutefois, malgré la ronde étourdissante des nouveautés, les jouets continuent très souvent de faire référence à des règles très traditionnelles : les bons s'opposent aux méchants, les tactiques et les stratégies restent les mêmes et les guerriers du futur ne sont, au fond, que la version moderne des soldats de plomb. Le succès croissant de deux types de jeux extrêmement traditionnels montre que le monde du jouet connaît aussi ses classiques. Les jeux de société, tout d'abord, suscitent un engouement qui correspond peut-être à une *« demande de convivialité »*, comme l'explique Mme Françoise Auzouy, responsable du Centre pédagogique du jouet (CPJ), installé à Lyon. Les jeux de questions et de lettres ou les nouveaux jeux éducatifs créés par Nathan répondent à un besoin d'activités de groupes — que la télévision ne satisfait pas — tout en permettant de jouer en famille. Les adultes eux-mêmes s'enthousiasment de plus en plus pour ce passe-temps.

Enfin, les jouets dits « affectifs » continuent de séduire les petits et de très nombreux parents, qui en profitent à travers leurs enfants. Les peluches, les poupons ou les boîtes à secrets n'ont pas fini leur carrière et deviennent de plus en plus ronds, moelleux et agréables au toucher... avec le plus de cheveux possible pour les petites filles qui, selon les professionnels, *« adorent coiffer »*. A tel point que les bestioles les plus saugrenues se trouvent parfois pourvues de chevelures opulentes et multicolores.

Ce type de produits permet aux fabricants de toucher le public des petits, qui jouent le plus : *« La tranche d'âge à laquelle nous nous adressons est en diminution constante »*, souligne M. Olivier Boulet, chez Kenner Parker Tonka. Une enquête réalisée par le CPJ en décembre 1987 et en janvier 1988 auprès de deux cents enfants de six à onze ans montre, en effet, qu'ils reçoivent pour Noël un nombre croissant de baladeurs, de disques ou d'articles de sport, au détriment des jouets proprement dits. *« Sollicités par la télévision, le sport ou leurs devoirs*, explique Mme Auzouy, *les enfants se tournent rapidement vers des activités de loisir et délaissent les jouets. »* A moins qu'ils n'aient redécouvert en secret la marelle ou le chat perché.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Education

Réunie en congrès à La Rochelle

La FEN se défend de vouloir « rallumer la guerre scolaire »

M. Yannick Simbron, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), s'est défendu devant la presse, le lundi 1er février dans l'après-midi à La Rochelle, de vouloir « relancer la querelle scolaire », comme nous l'écrivions à la « une » de nos éditions du 2 février.

« La laïcité est toujours d'actualité, mais il serait absurde d'en conclure que nous voulons rallumer la guerre scolaire, a-t-il déclaré. *« C'est à partir d'une analyse économique, sociale et culturelle que la FEN a réaffirmé la nécessité impérative d'un investissement dans les services publics de l'éducation, de la recherche et de la culture. Dans un monde qui bouge, la nécessité de points de repère, notamment sur le terrain des valeurs, s'impose à tous. »* C'est pourquoi le secrétaire général de la FEN s'est inquiété d'*« un certain renouveau du sectarisme parmi les nostalgiques de l'intégrisme. Refuser la « libanisation » de l'école, c'est faire œuvre de progrès, ce n'est pas rallumer la guerre scolaire, bien au contraire »*.

Les réactions

« Le problème existe cependant, a ajouté M. Simbron. *Il est reposé par l'Eglise catholique, qui veut se donner une mission de service public. Cette école a la liberté d'exister, mais la République ne peut lui confier une mission de service public, sauf à remettre en cause le principe et les dispositions de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. »*

« Nous ne souhaitons pas une nouvelle loi, reprenons simplement le débat calmement », a-t-il conclu.

Rappelons que, dans son rapport au congrès, M. Simbron avait déclaré qu'il n'était « pas acceptable » que « l'Etat confie de l'argent public » à l'école catholique.

Les propos du secrétaire général de la FEN avaient été accueillis avec un vif étonnement par les responsables de l'enseignement catholique. *« L'école catholique se sent lavée de toute volonté de prosélytisme. Elle se veut une force de proposition. Certes, nous n'avons pas à cacher nos convictions, mais, en leur nom, tout autant que dans le respect de la loi, nous nous devons d'accueillir sans discrimination tous ceux qui frappent à notre porte »*, a répliqué le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui a invité son contradicteur à *« éviter de se réfugier dans les faux débats »*, d'autant, a-t-il ajouté, que *« beaucoup sont d'accord aujourd'hui en France pour que nous parlions ensemble des vrais problèmes qui se posent*.

De son côté, l'Union nationale des parents de l'enseignement libre (UNAPEL) *« s'étonne*, dans un communiqué, *de voir resurgir les slogans d'un laïcisme qui refuse à la fois la prise en compte des diverses aspirations éducatives des familles, la responsabilité des parents, une liberté d'enseignement assortie des moyens de l'exercer. En tentant aujourd'hui de relancer une guerre scolaire dont plus personne ne veut, ni les hommes politiques, ni les familles, ni l'opinion, à quelques exceptions près, le président de la FEN prend une grave responsabilité »*.

Ph. Be.

Religions

Révélé par un mensuel catholique italien

Le rapport du cardinal Gagnon propose un compromis avec Mgr Lefebvre

Le mensuel catholique italien *Trenta Giorni*, proche du mouvement Communion et libération, révèle, dans son édition de février, les grandes lignes du rapport rédigé par le cardinal Edouard Gagnon, à la fin de sa mission d'information auprès des traditionalistes d'Ecône (Suisse), de France et d'Allemagne fédérale, récemment remis au pape (*le Monde* du 2 février).

Le médiateur canadien, réputé pour son orthodoxie et ses idées traditionnelles sur la liturgie et la famille, dont la nomination avait été bien accueillie par les partisans de Mgr Lefebvre, a rédigé un document de compromis. Pour lui, *« 80 % au moins des fidèles traditionalistes veulent vraiment la paix et la communion avec Rome »*. Plus de la moitié auraient été *« scandalisés par les abus »* commis dans l'application des réformes du concile, spécialement dans le domaine liturgique. Le cardinal Gagnon fixe à 15 % la proportion des vrais *« intégristes »*, proches de l'extrême droite et héritiers des idées de l'Action française, condamnée en 1926 par le pape.

Le médiateur canadien souligne la progression du nombre des séminaristes, des religieuses et des fidèles dans les établissements de la Fraternité Saint-Pie-X de Mgr Lefebvre. Le nombre des prêtres ordonnés dans ces séminaires (250 actuellement) pourrait doubler en cinq ans.

Selon *Trenta Giorni*, l'unique condition qui serait exigée du fondateur d'Ecône, suspendu par Paul VI en 1976 dans ses principales fonctions, pour son retour dans l'église catholique, serait *« la reconnaissance cordiale »* de l'autorité du pape et une *« obéissance filiale »* à son égard. La réinsertion des fidèles traditionalistes dans les structures des diocèses serait l'affaire des évêques. Ces fidèles pourraient bénéficier de l'autorisation accordée par Rome le 3 octobre 1984 pour la célébration de la messe en latin. La réintégration de prêtres ordonnés validement par Mgr Lefebvre, mais illicitement selon le droit de l'Eglise, serait soumise aux autorités juridiques compétentes.

Ainsi, il ne serait plus demandé à Mgr Lefebvre qu'un changement de ton *« radical »* dans ses déclarations publiques à propos du pape. On n'exigerait même plus de l'évêque dissident une adhésion formelle aux documents de Vatican II qu'il combat depuis vingt ans, notamment les déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse ainsi que la constitution dogmatique sur « l'Eglise dans le monde de ce temps ». Selon le rapport Gagnon, il appartiendrait à une commission mixte de théologiens désignés par le Saint-Siège et d'experts traditionalistes d'examiner les points de divergence doctrinale.

[Les propositions *« pour réparer la déchirure »* paraîtront généreuses. Certes, il revient au pape de prendre une décision définitive pour clore cette affaire. Et rien ne permet de dire à l'avance l'accueil qui sera fait à ce texte dans le mouvement traditionaliste, où l'intransigeance contre le concile, la hargne contre certains évêques ont crû avec le temps et où cohabitent des fidèles nostalgique du latin et des idéologues d'extrême droite. Mais, déjà, on peut dire que les orientations du rapport Gagnon sont en deçà de ce que le cardinal Ratzinger lui-même avait exigé avant le début de cette mission d'information, à savoir une obéissance sans faille au magistère de l'Eglise et à ses documents les plus récents. — H.T.]

هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

« La Métamorphose » au Gymnase

Polanski le mutant

On ne voit pas bien l'utilité de porter sur scène la nouvelle de Kafka, la Métamorphose, *si ce n'est pour découvrir ou redécouvrir le personnage de Polanski, étonnant, époustouflant.*

Un garçon en se réveillant un matin s'aperçoit qu'il n'est plus tout à fait humain et finit par renoncer à toute relation avec les autres, par accepter sa condition d'insecte... *La Métamorphose,* la nouvelle la plus célèbre de Kafka, distille une angoisse baignée de dérision qui, progressivement, se répand, s'incruste, ronge et contamine toutes les certitudes. L'invraisemblable de la situation devient une réalité qui rejette le monde dit réel dans une grisaille de cauchemar.

Adapter pour la scène cette histoire lourde de fantasmes et de légende ne lui apporte rien. En tout cas, l'adaptation – anglaise – de Steven Berkoff, – traduite en français par Yasmina Reza, n'apporte ni point de vue ni parti pris. Elle est neutre plus que fidèle. Elle sépare le monde en deux, celui de Grégoire, l'homme en métamorphose – un échafaudage de tubulures évoquant une toile d'ariagnées, – et le vide où se tient la famille.

Christiane Cohendy (la mère), Fred Personne (le père), Fabienne Tricottet (la sœur) et Jean-Paul Farré, qui représente les gens de l'extérieur (le patron puis le locataire), disent leur texte sur un ton décalé, avec des mimiques et des gestes exagérés de mimodrame, ce qui retire toute force, toute drôlerie à ce qu'ils font. Dès que, par hasard, ils lancent normalement une phrase, l'effet est percutant.

Un Peter Pan pervers

Le metteur en scène, Steven Berkoff encore, a peut-être pu diriger de la sorte les comédiens anglais, mais ici ça ne fonctionne pas. Il l'a fait sans doute pour dire que les humains autour de Grégoire sont des fantoches creux, abrutis par le rituel du quotidien, imbus de leurs fonctions, des poupées mécaniques. Seul s'en tire Jean-Paul Farré. Il connaît ce style de jeu et le maîtrise grâce à ses spectacles solo de clown destructeur. On attend de Christiane Cohendy qu'elle laisse fuser sa violence, mais elle n'en a pas le loisir...

Cette conception, d'ailleurs, annule le danger réel qui menace Grégoire, la peur irrépressible, paranoïaque, qu'il a de ces gens, de sa famille, du monde. Sa métamorphose devient le postulat d'un jeu abstrait, édulcoré, vidé de son angoisse, et de sa bouffonnerie, cet humour strident de Kafka.

En revanche, elle permet, cette conception, de porter toute son attention sur Roman Polanski, pas tellement sur sa performance acrobatique d'homme-insecte formidablement souple, mais sur son personnage. Il est vraiment inquiétant, et malsain, bizarre en tout cas, un mutant. Il apparaît méconnaissable, maigrichon dans un costume étriqué, dont les pantalons s'arrêtent aux genoux, comme ceux des cyclistes au début du siècle. Ses cheveux tirés en arrière amaigrissent son visage, accusent ses traits, son nez, ses rides.

Il ressemble à un enfant battu, à un Peter Pan pervers qui aurait vieilli en prison. Ses attitudes repliées sont celles des séquestrés. Il se roule en boule, on ne sait plus si « ça » a une tête. On voit un corps informe, des mains qui surgissent de partout, se croisent, cherchent à se joindre, à trouver un appui, à parler, à appeler au secours quand les mots trahissent la voix nasale qui s'étonne plus qu'elle ne se plaint.

A ce moment-là, peu importe s'il s'agit ou non de Kafka, de Polanski, on est bouleversé par cette sorte de confession mystérieuse, pleine de terreurs, d'amusements masochistes. Un jeu qui s'achève sur un corps réduit à un petit tas abandonné comme un fœtus dans une poubelle.

Alors on sait pourquoi *le Bal des vampires* de Polanski est devenu un film culte. C'est qu'il n'est pas seulement une parodie de genre, une simple manifestation d'humour polonais. A moins que l'humour polonais ne soit fait de ce subtil dosage d'ironie et d'attirance fascinée pour la mort.

COLETTE GODARD.

★ Gymnase, 21 heures.

« Le Misanthrope » mis en scène par Vitez

L'espoir du corridor

Antoine Vitez avait donné une mise en scène du Misanthrope *il y a juste dix ans, en 1978. Il en donne une autre aujourd'hui, très différente.* Le Misanthrope *appelle les revenez-y : c'est une œuvre insaisissable, une œuvre-illusion, un traquenard.*

Tout se passe comme si Molière, écrivant *le Misanthrope,* et seulement cette pièce, retirait par moments le sol sous nos pieds, escamotait des pans entiers du champ visuel, du champ d'écoute. C'est son œuvre la plus intime : ne nous étonnons pas qu'il amortisse la confidence, un petit peu. Il distribue des brouillages, des trous de perception, du fading. Par là même il invente, avec ce *Misanthrope,* un théâtre de l'incertitude, des chemins perdus puis retrouvés, c'est très beau, mais le résultat aussi est que cette pièce, depuis trois siècles, suscite surtout de faux problèmes, qui tournent en rond. Un homme de l'acuité de Vitez jette au contraire des coups de lumière sur la vraie substance de l'œuvre.

Prenons par exemple le lieu. Le lieu de l'action. Au théâtre nous regardons et écoutons des acteurs qui sont quelque part, entrent, sortent, disent et font des choses. Nous constatons *de visu* ce lieu, parce que le décor nous le fait voir, ou bien nous l'imaginons, nous le gardons présent dans la tête, si la scène n'est pas figurative (disons des rideaux noirs).

Mais voici que Molière, par l'écriture même du *Misanthrope,* brouille le jeu. Le lieu de l'action, c'est indiscutable, est le domicile de Célimène. Et par moments, lorsque des marquis font irruption chez elle, et se mettent, avec elle, à casser du sucre sur autrui, c'est clair. Mais quand Alceste et Philinte s'entretiennent, nous oublions très vite que nous sommes chez Célimène. L'intimité du propos, sa violence, ne collent pas avec le lieu.

Vitez épouse ce mirage de l'absence-présence du lieu. Le décor de Yannis Kokkos est une grande galerie noire qui s'en va droit devant nous, vers le point d'horizon. Cela pourrait être appelé, prenant le mot à Mallarmé, *« l'espoir du corridor »,* car, par terre, un chemin de tapis bleu ciel file, au centre, vers l'infini. Il est un peu phosphorescent, ce bleu ciel, mais les ténèbres l'emportent : nous sommes dans le noir (n'ayez pas peur, les acteurs y seront bien visibles).

Stratégie contradictoire

L'oubli du lieu, dès les premières scènes du *Misanthrope,* est tel que l'entrée en jeu d'un protagoniste capital, Oronte, ne nous est pas clairement comprise. Ce « flou » initial va coller aux pas d'Oronte, si bien que son entreprise exacte va longtemps nous échapper et que notre attention va s'arrêter sur un seul point : le sonnet d'Oronte est-il, oui ou non, un sonnet avouable ? Est-il plus fort ou plus faible que les couplets que chante Alceste ?

Molière a d'ailleurs tout fait pour ça. Quand Oronte fait son apparition, en coup de vent, il dit tout à trac, très vite, que *« là-bas »* il a su que, *« pour quelques emplettes », « Célimène est sortie ».* Ce qui peut signifier que nous sommes « chez » Célimène. Mais nous n'avons pas le temps de nous le dire, et puis l'expression *« là-bas »* est équivoque.

Comme nous n'avons pas, non plus, le temps de « réaliser » qu'Oronte ne se présente pas à Alceste, on peut croire qu'Oronte est un inconnu, qui a écrit un poème, et qui en donne lecture à un homme qui se trouve là, histoire de tâter le terrain.

Or c'est tout autre chose. Oronte est l'un des amoureux les plus assidus de Célimène. Alceste et lui se connaissent fort bien, puisqu'ils sont sans cesse fourrés là, à faire tous deux, parmi nombre d'autres, leur cour. A ceci près qu'Alceste, il nous l'avouera, s'est trompé : il ne croyait pas Oronte trop dangereux, parmi ses concurrents.

Oronte apporte, en fait, une nouvelle déclaration d'amour à Célimène, cette fois sous forme d'un sonnet dans lequel il dit exactement ces mêmes choses que nous entendrons Alceste prononcer un peu plus tard : à force d'espérer, il désespère. Célimène n'aurait pas dû l'« allumer » comme elle l'a fait.

Célimène est sortie. Oronte ne peut pas lui donner le sonnet. Il va attendre là, ou aller faire un tour, pour patienter, mais il entend, à travers les portes, la voix d'Alceste. Et il lui vient l'idée – une idée de malade – de lire le sonnet à Alceste.

C'est Philinte qui, à propos d'Alceste, fait le diagnostic de « maladie ». Mais tous sont plus ou moins malades, dans cette pièce, sauf peut-être Eliante. Il nous a toujours été dit que Célimène est une « coquette ». Non, elle pousse la coquetterie bien au-delà de la normale. Elle ne s'en tient pas à sourire ici, à faire les beaux yeux plus loin, ou même à dire là de douces choses : elle écrit. Elle écrit à l'un des mots enflammés, elle écrit à l'autre, à propos de ce premier correspondant, des horreurs. Elle a toute une stratégie, déréglée, contradictoire, pour se susciter et s'attacher des hommes auxquels elle tient la dragée haute. Au risque de se faire des mécontents, et même des ennemis. Ce qui la conduit à en rajouter sur sa pagaïe, puisque sa manie essentielle, Alceste le lui dira nettement, est de *« conserver tout le monde ».*

Malignité ? Provocation ? Besoin pervers de l'accident ? C'est en tout cas un réflexe de malade, chez Oronte, que d'aller lire à Alceste, autre amoureux de Célimène, sa déclaration d'amour (et d'impatience). Et c'est cette insolence, cet aplomb, qui déterminent la rage d'Alceste, et non la qualité de la prosodie, dont il n'a rien à fiche.

Seulement, là aussi, Molière brouille les pistes, et nous mettons juste le doigt sur l'intervention du metteur en scène.

Doit-il faire jouer le texte au ras des pâquerettes, au pied de la lettre ? Si oui, nous ne savons pas où nous en sommes, un monsieur lit un poème de lui à quelqu'un d'autre, pour « tester » un peu son œuvre, et comme cet autre n'est pas à prendre avec des pincettes, une bagarre s'ensuit : le poème est trouvé ni fait ni à faire. Etrangement, cela va nous mener loin, jusque devant un tribunal composé des maréchaux de France. Disons que ce passage est toujours mis en scène et joué comme ça.

Le metteur en scène doit-il, au contraire, faire en sorte qu'Oronte et Alceste soient deux amoureux de Célimène qui se côtoient chez elle, et qu'Oronte provoque une fureur d'Alceste en venant lui donner la primeur de son nouveau mot d'amour à la chère et belle jeune veuve ? Alors le « sous-texte », comme l'on dit, et la vraie teneur de l'action vont être donnés. Mais Molière sera défiguré, puisque ses « brumes » seront percées, et de toute façon la pièce va prendre alors un faux itinéraire.

La mise en scène, intéressante, fidèle, ouverte, responsable, est celle de Vitez. Elle est probe. Elle est très ténue, mais précise. Elle se fait en deux temps. Premier temps : Oronte, au lieu de jouer un homme plus ou moins dérisoire, plus ou moins présomptueux (pensez donc, il ose lire ses vers au premier venu), se présente chez Vitez comme un homme plutôt éveillé, plutôt attachant, assez braque tout de même, en tout cas volontaire et nettement amoureux (et Pierre Romans est remarquable dans ce rôle).

Deuxième temps et c'est la première fois que cela est fait, dans une mise en scène du *Misanthrope* : au moment où Oronte, sur le point de lire le sonnet, prévient Alceste qu'il s'agit là d'« une dame », Alceste accuse le coup. Il tique. Presque rien, juste un mouvement du visage, involontaire. Les vrais jaloux ont cela, exactement, ces élancements brefs de chimères, douloureux, qui touchent juste. Et Patrice Kerbrat, lui aussi, dans ce rôle d'Alceste, est parfait. Et, là, si nous sommes attentifs, nous entendons et nous voyons, nous « sentons », entièrement, dans ce qu'elle exprime comme dans ce qu'elle tait, la pièce de Molière, *le Misanthrope.*

Scène par scène, presque minute par minute, la mise en scène de Vitez anime cette œuvre avec cette même sûreté de touche. Tous les acteurs sont excellents.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Chaillot, 20 h 30.

« Douce Nuit » et « Rosel », de Harald Mueller

Un quotidien sans rémission

L'Allemagne des années 70. L'affrontement d'une mère et de son fils. Le monologue d'une femme que la vie n'a pas gâtée : deux pièces, sombres, de Harald Mueller, interprétées au fil du rasoir.

C'est une guerre, sournoise. La guerre économique. Elle alimente celle des sexes et des générations. Elle a tari tout espoir de bonheur. Les personnages de Harald Mueller ne se débattent pas vraiment. Ils s'accommodent, et c'est terrible. Ils tentent simplement de survivre. Comme dans *le Radeau de la mort,* autre pièce de cet auteur allemand, que l'on a pu voir récemment à Bobigny dans une mise en scène de Hans Peter Cloos.

Après avoir créé la saison passée *Roulette d'escrocs,* la compagnie Les Matinaux joue dans un décor unique – sorte de vaste cuve aux parois rouillées – *Douce Nuit* et *Rosel.* Deux pièces des années 70, proches, dans leur esprit, du théâtre du quotidien. Mais on pense à Fassbinder, pour la noirceur, la sourde violence qui suinte de cet univers.

Le spectacle des Matinaux est étonnant de précision, d'acuité, mais mieux vaut éviter de s'y rendre un soir de cafard... La première pièce, *Douce Nuit,* emprunte son titre à ce chant de Noël doucereux que répètent inlassablement les petits vieux de la maison de retraite où Werner rend visite à sa mère. Il a, on le sent, quelque chose à lui dire, à avouer. On ne sait trop si elle le devine, ou si elle joue à faire « comme si... » comme si elle allait repartir avec lui, comme si elle avait des vertiges, perdait la tête. Où commence, où finit sa lucidité ? Elle parle de sa mort de manière crue, directe. Elle lance des vérités pas bonnes à entendre puis bavarde à l'infini, ressassant des mesquineries infantiles. Ce n'est pas vraiment un dialogue, plutôt une suite de discours croisés. Ils ne s'accordent que pour parler de la qualité du boudin, que le fils, industriel de la charcuterie, vend dans toute l'Europe, et que le père, hier, fabriquait de façon artisanale.

Dans le simple et efficace décor de Max Dénès, les répliques s'échangent, entre deux portes qui s'ouvrent et se ferment avec un bruit de ferraille. Jean Lescot, le fils, est un grand costaud, mais il a les épaules affaissées d'un homme veule. Annick Alane, la mère, petite pomme ridée, non moins redoutable, est magnifique de vérité. Toute en feintes, coquetteries, faiblesses, on la sent arqueboutée sur les principes de l'Allemagne profonde.

« Non, on ne m'a pas vraiment fait de cadeau », dit Rosel à une copine de classe. Elle a retrouvé son téléphone sur son carnet d'adresses. Elle ne lui demande rien, juste de l'écouter et quelques tournées de schnaps. Elle lui déverse son passé, comme on vomit, entre deux verres : les amants, les petits boulots, le chômage, l'usine, les avortements, la prostitution.

On a du mal à écouter cette vie sordide. Du mal à croire tant de laideur. Mais, Agathe Alexis joue sans complaisance ni pathos. Dure, méchante, d'une méchanceté d'après la révolte. Indécente, d'une froideur glaciale à peine réchauffée de temps à autre par un cri. Juchée sur une haute chaise de velours rouge, serrée dans un imperméable, Agathe Alexis joue sans filet. Il y a juste une ritournelle, des verres surgis on ne sait d'où et une corde rouge où elle se suspend, tournoie au-dessus du vide, entre danse et pendaison.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 22 février. A l'Atalante, place Charles-Dullin, tél. : 46-06-11-90 (soirées 20 h 30, dimanche 17 h.)

DANSE

« Hommage à Lifar », à l'Opéra

Le grand jeu

Oui, Serge Lifar était un vrai chorégraphe, trois chefs-d'œuvre le rappellent. Et les étoiles ont la pêche. Une superbe soirée.

Manque un peu d'imagination, l'Opéra de Paris. En 1977, déjà, il affichait un « Hommage à Lifar » (encore vivant à l'époque) comprenant *Suite en blanc, Phèdre*, et *les Mirages*. Lifar meurt (le 15 décembre 1986), et voici un nouvel « Hommage à Lifar » avec... *Suite en blanc, Icare* et *les Mirages*. On n'ira pas porter plainte, ce sont d'authentiques chefs-d'œuvre. Mais est-ce à dire que rien d'autre ne mérite d'être remonté, parmi les cinquante-huit ballets que Lifar créa à L'Opéra entre 1929 et 1969 ?

Ce qui frappe aujourd'hui, avec le recul, dans les ballets de Lifar, c'est leur extrême clarté. La construction générale comme le déroulement chorégraphique sont aisés à suivre, ce qui procure déjà une satisfaction. Simplicité n'est pas synonyme de pauvreté : l'invention est là, riche et variée, mais qui préfère le discours linéaire à la complexité, la force expressive au pathos. Le « néo-classicisme » lifarien est devenu classique ; les trois ballets présentés, qui ont quarante ans, et même cinquante en ce qui concerne *Icare*, n'ont pas pris une ride.

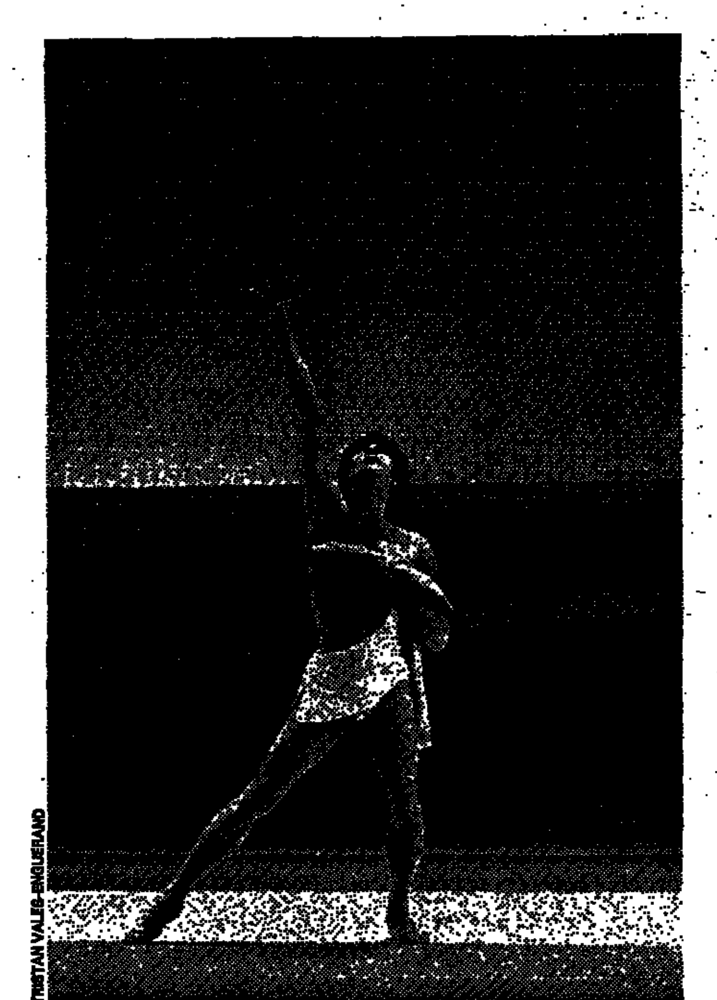
Ce qui frappe, par ailleurs, c'est que *le Ballet de l'Opéra* semble avoir retrouvé une âme. Et c'est assurément le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à celui qui insuffla jadis, dans cette maison, une passion jusqu'alors inconnue, et qui allait se volatiliser par la suite. Si c'est là l'œuvre de Rudolf Noureev, directeur de la danse, eh bien ! bravo, monsieur Noureev.

Résultat : une magnifique soirée. Ouverte par le kitchissime et toujours fascinant *Défilé* de l'Ecole de danse et du corps de ballet, dont Lifar n'est pas tout à fait l'inventeur (il fut réglé par Léo Staats en 1926, sur la marche de *Tannhaüser*), mais dont *il* a conçu *la* nouvelle formule, sur la marche des *Troyens* de Berlioz.

« *En composant* Suite en blanc, écrit Lifar, *je ne me suis préoccupé que de danse pure, indépendamment de toute autre considération. J'ai voulu créer de belles visions, des visions qui n'aient rien d'artificiel, de cérébral. Il en est résulté une succession de véritables petites études techniques, de raccourcis chorégraphiques indépendants les uns des autres...* » Une parade de haute école, qui exige plus qu'une virtuosité à toute épreuve : il y faut du chic, du charme (dans ces mouvements de bras très lifariens, mains à la nuque ou à l'épaule). Une sensualité en accord avec celle de la musique, l'exquise *Namouna*, de Lalo. Nos étoiles sortent leur grand jeu. Elisabeth Platel, royale, danse le « Thème varié » entre Laurent Hilaire et Manuel Legris, qui font assaut de légèreté et d'élégance. Monique Loudières fait de la « Sérénade » un étincelant morceau de bravoure. Très attendue par fans, qui sont légion, Sylvie Guillem met dans la célèbre variation dite « la Cigarette » une lascivité discrète et une musicalité qui trancendent ses fabuleux moyens.

Elévation spirituelle

Peu avant la création d'*Icare*, en 1935, Serge Lifar réclamait dans son *Manifeste du chorégraphe* l'autonomie de la danse par rapport à la musique (avant Merce Cunningham, mais sans systématiser le procédé comme le fit celui-ci). En fait, il composa la chorégraphie d' *Icare* sur les rythmes que lui dictait le mouvement ; un musicien les nota, Arthur Honegger les orchestra pour un ensemble de percussions et contrebasses. Génialement dépouillé comme le décor de Picasso, le ballet décrit l'apprentissage d'Icare et ses tentatives pour voler, sa réussite et sa chute. Charles Jude manque peut-être du feu intérieur qu'on prête à un homme habité d'un si fol projet. Mais il est si beau, avec ce charme oriental qui fut celui de Lifar même...



Icare

L'argument des *Mirages* est idéal pour un ballet. *Dans* le palais de la Lune, qu'elle vient de quitter pour sa promenade nocturne, un Jeune Homme suivi de son Ombre pénètre et trouve la clé des songes. Les objets de désir qui lui sont proposés lui échappent ; la Chimère s'évanouit, les Marchands de richesses le dupent, la Femme aimée meurt entre ses bras. Il se retrouve chaque fois avec son Ombre – sa solitude – qu'il accepte enfin.

Le rôle de l'Ombre a été marqué par de grandes ballerines : Yvette Chauviré la créatrice, Nina Vyroubova, Nanon Thibon. Leur succéder n'est pas une mince affaire. Monique-*Loudières s'en tire avec les honneurs* ; elle y met une gravité et une autorité impressionnantes, peut-être un soupçon de dureté en trop mais cela donne à son interprétation un côté tragique qui est juste. Manuel Legris ne se contente pas de danser supérieurement bien le rôle du Jeune Homme : il le joue, le vit à tout instant, tour à tour enthousiaste, ardent, amoureux, désespéré.

Les distributions changeront, d'ici à la fin de cet « Hommage à Lifar ». Mais vu la « pêche » que tiennent en ce moment le corps de ballet et les étoiles, on ne saurait très mal tomber.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Opéra de Paris, jusqu'au 29 février.

CINÉMA

« L'Arbre du désir » de Tenguiz Abouladze

La Géorgie pittoresque

Si *Repentir*, de Tenguiz Abouladze, obtint un prix spécial du jury à Cannes en *1987, il faut* reconnaître que ce ne fut pas sans arrière-pensées politiques. Le talent du réalisateur n'était pas, c'est le moins qu'on puisse dire, totalement exclu de reliquats surréalisants et de lenteurs traîtresses propices à la sieste plus qu'à l'approfondissement du sujet.

C'est un peu le même inconvénient de style que l'on retrouve dans *l'Arbre du désir*, antérieur de douze ans. L'histoire est des plus classique et courte : dans un village du Caucase, à la veille de la révolution, deux jeunes gens (dont une ravissante jeune fille, Marita) s'aiment passionnément, à l'encontre des accords conclus par les parents. Le mari « légal » se croit cocu et punit, avec les ancêtres, le couple maudit. Abouladze ne perd pas trop de temps à nous raconter l'intrigue. Du reste, on se demande comment il s'y prend pour faire durer autant une heure et quarante-cinq minutes.

Par des digressions, qui sont le meilleur de son propos et portent sur tout, la vie du village, les mœurs des habitants. Un cheval blanc qui meurt dans un champ de coquelicots, un pope paillard qui lutine une belle paysanne, un homme qui cherche partout, au fond des mares, des rivières et *jusqu*'en haut des arbres l'arbre du désir et de la fortune, autant de moments bien venus et traités agréablement, bien que sans surprise. On peut être moins sensible au personnage de la vieille fille excentrique. Pourtant, son air cabotin n'est pas inintéressant : il montre, par contagion, comment tous les personnages sont plus ou moins truqués dans ce faux pittoresque reconstitué, et la part minime laissée à l'ethnologie. Restent les admirables paysages de Géorgie qui ne sauraient mentir, certes.

MICHEL BRAUDEAU.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Les cadavres qui bouchent notre horizon

1 *Le « crime » de Martin Heidegger*

Si l'on veut jouir d'une paix royale dans ce cocon relatif qu'est une chronique, il y a, j'en ai toujours eu le soupçon, des sujets qu'il est préférable de ne pas traiter. Il est remarquable, il faut presque s'en féliciter, que Heidegger en soit un. On voit pourquoi. A l'époque où j'avais le plus de célérité d'esprit, quand je n'avais pas vingt ans, le *Qu'est-ce que la métaphysique ?* traduit par Henri Corbin chez Gallimard et qui fut longtemps, enfin jusqu'aux années 50, la seule poignée de cailloux (ce livre contenait des fragments de *Sein und Zeit*) du maître de Fribourg que l'on pouvait se mettre sous la dent pour tenter d'appréhender dans la rigueur et, bizarrement, l'émotion ce qu'était la philosophie n'attirait pas, pour d'évidentes raisons techniques et pratiques, les « masses populaires et laborieuses » de nos villes, de nos campagnes et même de nos lycées et facultés !

Malgré notre enthousiasme et notre bonne volonté, nous avions du mal à suivre. Par moments, ça bougeait. Et le suspense de l'être, ou de l'étant de l'être, ou de l'être de l'étant, nous faisait battre le cœur presque aussi fort que les premières Séries noires d'alors. Qui aurait pu imaginer, il y a plus de quarante ans, que le « crime » de Martin Heidegger et sa philosophie feraient la une de journaux qui totalisent, si l'on emprunte le système de comptabilité moderne appliqué à *la presse, des millions de lecteurs* ?

Pour avoir signalé le dossier de *l'Observateur* sur Heidegger (relayé cette semaine dans *l'Express* par un débat entre Alain Finkielkraut et Luc Ferry), pour y avoir surtout renvoyé, j'ai reçu des lettres assez vives où ce que j'avais cité m'était généreusement attribué. Je n'en donnerai qu'un exemple : *« L'acharnement des médiocres contre Heidegger, je l'ai vu à l'œuvre toute ma vie. » Et pour vous, Bernard Frank, c'est l'évidence... Impossible ! Vous blaguez ? Ça ne signifie point ce que cela m'a tout l'air de vouloir dire : qu'il faut l'acharnement des médiocres pour attacher quelque importance, voire quelque signification à l'adhésion au nazisme, au changement de trottoir pour ne pas saluer Husserl, au silence là-dessus jusqu'à la mort, aux astuces pour éluder la question, se dispenser de répondre, de jamais dire :* « Je me suis trompé », *à l'aveuglement et aux astuces des sectateurs, aux faurissonneries de Beaufret extasié (si les lettres publiées récemment sont authentiques), etc. »*, m'écrit M. François Walter. Et je lui réponds parce que, même s'il est de mauvaise foi dans ses premières lignes, s'il me « colle » *plus ou moins une phrase qui est à* Fédier, s'il m'accuse de la bénir, il n'a pas pour autant tout à fait tort.

Alors, profitons-en, soyons des grands, ouvrons notre sac ! Commençons par une évidence : s'il y a chez moi comme chez beaucoup de personnes plus de mondanité que de philosophie dans notre indulgence admirative pour Heidegger (ce qui ne met pas en cause ses vertus philosophiques), il y a chez ses récents détracteurs plus de sensibilité journalistique et télévisée que d'indignation morale authentique. Farias n'est pas Khrouchtchev. Rien de ce qu'il nous révèle – lorsque ce qu'il nous révèle n'est pas truqué ou tronqué – n'était ignoré des lecteurs un peu curieux des *Temps modernes* des premiers numéros. Et de ses directeurs. Et des principaux maîtres à penser de l'époque, du temps précisément où il y avait des maîtres à penser. Ce qui est nouveau, aveuglant, c'est *l'éclairage*. Et *la* stupeur que cela provoque.

D'un côté, il y a la pensée, la philosophie, la Grèce, la sagesse, la rigueur, son dernier représentant sur terre, et nous voyons alors défiler devant nos yeux éblouis comme dans une présentation de collection de grands couturiers, ces mannequins bien parisiens que *sont la vérité, la sagesse, l'humanité*, l'authenticité et, pourquoi pas, ce charmant petit boudin de bonté, et de l'autre, il y a l'horreur, l'abjection, le mal, le diable, Hitler, les camps de la mort, Maïdaneck, Birkenau, Dachau, Auschwitz. (Tenez, à ce propos et hors propos, lisez donc, lisez impérativement, *Je me suis évadé d'Auschwitz*, V.O. : *I cannot forgive*, de Rudolf Vrba, avec Alan Bestic, Ramsay, 120 F. Ce livre, qui a mis un quart de siècle avant d'être traduit en français, ne vous ouvrira pas l'appétit pour comprendre au mieux les faiblesses de Heidegger. Tant pis !) Coup de théâtre, un lien unit ces deux mondes.

D'abord Heidegger et Hitler, ça commence par un H. Heidegger a été membre du parti nazi alors que Thomas Mann, lui, s'est exilé. Heidegger a avoué qu'il a cru au nationalisme et au socialisme pour le salut de l'Allemagne. Il y a son discours inaugural. Et – qui sait ? – c'est peut-être en lisant *Sein und Zeit* que Hitler, en 1928, a pu approfondir son *Mein Kampf*. Enfin, avec ma manie des dates, je suis forcé de constater que Hitler et Heidegger *sont nés tous les deux en 1889. Ça crée des* liens.

2 *La poussière du vieux tapis*

Farias, disais-je, n'est pas Khrouchtchev. Dans ce genre de chronique, quand on se mêle bêtement de soulever un siècle d'histoire, il faut avancer sur la pointe des pieds, car quelle poussière se dégage du vieux tapis ! Je n'ai pas dit qu'il avait fallu attendre le rapport Khrouchtchev pour avoir son idée sur l'immensité des crimes de Staline, mais après ce rapport, l'on avait de la bonne volonté de trop pour l'ignorer. Heidegger, cela va de source, n'a pas grand-chose à voir avec Hitler et même Staline (leur aîné de dix ans), sinon d'avoir eu la malchance d'être incorporé par la force des choses dans le siècle où ils se sont illustrés.

L'essentiel sur l'homme, je le répète, on le savait avant le livre de Farias. Il serait intéressant *d'ailleurs de découvrir pourquoi l'on se* pose tant de questions sur Heidegger aujourd'hui, et non pas dans les années 40 où l'on avait pourtant le procès facile. Dans ses *Mémoires*, Simone de Beauvoir, lorsqu'elle évoque le pèlerinage de Sartre dans les royaumes de Bade et du Wurtemberg, lorsqu'elle parle de la rencontre des deux empereurs, insiste plutôt sur l'ennui : Heidegger *n'était pas un rigolo ! Oui*, notons au passage qu'il n'était pas question que Heidegger, en 1945, fût un *nazi* puisque la pensée française dans le vent aurait dû réécrire à la hâte ses immenses feuilletons ! Cette parenthèse ouverte et fermée, disons que Beaufret seul, lui qui fut jusqu'au bout le porteur de valises de la pensée de Heidegger, aurait pu rédiger le rapport Khrouchtchev sur cette même pensée et qu'il n'en était pas question.

Pour répondre à mon correspondant, ses *faurissonneries ultimes, si elles sont exactes* – et pourquoi ne le seraient-elles pas ? D'avoir été un résistant ne vous immunise pas à vie contre la bêtise, – me semblent navrantes, et je n'ai aucune envie de leur trouver des circonstances atténuantes. Après tout, Beaufret, s'il a su mimer à la perfection la pensée du maître, n'a rien inventé et il n'a *pas* l'excuse d'avoir été un Allemand de quarante-quatre ans en 1933. Je crois qu'il a trop et mal lu Proust. Il a dû trouver du dernier « chic » d'être du côté de Faurisson, qu'il a pris pour le capitaine Dreyfus. Il s'est costumé alors en princesse de Guermantes qui a des doutes sur la culpabilité du déporté de l'île du Diable, doutes qu'elle n'ose confier à son mari, *qui* pourtant les partage !

Pour revenir à notre propos – qu'allais-je faire dans cette galère ? – j'ai été surpris par l'étonnement de Catherine David dans son dossier de *l'Observateur* : *« C'est toute la folie du siècle qui se condense là. Dans cette question torturante. Heidegger, nazi (...) Si la pensée peut être nazie, c'est qu'elle doit être morte, en tant que pensée. (...) Vous dites que Heidegger, cet immense penseur, écrivait* « Heil Hitler ! » *au bas de ses lettres officielles ? Quand on tourne autour de cette question, on finit par éprouver un sentiment d'étrangeté qui confine à l'horreur. »*

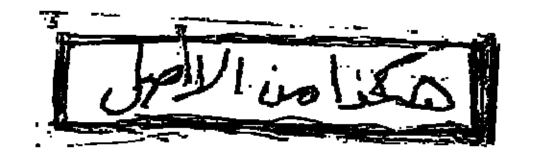
Je sais bien que le journalisme a ses exigences, et l'on ne peut affirmer que Heidegger soit un sujet « grand public » ! Il faut donc faire mousser son dossier quand on a le beau culot de consacrer dix grandes pages, même illustrées, à un philosophe dans un hebdomadaire généralement plus aimable, tout de même la réaction de Catherine David, que je crois sincère, me semble ne pas tenir compte qu'un philosophe est aussi un technicien. Je me souviens de Malraux en 1947, quand j'étais encore un lycéen, s'écriant à la Mutualité : *« (...) Platon était pour l'esclavage, mais si nous le lisons encore aujourd'hui, ce n'est pas pour ses idées sur l'esclavage, etc. »*, ou quelque chose comme ça.

Si l'on veut s'en donner la peine, il n'y a pas un seul grand philosophe dont on ne puisse faire le procès et qui ne mette pas en péril l'idée que l'on se faisait de la pensée. Par une espèce de biographie imaginaire, mais après c'en sera fini – promis, juré ! – je tâcherai de vous expliquer (et de m'expliquer) Heidegger en 1933 !

3 *Salut à Vitoux !*

« Il n'en finit pas de grandir, comme un cadavre dans une pièce de Ionesco. Bientôt il va boucher l'horizon littéraire d'une époque qui, il est vrai, n'a pas beaucoup de tempéraments à lui opposer », écrit Rinaldi, à propos de Céline bien sûr, et de *la Vie de Céline*, de Frédéric Vitoux (Grasset, 190 F).

Livre superbe, biographie exhaustive. J'imagine pourtant que Vitoux doit se sentir soulagé. Ce cadavre devait encombrer son appartement aux plafonds bas du quai d'Anjou. Avoir Céline chez soi depuis tant d'années, ce n'est pas rien. Son départ doit laisser un sentiment de vide chez son hôte. C'est bizarre, je devrais avoir l'impression de mieux comprendre Céline que Heidegger, et c'est le contraire. Nous y reviendrons.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

RODOGUNE Nouveau Théâtre Mouffetard. 20 h 45.

LES BATISSEURS D'EMPIRE. Théâtre des Amandiers de Paris (43-36-42-17), 20 h 30.

DIALOGUE DANS LE MARÉCAGE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70). Petite salle, 21 h.

LE VALLON. Théâtre Renaud-Barrault. Grande Salle (42-56-60-70) (20 h 30).

LE MISANTHROPE. Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

TROIS SOUS POUR LES DESSOUS. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53), 20 h 30.

ANDROMAQUE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) 18 h 30.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◊ Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◊ La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 18 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zone : 20 h 45.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). ◊ Trois sous pour mes dessous : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◊ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Anomique II : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Esther : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◊ Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Crime et Châtiment : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. La Colombe + Aux abysses : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◊ La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◊ Lecture-rencontre : Rémi Faye : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'Ami Public N°1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ◊ Rodogune : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

Mardi 2 février

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ Orphée aux enfers : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◊ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ Mademoiselle Mars (rencontres du Palais royal) : 14 h 30. L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◊ Une passion dans le désert : 19 h. ◊ Madame de la Carlière : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). Haute Surveillance : 22 h 15.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45. Grand Théâtre. ◊ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◊ Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Dialogue dans le marécage : 21 h. ◊ Une heure avec : Andromaque : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Orphée aux enfers, 19 h 30, mar. (dernière). Opéra en quatre actes et douze tableaux de Jacques Offenbach, paroles de H. Crémieux, dir. par Lothar Zagrosek, mise en scène de J.-L. Martinoty. De 40 F à 550 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs. 20 h 30, opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Claudia Moore, 22 h (Canada), chor. de C. Moore. 80 F, 60 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Béjart Ballet Lausanne, 20 h 30, « Fiche signalétique », chor. Béjart Ballet Lausanne, « Trois pas de deux », chor. de M. Béjart, mus. de Debussy, Ravel et traditionnelle juive, « Souvenir de Leningrad », chor. de M. Béjart, mus. de Tchaïkovski et The Residents, de 250 F à 70 F. Sur place + agences.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Compagnie Studio DM, 21 h (dernière). « Pain de singe », chor. de Bernardo Montet. 80 F, 60 F, adh. : 48 F. Compagnie la Liseuse, jusqu'au 6 février, 19 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. « L'Arrière-Salle », chor. de Georges Appaix. 80 F, 60 F, adh. : 48 F.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois, 20 h 45, « Docteur Labus », chor. de J.-Cl. Gallotta, de 150 F à 52 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
MERCREDI

Le Caïd (1942, v.o.), de Lewis Seiler, 16 h : les Etudiants de l'IDHEC présentent : 19 h, Jean de la Plume, de Marc Thomas ; Enfants de l'exil, de Rithy Panh ; Ardoisière, de Clara Ott ; la Cinémathèque de la danse présente : 21 h, les Trésors des films de jazz.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)
MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CAYENNE PALACE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DERNIER CRI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DRAGNET (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

IL SEMBLE MORT ? (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

POKER (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCORD PARFAIT. Film français d'Arsène Floquet : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ARBRE DU DÉSIR. Film soviétique de Tenguiz Abouladzé, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD. Film français de Bernard Baissat : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'ILE AUX OISEAUX. Film français de Geoffroy Larcher : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

IN THIS OUR LIFE. Film américain de John Huston, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LIAISON FATALE. (*) Film américain de Adrian Lyne, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO. Film français d'Ariel Zeitoun : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 FÉVRIER

« Versailles : le couvent de la reine », 14 h 30, grilles du lycée Hoche, avenue de Saint-Cloud (Monuments historiques).

« Hôtels et église du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Art et religion de l'Egypte », 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'accueil (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, grilles du palais (Michèle Pohyer).

« L'or du Pérou », 14 h 30, 217, boulevard Saint-Germain (Paris et son histoire).

« L'Institut du monde arabe », 14 h 45, 23, quai Saint-Bernard (Mathilde Hager).

« L'art des ébénistes au dix-septième siècle », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« Dernières acquisitions nationales de peintures », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore, quai des Tuileries (Arts et curiosités).

« De Cressent à Oeben : le mobilier du Louvre », 14 h 30, façade de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

« Les halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et l'aménagement contemporain », 15 heures, entrée de la Bourse du commerce, rue Viarmes (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Sénat, salle Médicis, 15, rue de Vaugirard, 18 heures : « La politique européenne de l'Autriche », par M. Franz Vranitzky, chancelier d'Autriche (Institut français des relations internationales).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 2 février

TF 1

20.40 Cinéma : Flic Story □ Film français de Jacques Deray (1975). Avec Alain Delon, Jean-Louis Trintignant, Marco Perrin, Renato Salvatori, Claudine Auger. *Comment un flic obstiné poursuit un dangereux criminel pendant les trois ans d'une enquête serrée. Il s'agit avant tout de mettre Delon en valeur. Rien à dire : la mise en scène est efficace. On aimerait seulement trouver une once d'originalité.* **22.40 Football.** Match international amical : France-Suisse (en différé de Toulouse). **0.15 Journal. 0.45 La Bourse. 0.50 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.). Jacky Quartz, Xavier Deluc, Jean Marais, Les Calamités, Florent Pagny.

A 2

20.30 Mardi cinéma : la Gitane □ Film français de Philippe de Broca (1985). Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Célarié, Stéphane Audran, Marie-Anne Chazel. *Un banquier misogyne et égoïste voit débarquer dans sa vie une gitane séduisante et excentrique. On cherche le ton de la comédie américaine des années 30, mais hélas ! tous les effets sont prévisibles, et, après vingt minutes d'indulgence, le film sombre vite dans le ridicule.* **22.05 Les jeux de Mardi cinéma.** Présentés par Fabrice. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 La dernière séance : Soirée Robert Wise. 20.45 1er film : Hélène de Troie ■ Film américain de Robert Wise (1955). Avec Rossana Podesta, Jack Sernas, Sir Cedric Hardwicke, Stanley Baker. *Comment la belle Hélène fut enlevée à Ménélas par Pâris, et comment les Grecs s'emparèrent de Troie, après dix ans de siège. Robert Wise a essayé de se tirer de son mieux de ce péplum lourdaud. Malheureusement, on est assez loin d'Homère, et trop près de Cinecitta.* **22.40 Dessins animés : Tex Avery ; Tom et Jerry. 23.00 Journal.** ► **23.25 2e film : la Maison du diable** ■■ Film américain de Robert Wise (1963). Avec Julie Harris, Claire Bloom, Richard Johnson, Russ Tamblyn, Lois Maxwell. *Des scientifiques tentent de pénétrer le secret d'une maison hantée. Il ne s'agit pas d'un film fantastique spectaculaire, mais d'une œuvre d'atmosphère, où l'horreur est suggérée plus qu'elle n'est montrée, où la peur monte, sans que l'on sache jamais si elle est justifiée ou non. Mise en scène soignée, importance justement accordée aux détails, il s'agit bien d'un des grands films du genre.*

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Beauf ■ Film français d'Yves Amoureux (1987). Avec Gérard Jugnot, Marianne Basler, Gérard Darmon, Zabou. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Elephant Man** ■■■ Film américain de David Lynch (1980). Avec Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft, John Gielgud (v.o.). **0.15 Cinéma : Heroes** ■■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1977). Avec Henry Winkler, Sally Field, Harrison Ford.

LA 5

20.30 Téléfilm : Etat de crise. De Robert Young. Avec Peter Strauss, Mason Adams, Lew Ayres. *Les attentats se multiplient. Le directeur du FBI et ses hommes travaillent jour et nuit pour arrêter les terroristes.* **22.35 Série : Spenser.** La fièvre de l'enfer. **23.05 Série : Mission impossible.** Le condamné (rediff.). **0.00 Série : Maigret.** Maigret et l'indicateur (rediff.). **1.45 Série : La grande vallée.** A la poursuite du métis (rediff.). **2.55 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

20.50 Téléfilm : la Troisième Guerre mondiale (2e partie). De David Greene, avec David Soul, Rock Hudson, Brian Keith, Katherine Hellmann. **22.30 Série : Maîtres et valets** Les grandes décisions (rediff.). **23.20 Journal et météo. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.20 Documentaire : Les îles du Mingan.** *Ces îles du golfe du Saint-Laurent sont devenues un véritable musée géologique.* **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Enfants battus, la loi et le silence. **21.30 L'agriculture biologique face à l'industrie agro-alimentaire. 22.40 Nuits magnétiques.** Promenons-nous dans les bois. 1. L'arbre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert de jazz (donné le 2 novembre 1987 au Zénith et le 13 juillet 1987 à Nice) : Sonny Rollins, avec Cliff Anderson, Mark Soskin, Jerome Harris, Tommy Campbell : Dancing in the dark, de Schwartz/Dietz, Saint-Thomas et Promise de Rollins, Autumn nocturne de Roje, Allison de Rollins ; Miles Davis avec Kenny Garrett, Bob Irving, Adam Holzmann, Joe McCreary, Darryl Jones, Ricky Weilman, Mino Cinelu : Human nature de Toto, Wrinckle de Davis, Tutu de Miller, Movie star de Prince, Splatch de Miller, Time after time de Lauper, Full Nelson de Miller, Don't stop me now de Page/Toto, Carnaval time de Larson. **23.07 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles. Les premiers concerts de Bruno Walter à la NBC (Weber, Haydn, Brahms) ; Les premiers enregistrements de Stravinski.

Mercredi 3 février

TF 1

17.30 Variétés : Jacky show. Emission animée par Jacky. Avec Mylène Farmer, David Hallyday, Dick Rivers, Stepan Eicher, Animo. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques.** Aventures dans les collines. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Enrico Macias, Catherine Lara, Kassav, les Max Valentin, Pierre Cosso, Off, Simon et les Modanais. **22.40 Magazine : Destins.** De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. Marlène Dietrich. **23.40 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.). Mikado, Canada, Vanessa Paradis.

A 2

17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC.** Actualités : jurisprudence. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal.** ► **20.30 Le grand échiquier.** Emission de Jacques Chancel. Jérôme Savary ou l'irrésistible ascension d'un magicien. Invités : Gabriel Bacquier, Jacqueline Danno, Janet Aldrich, Michel Galabru, Michèle Lagrange, Eddy Mitchell, Claude-Michel Schoenberg, Pascal Molat, Jacques Weber, l'orchestre des Concerts Colonne, Maurice Béjart, Christophe Malavoy, Jack Lantier, Patrice Fantanarosa, Dee Dee Bridgewater. Hommages à Gene Kelly, Fred Astaire, Georges Guétary, Liza Minnelli, Luis Mariano, Bourvil, Fernandel. Des extraits de *Magic Circus, la Veuve joyeuse, le Bourgeois gentilhomme, Cabaret, le Comte Ory, Don Giovanni, la Vie parisienne.* **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. La sœur, sœur. **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : Demetan, la petite grenouille. 18.00 Dessin animé : David le gnome. 18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes.** La princesse romaine. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La vaccination. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Danse : Gala du Théâtre des Champs-Elysées.** Première partie : Déserts d'amour, de Mozart, par la compagnie Dominique Bagouet ; Salomé, de Varèse, par Patrick Dupond et le Ballet de Nancy ; Duo d'Eden, de Maguy Marin, Yves Bouche, Pierre Colmer, par Maguy Marin ; le Fantôme de l'Opéra, de Landowski, par Roland Petit et le Ballet de Marseille. Deuxième partie : Mamma Synday, Monday are always, de Bach, par le Lyon Opéra Ballet, Density 11' 5, de Carolyn Carlson, par Carolyn Carlson ; Paquita, de Minkus, par le Ballet national de l'Opéra de Paris. **22.40 Journal.** ► **23.00 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould : Fragments d'un portrait. **0.00 Musiques, musique.** Quintette en mi bémol nº 3, d'Ignaz Pleyel, par Secolo Barocco.

CANAL PLUS

17.25 Série : Max Headroom. 17.50 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30. 18.55 Starquizz. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Richard Clayderman, Paul-Loup Sulitzer, Fanny Cottençon. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invitée : Elisabeth Depardieu. **20.35 Bandes-annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Terminus** □ Film français de Pierre-Richard Glenn (1986). Avec Johnny Hallyday, Karen Allen, Jürgen Prochnow, Julie Glenn. **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Sale destin** ■■ Film français de Sylvain Madigan (1986). Avec Victor Lanoux, Pauline Lafont, Marie Laforêt, Jacques Penot, Martin Lamotte. **0.25 Cinéma : My Beautiful Laundrette** ■ Film britannique de Stephen Frears (1985). Avec Gordon Warnecke, Rosgan Seth, Daniel Day Levis, Saeed Jaffrey (v.o.).

LA 5

17.45 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.10 Série : Mission impossible. La terreur. **18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Terreur froide.** *Mis en hibernation dix ans durant, un jeune homme renaît à la vie, à la suite d'un incident technique...* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.05 Série : Mission impossible.** La terreur (rediff.). **23.55 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.45 Série : Au cœur du temps.** La nuit des longs couteaux (rediff.). **1.35 Série : Shérif, fais-moi peur.** L'école buissonnière (rediff.) **2.25 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie. (6e épisode). **19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Espion modèle.** Vidéo Drug. **20.50 Série : Falcon Crest.** Intrigues. **21.40 Magazine : *Libre et change.*** Emission de Michel Polac. Sur le thème « Quelle vie ! » Pour évoquer quelques biographies de Chamfort, de Céline, de Labiche et de Kafka ; sont invités Pierre Desproges, Michel Cournot, Bruno de Cessole, Alexandre Jardin. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (11e épisode). **23.25 Journal et météo. 23.40 Magazine : Club 6. 0.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le roman des Antillais à Londres. **21.30 Correspondances. 22.00 Communautés des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Promenons-nous dans les bois. 2. Les animaux de la forêt. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 janvier en l'église de la Madeleine) : Cantique de Jean Racine pour chœur et orgue op. 11 ; *Ecce Fidelis Servus pour chœur et orgue op. 54, de Faure ;* Mein Gott, warum hast du mich verlassen, pour solistes et double chœur et op. 78 nº 3. Hymne « Hor mein Bitten » pour soprano solo, chœur et orgue, de Mendelssohn ; Requiem pour soprano, baryton, chœur, orchestre et orgue op. 48 de Fauré, par l'Ensemble vocal de la Chapelle royale, l'ensemble Musique vivante, dir. Philippe Herreweghe, et les Petits Chanteurs de Saint-Louis ; François-Henri Houbart, orgue. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste Peter King.

Audience TV du 1er février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.5	Santa Barbara 22.2	Actual. région. 10.6	Actual. région. 3.0	Nulle part 3.0	Porte magique 8.6	Victoire 2.0
19 h 45	54.0	Roue fortune 25.3	Maguy 9.6	Actual. région. 3.0	Nulle part 5.1	Boulev. Bouvard 10.1	Mon ami Ben 1.0
20 h 16	68.2	Journal 28.8	Journal 18.7	La classe 7.1	Nulle part 3.5	Journal 3.5	Invisible 3.5
20 h 55	73.2	Train d'enfer 31.8	Heure Vérité 13.1	Flics 14.6	Link 4.0	Série noire 8.1	3e Guerre 3.5
22 h 08	65.2	Train d'enfer 23.7	Heure Vérité 15.2	Flics 17.2	Link 4.0	Série noire 7.6	3e Guerre 2.0
22 h 44	33.3	Santé 18.6	Magiciens 9.1	Océaniques 1.5	Foot 2.0	Arabesque 6.1	Pot-Bouille 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 février à 0 h TU et le dimanche 7 février à 24 h TU.

Un régime d'ouest perturbé se maintiendra jusqu'à la fin de semaine. Il dirigera vers notre pays de l'air maritime frais et humide. Périodes pluvieuses et courtes accalmies alterneront rapidement.

Mercredi : nuages et éclaircies entre les passages pluvieux. Le vent faiblira.

Le temps sera couvert et pluvieux le matin du Sud-Ouest au Massif Central, à la Champagne-Ardenne, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace et la Lorraine. La pluie s'évacuera rapidement vers l'est et ne touchera plus le soir que le nord des Alpes. La neige apparaîtra au-dessus de 1 000 mètres.

La pluie laissera place à un temps variable,où les nuages alterneront avec les éclaircies. Des averses pourront survenir au cours de la journée,mais elles se limiteront au nord-est du pays.

Sur la moitié nord-ouest, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. Au nord de la Loire, il faudra craindre des *averses le matin. Le vent soufflera* encore fort sous les averses puis faiblira en cours de journée. Le ciel se couvrira progressivement par l'ouest l'après-midi. Les nuages apporteront la pluie. Elle s'étendra le soir sur la Bretagne jusqu'à la Basse-Normandie et la Vendée.

Les régions proches de la Méditerranée connaîtront un temps plus clément.

Les températures matinales seront assez uniformes, elles varieront de 4 à 7 degrés. Dans le Sud-Est, il fera de 3 à 5 degrés, localement 1 degré, et de 7 à 9 degrés sur le littoral.

L'après-midi, il fera de 8 à 11 degrés sur la moitié nord, de 12 à 13 degrés dans le Sud-Ouest et, par endroits à 16 degrés. Dans le Sud-Est, les températures seront voisines de 9 à 10 degrés, de 14 à 16 degrés sur le littoral.

Jeudi : une journée plutôt agréable.

Sur la moitié est du pays, le Massif Central et les Pyrénées, le temps couvert et faiblement pluvieux qui sévira encore le matin cédera rapidement la *place à un temps mieux ensoleillé.*

Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé avec quelques averses en Bretagne, Normandie et sur la région nord.

Le pourtour méditerranéen restera relativement épargné avec juste quelques passages nuageux plus importants.

Les températures resteront clémentes pour la saison, de 3 à 7 degrés le matin, de 9 à 17 degrés l'après-midi.

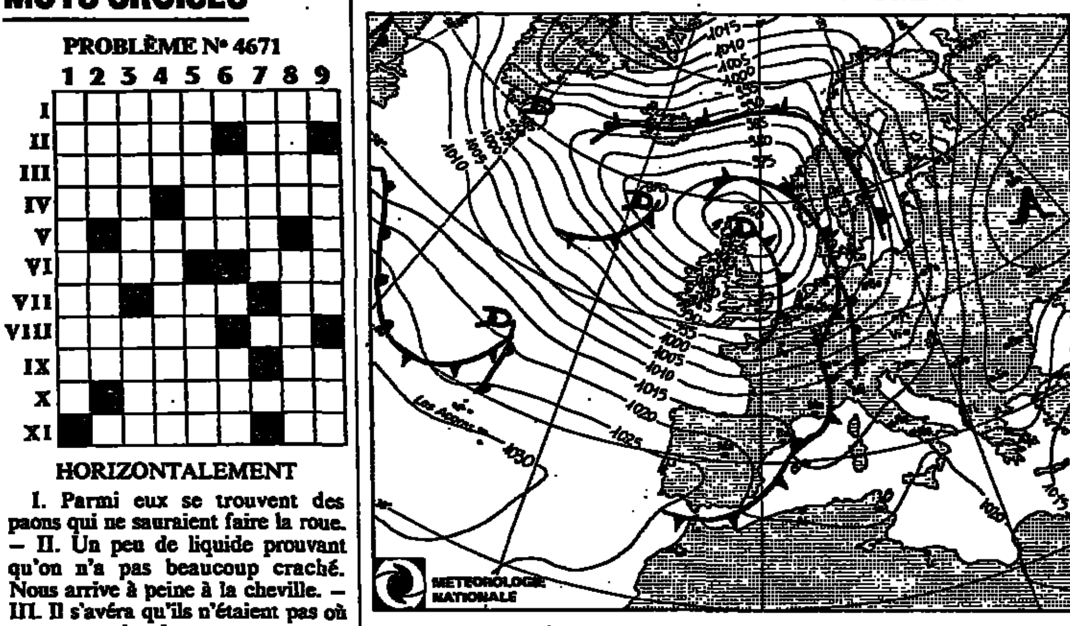
Vendredi : nuages et pluies.

Une perturbation amènera des pluies dès le matin sur la moitié ouest de la France. Ces pluies gagneront rapidement vers l'est dans la journée.

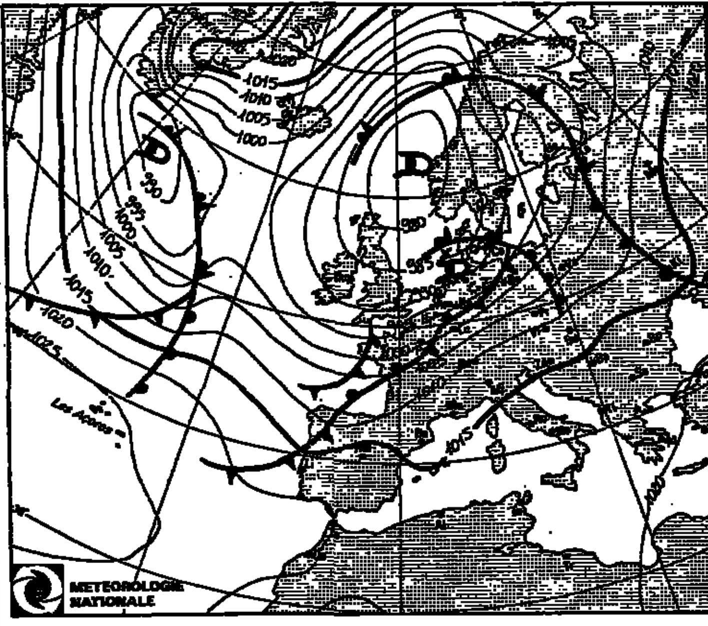
L'après-midi, les nuages s'attarderont sur la moitié sud (pluies et neiges sur le relief), tandis que sur la moitié nord, les averses n'empêcheront pas l'apparition de quelques coins de ciel bleu.

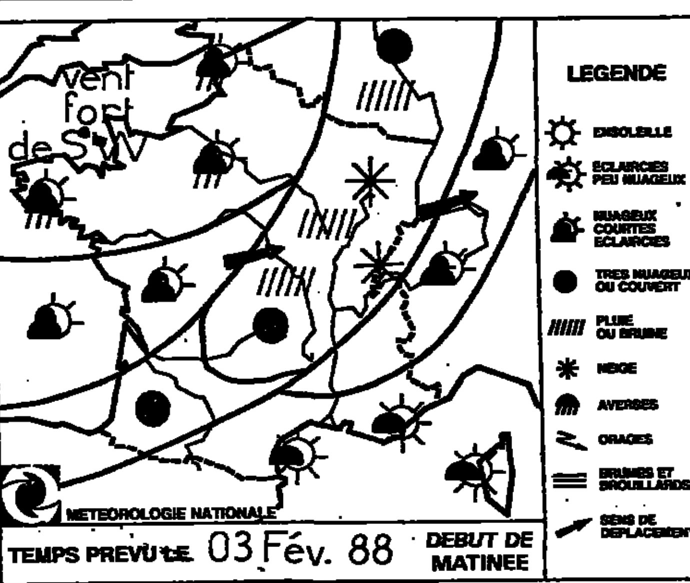
Samedi et dimanche : fin de semaine incertaine.

SITUATION LE 2 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-02-1988 à 6 heures TU et le 2-02-1988 à 6 heures TU — le 2-02-1988

Ville	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	15	7	A
BIARRITZ	16	8	A
BORDEAUX	14	7	A
BOURGES	14	5	A
BREST	10	6	A
CAEN	10	6	A
CHERBOURG	9	6	C
CLERMONT-FERR.	13	5	A
DIJON	9	5	B
GRENOBLE St-M-H	15	5	P
LILLE	8	6	A
LIMOGES	8	3	A
LYON	10	7	N
MARSEILLE-MAR.	13	6	B
NANCY	9	5	A
NANTES	11	6	A
NICE	12	7	P
PARIS-MONTS.	10	7	C
PAU	16	5	A
PERPIGNAN	13	9	D
RENNES	10	6	D
ST-ÉTIENNE	11	3	N
STRASBOURG	9	6	P
TOURS	9	6	A
TOULOUSE	12	7	N
POINTE-A-PITRE	30	20	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	8	C
AMSTERDAM	9	6	A
ATHÈNES	13	6	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	17	10	C
BELGRADE	5	2	N
BERLIN	5	2	D
BRUXELLES	9	7	P
LE CAIRE	17	13	P
COPENHAGUE	4	1	P
DAKAR	24	15	D
DELHI	24	9	D
DJERBA	19	10	D
GENÈVE	10	5	A
HONGKONG	19	17	N
ISTANBUL	2	-3	*
JÉRUSALEM	9	4	P
LISBONNE	15	6	P
LONDRES	10	6	A
LOS ANGELES	16	10	C
LUXEMBOURG	8	4	A
MADRID	12	3	D
MARRAKECH	20	11	C
MEXICO	25	9	B
MILAN	9	-0	*
MONTRÉAL	6	0	*
MOSCOU	-12	-17	N
NAIROBI	29	18	C
NEW-YORK	17	9	N
OSLO	3	2	*
PALMA-DE-MAL.	17	13	C
PÉKIN	5	-10	D
RIO-DE-JANEIRO	32	25	P
ROME	13	6	C
SINGAPOUR	24	24	C
STOCKHOLM	3	-1	*
SYDNEY	23	21	N
TOKYO	9	3	C
TUNIS	18	9	D
VARSOVIE	-6	-9	C
VENISE	8	4	P
VIENNE	8	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4671

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			■
III									
IV				■					
V		■						■	
VI					■	■			
VII			■				■		
VIII						■			■
IX							■		
X		■							
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Parmi eux se trouvent des paons qui ne sauraient faire la roue. – II. Un peu de liquide prouvant qu'on n'a pas beaucoup craché. Nous arrive à peine à la cheville. – III. Il s'avéra qu'ils n'étaient pas où on pensait les trouver. – IV. Conduit parfois à se retrouver avec une case vide. Une chose de taille. – V. Ne se laisse pas facilement abattre. – VI. N'est donc pas restée sans connaissance. Ville de province. – VII. Article. De quoi, pour certains, avoir du pain sur la planche. Il est souhaitable qu'il entre dans notre jeu. – VIII. Avec elle, on ne peut certes pas dire qu'on n'y voit goutte. Pronom. – IX. Entraîner une séparation de corps. Tel le pigeon ou le dindon. – X. A un penchant pour le déguisement. – XI. Amenée sur un plateau. Note.

VERTICALEMENT

1. Projections privées. – 2. Parfois présent quand il y a une grève. Où nombreux étaient ceux qui en revenaient souvent à leur cheval de bataille. – 3. Il est préférable qu'elle ne soit pas trop souvent amenée à descendre. A disparu il y a deux siècles. – 4. Est battue par les flots. Stupides mais pas forcément inintelligents. – 5. Parfois visible sur un « cigare ». Contrée mythologique. – 6. A un noyau. Est à même de satisfaire celui qui a espéré des jours meilleurs. – 7. Savent montrer qu'elles existent. – 8. Ont donc rendu plus que leur tablier. Avec elle, on ne saurait voir rouge. – 9. Préparas l'avenir. Se remplissait les « poches ».

Solution du problème nº 4670

Horizontalement

I. Anicroche. – II. Verre. La. – III. Ecaillère. – IV. Né. Eue. – V. Tsar. Onde. – VI. Usa. Épier. – VII. Ri. Stalle. – VIII. Etai. – IX. Uélé. Dieu. – X. Su. Nue. – XI. Existence.

Verticalement

1. Aventureuse. – 2. Nécessiteux. – 3. Ira. Aa. Al. – 4. Crier. Siens. – 5. Relu. Et. Ut. – 6. Léopardée. – 7. Clé. Nil. – 8. Haridelle. – 9. Ere. Ure.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mardi 2 février 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 30 janvier 1988 portant agrément de la convention du 30 décembre 1987 relative à l'assurance-chômage.

Edition

Le rapport Cahart remis à M. Léotard

Ne pas toucher à la loi Lang sur le livre

Le rapport sur « la situation actuelle de la production et de la distribution du livre en France », demandé à M. Patrice Cahart par M. Léotard, a été remis le mardi 2 février au ministre de la culture et de la communication.

M. Cahart, inspecteur des finances, directeur des monnaies et médailles, est aussi écrivain – sous le nom de Nicolas Saudray. Il avait été chargé de mission au mois de mai 1987. Son rapport qui propose un certain nombre de mesures, tant aux pouvoirs publics qu'aux organismes professionnels de l'édition et de la librairie, ne remet pas en cause la loi Lang sur le prix unique du livre, dont il demande au contraire que les infractions soient constatées et poursuivies avec plus de rapidité et de constance qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent.

Pendant huit mois, M. Cahart a entendu les représentants de toutes les parties prenantes dans la chaîne industrielle et commerciale du livre. Il a pu mesurer ainsi l'ampleur de la crise qui affecte, depuis le début des années 80, le secteur de l'édition et de la librairie. Il en a tiré la certitude que la santé déjà fragile de ce secteur ne supporterait pas des bouleversements spectaculaires, et que les médecines douces valaient mieux que les remèdes de cheval pour soigner un malade plus morose que gravement atteint.

Il suggère donc quarante-deux mesures susceptibles de redonner du tonus à une production qui, comparée à celle des grands pays étrangers, souffre d'une double faiblesse : trop peu de volumes produits et trop peu de titres publiés. L'abondance, peut-être abusive, de livres de littérature générale – et notamment de romans – fait en effet oublier l'essentiel : on a produit en France 392 millions de volumes en 1985 contre 660 millions en Grande-Bretagne. Cette même année, le nombre de titres nouveaux proposés sur le marché était de 16 200 en France, 41 200 au Royaume-Uni, 35 700 en Allemagne et 43 600 aux Etats-Unis.

En titres, la production française est aujourd'hui inférieure à celle de l'Espagne. Notre faiblesse est notamment accusée dans le domaine des sciences et des techniques et des sciences humaines. Cette langueur à la production se double d'un malaise à l'autre bout de la chaîne, dans les librairies : les livres se vendent mal, les taux de retour des libraires aux éditeurs ne cessent de monter, les stocks s'alourdissent : « *Le total des livres détruits chaque année peut être évalué à 50 ou 55 millions d'exemplaires, soit 13 % environ de la production nationale, clubs inclus.* »

Rétablir la distribution des prix

Parmi les mesures proposées par M. Cahart figurent des actions à long terme comme la lutte contre l'analphabétisme ou l'élaboration d'une politique commune du livre par l'ensemble des pays de la Communauté européenne. Mais le rapporteur suggère également des initiatives ponctuelles comme le rétablissement de la distribution des prix dans les établissements d'enseignement, le changement tous les trois ans des manuels scolaires prêtés dans les collèges ou « *la création d'une atmosphère de compétition sportive autour des grands prix littéraires* », qui ne manqueront pas de susciter des commentaires.

Mais on attendait surtout M. Cahart sur le prix unique du livre – toujours mis en cause par la FNAC et par les grandes surfaces. Le rapporteur souligne que le bilan de la loi Lang est dans l'ensemble satisfaisant, qu'elle n'a pas figé la concurrence et qu'elle a efficacement protégé l'existence des librairies spécialisées. Assouplir la loi dans certains domaines lui paraît même, en soi, dangereux : « *La simple annonce d'une retouche législative risquerait d'être comprise comme une remise en chantier, d'enhardir les contrevenants, de faire naître de nouvelles interrogations chez les magistrats chargés d'appliquer la loi* ».

Or M. Cahart souhaite au contraire – et son vœu rejoint, celui des syndicats de libraires – que la loi soit réellement appliquée, c'est-à-dire que les plaintes déposées par les libraires, contre les grandes surfaces qui ne l'appliquent pas, soient réellement suivies d'effet : « *On m'a objecté que, dans le domaine économique, la répression pénale était quelque peu passée de mode. En l'occurrence l'enjeu n'est pas seulement économique. Le réseau des librairies spécialisées dont notre pays dispose fait partie de son équipement culturel... La direction des affaires criminelles et des grâces m'a fait savoir qu'elle était prête à donner des instructions précises dans le sens souhaité* ».

Reste que la loi Lang, si elle protège ce qui existe, n'est pas destinée à redonner de la vigueur à un secteur qui en manque. M. Cahart suggère des améliorations dans les délais de livraisons des livres, dans les accords interprofessionnels entre éditeurs et libraires, pour l'exportation des livres français ou pour l'institution par convention d'un système de redevances sur les photocopies.

Mais la plupart de ces mesures ne dépendent pas des pouvoirs publics mais de l'entente et de la bonne volonté des intéressés : le rapport Cahart s'inscrit dans une logique libérale. Editeurs, distributeurs, libraires en tiendront-ils compte ? Si la crise fragilise encore le livre, il est à craindre que les relations entre les différentes parties – éditeurs, distributeurs, libraires – déjà tendues ne deviennent à ce point mauvaises qu'elles empêchent toute tentative de sauvetage en commun.

PIERRE LEPAPE.

CAMPUS

Les étudiants d'Orsay rencontrent les entreprises

L'UNIVERSITÉ soigne ses relations avec les entreprises. Jeudi 28 janvier, des étudiants de l'université Paris-XI-Orsay ont organisé leur premier forum baptisé « Carrefour Orsay-entreprises ». En réunissant sur leur campus une vingtaine de sociétés, des enseignants et des étudiants, les organisateurs ont voulu mettre en valeur les richesses de leur université.

« *Les entreprises doivent savoir ce qu'elles peuvent trouver à l'université sans être découragées par le foisonnement et la complexité des diverses formations* », expliquent les organisateurs. Fiers de leur établissement, qui regroupe 23 000 inscrits et 2 500 chercheurs et enseignants, ces étudiants cherchent à valoriser des ressources humaines et un important potentiel de recherche.

Ce forum devait aussi permettre aux étudiants de se familiariser avec les « modes de vie » de l'entreprise et les exigences de leurs futurs employeurs. Constatant que le monde du travail est souvent mal connu des élèves de l'université, les organisateurs ont voulu leur offrir la possibilité de rencontrer des industriels et de rompre leur isolement. Enfin, cette manifestation, que certains étudiants souhaitent vivement rendre annuelle, était destinée à montrer que les étudiants d'Orsay ne sont pas seulement des *« utilisateurs passagers »* de leur établissement, mais des acteurs de son ouverture.

Le développement des associations soucieuses de coopérer avec le monde du travail est significatif de cette évolution des mentalités. L'une de ces associations, nommé Formation d'ingénieurs de l'université Paris-Sud-Orsay (FILPSO), a notamment décidé d'organiser en mars une série de six conférences autour du thème « Rencontre avec l'entreprise ».

R. R.

Agro-alimentaire

L'Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche à l'institut national agronomique Paris-Grignon (ADEPRINA) propose, de février à juin, plusieurs stages de formation. On remarque notamment : « Pratique de l'analyse de rendement », « Irrigation : nouvelles techniques de suivi et décision » et « Initiation à la gestion des entreprises dans le domaine agro-alimentaire ».

(ADEPRINA, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 43-37-98-34.)

Semaine européenne à Centrale

Les élèves de l'Ecole centrale organisent, du 22 au 26 février, la vingt-troisième semaine européenne, thème retenu cette année : « l'Europe à l'échelle d'un campus pendant une semaine de fêtes » (nuit du rock européen, cinéma européen, restaurants européens...), mais aussi des réflexions autour de trois axes : éducation, culture et communication, défense. Intervenants annoncés : Mme Simone Veil, MM. Valéry Giscard d'Estaing, Bernard Bosson, Federico Mayor, David Owen, Alain Finkielkraut, Jean-Pierre Chevènement, Jack Lang.

(Renseignements : Minitel 3615, code AAI. Tél. : 43-50-77-73.)

Politique spectacle

« La politique spectacle en France » : les élèves de Sup de Co de Montpellier organisent, jeudi 25 février, à 18 heures, au grand amphithéâtre de l'école, un débat sur ce thème animé par MM. Jean-Marie Colombani, du *Monde*, F.-O. Giesbert, du *Nouvel Observateur* et Dominique Jamet.

Par ailleurs, le gala annuel de l'école aura lieu le 23 avril au Zénith de Montpellier, avec Dominique Bagouet et sa Compagnie de danse et Eric Blanc.

SPORTS

● **ESCRIME : Challenge Martini.** – Vainqueur du Français Youssef Hocine le 31 janvier en finale du Challenge Martini au fleuret, le Hongrois Paal Szekeres ne s'est pas soumis au contrôle anti-dopage obligatoire pour les trois premiers de l'épreuve. Le retard provoqué dans le déroulement de la compétition par le changement de la piste pourrait être à l'origine de la défaillance du Hongrois dont l'avion pour Budapest décollait dimanche soir à 19 heures. Les règlements internationaux permettent néanmoins à la Fédération internationale de déclasser Szekeres. Si une telle décision était prise, Hocine serait déclaré vainqueur.

● **Football américain : les conséquences du superbowl.** – Les différents services de police des Etats-Unis ont arrêté deux cents personnes et saisi quelque 200 000 dollars de paris clandestins à l'occasion de la finale du championnat de football américain qui a vu, le 31 janvier, à San Diego, la victoire des Red Skins de Washington sur les Broncos de Denver. Les principaux « coups de filets » ont eu lieu à New-York, dans l'Illinois, le Tennessee et l'Arkansas.

● **Jeux olympiques : cinq candidatures pour 1994.** – Cinq villes ont fait acte de candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1994 – après 1992, les Jeux d'hiver et ceux d'été n'auront plus lieu la même année – a indiqué le 1er février le Comité international olympique (CIO). Il s'agit de Lausanne (Suisse), de Lillehammer (Norvège), d'Anchorage (Alaska, E.U.), d'Oestersund (Suède) et de Sofia (Bulgarie). Le CIO fera son choix lors de sa session de Séoul le 15 septembre prochain.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Aurore,

née le 27 mars 1987, au Chili, vient d'arriver à Paris, 6, rue Joseph-Bara.

Evelyne PISIER, Olivier DUHAMEL,
Julien, Antoine et Camille,
sont fous de joie et vous associent à leur bonheur.

– M. Olivier TOUSSAINT
et Madame, née Béatrice Narcy,
Jean, Laurent et Louis,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuel,

à Paris, le 31 janvier 1988.

Décès

– La famille Azuelos,
a la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Salomon AZUELOS,

survenu le samedi 30 janvier 1988, à Natanya (Israël).

Azuelos,
18, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.
Tel. : 45-20-14-04.

– Longtemps en pleine forme et aimant toujours cette vie sur terre, le 31 janvier 1988,

Madeleine BALESTRIERI,

est passée par la mort et la résurrection, à la suite de Jésus-Christ, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Sa sœur, Suzanne Simon,
Son frère, Léon Balestrieri,
Et leurs familles,
vous invitent à participer à la messe de funérailles qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Victoire, paroisse Saint-Louis, place Alsace-Lorraine, à Lorient, le mardi 2 février, à 16 heures.

Inhumation au cimetière de Kerentrech.

Les personnes qui auraient l'intention d'offrir des fleurs ou des services voudront bien, sans supprimer leurs prières, verser à l'Eglise les dons pour les enfants affamés (UNICEF, CCFD, Secours catholique).

– Mme Marcel Bilbille,
son épouse,
Florence Bilbille,
sa fille,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 22 janvier 1988, de

M. Marcel BILBILLE.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

– Mme Buchanan,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Thomas G. BUCHANAN,

dans sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 3 février 1988 à 16 h 30 au cimetière de Cour-Cheverny-Saret,

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jacques Bureau,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Bureau,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Bureau,
M. Henri Bureau,
ont la peine de faire part du décès de

M. Pierre BUREAU,

survenu le 30 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

5, rue Rataud,
75005 Paris.

– Rouen (Seine-Maritime).

On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Robert DAILLY,
médecin honoraire
des hôpitaux de Rouen.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 février 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 98, boulevard d'Orléans, 76100 Rouen.

De la part de
Mme Robert Dailly,
M. et Mme Bernard Perray,
M. et Mme Jacques Arditti,
Mlle Laurence Dailly,
Nicolas, François et Emmanuel Perray,
Des familles Dailly, Delangre
Et de ses amis.

Les personnes qui auraient souhaité envoyer des fleurs sont priées de remplacer cette attention par des dons pour la maison d'enfants de Bapeaume, association des Papillons-Blancs, CCP Rouen 51126 A, 134, rue du Renard, 76000 Rouen.

– Mme Henriette Devillard
Et ses enfants,
font part du décès de

M. Gabriel DEVILLARD,

survenu le 31 janvier 1988, à Caros-Village (0650).

– Mme Simone Thiebault,
née Gautier,
Sylvie et Franck Girard-Thiebault,
Lucas et Simon,
Virginie Thiebault,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges GAUTIER,
née Marie-Louise Cailleau,

survenu en son domicile le 24 janvier 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 26 janvier, en communion de pensée avec

M. Georges GAUTIER,
gouverneur général de la FOM,

décédé le 27 avril 1987.

Bellevue,
37230 Luynes.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 27 janvier 1988, de

Mme veuve Max GELOSO,
née Georgette Gritte.

De la part de
Jean-Pierre et Annette Geloso,
Sylvie et Alain Vannier
et Michaël,
Myriam et Marion Geloso,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

117, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

– Mme Catherine Legris,
Mme Madeleine Sutter,
Mme Jacqueline Legris,
Tous ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LEGRIS,
journaliste,
écrivain et producteur de télévision,
ancien vice-président de la Société des gens de lettres de France,
ancien trésorier de la Société civile des auteurs multimedia,
président de Connaissance et respect des vins de France,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans, le 31 janvier 1988.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 février, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président
Et le comité directeur de la Société des gens de lettres de France,
Le président
Et le conseil d'administration de la Société civile des auteurs multimedia,
ont la douleur de faire part du décès de leur ancien vice-président et trésorier,

Jacques LEGRIS,
journaliste,
écrivain et producteur de télévision.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du mardi 2 février.)

– Campagne (Hérault). Alès. Montpellier. Béthune.

Mme Pierre Luce,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LUCE,
magistrat honoraire,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite social.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 27 janvier 1988, à Campagne (Hérault).

– Mme André Morel,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis
Et ses camarades,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

André MOREL,
dit André Ferrat,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
Légion d'honneur à titre militaire,

survenu le 24 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, le 27 janvier, au cimetière du Montparnasse.

(« *Le Monde* » du 30 janvier.)

– Gabrielle Mozet,
Nicole Renaud,
Lucile Mozet,
Monique Jean,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Michel MOZET,
inspecteur d'académie IPR,

survenue subitement à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 3 février, à 16 h 30, au cimetière communal de Pantin (Seine-Saint-Denis), rue des Pommiers, où l'on se réunira.

79, rue de la République,
92190 Meudon.
58, rue d'Aboukir,
75002 Paris.

– Mme Jean Goubaux,
M. et Mme François Pichaud,
Emmanuel et Isabelle,
Ses grand-mère, parents, frère et sœur,
ont l'immense douleur de faire part de la mort subite de

Jean-Christophe PICHAUD,

survenue le 23 janvier 1988, à l'âge de vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Marly-le-Roi, a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence La Bruyère,
78160 Marly-le-Roi.

– On nous prie de faire part du décès de

Robert ROIZEN,

survenu le 31 janvier 1988.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, ce mardi 2 février 1988, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Alain Roizenblat,
Mme Myriam Frenkiel,
ses enfants,
M. et Mme Ary Frenkiel,
ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ROIZENBLAT,
ingénieur chimiste,
ancien déporté,

survenu le 28 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Emmanuelle Sarrazin,
Monique Mourot,
Claude et David Sarrazin,
Alain et Clelia Debure,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Philippe SARRAZIN,
architecte DPLG,
professeur à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,

survenu le 31 janvier 1988, dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

20, rue de Saintonge,
75003 Paris.

– Mme Eva Chevalier
Et la Difart,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques VERRIER,
photographe et cinéaste,

survenu le 31 janvier 1988.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 février 1988, au cimetière parisien de Thiais, à 16 heures.

Remerciements

– Mme Lise Rusch,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,
profondément touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés à l'occasion du décès de

Georges RUSCH,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 3 février 1978 disparaissait à Athènes

Marie-Emma NOTARA.

*« Il y a des années, tu as dit :
Au fond, je ne suis qu'une question de lumière. »*
(G. Séféris.)

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le mercredi 3 février, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Marc Massamba : « Le rôle des chefs d'Etat dans la résolution des conflits interafricains au Sud Sahara ».

– Université Paris-I, le vendredi 5 février, à 14 h 30, salle 308, entrée, 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Thomas Michel Gunther : « La photographie et ses rapports avec la publication et le cinéma dans l'entre-deux-guerres. Vers une définition de la modernité ».

– Université Paris-I, le samedi 6 février, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. René Gallissot : « La question nationale et coloniale. Le nationalisme historique ».

– Université Paris-I, le samedi 6 février, à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Mme Françoise Guitart : « Les conditions de l'évolution du commerce d'une ville nord-sahélienne du début du XIXe siècle aux années 1970 : Agadez (République du Niger) ».

– Université Paris-X-Nanterre, le samedi 13 février, à 9 h 30, salle C 24, M. André Verlhac : « L'Orient de Flaubert ».

SCIENC

'an I de la théra



la star des astro

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

L'an I de la thérapie génétique

Pour la première fois au monde, une équipe américaine est prête à pratiquer une thérapeutique par greffe génétique sur des enfants condamnés. Nul ne doute que ce soit l'aube de la médecine moléculaire.

FRENCH Anderson est pédiatre. Il ne peut supporter l'idée que des enfants souffrent et meurent alors qu'il estime être prêt – scientifiquement prêt – à tenter sur eux, pour la première fois au monde, une thérapeutique génétique.

Certes, il ne peut être sûr que le gène qui manque à ces enfants, ce qui *les rend vulnérables* à toutes les infections et les condamne à survivre dans une bulle ou un scaphandre, que ce gène qu'il veut introduire dans des cellules de la moelle osseuse va *fonctionner*. Et qu'il dirigera la production de l'*enzyme adénosine déaminase* (ADA), sans laquelle leur système immunitaire ne peut réagir.

Il ne peut en être sûr, mais les travaux du laboratoire d'hématologie moléculaire de Bethesda qu'il dirige le placent dans les quatre ou cinq au monde qui ont poussé le plus loin le champ des prothèses génétiques.

Les « prothèses géniques »

Il sait déjà que son système marche chez la souris. Il se dit *convaincu – bien que* d'autres soient plus réservés par les résultats qu'il a obtenus chez les singes. Il ne peut certes affirmer que les enfants sur lesquels il veut tenter sa greffe de gène guériront. Mais il sait qu'ils mourront s'il ne le *fait pas* et il *considère que* l'incertitude et l'audace ont constitué la trame de toutes les grandes étapes thérapeutiques.

Et l'aube de la médecine moléculaire est, sans doute, l'étape majeure de cette fin de siècle, dont la thérapie *génétique ne* constitue que le premier échelon.

Un grand nombre de maladies ou de prédispositions morbides sont dues, en effet, au mauvais fonctionnement d'un ou de plusieurs gènes, qui ne fournissent *pas à l'organisme l'équipement* métabolique indispensable à son équilibre.

La découverte, il y a trente-cinq ans, de la structure du code génétique permettait enfin de comprendre le fonctionnement de ce code. L'avènement, il y a quinze ans, d'une technologie permettant de découper les gènes qui le composent en fragments, et de *greffer ces fragments d'une* espèce vivante à une autre, ouvrait la voie à ce que d'aucuns nomment les *« prothèses géniques »*, applicables en premier lieu à ces maladies génétiques, héréditaires ou non, pour les*quelles* la *médecine d'aujourd'hui* ne dispose encore que de palliatifs.

De la plus légère (le pied bot, ou le bec de lièvre) à la plus grave, de celles qui sont dues à une erreur dans le développement de l'embryon à celles qui sont transmises de génération en génération, selon les lois de Mendel, les maladies congénitales concernent environ quarante mille nouveau-nés chaque année. Certaines, de plus en plus nombreuses, sont accessibles au dépistage prénatal, ce qui permet aux parents de ne donner le jour qu'à des enfants sains.

Pour d'autres, comme la phénylcétonurie ou la déficience thyroïdienne, des traitements palliatifs efficaces analogues aux régimes ou à l'insuline des diabétiques ont pu être trouvés.

Mais un certain nombre de ces affections, parmi les plus douloureuses et les plus éprouvantes, tant pour les enfants atteints que pour les malheureux parents, se situent encore au-delà des ressources thérapeutiques actuelles.

Pour quelques dizaines d'entre elles, parmi les quelque trois mille cinq cents maladies génétiques humaines répertoriées, le gène responsable a pu être identifié, puis cloné (c'est-à-dire extrait, isolé puis conservé au sein d'un colibacille où il a été inséré et dont on peut l'*extraire à nouveau* à volonté pour l'étudier en détail et connaître l'enzyme dont il commande la production). Ce fut le cas, très récemment, pour le gène de la myopathie de Duchenne, qui fut, à une vitesse record, identifié, *ainsi que la protéine (ou dystro*phine) dont il commande la production. C'est le cas également des gènes de la substance fonctionnelle de l'hémoglobine (ou globine), défaillants dans certaines maladies du sang comme la drépanocytose ou la thalassémie, lesquelles constituent un dramatique problème de santé publique dans le pourtour méditerranéen, en Afrique et aux Antilles notamment.

(Lire la suite page 17.)

BRUSELLE/SYGMA

SIDATIQUE

OU ne va pas se nicher l'« effet Le Pen » ? Parce que le président du Front national a perfidement utilisé les mots *« sidaïque »* et *« sidatorium »* à propos des malades atteints du SIDA, les spécialistes de terminologie se trouvent déstabilisés. Plus *question, naturellement,* d'utiliser le terme *« sidaïque »*, puisque cette dérivation – rare, au demeurant – évoque des adjectifs comme *« judaïque »* ou « mosaïque » qui peuvent à leur tour créer l'équation maléfique : SIDA = homosexuel = juif.

« Sidatorium », du coup, se voit disqualifié d'emblée, puisqu'il émane de la même perfidie et impliquerait en outre une relégation des malades.

Comment, donc, désigner les victimes du SIDA, ce sigle commode *(plus que l'anglais* AIDS), mais difficile à articuler avec un suffixe ? Le premier adjectif qui vient à l'esprit est *« sidateux »*, *sur le modèle de coma/comateux ou eczéma/eczémateux,* comme aussi les innombrables *lépreux*, tuberculeux, cancéreux, etc. *Mais voilà* : le SIDA étant marqué, dès l'origine, par l'infamie (homosexualité, drogue, etc.), il paraît difficile d'en rajouter avec une appellation disgracieuse et à consonance péjorative. Surtout au moment où l'on tente de réhabiliter non plus le mal lui-même, véritable fléau moderne, mais ceux qui en sont victimes sans être pour autant *« coupables »*.

A défaut de *« sidateux »*, peu euphonique, on songe alors à *« sidatique »*, qui offre l'avantage de la neutralité absolue. De bureau, on a fait « bureautique », sans le moindre scrupule, pourquoi pas *« sidatique »* ? Dès lors, le spécialiste du SIDA deviendrait *« sidatologue »*, c'est-à-dire bientôt, si le mal se répand comme on peut le craindre, *« sidato »*, comme le dermatologue est appelé *« dermato »*...

Le Commissariat général de la langue française, pour sa part, estime que *« sidatique »* est trop *proche de « sidaïque » pour* être conservé. Il lui préfère *« sidéen »*, sur le modèle de paludéen, et préconise *« sidénologie »* et *« sidénologue »*. Ce *« sidéen »*, malheureusement, fait disparaître le « A » de SIDA, qui est important, s'agissant d'un sigle *de seulement quatre lettres.* Cela *revient* à faire de la victime d'un coma un *« coméen »*... Le bon sens se refuse à cette trompeuse élégance.

En outre, reprocher à *« sidatique »* d'être trop proche de *« sidaïque »*, c'est admettre que ce dernier mot est entré dans l'usage, ce qu'à Dieu ne plaise. La simplicité et la clarté plaident pour *« sidatique »*, auquel on ne peut trouver aucune résonance fâcheuse ni allusion perfide. Ne donnons pas à M. Le Pen la satisfaction de voir la terminologie perdre la tête sous prétexte qu'il a ouvert la bouche au lieu de se taire.

ROGER CANS.

La star des astronomes

L'observation de la supernova SN 1987 A confirme la théorie selon laquelle les supernovae sont à l'origine d'une grande partie de la matière connue.

LE 24 février 1987, l'astronome canadien Ian Shelton découvrit fortuitement une supernova, c'est-à-dire l'explosion d'une étoile. Les supernovae ne sont pas rares. On en observe une dizaine chaque année. Mais elles apparaissent dans des galaxies lointaines, à des dizaines ou des centaines de millions d'années-lumières de la Terre (1). Or celle du 24 février était dans le nuage de Magellan, une petite galaxie satellite de la nôtre, distante seulement 170 000 années-lumières.

Nombreux sont donc les astrophysiciens qui, délaissant leurs travaux en cours, se sont jetés à corps perdu dans l'étude de cet événement astronomique de première grandeur. Depuis près d'un an *il n'est question* que de SN 1987 A (la supernova) de Sanduleak-69202 (l'étoile qui a explosé et qui avait été antérieurement observée et cataloguée sous ce nom), de courbe de lumière, de nucléosynthèse, *d'émissions de rayons X* et gamma, et même de ces impalpables neutrinos que traquent de bien étranges « astronomes » enterrant leurs appareils dans de profondes mines ou des tunnels comme celui du Mont-Blanc ou de Fréjus.

Presque chaque jour apporte son nouveau lot d'hypothèses, souvent aventureuses. Il faut faire un tri sévère. Un astronome américain a-t-il prétendu que la super*nova exploserait à nouveau dans* dix ans ? *« Parlons de choses sérieuses »* : tel est le commentaire que fait à ce sujet M. Jean Andouze, directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris.

Il y a d'ailleurs beaucoup à dire avec ce qu'on observe, et déjà une conclusion satisfaisante : la théorie de la mort des étoiles, hautement *spéculative*, se révèle solide. La supernova est atypique par certains aspects, mais pour la bonne raison qu'on peut faire sur elle des mesures beaucoup plus précises que sur les autres et observer des phénomènes qui échappaient à la détection sur les supernovae lointaines. Cela n'affecte pas les grandes lignes de la théorie. L'effondrement du centre de *l'étoile, l'éjection des cou*ches externes, la libération en quelques secondes d'une énergie gigantesque, supérieure à celle que l'étoile avait rayonnée en plusieurs milliards d'années, sont pour l'essentiel conformes aux *prévisions*.

Celles-ci indiquent que la lumière émise, après avoir augmenté pendant quelques mois, doit décroître suivant une loi pré*cise, traduisant la production puis* la désintégration du nickel-56. L'évolution de la luminosité a été conforme à cette loi, avec seulement un léger décalage temporel : le nickel-56 s'est manifesté un peu plus tôt qu'on ne l'attendait. On a *de plus observé des rayons* gamma et des rayons X dont l'énergie signe très précisément l'origine : ils proviennent indirectement de la désintégration du nickel-56. On a même pu mesurer la quantité de métal qui s'est formée : une masse d'environ 0,07 fois celle du Soleil. C'est bien ce que les astrophysiciens attendaient.

Pendant la vie normale de l'étoile, l'hydrogène, qui était de très loin de composant principal s'est transformé en hélium. L'énergie libérée a permis à l'étoile de résister à sa propre gravitation. Quand ces réactions nucléaires s'arrêtent, l'effondrement se produit. Vient un moment où la densité est telle que les noyaux d'hélium fusionnent entre eux. Dans la région centrale, ils forment un gigantesque « noyau », plus lourd que le Soleil, et dont la taille ne dépasse pas quelques kilomètres. C'est une « étoile à neutrons », ainsi nommée parce qu'elle est presque entièrement *composée* de neutrons. La matière ordinaire est constituée de protons et de neutrons, qui forment les noyaux d'atomes, et d'électrons plus ou moins liés à ces noyaux. Dans les conditions de tassement effroyables que provoque l'effondrement gravitionnel, les électrons se combinent aux protons pour former des neutrons. Il ne reste alors qu'un amas extraordinairement dense de ces particules : de l'ordre de 100 millions *de tonnes par centimètre cube !*

A la périphérie de ce bloc de neutrons, la pression est moins forte. Les noyaux d'hélium fusionnent pour donner surtout du nickel-56. L'hélium, contenant deux neutrons et deux protons, *doit engendrer par fusions succes*sives des noyaux ayant des nombres égaux et pairs de neutrons et de protons. Parmi ceux-ci, le nickel-56 est spécialement favorisé. Dans le langage des physiciens nucléaires, c'est un noyau *« magique »* (2).

Bien qu'étant le plus facile à former, le nickel-56 n'est pas stable. En quelques semaines, il se transforme en cobalt-56. Le rayonnement émis dans ces désintégrations est capturé par les couches *externes de l'étoile*, encore très chaudes et proches du point d'explosion. On ne peut donc pas l'observer. Le cobalt n'est pas non plus stable, il se désintègre en fer, lequel est stable. La production préférentielle de nickel-56 dans les supernovae est d'ailleurs la raison de la particulière abondance du fer dans l'univers.

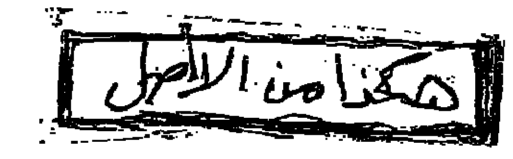
Mais la transformation du cobalt en fer est beaucoup plus lente. Les couches externes de l'étoile ont eu le temps de se refroidir et de se disperser. Elles sont devenues transparentes à la lumière. De ce fait, le rayonnement ou plutôt les divers rayonnements associés à la désintégration du *cobalt-56 en fer-56 sont détectables*. C'est ce que prévoyait la théorie.

Pour les astrophysiciens, c'est une grande victoire. Les supernovae sont pour eux l'origine de bon nombre des atomes qui constituent la matière, et spécialement tous ceux qui sont plus lourds que *le fer*. Une bonne part de l'histoire du monde y trouve sa source. La coopération entre astrophysiciens et physiciens nucléaires avait permis d'imaginer le scénario du phénomène, qui est dans ses grandes lignes celui qu'on vient de décrire.

MAURICE ARVONNY.

(1) Une année-lumière équivaut à 10 000 milliards de kilomètres.

(2) Les noyaux magiques sont des noyaux dont la cohésion est particulièrement forte, en raison d'un phénomène de fermeture de couches, analogue en physique nucléaire de celui qui assure la stabilité des composés chimiques.



Les lueurs de l'intelligence artificielle

La pénétration des systèmes experts dans l'industrie et la finance.

L'INTELLIGENCE artificielle existe-t-elle ? Non, répond M. Jacques Arsac, sans doute le plus grand spécialiste français de la programmation, dans un livre récemment publié (1). « *On ne fera pas une intelligence artificielle* », tel est le « *pari* » qui clôt son livre. Dans le même temps, deux sociétés de services informatiques, EC2 et CEGOS, diffusent les résultats d'enquêtes montrant la pénétration des techniques d'intelligence artificielle dans l'industrie et la finance. « *L'intelligence artificielle existe en francs et en dollars* », pourraient répondre leurs auteurs à M. Arsac.

La contradiction n'est qu'apparente. Tout est dans la signification qu'on donne aux mots. Le propos de M. Arsac est de commenter ce qu'il ne cache pas être un acte de foi : l'existence chez l'homme d'un esprit irréductible à la matière, d'où il déduit qu'aucun ordinateur ne pourra jamais égaler le cerveau humain. D'après lui, l'ordinateur n'accède jamais au « sens » des informations qu'il traite. Jugement discutable, au moins pour l'avenir, mais l'intérêt du livre est beaucoup dans la discussion nuancée que mène l'auteur, qui donne largement la parole à ceux qui ne pensent pas comme lui.

M. Arsac place très haut la barre de l'intelligence artificielle. La plupart des spécialistes sont moins exigeants. Ils n'attendent pas la reproduction complète des activités humaines et emploient le mot dès qu'un ordinateur sait faire certaines tâches sans qu'on lui ait fourni un algorithme, c'est-à-dire une méthode parfaitement définie conduisant au but cherché (2). Ainsi, pour multiplier deux nombres, il existe des algorithmes, dont celui qu'on enseigne à l'école communale. Il n'en existe pas qui soit utilisable en pratique pour choisir le meilleur coup au jeu d'échecs. Les champions sont d'ailleurs incapables de justifier précisément leurs décisions. Pourtant, des ordinateurs jouent aux échecs, et, si Kasparov ou Karpov n'ont rien à craindre d'eux, il faut déjà être un bon joueur pour leur résister.

Quatre domaines, qui d'ailleurs s'interpénètrent, sont du ressort de cette intelligence artificielle : la robotique avancée, la reconnaissance des formes, la compréhension du langage naturel, la construction de systèmes experts. Tous ont déjà des applications sonnantes et trébuchantes, tous font vivre quelques petites sociétés spécialisées. Mais c'est le dernier qui, aux yeux du monde économique, a le plus d'attraits. En mémorisant dans une banque de données quelques centaines ou milliers de règles – du genre « si telles conditions sont vérifiées, alors faire ceci » – et en faisant combiner ces règles par un programme spécialisé, le « moteur d'inférences », on peut faire proposer par l'ordinateur, dans une situation donnée, des décisions qui sont assez souvent justes pour que bon nombre d'entreprises estiment rentable l'emploi d'un tel système.

Quelle est exactement la pénétration de l'intelligence artificielle dans l'industrie ? Il était encore récemment difficile d'en juger. Les taux de croissance sont importants, mais quand on part de zéro... Qui est vraiment utilisateur, qui pense l'être dans l'avenir, qui fait des réserves ? C'est ce que montrent les deux enquêtes de la CEGOS et d'EC2.

Un atout stratégique

Dans l'une de ces enquêtes, un questionnaire a été adressé à plus de trois mille entreprises françaises ; les questions portaient sur l'intérêt qu'elles accordent aux systèmes experts, sur leurs réalisations et leurs projets dans ce domaine. En mettant à part les SSII (sociétés de services et d'ingénierie informatiques), dont 64 ont répondu, les organisateurs ont reçu 201 réponses. Pour plus d'un quart, ces entreprises indiquaient qu'elles étaient engagées dans la réalisation de systèmes experts. Un autre quart étaient en phase d'exploration. Les autres avaient l'intention de lancer des études, pour la plupart dans moins de deux ans.

Les entreprises déjà engagées donnent comme raison principale une volonté d'améliorer leur savoir-faire. Elles n'attendent guère de rentabilité immédiate de leurs projets de systèmes experts, mais les jugent indispensables pour l'avenir. Elles n'y consacrent que des sommes inférieures à 500 000 francs. Certaines ont cependant des ambitions plus poussées et dégagent des moyens importants – de 3 à 5 millions de francs – parce qu'elles estiment que le ou les systèmes en cours de réalisation leur donneront un atout stratégique. La nature précise du projet est en général jugée confidentielle et n'est donc pas indiquée dans les réponses. Mais l'analyse des indications données montre que ce qui intéresse le plus ces entreprises est la possibilité d'adapter rapidement leurs offres à la demande de la clientèle. Celle-ci n'a généralement pas une vue très claire de ce qu'elle veut, et la précise au cours des négociations commerciales. Il faut alors modifier l'offre. Ainsi, un sidérurgiste réalise un système expert sur la qualité des tôles qui permettra de préciser les offres, puis d'identifier les gammes de fabrication qui permettront de tenir les spécifications.

Les entreprises qui s'engagent ne sont pas non plus mues par un espoir de rentabilité immédiate, au moins dans leur majorité. En général, elles ont identifié le profit qu'elle tireront d'un système expert, sans être sûres qu'il couvrira les dépenses. Certaines déclarent même que le projet qu'elles envisagent n'aura qu'un but de formation.

Ces indications sont corroborées par la seconde enquête, qui s'adressait uniquement à des établissements financiers – banques surtout, quelques compagnies d'assurance. Ici aussi, le service à la clientèle est le moteur principal, et il est intéressant de noter que les SSII qui travaillent sur l'intelligence artificielle à vocation financière ont peu vu cette préoccupation et proposent des systèmes tournés vers l'amélioration de la gestion ou des procédures internes. Le client des banques ne veut pas qu'on lui fasse l'article, qu'on lui vante les produits financiers mis à sa disposition, mais serait intéressé par un outil le guidant dans ses choix. D'autant qu'il paraît prêt à confier à un ordinateur des informations qu'il livrerait difficilement à un interlocuteur humain.

Une banque sur dix a engagé la réalisation de systèmes experts. Les banques de dépôts sont les plus avancées. Elles ont de nombreuses agences, dont le personnel n'est pas toujours à l'aise pour conseiller les clients, ce qui fait remonter aux services centraux de nombreux dossiers qui pourraient être traités localement. Certaines veulent en priorité utiliser un système expert pour former leur personnel et n'envisagent qu'ensuite de le tourner vers la clientèle.

Si les indications des deux enquêtes sont en général concordantes, il est un point sur lequel le contraste est marqué : l'attitude des experts concernés. Dans le domaine technique, ils jouent franchement le jeu, et sont même demandeurs d'un système qui les déchargera des diagnostics simples et leur permettra de se concentrer sur des problèmes plus aigus. Les experts financiers sont en revanche plus réticents. Ils hésitent à collaborer, se sentent facilement remis en cause. Cela veut-il dire que leur « expertise » est moins solide, ou seulement qu'elle est moins formalisable ? Ou est-ce simplement la conséquence d'une moins grande familiarité avec l'informatique, d'une communication plus difficile avec les ingénieurs cogniticiens avec lesquels ils doivent collaborer ?

La réponse viendra plus tard. Les entreprises interrogées avancent avec prudence, mais elles sont toutes persuadées que leur engagement est irréversible et que, d'ici deux ou trois ans, leur effort dans ce domaine aura beaucoup crû. Cela explique l'hésitation fréquente de leurs services financiers, qui craignent l'avalanche des coûts et interrogent sur la rentabilité. Autre réticence : celle des services informatiques, qui voudraient bien contrôler cette activité nouvelle. Or l'analyse des quelques échecs enregistrés montre que c'est l'utilisateur du système expert qui doit avoir la responsabilité de sa réalisation. Sinon, il ne l'utilisera pas, et on ne pourra pas l'y contraindre.

M. A.

(1) Jacques Arsac, *les Machines à penser*, éditions du Seuil.

(2) « *L'intelligence artificielle est cette partie de l'informatique qui se préoccupe de la prise en charge par l'ordinateur de tâches intellectuelles dont on ne sait pas (pas profondément, pas encore peut-être) comment les humains les assurent.* » Henri Farreny, *les Systèmes experts*, CEPADUES éditions.

BABOUINS AU PENSIONNAT

LE parc zoologique de Vincennes a, depuis une dizaine de jours, vingt-six nouveaux pensionnaires : des babouins du Sénégal, *Papio papio*, un peu particuliers. Ces babouins, en effet, ne viennent pas directement du Sénégal, mais d'un enclos que le CNRS possédait entre Marseille et Aix-en-Provence et qui a été vendu par économie. Sept babouins y étaient arrivés en 1981 ; en sept ans, ils se sont multipliés et, surtout, le groupe était l'objet d'études constantes de comportement et de psychologie conduites par une équipe du CNRS dirigée par Mme Berthille Pallaud, directeur de recherche.



CAMERA PRESS

Logés sur et dans un rocher et dans un enclos qui leur sont réservés au parc zoologique, les vingt-six babouins vont donc continuer à mener, sous surveillance, leur vie de groupe constitué.

Les babouins sont d'assez gros singes (45-50 kilos pour les mâles, une trentaine de kilos pour les femelles) dotés d'un long museau analogue à celui de certains chiens (d'où leur nom de « cynocéphales », têtes de chien en grec) et muni de très grandes canines. Dans la nature, ils vivent dans les savanes arborées, en troupes de vingt à cinquante individus très strictement hiérarchisées. Le chef est le plus gros mâle, qui monopolise à son usage exclusif les femelles matures ; les autres mâles adultes regardent... Entre ces mâles, célibataires par force, et entre les femelles règne aussi une hiérarchie très définie.

La hiérarchie se traduit par l'ordre dans lequel les babouins se nourrissent : le chef commence ; lorsqu'il est rassasié, il laisse la place aux singes qui lui sont immédiatement inférieurs et ainsi de suite jusqu'à ceux du dernier rang. La hiérarchie se traduit aussi par l'organisation de la troupe lorsque celle-ci se déplace (à terre); les mâles dominants sont à l'avant, les autres mâles à l'arrière, les uns et les autres entourant ainsi les femelles et les jeunes plus vulnérables.

Le comportement des babouins intéresse les spécialistes de l'éthologie, car il est très probablement semblable à celui de nos très lointains ancêtres. La vie sociale des tout premiers hommes devait être caractérisée, elle aussi, par la protection du groupe organisé pour résister aux prédateurs, pour trouver et pour partager, dans une certaine mesure et selon un ordre défini, la nourriture. Comme l'étaient nos ancêtres, les babouins sont omnivores : ils mangent des racines, des fruits et des petits animaux.

Certes, un enclos, même assez étendu, n'est pas la savane, mais les babouins s'y organisent selon la hiérarchie dont ils ont le sens inné.

YVONNE REBEYROL.

Végétaux : se nourrir d'air et d'azote

Comment améliorer le processus de fixation de l'azote par les plantes pour parvenir un jour à se passer d'engrais.

S'IL est un rêve que caressent les agronomes, les agriculteurs ou les écologistes, c'est bien de voir un jour toutes les plantes fixer l'azote de l'air. Que leurs tiges ou leurs feuilles réussissent à capter cet élément nécessaire à leur croissance dans cette réserve gratuite et inépuisable qu'est l'air, et c'en serait fini des engrais coûteux et, à la longue, polluants. L'idée n'est pas utopique. La nature elle-même a montré la voie puisque les légumineuses – par l'intermédiaire, il est vrai, de bactéries vivant en symbiose avec elles – parviennent à fixer directement l'azote, alors que la grande majorité des végétaux ne l'assimilent que sous forme d'ammoniac, de nitrates ou autres substances azotées. Les agronomes n'avaient plus qu'à suivre cette piste, notamment celle ouverte par des plantes du genre *Sesbania* qui font preuve, en l'occurrence, de performances étonnantes.

L'enjeu scientifique et économique est tel que de nombreuses équipes se sont lancées dans l'aventure. Leurs représentants, venus d'une vingtaine de pays, se sont réunis au début du mois de janvier à Dakar (Sénégal) pour faire le point sur les connaissances accumulées sur *Sesbania rostrata* (1).

Des verrues pour l'azote

Le choix du lieu n'a pas été le fait du hasard. Ce sont en effet les pays tropicaux qui, les premiers, souffrent d'une faible productivité agricole liée à la pauvreté des sols en éléments minéraux indispensables aux cultures. D'autant qu'ils sont, plus que d'autres, pénalisés par le coût des engrais chimiques importés. Quant au sujet de la réunion, il s'imposait puisque *Sesbania rostrata*, originaire de la zone sahélienne et de Madagascar, est une espèce modèle qui a l'énorme avantage de fixer l'azote à la fois par ses racines et par ses tiges.

Parler de « plantes fixatrices d'azote » est en fait inexact. Seuls certains micro-organismes (comme des bactéries ou les algues bleues) sont capables de transformer l'azote gazeux de l'air en ammoniac, puis en acides aminés et en protéines. Certains d'entre eux peuvent remplir cette fonction en évoluant librement dans le sol, mais d'autres ne parviennent à leur fin qu'en vivant en symbiose avec les plantes. Une union profitable pour chacun des partenaires puisque le micro-organisme cède ses composés azotés à la plante et reçoit en échange les substances énergétiques nécessaires à son métabolisme.

Chez la luzerne, le trèfle, le soja ou autre légumineuse, une telle association symbiotique se manifeste par la présence de petites verrues – dénommées nodules – qui se développent uniquement le long de leurs racines. Aussi, lorsqu'en 1979, un chercheur du laboratoire de microbiologie des sols de l'ORSTOM à Dakar, M. Bernard Dreyfus, annonça avoir observé des nodules sur les tiges de *Sesbania rostrata*, personne ne le prit au sérieux. Au point que la revue américaine *Science* ainsi que la revue britannique *Nature* ont refusé de publier ses résultats, leurs experts étant persuadés que ces excroissances incongrues n'étaient que le signe d'une maladie. Mais il a fallu vite se rendre à l'évidence, et la nouvelle de cette découverte, « *partie comme une traînée de poudre* », a aussitôt provoqué l'intérêt de nombreux laboratoires dans le monde, explique M. Yvon Dommergues, du centre de biotechnologie des systèmes symbiotiques forestiers tropicaux (2).

Qu'une plante puisse, simultanément, tirer parti de l'azote de l'air et de celui du sol – et, par là, fixer deux fois plus d'azote que ne le font les autres légumineuses, – voilà qui avait en effet de quoi séduire les agronomes. D'autant que, si *Sesbania rostrata* est parfois directement utilisée comme fourrage pour le bétail, voire comme matière première de la pâte à papier, elle peut aussi servir de fertilisant pour d'autres cultures. Ses feuilles sont en effet très riches en protéines, lesquelles, lorsque la plante est enfouie dans le sol, se décomposent pour donner naissance à des substances azotées (ammoniac et nitrates) qui remplacent avantageusement les engrais. On estime que l'apport azoté de cet « engrais vert » est de 50 à 150 kilogrammes par hectare et par an, ce qui est loin d'être négligeable puisque la quantité moyenne d'engrais chimiques nécessaire à la culture intensive du blé en Europe est de 150 à 200 kilogrammes par hectare et par an. D'ailleurs, au Népal – « *pays modèle* » en la matière selon M. Doummergues, – l'usage systématique de cet engrais vert a, à lui seul, permis de doubler les rendements des cultures de riz !

D'autres pays asiatiques, comme la Thaïlande, s'engagent eux aussi dans cette voie, encore peu empruntée en revanche par les pays africains. Il est vrai que la plante souffre de quelques handicaps qui l'empêchent de prospérer sous toutes les latitudes. Il lui faut des jours de longue durée, ce qui gêne par exemple son implantation dans les régions équatoriales. Elle est aussi sensible aux conditions climatiques (température, humidité, etc.). Mais, surtout, « *son talon d'Achille est dans ses racines* » qui sont trop souvent victimes de l'attaque des petits vers que sont les nématodes.

Demain, les céréales

Autant de faiblesses que les agronomes s'efforcent aujourd'hui de surmonter, tant par des méthodes classiques de sélection et de mutation que par celles du génie génétique. Rien n'empêche, en effet, de penser que l'on pourrait introduire dans la légumineuse des gènes de résistance aux nématodes, et ce n'est pas par pur hasard si le créateur des premiers tabacs « insecticides », M. Marc Van Montagu, de l'université de Gand (Belgique) (*le Monde* du 3 mai 1985), s'intéresse aujourd'hui à *Sesbania rostrata*.

Dans le même temps, les chercheurs tentent d'agir sur l'autre partenaire de l'association symbiotique – un *Rhizobium* qui a été officiellement baptisé à Dakar *Azorhizobium caulinodans* – pour accroître sa tolérance aux contraintes de l'environnement (comme l'acidité ou la salinité des sols). Ils s'attachent enfin à mieux comprendre la nature de l'échange de l'information entre la bactérie et la plante-hôte.

Les progrès, en ces domaines, sont rapides si l'on en juge par les résultats récemment présentés au Sénégal. En réalisant les premières cultures de nodules *in vitro* – par simple mise en contact de *Rhizobium* avec des cellules végétales débarrassées de leurs parois, – l'équipe de biologie moléculaire de l'université Rockefeller, dans l'État de New-York, a ouvert la voie à des études plus poussées sur les relations entre plante et micro-organisme. Une autre découverte prometteuse – faite, cette fois encore, par M. Dreyfus, décidément favorisé par la chance – est celle de mutants de *Sesbania rostrata*, dépourvus de nodules. Elle devrait permettre de comparer les patrimoines génétiques des espèces mutantes et « ordinaires » et – par différence – de repérer le gène responsable de la nodulation.

Dès lors, tous les espoirs seront permis. On pourra envisager de transférer ce gène à d'autres espèces, en espérant qu'elles deviendront à leur tour capables de fixer l'azote. Les premiers essais devraient être faits sur le soja, une autre légumineuse que l'on tentera de « manipuler » génétiquement afin qu'elle développe des nodules sur sa tige. Il n'y a là *a priori* rien d'impossible, même si ce n'est, comme le souligne M. Doummergues, que « *pour après-demain* ». Ensuite, on pourra songer à s'attaquer à d'autres végétaux et, pourquoi pas – mais ce ne sera pas une mince affaire, – aux céréales.

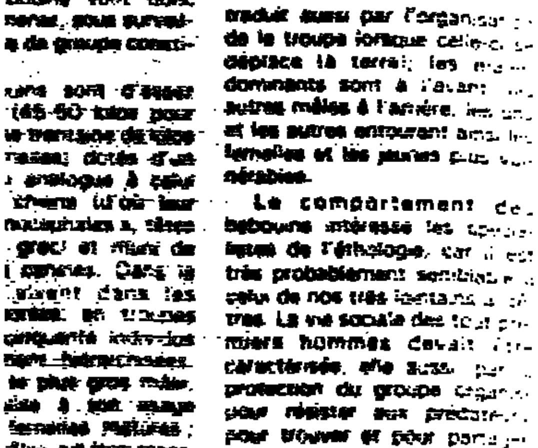
Mais sans attendre ces jours lointains où les cultivateurs pourront – peut-être – totalement se passer d'engrais industriels, on peut d'ores et déjà envisager de mêler sur une même parcelle cultivée des méthodes de fertilisations biologiques et chimiques, souvent jugées incompatibles. Les tenants du tout synthétique et ceux du tout naturel pourraient ainsi trouver, grâce aux engrais verts, un terrain d'entente.

ELISABETH GORDON.

(1) Ce séminaire a été organisé par l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), l'Institut sénégalais de recherche agricole, le Centre technique de coopération agricole et rurale et l'université de Gand (Belgique).

(2) Laboratoire dépendant de l'ORSTOM, du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et du CNRS.

...OUINS AU PENSIONNAT



YVONNE REBEYROL.

...'air et d'azote

MÉDECINE

L'an I de la thérapie génétique

(Suite de la page 15.)

Une tentative malheureuse de greffe de ce gène conduite sans autorisation par un biologiste californien, Martin Cline, en 1980, se solda par un échec qui lui coûta sa carrière. En outre, et contrairement à ce que l'on pensait à l'époque, ce n'est pas à ces maladies du sang que sera destinée la première thérapie génétique. En effet, il s'avère que le gène de la globine doit s'exprimer de façon rigoureusement contrôlée et que les modalités de ce contrôle commencent seulement à être accessibles aux recherches grâce à la fabrication d'une souris mutante devenue thalassémique, ce qui permet ainsi et pour la première fois, de disposer d'un modèle animal pour cette maladie qui ne frappe que l'homme.

Maladie	Fréquence des bébés atteints à la naissance	Pathologie	Thérapeutique
Mucoviscidose	1/2000 dans les populations d'origine européenne	Troubles respiratoires et intestinaux	Les soins intensifs (antibiotiques, kinésithérapie, oxigénothérapie) ne permettent guère aux sujets de dépasser vingt ans
Hypothyroïdie congénitale	1/3000 dans les populations d'origine européenne	Nanisme Déficience intellectuelle grave	Traitement parfait (hormones thyroïdiennes) mais doit être poursuivi toute la vie
Maladie de Tay-Sachs	1/3000 dans les populations juives originaires d'Europe centrale	Cécité paralysie	L'enfant meurt en bas âge (quatre ans)
Drépanocytose	- 1/100 dans certaines populations d'Afrique - 1/400 aux Antilles - 1/2500 chez les Noirs américains - 1/6000 chez les Européens	Maladie du sang : anémie, gangrène, infarctus...	Transfusions. Les sujets atteints peuvent vivre jusqu'à l'âge adulte grâce à des soins vigilants et intensifs
Phénylcétonurie	1/15000	Déficience intellectuelle	Traitement parfait (régime alimentaire spécial jusqu'à l'adolescence)
Maladie de Lesch-Nyhan	1/15000	Troubles neurologiques (agressivité, automutilation...), destruction des reins	Le traitement remédie aux troubles rénaux mais pas aux troubles neurologiques
Déficience en adénosine déaminase (ADA)	Cinquante cas connus mondialement	Déficit total du système immunitaire (d'où infection etc.)	Transfusions ou greffes de moelle osseuse ou de tissus fœtaux. Vie en « bulle » stérile
Déficience en purine nucléoside - phosphorylase (PNP)	Neuf cas connus mondialement		

Les trois maladies du bas du tableau sont celles pour lesquelles on tentera les premières thérapies génétiques.
D'après le Dr French Anderson *La Recherche (avril 1986)*.

Les trois premières maladies

En attendant les résultats de ces travaux en cours, c'est donc vers des maladies graves héréditaires causées par le défaut d'un gène unique, fabriquant, sans nécessité d'ajustements délicats, un enzyme bien connu que se tournent les pionniers des thérapies génétiques. Trois d'entre elles sont très directement concernées :

● la maladie de Lesch-Nyhan, due à une défectuosité du gène qui gouverne la synthèse de l'hypoxanthine-guanine-phosphoribosyltransférase (HPRT), ce qui se traduit par des troubles nerveux gravissimes et une accumulation mortelle d'acide urique dans les reins ;

● et deux déficits enzymatiques (adénosine déaminase ou ADA et purine nucléoside phosphorylase ou PNP) se traduisant par une défaillance totale du système immunitaire qui condamne les enfants atteints à vivre dans une bulle stérile ou un scaphandre, à l'abri de toute contamination externe.

Certains de ces enfants peuvent être traités, on le sait, par des greffes de moelle osseuse compatible ou de tissus provenant de fœtus. Pour d'autres, c'est, au fond de leur bulle, l'attente pitoyable de la mort, ou d'un miracle thérapeutique, celui auquel croit si fermement le Dr French Anderson.

Il explique les motifs de cette foi dans un document de 500 pages remis au comité (ou RAC) chargé à l'Institut national de la santé américain de donner son avis (*et son autorisation*) pour les tentatives de thérapeutique par manipulation des gènes humains.

Etrangement, lors du très long débat qui vient de se tenir à Washington au sein du RAC à ce sujet, le chercheur-pédiatre qu'est Anderson s'est heurté non aux représentants de l'éthique ou de la société... mais aux chercheurs tout court, si l'on peut dire, à savoir les biologistes moléculaires qui, eux aussi, travaillent sur les manipulations des gènes mais qui considèrent qu'il est prématuré – et non sans risque – d'appliquer à l'être humain ce que l'on maîtrise encore mal chez l'animal.

Le gène que l'on veut intégrer dans l'organisme (en l'occurrence celui qui gouverne la production de l'ADA, enzyme indispensable au fonctionnement des défenses naturelles) est inséré dans un rétrovirus qui ne s'en prend jamais à l'homme et provoque des cancers chez la souris. Ce rétrovirus manipulé est ensuite mis au contact, en culture, de cellules extraites par ponction de la moelle osseuse du petit malade. Ce sont ces cellules qui, en une activité continue, donnent naissance à tous les éléments du sang responsables de l'immunité.

Lorsqu'elles ont intégré le rétrovirus porteur du gène choisi, on les réinjecte alors au sujet atteint dont elles vont à nouveau coloniser la moelle osseuse. Il ne s'agit donc nullement de toucher au fameux « sanctuaire » évoqué par les Prix Nobel lors de leur récente réunion à l'Elysée, car la modification génétique ainsi tentée ne concerne qu'un tissu et ne peut être transmise par-delà les générations, comme ce serait le cas si l'on s'en prenait aux cellules germinales ou à l'œuf fécondé.

Les risques et l'audace

Mais l'organisme ne peut bénéficier durablement de la production du fameux enzyme, l'ADA, indispensable à ses défenses, que si les cellules de la moelle osseuse qui contiennent le gène sont bien les cellules souches, mères de toutes les autres (une sur dix mille) et si elles ne sont pas noyées, puis tuées par la masse de leurs voisines. Le biologiste Richard Mulligan (Massachusetts Institute of Technology) est opposé aux essais humains d'Anderson en raison de cet argument, que ce dernier réfute au nom... de Darwin. « *Les cellules qui posséderont le gène, et donc l'enzyme vital*, estime-t-il, *auront un tel avantage sélectif sur les autres qu'elles seules finiront par tout dominer.* » Or cette thèse ne peut être vérifiée chez les singes, car aucune de leurs cellules ne présente un déficit génétique, et aucune espèce connue ne souffre de la maladie. Et, le Dr Anderson le déplore, toute expérimentation est interdite sur l'embryon humain aux Etats-Unis...

Une autre crainte des biologistes est que le gène ainsi introduit atterrisse de façon malheureuse sur un quelconque chromosome cellulaire, qu'il en détraque le fonctionnement ou même qu'il active un gène causal du cancer (oncogène). Ou encore que le rétrovirus vecteur de ce gène s'échappe des cellules et devienne infectieux...

Une telle catastrophe anéantirait pour longtemps tous les espoirs placés dans la thérapie génique, estiment les biologistes, et susciterait dans l'opinion publique et scientifique « *un tel ressentiment que nos recherches sombreraient avec lui* ». « *Et nous serions morts pour dix ans* », dit l'un d'eux. Peut-être, répondent les pédiatres et les parents des enfants concernés, mais tout cela n'est qu'hypothèse « *et la souffrance et la mort de ces enfants est, elle, une certitude si l'on attend encore* ».

Toute l'histoire de la médecine est jalonnée de tentatives thérapeutiques les plus variées, où il a, partout et toujours, fallu peser l'équilibre entre le risque encouru et les bienfaits espérés.

Les premières transplantations cardiaques, qui provoquèrent une tempête, ouvraient la voie à une révolution dont on apprécie aujourd'hui les fruits. Et d'innombrables essais thérapeutiques hautement toxiques jalonnent l'histoire du cancer et, plus récemment, du SIDA.

Dans un mois, l'équipe de French Anderson présentera, pour approbation définitive, un protocole thérapeutique précis, destiné à des enfants en attente, aux comités du RAC, de la FDA et de l'Institut national de la santé.

Est-il un visionnaire, emporté par une foi dont nul ne conteste qu'elle repose sur des compétences de premier ordre, comme le pensent les biologistes, ses concurrents les plus directs dans la course à la médecine moléculaire ? « *Un visionnaire, non*, dit-il, *sûrement pas, mais un pionnier, oui, et, comme tous les pionniers, prêt à assumer les risques et donc l'échec éventuel.* »

Quant aux représentants de la société, dont l'un, M. Le Roy Walters, spécialiste renommé de bioéthique, préside le comité du RAC qui devra donner son accord, ils estiment qu'ils ne peuvent, dans cette affaire, que s'en remettre aux experts de la thérapie génétique...

Et nul ne conteste que French Anderson et ses équipiers figurent parmi les tout premiers d'entre eux...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

SECTEURS DE POINTE

A bon port dans la tempête

Le nouveau radar du Port autonome de Bordeaux mène à quai par tout temps les navires de gros tonnage.

BORDEAUX
de notre correspondant

LE Port autonome de Bordeaux (PAB) vient de se doter d'un nouvel équipement radar qui lui permettra de mieux contrôler la navigation au large de la Gironde, ainsi que d'un système VHF lui permettant de suivre les navires tout au long de leur descente – ou de leur remontée – de l'estuaire.

L'innovation n'est pas totale dans la mesure où un système mis en place entre 1963 et 1975 existe déjà. Mais, en raison de ses meilleures performances techniques, ce nouvel ensemble fournira des données plus précises. La première conséquence devrait en être une amélioration sensible des conditions de sécurité à l'approche et dans l'estuaire. Cette installation est la première de ce type réalisée sur les côtes françaises.

Le réseau radiotéléphonique VHF couvre l'ensemble de l'estuaire, les chenaux d'accès et une zone s'étendant à 30 kilomètres au large de la bouée BXA. Il comprend trois stations principales d'émission-réception et quatre stations secondaires, un système d'enregistrement des communications et un système de diffusion automatique d'informations marégraphiques.

Elément nouveau, le radar de surveillance est composé d'une station d'acquisition d'informations – une coupole, – installée sur une tour de 69 mètres sur la rive nord de l'estuaire, à La Palmyre, en Charente-Maritime.

La station d'exploitation des données recueillies est, elle, installée au Verdon, sur la rive sud. A partir de là, les officiers des ports et les pilotes pourront exploiter sept images de la situation, enrichies d'une image synthétique, matérialisant avec précision le chenal de navigation et la position des navires au mouillage.

Le Verdon et les ports de l'estuaire, jusqu'à Bordeaux, disposent donc désormais d'un système de surveillance et d'assistance susceptible de rendre un service comparable à celui du contrôle aérien.

Cette modernisation a nécessité des investissements de l'ordre de 11 millions de francs, répartis entre le PAB, la région Aquitaine et le Service des phares et balises. Elle intervient au moment où le port de Bordeaux peut se prévaloir d'une augmentation de 2,6 % de son trafic en 1987 (9 442 000 tonnes contre 9 212 000 tonnes en 1986, hors hydrocarbures). Cette progression est due essentiellement à la hausse du trafic de céréales, notamment du maïs, qui fait appel à des bateaux gros porteurs.

Outre l'amélioration sensible de la sécurité – qui profitera également à la pêche et à la plaisance, – cette nouvelle installation devrait entraîner une *meilleure compétitivité* du port de Bordeaux. L'automatisation qui l'accompagne entraînera une réduction des charges et, pour les armateurs, cet outil « *d'optimisation du chenal de navigation* » pourrait éviter chaque année de deux mille à quatre mille heures d'immobilisation des navires.

Pour ceux qui sont chargés de vendre le terminal girondin, l'argument est de poids : « *Les gros armements savent désormais que le port de Bordeaux dispose de moyens de grande qualité. Par tous les temps les gros tonnages peuvent venir au Verdon. C'est un atout non négligeable* », souligne le directeur des relations extérieures du PAB, qui fait également remarquer que l'assistance ainsi fournie, conjointement avec les pilotes, situe Bordeaux « *au même niveau que Hambourg, soit au tout premier rang dans le monde* ».

(Intérim.)

Demain

LE VESTIAIRE DE L'ASTRONAUTE

AX-5 contre ZPS Mk-3. Rien à voir avec un roman d'espionnage. Ces sigles concernent, en réalité, les deux nouvelles combinaisons spatiales, développées par deux centres de recherche de la NASA, pour les longues interventions qu'effectueront dans le milieu des années 90 les astronautes hors de la station spatiale américaine. Les premiers tests, effectués par une équipe de six astronautes, ont commencé en janvier, et continueront jusqu'à l'été. Ils permettront à la NASA de retenir soit un des deux scaphandres, soit une version mixte des deux projets.

AX-5, principalement constitué de métal (aluminium et acier), revêtu d'une couche d'or, a été conçu par le Ames Research Center tandis que le ZPS Mk-3 (ZPS pour Zero Prebreath Suit) a été développé par le Johnson Space Center. Il comporte des éléments métalliques (aluminium), mais les bras et les jambes sont réalisés en matière plastique (polyuréthanne et polyester). Mis au point pour permettre des sorties d'une durée de huit heures d'affilée, les deux scaphandres ont été conçus pour être utilisés mille à deux mille heures par an. Ils doivent aussi être unisexes, faciles à mettre et à enlever, autoriser une bonne liberté de mouvement et offrir bien sûr une protection suffisante contre les radiations, les micrométéorites et les débris en orbite que l'on trouve dans l'environnement de la Terre.

PIGEONS AMBULANCIERS

Pour acheminer d'urgence des analyses médicales aux Sables-d'Olonne (Vendée), des médecins de l'île d'Yeu, qui est dépourvue de laboratoires d'analyses, ont eu l'idée d'utiliser des pigeons voyageurs.

S'inspirant de l'armée et d'une expérience terrestre entre plusieurs hôpitaux de la Manche, il a fallu près d'un an à l'association des colombophiles des Sables, aux hôpitaux et au docteur Philippe Andrieux pour mettre en place ce service. Les examens arrivent ainsi sur l'île d'Yeu directement dans le cabinet du docteur Andrieux, où a été aménagé un pigeonnier, les prélèvements sont placés dans une nacelle, et le pigeon est lâché vers son pigeonnier d'origine à 51 kilomètres de là. Le trajet dure environ quarante-cinq minutes alors que dans le meilleur des cas, il faut une heure à un hélicoptère !

CONTROLE DE L'IMPRESSION

La société française Bertin vient de développer un système de contrôle automatique de la qualité de l'impression couleur pour les rotatives offset. L'impression couleur, en continu, nécessite une très bonne superposition des images imprimées dans les différentes couleurs de base. De légers écarts de superposition se traduisent par une mauvaise définition de l'image. D'où la nécessité de caler les machines pendant un temps de roulage initial, plus ou moins long. De plus, ce calage évolue dans le temps. Pour remédier à cela, Bertin a développé, en liaison avec les imprimeurs, un système automatique de calage des couleurs Calgraph. Ce système est constitué d'un micro-ordinateur et d'une caméra numérique CCD. La caméra détecte les éventuels décentrages des couleurs et transmet à l'ordinateur, qui rectifie et envoie l'information en sortie aux rouleaux encreurs. Calgraph permet le calage simultané de toutes les couleurs en moins de trente secondes, et réduit la gâche au démarrage (environ 100 tours au lieu de 3 000). Le système, après avoir été testé, est entré dans la phase de commercialisation. Son prix se situe entre 450 000 et 500 000 F l'unité.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes. 5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y participent.

INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES BULL ENGAGE DES FUTURS PRO. DES ETUDES LOGICIEL

Que vous soyez Ingénieur ou Universitaire (Bac + 5 en Maths, Physique...), l'informatique vous attire.

Nous vous offrons l'opportunité de trouver votre voie au sein d'une de nos équipes de la Direction des Etudes et Développement logiciel qui conçoit l'un des grands systèmes d'exploitation mondiaux : **GCOS7**

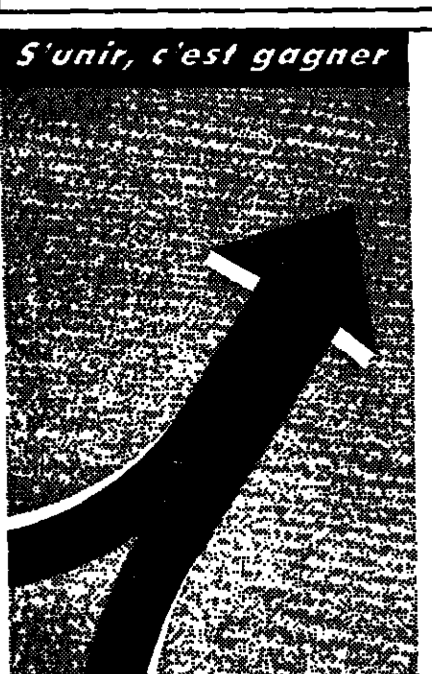
Venez-nous rejoindre, dans un premier temps nous vous proposons une formation initiale de haut niveau pendant plus de 4 mois à l'informatique générale (génie logiciel - Système d'exploitation - programmation structurée).

Vous intégrerez alors nos équipes et pourrez évoluer dans l'avenir vers des métiers passionnants au sein du Groupe.

La session de formation est prévue pour début avril 1988. Si vous êtes l'un de ces futurs Pro. animés comme nous, par l'esprit d'équipe, adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature (lettre + CV et photo) sous réf. 127 M à Georges HIRSCH, BULL SYSTEMES, 94 av. Gambetta, 75990 Paris cedex 20.



SOURCES



DEVELOPPEZ VOS COMPETENCES CHEZ UN "GRAND" DE LA DETECTION SOUS-MARINE

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES conçoit et développe des systèmes de détection sous-marine répondant aux exigences technologiques les plus pointues. Leader européen dans son domaine, 1ère société exportatrice au monde en matière de lutte sous-marine, nous remportons les contrats les plus prestigieux sur un marché où la concurrence internationale est vive. Au sein de notre établissement de Brest (350 personnes), le service Traitement du Signal, largement impliqué dans la définition de nos futurs sonars, mène des études amont dans le domaine de la détection sous-marine (acoustique et optique). Il souhaite renforcer son équipe et intégrer des ingénieurs à fort potentiel.

INGENIEUR TRAITEMENT DU SIGNAL

ENST - ESE...
Débutant ou première expérience

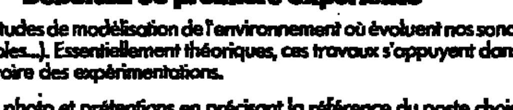
Vous menez des études théoriques permettant de mettre en évidence des nouveaux principes de traitement du signal. Validés par des simulations numériques, ces travaux seront appliqués à nos futurs sonars. Vous possédez un goût certain pour les mathématiques appliquées. Réf.ITS/LM

INGENIEUR PHYSICIEN

Grandes Ecoles (ESPCI...) ou Universitaire (DEA...)
Débutant ou première expérience

Vous conduisez des études de modélisation de l'environnement où évoluent nos sonars (propagation, fonds marins, cibles...). Essentiellement théoriques, ces travaux s'appuyent dans certains cas sur des simulations, voire des expérimentations. Réf.IP/LM

Merci d'adresser vos CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Rolland LE MOULLEC - **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** - Route du Conquet - 29283 BREST.



HAVAS CONTACT

DIRIGER NOTRE PRODUCTION PLASTIQUE A SEDAN (08)



Notre usine de SEDAN, 900 personnes, est l'une des plus importantes du Groupe. Nous cherchons pour notre **département production plastique** (PVC), un

Directeur de production

Vous dirigez 265 personnes dont 7 cadres et 60 agents de maîtrise. Homme de technique, vous connaissez de préférence les procédés d'enduction et d'impression en process continu (3X8) ou des techniques voisines. Vous êtes avant tout un manager qui coordonne, stimule et fait réaliser les objectifs dans le cadre des impératifs de SOMMER.

Ingénieur Grande Ecole, ECP, AM..., 30 ans minimum, vous avez déjà une expérience de la production en process continu et voulez assumer la responsabilité technique et humaine de ce département. Ce poste est un tremplin vers une direction d'usine à part entière dans notre groupe en constante évolution. La connaissance des langues étrangères, en particulier l'anglais, est une condition nécessaire pour votre progression.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 618, à notre Conseil **JACQUES TIXIER SA** - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA



Nous avons des projets pour vous !

Deuxième pôle français en Communication d'Entreprise (5 000 personnes, 2,5 milliards de francs de C.A.), nous sommes présents sur tous les grands marchés : RADIOTELEPHONIE (grands réseaux systèmes et terminaux), COMMUTATION PRIVEE (systèmes complexes voix et données) et TELEMATIQUE (terminaux télématiques, systèmes bureautiques).

Nous menons nos programmes de développement de nouveaux produits avec des méthodes efficaces de « PROJECT MANAGEMENT », mises en œuvre par notre Direction des Programmes : saisissez l'opportunité d'y devenir l'un(e) des

Chef de Projet

Interlocuteur privilégié des Directions technique, industrielle et commerciale, vous coordonnerez dès leur définition par le marketing, les études, l'industrialisation et le lancement des produits nouveaux.

Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez quelques années d'expérience industrielle dans les techniques de pointe. Vous souhaitez élargir votre horizon, en valorisant votre compétence et vos qualités d'animation et d'organisation sur de nouveaux projets.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) sous la référence 8809/LM à Nicole KAMERZAC - D.P.R.H. - BP 26 - Rue J.P. Timbaud - 78392 BOIS D'ARCY.

MATRA COMMUNICATION

Concevez la "puce" de nos appareils de demain ...

Jeune ingénieur électronicien (H/F)

Etudes et Applications

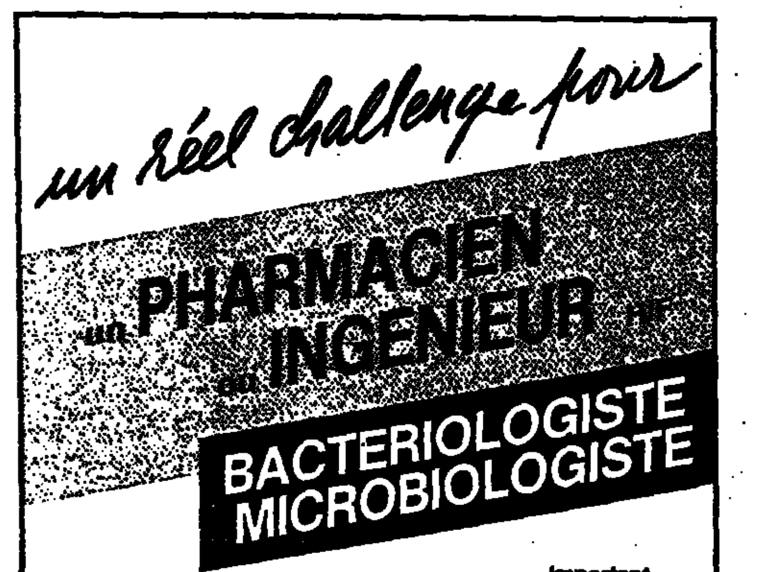
Pays de Loire

Créatif et créateur, homme d'études et de terrain, conseil et réalisateur, il invente, monte et teste ses prototypes, lance et suit leur fabrication en grande série (sous-traitants et unité de production), se tient à l'affût de toute innovation et découverte ... Passionné par les études et réalisations de programmes aux applications électroniques, électromécaniques et automatiques, ce jeune ingénieur (grandes écoles à dominante électronique) désireux de valoriser une première expérience même de courte durée (stages) disposera au sein de notre Direction de Recherche et Développement des moyens les plus sophistiqués (CAO - DAO, etc ...). Filiale d'un groupe international, notre Entreprise (2000 personnes) performante et très renommée conçoit, produit et commercialise des biens d'équipement "haut de gamme" Grand Public et grande série. Le poste est situé dans une ville agréable, à proximité de l'Océan.

ORION, à qui nous avons confié cette recherche, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 802590 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris





Important Laboratoire pharmaceutique de renommée internationale recherche pour son unité de production un Pharmacien ou Ingénieur - Bactériologiste/microbiologiste - ayant une expérience de 3 à 5 ans dans un laboratoire de contrôle d'une industrie pharmaceutique et familiarisé avec les normes DHSS ou/et FDA ; une bonne connaissance et une expérience des environnements stériles sont nécessaires. L'anglais courant est exigé. Ce poste, basé à 100 km de Paris (Ouest), intéresse un excellent gestionnaire possédant une personnalité rigoureuse et dynamique, ainsi que de réelles compétences d'animation et de communication.

*Si vous souhaitez évoluer au sein d'une société performante adressez votre dossier de candidature, CV, photo et prét. à **PUBLIVAL/1056**, 27, route des Gardes 92190 MEUDON qui transmettra. Discrétion totale garantie.*

CHALLENGE EUROPEEN POUR ... DE LA PRODUCTIQUE EN FRA...

CHEFS DE PROJETS LOGICIEL

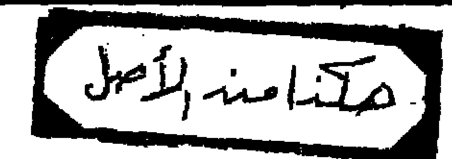
ingénieurs ... télédétection

Nos ingénieurs conçoivent, réalisent, conseillent



Jeunes ingénieurs attir...
Vous avez des idées...

groupe compagnie bancair...
Les forces vives de la finance



هكذا من الأصل



***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

CHALLENGE EUROPEEN POUR LE N° 1 DE LA PRODUCTIQUE EN FRANCE

Renault Automation (1800 personnes dont 600 Ingénieurs et Cadres) poursuit son développement en Europe.
Renault Automation est la première société française à avoir une approche globale de l'entreprise et à maîtriser l'ensemble des produits, systèmes et technologies qui interviennent dans la chaîne productique (robotique, CAO, CFAO, mesure tridimensionnelle, transitique,...). C'est pourquoi, elle participe à tous les grands projets industriels français et européens. Pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires, nous renforçons notre potentiel et recherchons des Chefs de projets logiciel.
Ingénieur grandes écoles ou équivalent, passionné par les hautes technologies, vous avez choisi l'informatique industrielle. Vous avez acquis une expérience de plusieurs années en conduisant des projets dans un environnement VAX. Venez manager des équipes, concevoir les ateliers flexibles, les centres de production automatisés et les systèmes d'information de demain. Les postes sont basés à l'Ouest de Paris.

CHEFS DE PROJETS LOGICIEL

Adressez lettre, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 88.01 à la Direction du Personnel - RENAULT AUTOMATION - Centre Parly 2 - BP 70 - 78152 LE CHESNAY CEDEX

RENAULT Automation

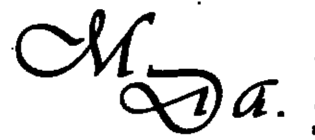
Établissement financier spécialisé, nous sommes leader dans le domaine de la gestion des valeurs mobilières. Dans le contexte de dérégulation des structures financières de la Place, notre informatique joue un rôle moteur et recherche un

Concepteur de réseau RVA

projet de la Place financière

Vous intervenez dans le cadre du projet de Place créant de nouvelles modalités d'échange et de règlement des Titres. Votre mission consiste à
- *étudier les indications de ce projet sur la transmission des ordres d'achats et de ventes de valeurs entre les différents établissements – banques, sociétés de bourse, organismes de compensation...*
- *proposer des solutions argumentées dans le cadre d'un réseau à valeur ajoutée.*
- *mettre en œuvre des solutions en concevant les cahiers des charges et les dossiers de spécifications.*

Ingénieur de formation, 4 à 6 années d'expérience vous ont déjà permis de participer à des projets réunissant un nombre important d'interlocuteurs dont les systèmes d'information sont spécifiques et hétérogènes. Vous souhaitez mettre à profit vos capacités de conception dans le domaine des réseaux liés aux établissements financiers.



***Michel DHEUR**, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8802.146 au cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

Conseil en ressources humaines.

Plan Champs



recherche

2 INGÉNIEURS

ingénieurs télédétection

Lieu de travail TOULOUSE

pour sa filiale S.C.O.T. (Services de Consultance en Observation de la Terre). Ils assureront des prestations de consultance et d'ingénierie. Placés sous l'autorité du Directeur Général de la Filiale, ces deux ingénieurs, de formation Grande Ecole ou universitaire équivalente ont une bonne connaissance de la télédétection et, si possible une première expérience dans ce domaine. Anglais indispensable et espagnol apprécié.

UN INGENIEUR

agronome pour étudier les possibilités de développement de l'utilisation des données de télédétection dans des programmes d'application liés aux ressources renouvelables.

UN INGENIEUR

spécialiste des systèmes "sol" liés au satellites d'observation de la terre (Station, Centre de correction, Centre de traitement, micro-systèmes, etc.) et des systèmes d'informations géographiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions, sous réf: 1235, AGENCE MAILLE, 18, RUE VOLNEY, 75002 PARIS, qui transmettra.

AGENCE MAILLE Emploi et Entreprises

Jeune ingénieur en génie nucléaire

Paris. La Direction des Constructions Navales (DCN) du Ministère de la Défense recherche pour son service technique un ingénieur spécialisé en génie atomique.

Au sein d'une équipe chargée du suivi des études et de la réalisation des systèmes de propulsion nucléaire, de leur intégration aux navires (sous-marins, porte-avions), il aura plus particulièrement pour mission d'analyser les conditions de sécurité nucléaire. Ses travaux contribueront à la définition de normes techniques devant être appliquées sur les programmes de constructions navales en cours d'étude. Cette mission inclut des liaisons avec les établissements dans les ports, les services de la DCN à Paris, l'Etat-Major de la Marine et le Commissariat à l'Energie Atomique.

Le candidat a une formation scientifique supérieure (école d'ingénieur ou université) comportant une bonne maîtrise du génie atomique, et, si possible, une première expérience dans ce domaine. Le poste requiert le goût des applications concrètes, des qualités relationnelles et une aptitude à convaincre. Poste évolutif.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manus. et photo, s/réf. L102/M à Henri BOUET.

SEMA•SELECTION Paris · Lyon · Marseille · Toulouse — 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

Nos Ingénieurs conçoivent, réalisent, conseillent

Filiale de grands groupes français, leader sur son marché, notre société composée d'une trentaine d'ingénieurs, intervenant dans le domaine de l'énergie nucléaire, recherche pour faire face à son développement des

INGENIEURS

MECANIQUE et AUTOMATISMES (INSA, ENSMM ou BTS mécanique + Form. d'Ingénieur) ref. IMA

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans et souhaitez intégrer une équipe jeune et motivée. Vous interviendrez alors sur des projets concernant les auxiliaires d'intervention, téléopérateurs et traitement des surfaces.

MESURES NUCLEAIRES, INSTRUMENTATION, CALCULS (ENPG + spécialité électronique, instrumentation) ref. IMNIC

Vous possédez 3 à 5 ans d'expérience dans la conduite d'essais, mise au point de procédés et matériels, études appliquées. Vous concevrez, réaliserez et suivrez des projets, et serez l'interface entre le siège et nos clients.

Pour évoluer et accéder à des responsabilités d'affaires et des contrats, dans le cadre d'une organisation souple et dynamique orientée vers la qualité de services apportée à nos clients dans un environnement de technologies de pointe, écrivez en indiquant la réf du poste choisi, à Média-System, 6-8 Impasse des deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

média-system



Donnez libre cours à votre créativité industrielle

Deuxième pôle français en communication d'Entreprise (5 000 personnes, 2,5 Milliards de Francs de C.A.) déjà très présents sur les grands marchés des Télécommunications, nous avons la volonté de poursuivre notre développement dans les domaines de la RADIOTELEPHONIE (Téléphone de voiture et Réseau d'Entreprise), la COMMUTATION PRIVEE (Intercoms et Autocoms électroniques) et la TELEMATIQUE (Terminaux télématiques, systèmes bureautiques).

La Direction Etudes et Développement pour les produits terminaux, télématiques et téléphoniques crée un poste (h/f) à QUIMPER :

Ingénieur Electronicien

pour une nouvelle génération de postes téléphoniques électroniques

A partir d'une définition « Marketing » du produit, vous participez à de nouveaux projets, de la phase conception, développement jusqu'à la qualification industrielle des produits.

Votre fonction vous amène à développer un dialogue permanent avec d'autres Directions de l'Entreprise (marketing, design, industrielle...).

Vous pouvez donner libre cours à votre créativité tout en mesurant les « enjeux industriels » de vos idées (produits de grandes séries, normes de qualification P et T...).

Ingénieur de formation (ESE, ISEN, ISEP...), votre compétence technique en électronique analogique/numérique, votre esprit industriel et votre exigence en fiabilité/qualité de produit s'appuie sur une expérience de 2 à 4 ans en conception de produits industriels, si possible en téléphonie.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence 8810/LM à Nicole KAMERZAC - D.P.R.H. - Rue Jean-Pierre Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY Cedex.

MATRA COMMUNICATION

PARFRANCE ANNONCES

Jeunes ingénieurs attirés par l'informatique, vous avez des idées...

Avoir des idées c'est bien, c'est même devenu la contribution la plus positive que puisse apporter un jeune diplômé à une entreprise.

La Compagnie Bancaire est un groupement de sociétés spécialisées sur 6 grands marchés : le financement de l'équipement des entreprises (UFB-LOCABAIL), le financement des particuliers (CETELEM), les financements immobiliers (UCB), l'assurance vie et les placements (CARDIF, CORTAL), les investissements immobiliers, la promotion immobilière (SINVIM, SEGECE) et l'ingénierie informatique (SIS).

Si la Compagnie Bancaire a conquis sa place au 1er rang européen c'est grâce à ses idées novatrices, qui lui ont permis de s'adapter à des marchés en constante évolution. L'un des éléments essentiels de notre stratégie étant l'informatique nous vous proposons de participer à notre développement.

Après une formation à nos techniques et à nos produits, vous prendrez en charge de A à Z des projets dans des domaines variés sur Gros Système ou Micro, au sein de l'une des sociétés du Groupe. De réelles possibilités d'évolution existent pour des candidats qui sauront mettre en avant leurs fortes capacités.

Pour accroître notre potentiel nous recherchons des ingénieurs débutants ou ayant une 1ère expérience.

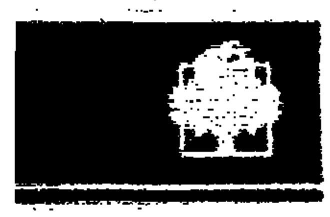
Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. 191 M à Anne COROUGE GUERREIRO - Service Orientation Recrutement - Compagnie Bancaire - 5 avenue Kléber - 75116 Paris.

...Nous avons de la suite dans les idées



groupe compagnie bancaire

Les forces vives de la finance







SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IBM FRANCE

recherche des

CHEFS DE PROJETS APPLICATIONS BANCAIRES

pour mettre en place un grand projet bancaire en coordination avec d'autres partenaires.

Les candidats devront répondre aux conditions suivantes :

– DIPLOME(E)S DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(Cycle Long Sciences et Techniques)
OU DES GRANDES ECOLES DE COMMERCE
Bac + 4 minimum

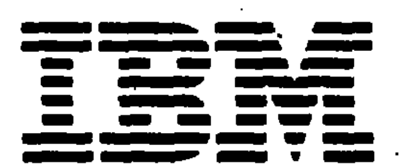
– justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 4 à 5 ans dans le domaine des applications bancaires
– avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise
– être basés à PARIS, mais être disponibles pour des voyages hors de France.

Ces postes leur permettront d'évoluer vers des activités d'INGENIEURS D'AFFAIRES.

Nous offrons des salaires compétitifs.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre et CV détaillé) sous référence K 81
IBM FRANCE, Département Recrutement, 2, rue de Marengo 75001 PARIS.

Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



CONSENSUS

COMMUNICATION DEFENSE TRANSPORT

La Compagnie de Signaux et d'Equipements Electroniques - CA 1,3 milliard dont 25 % à l'exportation, effectif 2500 personnes dont 520 ingénieurs - est une société indépendante qui réalise des systèmes complets à dominante électronique et des produits qui forment les noyaux de ses systèmes. Elle utilise les techniques les plus avancées de l'informatique. Elle augmente son potentiel en ingénieurs de haut niveau tout en renforçant sa politique de mobilité interne et de formation. Elle mène des actions importantes dans le domaine du GENIE LOGICIEL et recrute des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS TEMPS RÉEL

INGENIEURS GRANDES ECOLES
AVEC UNE 1ère EXPERIENCE DE 2 A 5 ANS
MAIS AUSSI DEBUTANTS, TOUS FORTEMENT MOTIVES PAR LES ASPECTS METHODOLOGIE.

• Pour son Centre d'ORSAY (91)

LOGICIEL CALCULATEURS EMBARQUÉS

Prendre en charge ou participer à de nouveaux développements de logiciels temps réel (assembleur 68000, langage C) en travaillant très proche du matériel (systèmes de défense sophistiqués). Réf. D20LAX

• Pour son Centre de CHILLY MAZARIN (91)

LOGICIEL DE CONTRÔLE COMMANDE

Participer à la rédaction des spécifications d'une affaire importante d'automatismes intégrés pour les transports et prendre en charge tout ou partie du développement d'un sous-ensemble (environnement HP1000, UNIX, méthode d'analyse PDL, langage C et FORTRAN). Réf. T15LAX

Le Service Emploi et Développement des Cadres vous invite à lui adresser votre candidature (lettre, CV, rémunération actuelle et/ou souhaitée), en indiquant la réf. du poste choisi : 99, avenue Aristide Briand 92542 Montrouge Cedex.



HAUTE FIABILITE HAUTE SECURITE

Carré Turenne



SINGLE BUOY MOORINGS est leader mondial dans la conception, la fabrication et l'installation de systèmes de production pétrolière flottants (FPSO) offshore.

Elle recherche des ingénieurs qualifiés et confirmés pour renforcer son département chargé de mettre en œuvre les nouvelles technologies d'installations flottantes de production. Trois postes d'ingénieur sont à pourvoir à MONACO :

INGENIEUR PROCESS (LM 01) (Senior process engineer)

Travaillant dans l'équipe responsable de la conception des installations flottantes de production, le candidat sera chargé de la définition de tous les aspects des procédés de traitement du brut, y compris l'ensemble des appareillages annexes des systèmes. Il disposera de matériel informatique de simulation qu'il devra parfaitement maîtriser. Ses fonctions comprennent la préparation des offres techniques, les études d'ingénierie, l'exécution des projets et les contacts réguliers avec les clients, les sous-traitants et les fournisseurs.

Ingénieur chimiste diplômé, avec une expérience industrielle d'environ 10 années dont 5 dans l'offshore, le candidat aura une connaissance approfondie des diverses réglementations internationales applicables aux installations offshore.

INGENIEUR ELECTRICIEN (LM 21) (Senior Electrical Engineer)

Travaillant dans l'équipe responsable de la conception des installations flottantes de production, le candidat sera chargé de la définition de toutes les installations électriques, comprenant la production et la distribution du courant haute et moyenne tension, et les systèmes de contrôle y compris pour les installations de production ainsi que l'ensemble des appareillages annexes. Ses fonctions comprennent la préparation des offres techniques, les études d'ingénierie, l'exécution des projets et les contacts réguliers avec les clients, les sous-traitants et les fournisseurs.

Ingénieur électricien diplômé, avec une expérience industrielle d'environ 10 années dont 5 dans l'offshore, le candidat aura une connaissance approfondie des réglementations internationales applicables aux installations offshore.

INGENIEUR MECANIQUE NAVALE (LM 03) (Junior Ocean Mechanical Engineer)

Ingénieur diplômé, connaissant bien les outils informatiques et l'utilisation de programmes pour l'analyse des structures métalliques et/ou du comportement des systèmes flottants, ayant une première expérience en C.A.O.

Le candidat sera destiné, après accomplissement d'un programme de formation interne, à rejoindre soit le département structure, mécanique, ou développement.

Les candidats à ces trois postes doivent être parfaitement bilingues, capables de communiquer oralement et par écrit en langue anglaise. Envoyer CV et références à notre conseil ACTIMAN -

ACTIMAN Monaco, 7, Av. de Grande-Bretagne, MC 98000 MONACO

7 av. de G. Bretagne - MONACO
Actiman

AERO

SOCIETE D'ETUDES ET CONSEILS
(Automation - Électronique - Recherche Opérationnelle)
recherche

INGENIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ECOLES

(de débutant à 5 ans d'expérience)

1. ANALYSE ET CONCEPTION DE SYSTEMES COMPLEXES :
   - modélisations technico-opérationnelles,
   - analyse de la valeur,
   - systèmes acoustiques.
2. CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS :
   - calculs scientifiques,
   - simulation de systèmes,
   - temps réel,
   - interfaces ergonomiques.

Fortran, C, langages graphiques, sous UNIX ou VMS.

LIEU DE TRAVAIL :
Paris, Région Parisienne, Région Toulonnaise, RFA.

Envoyer CV détaillé, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

QUALITES D'IMAGINATION ET CREATIVITE PARTICULIEREMENT APPRECIEES

CONTESSE

DEVENEZ HPC Patron aux USA ET MANAGEZ VOTRE REMUNERATION

INGENIEUR COMMERCIAL
35 ans environ

Vous avez vendu aux USA des pièces de haute précision à des industriels exigeants. Partez à Chicago diriger HPC (High Precision Components inc) notre filiale américaine créée en 1984. Vous y développerez les ventes de produits fabriqués par 4 sociétés françaises leaders dans des technologies modernes. Véritable manager, vous prouverez l'excellence d'HPC et la vôtre. Vous ferez d'elle un centre de profits indépendant dont vous deviendrez président.

Envoyer LM, CV, photo et prétentions sous référence : 690/10 à :

MICA

MICA-RECRUTEMENT
CAP VAISE
14 rue Gorge de Loup
69009 LYON

3ip Société pour l'innovation, l'informatique industrielle et la productique

Notre activité se développe autour de produits logiciels et de projets d'ingénierie informatique, dans des environnements très évolués (ADA, C, PASCAL/VAX, SUN...).

Notre clientèle est celle des grandes entreprises industrielles (automobile et aéronautique) et du secteur public.

Dans le cadre de notre expansion, nous recrutons pour Paris et R.P.

2 INGENIEURS COMMERCIAUX H/F

Vous connaissez :
- le domaine de l'informatique industrielle (robotique, automatisation des systèmes de production). Réf. IC1.

ou
- le secteur du génie logiciel (méthodes d'aide au développement). Réf. IC2.

Votre sens de la rigueur et vos qualités relationnelles vous permettent de dialoguer efficacement avec des Directions Techniques de haut niveau. Formation complémentaire assurée.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé avec photo et salaire actuel en précisant la référence concernée à notre Conseil :
SOCIETE ANNE MILCENT
5, rue de Turbigo 75001 PARIS

SAM

CURRICULUM

La forte expansion de notre département informatique industrielle confirme l'impact que nous avons sur nos clients, **nous recherchons pour des postes fortement intéressants et variés** (génie logiciel, télécom, contrôle de process, CAO, CFAO, etc...) **sur Paris et Province**

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débutants acceptés. La connaissance du matériel SUN, VAX, MICROVAX, MOTOROLA 68000 serait un plus. Rémunération attractive. Evolution de carrière.

Merci d'adresser CV et prétentions à SEDI - 80, avenue Charles De Gaulle 92200 Neuilly/Seine - Tél. 46.24.89.11

SEDI

sepro

Entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation de robots industriels, basée sur le littoral Atlantique, recrute

JEUNE INGENIEUR ETUDES

AM - ENSI

Débutant ou presque

En position d'Adjoint au responsable de bureau d'études mécanique, il a en charge le suivi des dossiers clients et l'exploitation de la CAO.

Disposant d'une large autonomie, il anime une équipe de 4 techniciens supérieurs et travaille en relation étroite avec les services fabrication, achats et bureau d'études électrique.
Réf. : ETUDES

INGENIEUR DE FABRICATION

ENI ou équivalent

30 à 35 ans

Ayant acquis une première expérience industrielle de préférence en fabrication.

Il est l'animateur d'une équipe de 20 professionnels chargés du montage des robots en atelier et sur site en clientèle.

Outre des compétences techniques, ce poste requiert impérativement des qualités d'animation et d'organisation.
Réf. : SEPRO

Pour ces deux postes, veuillez adresser votre C.V. manuscrit accompagné d'une photo en précisant vos prétentions et la référence à : Madame FERRY-CLEMENT - CEGOS Tour Chenonceaux - 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne Billancourt Cedex.

Jeune ingénieur électronicien

SEMA-SELECTION

Société industrielle multinationale

UP SYSTEMS

INGENIEUR D'APPLICATION -Support Vente

Compagnie Générale d'Informatique

AVEC CGI ASSUREZ VOTRE CARRIERE DANS L'EST

Futurs Informaticiens

Informaticiens confirmés

L'Energie Créative

rencontre des grandes ambitions.

TRANSPORT

NIEURS INFORMATICIENS

EMPS RÉEL

HAUTE SÉCURITÉ

AERO

SOCIETE D'ETUDES ET CONSEILS

IGENIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ECOLES

EUNE INGENIEUR ETUDES

INGENIEUR DE FABRICATION

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeune ingénieur électronicien

Etudes et développement

CESS france

Société spécialisée dans la télésurveillance et la sécurité, CESS France (groupe SECSO) conçoit et commercialise des ensembles techniques utilisant les technologies avancées. Elle recherche un jeune ingénieur électronicien.

Dépendant de la Direction Générale, il doit, à partir des besoins exprimés par les entreprises et en liaison étroite avec les services commerciaux, étudier, concevoir et développer les solutions et les systèmes micro-informatiques et électroniques les plus adaptés.

Le candidat, ingénieur en électronique, ayant déjà, si possible, une première expérience professionnelle, est motivé pour la technique de haut niveau (électronique et *micro-informatique) et pour les problèmes de sécurité et* de télésurveillance. Il est créatif, concret et prêt à prendre les responsabilités dans une jeune société en pleine expansion. Poste situé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite et prétentions, sous la réf. P290/M à Bernard BEAUNOIR.

MEMBRE DE SYNTEC

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

Ingénieur de recherche microbiologie industrielle

CREALIS

Le Centre de Recherche CREALIS de la Branche Epicerie du Groupe BSN participe activement au développement des sociétés affiliées. Celles-ci fabriquent une grande diversité de produits tant en alimentation courante (condiments, sauces, potages, plats cuisinés, confitures, pâtisseries, confiseries,...) qu'en nutrition spécialisée (diététique infantile, nutriments hospitaliers, aliments de régime,...).

Le Directeur de CREALIS souhaite étoffer le potentiel en microbiologie de sa section analytique compte tenu de l'importante mutation des technologies en matière de traitements thermiques.

L'ingénieur recherché aura pour mission d'aider à renforcer la sécurité des produits fabriqués et de contribuer à la politique d'assurance qualité. Pour la mener à bien, il aura la responsabilité de projets de recherche, depuis la pré-étude jusqu'à l'élaboration des conclusions et de leurs modalités d'application industrielle.

Outre le bagage scientifique de haut niveau indispensable à la mise en place du poste créé, il aura une expérience de 5 ans minimum dans le domaine de l'écologie microbienne et une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Basé à Brive la Gaillarde, ce poste implique des déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. RB 74 M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Société industrielle multinationale

leader dans la vision artificielle (150 personnes)

UP SYSTEMS
CENTAURE VISION

INGENIEUR D'APPLICATION -Support Vente-

De formation ingénieur généraliste -ESIEE, INSA- vous possédez si possible une bonne connaissance de l'électronique, de l'électromécanique ou des composants.
Fort d'une expérience de 3 à 5 ans dans un service Méthodes, Technique ou Développement, vous souhaitez orienter votre carrière vers une fonction plus technico-commerciale.

Au sein de notre département commercial, vous serez l'interface entreprise/client.

Vous prendrez en charge :
- la définition des besoins des clients,
- les démonstrations des matériels et leur présentation technique (capacité des systèmes).

Vous suivrez l'adaptation du produit aux méthodes et procédés des clients.
Enfin, vous aurez un important rôle de conseil auprès de nos clients.
Anglais courant indispensable, la connaissance de l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + prétentions à Michèle Barré, UP SYSTEMS, 40-44 rue des Meuniers, 93100 MONTREUIL

PARIS, LONDON, MONTREAL...

Telecommunications engineers and marketing managers

SITA

c.FF 180.000 - FF 350.000+ and benefits
Join the international team at SITA, the world's largest telecommunications network

SITA, the international co-operative organisation, is dedicated to the operation of telecommunications and data processing services for the benefit of more than 320 member airlines in 170 countries and territories.
In the framework of SITA's expansion, opportunities exist in three principal divisions : **Operations, Engineering and Marketing.**
All candidates must be fluent in both written and spoken english and have excellent communication skills.

Operations division

- **Network systems analysts** - 2-3 years' experience in either message switching or host-to-host communications in an airline CRS environment. Ref. A/D2921M.
- **Operation planners** - Experience of computerised planning tools or planning methodology. Ref. A/D2922M.

Engineering division

- **Telecommunications services (R&D) - specialists and managers** - Significant experience in message handling, electronic data interchange, mobile satellite services, etc. Ref. A/D2923M.
- **Design and project engineers** - Up to 3 years' telecommunications experience in either hardware, systems, project management or software quality control. Ref. A/D2924M.
- **Telecommunications specialist engineers** - 1-3 years' experience of CCITT recommendations on networks and modems and a knowledge of transmission methods. Ref. A/D2925M.
- **Network specialists and planners** - 3-5 years' IBM networking experience (SNA, SNI, SDLC, LU, PU etc). Knowledge of network optimisation models an asset. Ref. A/D2926M.

Marketing division

- **Product managers : PSTN/PDN, X25/SNA, host-to-host, office automation** - Extensive experience of telecommunications marketing is required. Ref. A/D2927M.

To apply, please send your cv, quoting the appropriate reference, to Sylvie LOTS.



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Compagnie Générale d'Informatique

AVEC CGI ASSUREZ VOTRE CARRIÈRE DANS L'EST

CGI, l'une des premières sociétés françaises de Conseil et d'Ingénierie informatique, leader européen du Progiciel, renforce son Agence de l'Est à Strasbourg, Nancy, Metz, Mulhouse et Belfort.

Futurs Informaticiens

Diplômés d'études supérieures scientifiques, nous vous initierons et vous formerons à nos méthodes et outils (MERISE, PACBASE*)

Informaticiens confirmés

Votre formation supérieure et vos 2 à 3 ans d'expérience informatique vous permettront de prendre des responsabilités sur d'importants projets. Une première connaissance de PACBASE* en SSII serait un atout.

Le développement rapide de CGI vous ... l'évolution de carrière que vous souhaitez dans une région que vous ...

Adresser lettre et C.V., sous la référence ... à Madame ...
CGI ... rue du Château-des-Rentiers, 75640 PARIS Cedex 13

Compagnie Générale d'Informatique

L'Energie Créative



Nous, DDA CONSULTANTS, sommes une société de conseil spécialisée en systèmes d'information et de télécommunications. Nous assistons nos clients — banques, grandes entreprises, administrations — depuis la réalisation de schéma directeur ou études stratégiques jusqu'à la mise en œuvre de projets complexes, en tant que maître d'ouvrage délégué. Nous recherchons notre DIRECTEUR DEPARTEMENT TELECOMMUNICATIONS.

• VOTRE RESPONSABILITÉ :
Recruter de nouveaux consultants, organiser l'action commerciale, diriger nos interventions sur tous les projets concernant la communication d'entreprise. Très vite, votre département deviendra une filiale autonome.

• DE FORMATION INGENIEUR (ENST ou équivalent), vous êtes un professionnel ayant 5 à 10 ans d'expérience en systèmes, en architecture de réseaux, PABX, réseaux locaux. Très autonome, vous avez un bon contact commercial et savez animer une équipe.

• NOUS VOUS OFFRONS :
- une responsabilité d'entrepreneur,
- une rémunération motivante (intéressement et/ou participation au capital),
- le support d'un groupe dynamique en expansion rapide.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo à Jacques DARMON
DDA CONSULTANTS
43, av. de Friedland - 75008 PARIS.

DDA CONSULTANTS

MEDIA PA

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

PROGRAMMES ARIANE 5-HERMES

La Direction des lanceurs du CNES à Evry (91) recherche :

Un ingénieur Assurance - Qualité :

De formation ingénieur, vous avez une expérience industrielle de 5 ans environ dans le **développement de machines tournantes et/ou de systèmes cryogéniques de haute technicité.**
Votre mission : participer à l'assurance qualité du développement du moteur cryogénique du lanceur Ariane 5 et, à ce titre, mettre en place la politique qualité de la Direction des lanceurs auprès des industriels concernés. Réf. 87/DLA/21

Deux ingénieurs Qualité Méthode/Audit :

Ingénieur Grande Ecole de formation, vous avez 5 à 7 ans d'expérience dont une part significative dans des fonctions qualité ou projet, de préférence au sein de programmes internationaux.
Vous aurez à participer à la **formation aux méthodes de gestion et d'assurance qualité,** Réf. 87/DLA/19
ou à l'animation d'**audits qualité.** Réf. 86/DLA/39
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour ces deux postes.

Deux ingénieurs Développement :

Vous êtes ingénieur Grande Ecole et vous avez entre 3 et 5 ans d'expérience :
- Vous possédez une expérience industrielle en **métallurgie, soudage et études de tolérance aux dommages.** Vous prendrez en charge le contrôle technique des travaux ayant trait au développement et à la production des réservoirs d'ergol des lanceurs Ariane. Réf. 87/DLA/29
- Vous avez une expérience dans les **calculs dynamiques des structures** (modèles mathématiques) avec une bonne pratique de l'informatique. Vous aurez à élaborer et à gérer les modèles dynamiques des lanceurs Ariane et vous contrôlerez les travaux des industriels dans ce domaine. Réf. 87/DLA/30



Les candidatures sont à adresser, avec CV et photo sous la référence choisie, à M. le Chef du Département Personnel - Centre Spatial d'Evry, Rond point de l'Espace, 91023 EVRY CEDEX.

Centre National d'Etudes Spatiales

LES COMPETENCES DU FUTUR

média-system

COMMUNICATION DÉFENSE TRANSPORT

La Compagnie de Signaux et d'Equipements Electroniques - CA 1,3 milliard dont 25 % à l'exportation, effectif 2500 personnes dont 520 ingénieurs - est une société indépendante qui réalise des systèmes complets à dominante électronique et des produits qui forment les noyaux de ces systèmes. Elle utilise les techniques les plus avancées de l'informatique. Elle augmente son potentiel en ingénieurs de haut niveau tout en renforçant sa politique de mobilité interne et de formation. Elle recherche pour le Centre d'ORSAY (91) :

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT/EUROPE
SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES SPÉCIALISÉS ADAPTÉS A CERTAINES PROFESSIONS

- La mission : participer à l'étude sur l'importance des marchés par pays européen, rechercher des partenaires dans les pays cibles, rédiger les contrats de représentation, participer à l'action technico-commerciale des représentants, assurer les liaisons avec les Centres d'Etudes et de Production.
- Le profil : ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent, 30 ans environ, 2/3 ans d'expérience en commerce international, connaissances en télécommunications et informatique, esprit sportif, fluent en anglais + connaissances en allemand ou en espagnol.

INGÉNIEUR COMMERCIAL GRANDS COMPTES
SYSTEMES A TRES FORTE DOMINANTE RESEAUX

- La mission : assurer la prospection commerciale en Région Parisienne, répondre aux appels d'offre/consultations, négocier les contrats, collaborer avec l'équipe technique Systèmes et les responsables des équipes de réalisation.
- Le profil : ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent, 5 ans d'expérience des réponses à appel d'offre, 2 ans minimum d'expérience de la vente, connaissances réseaux, anglais courant.

Le Service Emploi et Développement des Cadres vous invite à lui adresser votre candidature (lettre, CV, fonction demandée, rémunération actuelle et/ou souhaitée), sous réf. C14CN : 99, avenue Aristide Briand 92542 Montrouge Cedex.

csee HAUTE FIABILITÉ HAUTE SÉCURITÉ

Carré Turenne

Ingénieurs mécaniciens, électroniciens, informaticiens, l'informatique graphique Schlumberger : pour évoluer dans un monde de hautes technologies

Schlumberger Technologies — Division Graphique

La Division Graphique de SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES (BENSON), parmi les premiers constructeurs mondiaux en informatique graphique, conçoit, produit et commercialise des systèmes d'aide au Dessin Assisté par Ordinateur (traceurs, digitaliseurs...).
Nous proposons à de jeunes ingénieurs diplômés d'une grande école, ou ayant une première expérience de passionnantes opportunités en tant qu'ingénieurs d'études pour ensuite développer leur carrière dans la production, le marketing, le commercial ou le management.
Vous disposerez d'une large autonomie pour assurer la conception et le développement de nos produits actuels et futurs.
Vous réaliserez les maquettes et les prototypes à l'aide d'outils de CAO et en conduirez les essais.
Vous serez responsable de la validité des choix techniques en terme de prix et de faisabilité industrielle. Dans ce cadre, nous proposons des missions à :
- **2 ingénieurs en mécanique**
- **1 ingénieur CAO DAO**
- **2 ingénieurs électroniciens**

(en RD et en Support Technique)
- **1 ingénieur automaticien**
- **1 ingénieur logiciel expérimenté pour devenir Chef de Groupe Interfaces.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la réf. 8802 à Schlumberger Industries, Direction du Personnel, 1 rue Jean Lemoine, 94003 Créteil.

média-system

DIRECTEUR LOGISTIQUE

EN FAIT, NOUS VOUS CONFIONS NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES...

**... parce qu'une très belle organisation commerciale et un marketing pointu ne peuvent rien sans une logistique à leur hauteur.
C'est pourquoi nous créons le poste de Directeur de la Logistique.
TOUT EN FAISANT TOURNER LES SYSTEMES ACTUELS, vous repenserez l'organisation physique et informatique de l'ensemble des flux.
Vous concevrez et développerez des méthodes techniques et informatiques sophistiquées.
Nous vous en donnerons les moyens.
Diplômé d'Etudes Supérieures, vous avez une expérience probante dans la Distribution, ou dans une industrie grande consommatrice de pièces détachées.**

**15 ans de croissance ininterrompue dans le monde et notamment en France, nous permettent de nous considérer comme le premier Distributeur d'équipement et de décoration de la Maison.
30 Points de ventes, de la VPC, 30 000 m² de stockage (à transformer en m³), 5 000 articles, une « saisonnalité » liée aux collections, plusieurs circuits de livraison, tels sont quelques paramètres qui devraient vous permettre de situer l'intérêt que représente cette opportunité... évolutive..
L'encadrement d'une équipe de 80 personnes fera en outre appel à toutes vos qualités d'animateur et de communicateur.**

Notre Conseil, Didier LESUEUR, attend votre résumé de carrière, sous référence O/LO/LM, et vous garantit une totale discrétion.

**Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS**

habitat

GROUPE SYSECA

SYSECA (400 MF de CA, 1000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Pour 1988, nos objectifs de développement sont définis. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- développement sous UNIX
- intelligence artificielle
- réseaux et télématique
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser votre C.V. + photo et prétentions sous réf. 318 315, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Le challenge du réseau commercial France : gagner des parts de marché sur tous les créneaux de l'informatique, des petits aux très grands systèmes en passant par la bureautique et les télécommunications.

JEUNES DIPLOMES, BULL ENGAGE DES INGENIEURS COMMERCIAUX DETERMINES

Jeunes diplômés (BAC + 5), vous souhaitez exprimer votre tempérament de gagneur dans la vente de solutions informatiques.

La variété et la richesse de notre métier commercial vous permettront de développer vos talents.

Pour renforcer votre professionnalisme, dès votre arrivée vous recevrez une formation de haut niveau sur l'ensemble de nos produits et de nos techniques de vente, que vous mettrez en application rapidement dans une unité opérationnelle à Paris ou en Province.

Adressez votre dossier de candidature, en précisant votre choix d'affectation géographique, sous référence 236 M à Bénédicte MAUDUIT - BULL RECRUTEMENT - Immeuble Cedre - 3, av du Val-de-Fontenay - 94133 Fontenay-Sous-Bois Cedex.

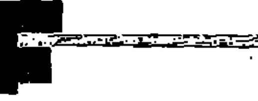




SOURCES



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





CHEF DE PROJETS
DE NOTRE AVENIR

INES, PONTS, CENTRALE, ESTP...

IGÉNIEURS

IRS DEBUTANTS

NGENIEUR QUALITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

NOUS INVESTISSONS SUR LES COMPETENCES DE NOS INGENIEURS, RESULTAT : + 25 % DE BENEFICES

En France, début 1988, l'ère de la réussite souffle aussi pour nous grâce aux succès de nos nouvelles gammes.
Pour gagner la compétition industrielle de demain, développer notre technologie et la qualité du service et des produits, nous misons sur les hommes.

Aujourd'hui, nous accueillons des Ingénieurs de Grandes Ecoles Scientifiques ou de Gestion possédant 3 à 5 ans d'expérience en

CAO électronique ou mécanique — **Informatique de gestion/UNIX**



désireux de valoriser leurs compétences dans les métiers de la

Vente (Ingénieurs Commerciaux et Technico-Commerciaux)

Avant vente (Ingénieurs Logiciels, Ingénieurs d'applications, Ingénieurs Analystes, Consultants Responsables de projet).

Rejoindre HEWLETT-PACKARD, c'est s'épanouir dans le secteur qui correspond le mieux à sa personnalité. En capitalisant sur les différences de chacun, HP favorise la réussite de tous. HP, c'est également de larges perspectives d'évolution dans un environnement international.

Merci d'adresser votre candidature (avec CV, photo et prétentions) sous la référence MH/05/M, à Monique d'Hautefeuille, HEWLETT-PACKARD, Parc d'activité du BOIS BRIARD, avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.

TOUJOURS AVEC VOUS



Vous ferez vivre notre informatique scientifique.

Leader mondial du stockage souterrain, notre société GEOSTOCK, filiale commune de 4 grands groupes pétroliers, réalise la moitié de son chiffre d'affaires en ingenierie de stockage sur les 5 continents. Dans un environnement intellectuel et technique de haut niveau, il va de soi que l'informatique scientifique tient une place de choix.

Prestataire de service de nos ingénieurs, vous constaterez avec intérêt que la multiplicité des techniques de fond ou de surface entraine autant de besoins informatiques différents. Vous travaillerez, au sein de notre service informatique, sur du matériel MICRO VAX 2 avec le système d'exploitation VMS et disposerez de moyens importants pour développer des programmes de type C.A.O.

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, votre première expérience très orientée vers le calcul scientifique ou les problèmes graphiques vous a donné une bonne aisance en fortran. Les consultants de SIRCA qui nous assistent dans cette recherche vous parleront de nos différents axes de diversification dont l'un d'eux sur lequel vous pourrez intervenir (archivage numérique) nécessitera une bonne maîtrise de l'anglais. Vite un dossier sous référence 810 751 01 au 64, rue la Boétie - 75008 PARIS.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

La filiale d'un Groupe International, leader mondial sur son marché recherche pour son siège de Rueil-Malmaison, des

Ingénieurs Informaticiens

MIAGE ou équivalent
1re expérience/Débutants

Votre mission :
- Participer à la mise en œuvre de l'informatisation spécifique du siège français, en relation avec le centre informatique européen.
- Développer des projets spécifiques d'Administration des Ventes, de Comptabilité... (analyse fonctionnelle, développement, tests, maintenance...).

Vous maîtrisez les langages CSP, SQL, de gestion de Bases de données. Vous souhaitez évoluer dans un environnement technologique de pointe (IBM 93.77).
Une première expérience significative de développement d'application sur gros systèmes, la pratique de l'anglais seront des atouts.

La politique de gestion des ressources humaines du Groupe favorise des évolutions de carrières internationales pour des candidats performants et mobiles.



Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 2122 à notre conseil :
CONCEPT RECRUTEMENT
111, rue de Paris 92100 BOULOGNE.

concept SA Recrutement

Conseil en recrutement financier

S'unir, c'est gagner

PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE, LE NUMERO 1 FRANCAIS DES COMPOSANTS PASSIFS CREE SA 4ème USINE EN FRANCE.

Créer un nouveau Centre d'Etudes et de Fabrication de condensateurs au tantale et de parafoudres relève d'une volonté de développement et d'une prise de parts de marché croissante et ce, à l'échelon mondial (nous sommes déjà implantés en Espagne, au Brésil et en Corée). Notre réussite s'appuie sur le fort potentiel d'ingénieurs qui vont s'impliquer dans notre projet en répondant au triple impératif : QUALITE - PRODUCTIVITE - INNOVATION.

CHEF DU SERVICE QUALITE : OBJECTIF "0" DEFAUT

Tant au niveau du produit que de l'organisation, vous concevez et mettez en œuvre la politique qualité du centre et animez les actions opérationnelles en fonction des objectifs fixés. Recherche de la performance, optimisation des outils et des méthodes, vous mobilisez l'ensemble de vos compétences dans la mise en place d'un système de gestion de la qualité.
Ingénieur de formation, de préférence à dominante électronique, vous possédez au moins une dizaine d'années d'expérience en milieu industriel ou sein d'une direction de qualité.

Réf. 92228/SQ

CHEF DU SERVICE METHODES INDUSTRIELLES : OBJECTIF PERFORMANCE OPTIMALE.

Conception des gammes, études outillage, élaboration des modes opératoires, participation à l'implantation de nos équipements de production : vous concevez et mettez en place l'ensemble des méthodes et procédés industriels adaptés à nos exigences techniques. A ce titre, vous mettez en place les Services Méthodes que vous dirigerez avec le souci constant de la recherche de la qualité et de la performance.
Ingénieur de formation AM, ICAM, ECAM ou équivalent, vous possédez au minimum une dizaine d'années d'expérience d'une fonction méthodes ou industrialisation de produits acquise de préférence dans un domaine de production technique grandes séries.

Réf. 92228/MI

CHEFS DES SERVICES MAINTENANCE MECANIQUE et ELECTRONIQUE : OBJECTIF PRODUCTIVITE MAXIMALE.

Vous participez à la conception et à la mise en place de l'ensemble des moyens de maintenance, d'entretien et de contrôle de nos équipements mécaniques ou électroniques du centre. Vous contribuez à leur installation, gérez les moyens budgétaires correspondants et animez les services techniques qui en dépendront.
De formation ingénieur AM - ECAM ou équivalent (Référence 92228/MM) ou de formation Electronicien ESE - ENSEM - ISEN - ENSERG ou équivalent (Référence 92228/ME), vous possédez une expérience de la maintenance acquise en milieu industriel dominé par des technologies de pointe en mécanique ou électronique.

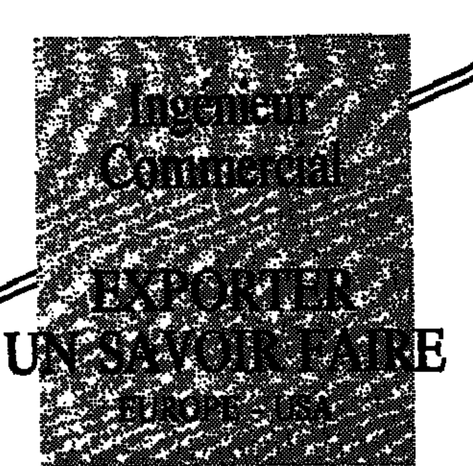
Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel) en précisant la référence du poste choisi à notre conseil : FRANCOISE ORANGE - PA CONSEIL - 19 résidence Flandre
Avenue de Flandre - 59170 CROIX.

THOMSON LCC

HAVAS CONTACT



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Une opportunité pour un ingénieur électronicien intéressé par le domaine de la visualisation et des transmissions.

Rattaché au Directeur Export vous effectuez des missions technico-commerciales auprès de notre réseau d'agents. Parallèlement, vous prospectez de nouveaux marchés et recherchez les opportunités.

L'originalité de notre secteur d'activité laisse libre court à votre imagination.

Très autonome dans votre démarche, vous êtes capable d'organiser, planifier et contrôler l'évolution de vos dossiers à notre siège de la métropole lilloise comme à l'étranger. Vous consacrez au moins 50 % de votre temps à vos déplacements et pratiquez couramment l'anglais et l'allemand.

Pour mieux connaître notre performance, adressez votre dossier de candidature sous réf. IC/M à VELEC - 278, Chaussée Fernand Forest - 59203 TOURCOING.

VELEC

MEDIA SA

Bendix Electronics

"La Route à suivre"

Bendix Electronics (1000 personnes), l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile recrute.

Ingénieur produit marketing

De formation technique supérieure (électronique, équipement automobile), vous possédez une solide expérience commerciale. Rattaché à la Direction Commerciale, vous aurez la responsabilité d'une ligne de produits de haute technologie destinés à l'automobile.
Vous participerez à l'élaboration des objectifs commerciaux en terme de produits et de marchés. Anglais indispensable.

Responsable zone export

De formation supérieure électronique ou mécanique, vous possédez une solide expérience dans l'export des composants automobiles de préférence, ou dans le domaine électronique. Rattaché à la Direction Commerciale, vous serez chargé du développement du chiffre d'affaires avec des constructeurs automobiles européens. Fréquents déplacements en Europe. Anglais indispensable, connaissance Italien ou Espagnol appréciée.

Ces postes sont à pourvoir à TOULOUSE.

Ingénieur d'affaires France
Secteur Automobile

Agé de 30 ans environ, 3 ans min. d'expérience dans la vente et la négociation auprès des constructeurs automobiles. Il sera responsable du suivi et du développement des ventes auprès d'un grand constructeur.

Autonome et accrocheur, il devra posséder un sens certain des responsabilités et de l'organisation. Connaissances en électronique appréciées. Bon niveau en anglais.

Lieu de travail : PARIS. Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions en précisant le poste choisi à Bendix Electronics - Direction des Ressources Humaines - B.P. 1149.31036 - Toulouse Cédex.

Allied Signal Technologies — Bendix Electronics



Ingénieurs Grandes Ecoles
Débutants ou 1ère expérience

FRAMATOME, leader de l'ingénierie nucléaire, vous offre l'opportunité de vous intégrer à sa Direction des ETUDES pour vous associer à ses "Stratégies du Futur".

De formation généraliste, vous avez opté pour une spécialisation en énergétique, ou en automatique, ou génie atomique ?

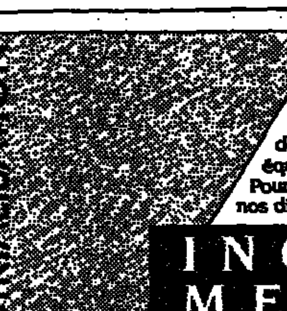
Vous serez amené à étudier et à optimiser les conditions du fonctionnement de la chaudière nucléaire.
Vous développerez les systemes de contrôle et de protection des centrales et vous analyserez, en utilisant des codes de calculs, les transitoires normaux et accidentels de l'installation.
Vous pourrez, en outre, participez au développement des activités de FRAMATOME dans le domaine des produits et services nucléaires.
Votre dynamisme et votre rigueur faciliteront votre intégration dans une équipe d'ingénieur de haut niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et lettre manuscrite) sous réf. NLE 02, à Valérie ODILE, FRAMATOME, Département Gestion Prévisionnelle — Cedex 16 — 92084 Paris la Défense



INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER.

Réalisé par image de synthèse. — média-system



Filiale de l'un des plus importants groupes industriels français, notre société bénéficie d'une avance technologique qui la place au 1er rang de ses marchés (industries mécaniques, équipements électriques...).
Pour renforcer son développement, l'une de nos divisions recherche un :

INGENIEUR METHODES

Rattaché au Directeur Technique, vous définirez les processus industriels et optimiserez nos gammes de fabrication : gestion des standards, modifications techniques, informations relatives aux gammes et nomenclatures...
Responsable des investissements, vous adapterez notre outil de fabrication à l'évolution des nouveaux produits et participerez d'une façon significative à l'amélioration de notre compétitivité.
Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur généraliste (AM ou équivalent) ayant déjà confirmé une première expérience dans un contexte industriel et souhaitant, après avoir acquis la connaissance de notre technologie, évoluer vers des responsabilités de production ou de service technique.
Localisation à une centaine de Km au nord de Paris.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo, prétentions à Média-System, 6-8 impasse des-Deux-Cousins, 75017 PARIS, sous réf. IM/M, qui transmettra.

média-system

Ingénieurs d'affaires confirmés

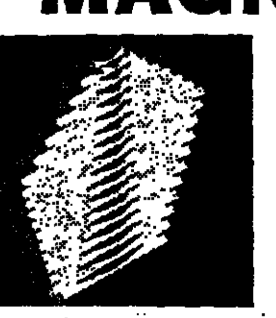
Automatisme
Informatique industrielle et de gestion

Notre client, une des premières sociétés d'ingénierie françaises, avec plus de 1200 ingénieurs et techniciens et un C.A. d'environ 2 milliards de francs, a acquis une notoriété importante en Productique. Son développement se poursuit et le renforcement de ses équipes s'impose.
Cette société recherche des ingénieurs très confirmés en automatisme et en informatique (industrielle et de gestion) capables de répondre aux appels d'offre et d'analyser les besoins des clients ; ils devront proposer des solutions techniques élaborées, les défendre et assurer leur réalisation dans les meilleures conditions de qualité, de coût et de délai.
Ces postes demandent une bonne connaissance du monde industriel et de la disponibilité. Si vous avez l'expérience confirmée dans les domaines concernés, écrivez rapidement à notre Conseil sous référence 88/ING qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.

Ariane search 118, rue de Tocqueville 75017 Paris

SOURCES

ELECTRO MAGNETISME



AS et I, groupe DATAID, spécialisé depuis 1978 dans le calcul des structures complexes, recherche dans le cadre de l'expansion de son activité d'ingénierie un

INGENIEUR EXPERT

qui aura pour mission de :
- réaliser des études sophistiquées d'analyse par éléments finis en électromagnétisme,
- négocier des contrats d'études dans ce même domaine,
- participer à des actions de formation et d'assistance client.

Diplômé ingénieur grande école ou équivalent, vous avez une solide formation et expérience en éléments finis.
Outre d'excellentes conditions de travail, une rémunération motivante, vous trouverez au sein de Dataid AS et I, des perspectives d'évolution intéressantes.
Merci d'envoyer dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence AS/LM, à : AS et I, 44 rue Roger Salengro, Péripole 132, 94126 Fontenay-Sous-Bois Cedex.



L'ESPRIT D'EXPERTISE

Dans le cadre de la réorganisation de ses structures une Société Industrielle spécialisée dans la transformation de l'énergie électrique (C.A. 100 millions de francs - 200 personnes) crée le poste de :

Responsable production

En étroite collaboration avec le Directeur Technique, organisez, gérez et développez l'ensemble de la Fabrication, optimisez les moyens et les outils de production, dirigez et entraînez nos équipes (80 personnes).

De formation supérieure (AM, INSA, ENSL...) après 5 ans minimum de production dans une unité de fabrication-électronique en série vous posséderez une expérience confirmée de la GPAO afin d'optimiser notre système MAPICS.

A la fois homme de terrain et de communication, mais aussi homme de réflexion et d'initiative, vous saurez mobiliser les énergies et les compétences autour de vous.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4103 (C.V., lettre manuscrite, photo) à Evelyne LEVY, qui l'étudiera en toute confidentialité.



GESTION ET METHODES
7 bis, rue de Monceau 75008 PARIS.

CURRICULUM



Le centre technique des industries mécaniques

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

EFE, ENSL... Minimum 3 ans d'expérience.

Vous êtes spécialisés en :
- automatique (automatismes séquentiels, régulation, asservissement)
- électronique (analogique, logique, micro-processeurs)
- réalisation de logiciels.

Nous vous proposons d'intégrer nos équipes pour étudier, développer et participer à la diffusion de nouvelles techniques de commande des machines.
Anglais souhaité.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à CETIM, Département Personnel et Relations Sociales. B.P. 67 - 60304 SENLIS Cedex.

CONTESSE

Promouvoir l'ingénierie des moyens de paiement électroniques

Créer et développer son secteur, gérer les grands comptes, telle est la mission proposée à l'

Ingénieur commercial

de la division en forte expansion d'un très important groupe de conseil en informatique.
Rapportant directement au Directeur, et épaulé par une solide équipe technique, il gère son secteur de façon autonome.
De formation supérieure, il apporte une réelle expérience de la commercialisation de projets informatiques, monétiques et télématiques complexes et connaît très bien les interlocuteurs des banques, assurances et/ou de la distribution.

Écrivez sous référence 414/M

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS LYON STRASBOURG

Responsable fabrication

PA

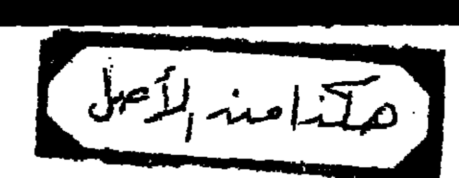
TOULOUSE

INGENIEURS COGNITICI

ALCATEL ESPACE
Spécialiste en Electronique et Télécommunications Spatiales

DES INGENIEURS





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**





Responsable fabrication

Equipements électroniques de points de vente - Filiale d'un important groupe international, nous recherchons un responsable de fabrication pour notre unité de production, spécialisée dans la conception et la production en moyenne série d'équipements électroniques de points de vente commercialisés dans le monde entier. Rattaché au directeur de l'établissement, le responsable de la fabrication animera trois départements composés d'environ 60 personnes. Il sera chargé de mettre en œuvre une politique privilégiant la communication, la qualité et la notion de service au client, tout en ayant le souci permanent d'optimiser les moyens et les coûts. Ce poste s'adresse à un ingénieur électronicien de formation, âgé d'au moins 33 ans, disposant d'une solide expérience de management d'une équipe de fabrication acquise dans la production d'équipements intégrant une part importante d'électronique. La pratique de l'anglais constitue un atout supplémentaire. Le poste est basé en proche banlieue sud-est. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence S8277M. (PA Minitel 36.14 code PA)

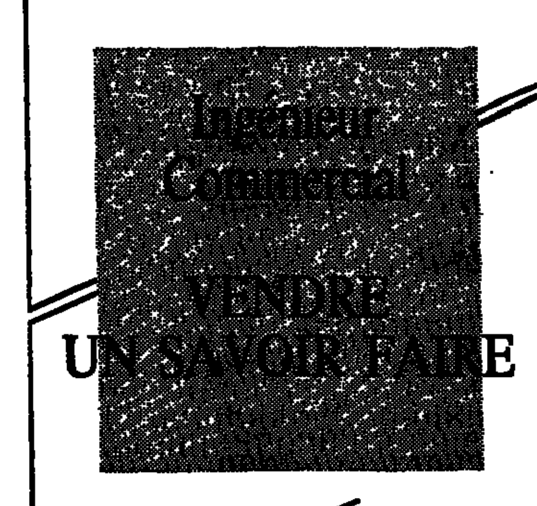


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



dans les systèmes de transmission par fibres optiques appliqués aux télécommunications.

Voilà la mission confiée à un jeune ingénieur de formation capable de négocier à haut niveau auprès des administrations et des grands comptes, ainsi que dans le cadre des grands programmes européens.

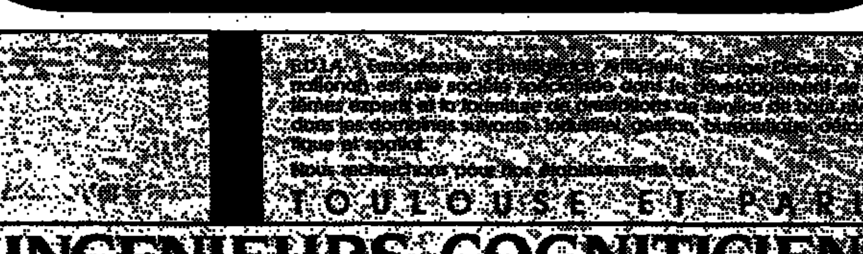
Outre les perspectives d'évolution du poste, vous bénéficiez d'un environnement très créatif dans le domaine des technologies avancées.

Basé en métropole lilloise, ce poste nécessite des déplacements sur la France entière, et la pratique de l'anglais.

Pour mieux connaître notre performance, adressez votre candidature sous réf. IC/M à VELEC - 278, Chaussée Fernand Forest - 59203 TOURCOING.



MEDIA PA



INGENIEURS COGNITICIENS

- Vous êtes diplômé d'une grande école ou universitaire.
- Vous avez une expérience réelle dans la réalisation de projets opérationnels en Intelligence Artificielle.
- Vous avez des compétences en :

LISP
PROLOG
GENERATEURS DE SYSTEME EXPERT
LANGAGE OBJET
MACHINE LISP
MACHINE UNIX/C.

Nous vous proposons de rejoindre un groupe international à taille humaine, et de participer à des projets ambitieux qui seront les références de demain.

La croissance de E.D.I.A. vous permettra de mettre en valeur vos qualités et vos compétences dans un environnement permettant :

- une grande qualité de relations humaines,
- une formation permanente,
- la possibilité d'un véritable partenariat.

Pour ces postes, merci de nous adresser votre C.V. et vos prétentions, ainsi que le secteur choisi, sous la réf. ED1/88, à E.D.I.A. - Direction du Personnel - 112, rue de Paris - 92100 BOULOGNE, ou 32, rue des Cosmonautes - ZI du Palays - 31400 TOULOUSE.



MEDIA PA

Valeo

L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE
28 000 PERSONNES
12 MILLIARDS DE FRANCS

BRANCHE ELECTRONIQUE ET ALLUMAGE

Nous sommes engagés dans un passionnant programme d'optimisation des coûts de revient, et de mise en place de la qualité totale dans un site industriel prochainement totalement rénové, et où sont effectués d'importants investissements. Nous recherchons

2 JEUNES INGENIEURS METHODES

(réf. 4005/M)

Ils définiront les cahiers des charges des projets d'automatisation et proposeront les investissements correspondants.
Vous avez deux à cinq ans d'expérience comme Ingénieur d'Etudes ou des Méthodes, en informatique industrielle.

2 JEUNES INGENIEURS B.E.I.

(réf. 4006/M)

Dans un contexte de qualité totale, ils optimiseront les produits existants et les adapteront à de nouveaux marchés.
Vous avez moins de deux ans d'expérience et vous maîtrisez la CAO/DAO.

Ingénieurs Arts et Métiers ou INSA ou électromécaniciens, vous avez le profil des battants qui réussissent et progressent en équipe, au service d'une ambition professionnelle et d'un projet d'entreprise. La rémunération, de bon niveau, est liée à l'expérience.

Ces compétences et ces qualités vous ouvrent des perspectives d'évolution rapide dans notre Groupe. Votre premier poste est situé en **Auvergne.**

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence choisie à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

57, Vivier Merle 69429 LYON 03

Actiman

MEDIA PA

ALCATEL ESPACE
Spécialiste en Electronique et Télécommunications Spatiales.

Recherche pour **TOULOUSE**

DES INGENIEURS

Diplômés Grandes Ecoles ou Universités

ELECTRONICIENS (Réf. 01)
Etude et développement de sous-ensembles électroniques faisant appel aux techniques numériques et analogiques

FIABILISTES (Réf. 02)
Chargés d'effectuer les analyses de fiabilité au niveau des systèmes et des équipements.

QUALITE (P.A) (Réf. 03)
Assurance produit de sous-systèmes.

Vous pouvez exercer votre métier dans un secteur de pointe, évoluer dans l'une des filiales d'un groupe international.

Faites nous parvenir un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence à :
Direction du Personnel, BP 1187, 31037 TOULOUSE CEDEX.

ALCATEL
ESPACE

média-system

THOM'6 *: société d'ingénierie informatique, au service de toutes les industries bénéficie de l'expérience du groupe THOMSON.*
Sa force : *• 500 ingénieurs et techniciens de haut niveau • 3 centres de traitement parmi les plus puissants d'Europe • une gamme de 30 progiciels performants et compétitifs.*
Son métier : *concepteur de progiciels, architecte de systèmes d'informations et expert en exploitation informatique.*
Ses principaux domaines : *CAO, GPAO, Gestion Administrative et Comptable, Energie et Exploitation Informatique.*

Dans le cadre de l'expansion de ses activités en ***Gestion Administrative et Comptable,*** *recherche pour son Service SUPPORT-CLIENT :*

CONSULTANTS IMPLANTEURS

Votre profil : *de formation Ecole Supérieure de Commerce ou D.E.C.S., vous possédez : • une expérience minimum de 5 ans dans un poste alliant connaissances en gestion et en informatique • le goût des contacts, le sens de l'analyse, de la rigueur, des qualités d'initiatives et d'autonomie.*
Votre mission : *vous interviendrez auprès de nos clients pour analyser leur système d'information • à partir de nos solutions progicielles, vous définirez et leur proposerez les scénarios de mutations adaptés à leurs besoins • vous élaborerez les propositions commerciales, les argumentaires de vente et participerez activement aux négociations commerciales.*
Vous serez le maître d'œuvre du Projet : *• en coordonnant les actions des différents services de Thom'6, de la préétude au démarrage opérationnel du système d'information • en assurant la gestion de l'ensemble des tâches (Gestion Financière, Formation, élaboration supports techniques...).*

Déplacements en Province et Région Parisienne. Poste basé à Courbevoie (60 m de la gare).

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, salaire actuel) en indiquant la réf. I. à Anne-Marie DANIEL, Direction des Ressources Humaines, THOM'6 - THOMSON INFORMATIQUE SERVICES - 33, rue de Vouillé 75015 Paris.

Thom'6
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES

THOMSON GRAND PUBLIC

Leader français du lave-linge et du sèche-linge



LYON - La force de notre entreprise ? Elle est dans son **dynamisme** et son esprit de **responsabilisation.**
Nos équipes sont jeunes, performantes, motivées : si vous vous sentez prêt à contribuer à notre réussite dans cet esprit qui est le nôtre, écrivez-nous et venez nous rejoindre !

Chef de groupe Service études sèche-linge

A 28/33 ans, ingénieur de formation mécanique (Centrale, A & M., ECAM, etc...), vous avez une première expérience en Bureau d'Etudes ou en Recherche et Développement.
Sous la responsabilité d'un chef de projet, vous êtes prêt à assumer le développement d'un ou plusieurs produits nouveaux ou sous-ensembles, en pilotant le projet de la définition jusqu'à la pré-série. **Créatif,** vous appréciez la rigueur et la méthode, **autonome,** vous avez le sens du groupe, **motivé,** vous savez animer une équipe et vous affirmer à son niveau. (Réf. 483)

Responsable homologation normalisation

Ingénieur de formation électrique ou électronique, vous connaissez bien le milieu industriel et en particulier les produits grand public.
Sous la responsabilité du chef du laboratoire, vous êtes responsable des dossiers d'homologation demandés par le service Marketing et les services Recherche et Etudes.
Très **autonome,** rigoureux, méthodique, vous êtes aussi un **homme de contact,** diplomate et bon négociateur.
Des déplacements fréquents tant en France qu'à l'étranger impliquent une très bonne connaissance de l'anglais. (Réf. 484)

Notre conseil, Monique LAURENT, attend votre dossier complet de candidature et vous recevra en toute confidentialité à Paris ou à Lyon.

68, rue Duquesne  69006 LYON

média-system

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Si
la recherche appliquée vous passionne...

Le Groupe HENKEL en France : 4 Milliards de Francs de C.A., 11 usines, 3000 personnes, 1ère filiale d'un groupe chimique de dimension mondiale, crée un poste d'

INGENIEUR

spécialisé en

CHIMIE ANALYTIQUE ORGANIQUE

pour une de ses usines située à CHALONS sur MARNE, plus particulièrement productrice de colles, adhésifs et détergents industriels.

Si vous avez 5 à 6 ans d'expérience professionnelle dans un laboratoire de chimie, si vous êtes rompu à toutes les méthodes analytiques organiques, si vous parlez Anglais ou Allemand et si vous souhaitez intégrer une équipe conviviale de chimistes...

Alors adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous Réf : LM
Marie Louise CARBONNIER – HENKEL FRANCE
12, avenue Raspail – 94250 GENTILLY

Henkel

LA CHIMIE DIRECTEMENT UTILE

HAVAS CONTACT

LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AERODYNAMIQUES SITUE EN HAUTE-NORMANDIE recherche

INGENIEURS D'ETUDES

- techniques de navigation inertielle,
- simulation,
- guidage et pilotage,
- essais et évaluations d'équipements électromécaniques,
- aérodynamique,
- logiciels pour systèmes et matériels complexes.

Ingénieurs débutants de formation Grandes Ecoles : ENSAE, ENST, CENTRALE, MINES, ENSTA, SUPELEC, ARTS ET METIERS ou DOCTORAT.

Postes à pourvoir dès maintenant.

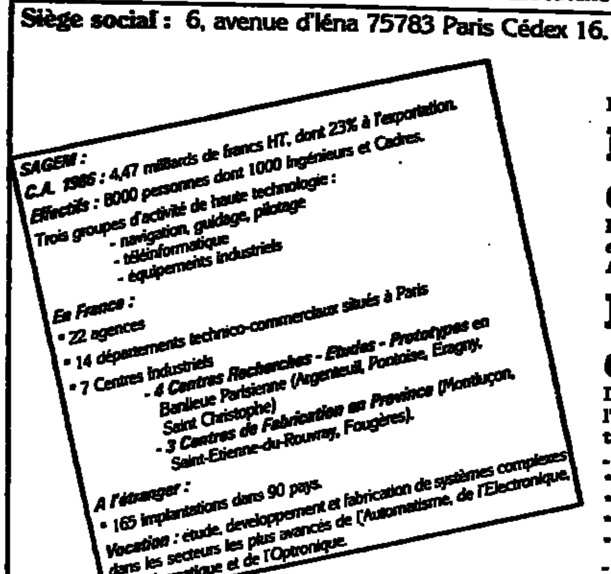
Cadre agréable à moins d'une heure de PARIS et ROUEN.

Les candidats de nationalité française peuvent adresser C.V., photo et prétentions à : L.R.B.A. - BP 914 - 27207 VERNON Cedex.

Pierre Lichau

SAGEM : Société d'Applications Générales d'Electricité et de Mécanique.
Siège social : 6, avenue d'Iéna 75783 Paris Cédex 16.

SAGEM


SAGEM :
C.A. 1986 : 4,47 milliards de francs HT, dont 23% à l'exportation.
Effectifs : 8000 personnes dont 1000 Ingénieurs et Cadres.
Trois groupes d'activité de haute technologie :
- navigation, guidage, pilotage
- téléinformatique
- équipements industriels

En France :
• 22 agences
• 14 départements technico-commerciaux situés à Paris
• 7 Centres Industriels
- *4 Centres Recherches - Etudes - Prototypes* en Banlieue Parisienne (Argenteuil, Pontoise, Eragny, Saint Christophe)
- *3 Centres de Fabrication en Province* (Montluçon, Saint-Etienne-du-Rouvray, Fougères).

A l'étranger :
• 165 implantations dans 90 pays.
Vocation : étude, développement et fabrication de systèmes complexes dans les secteurs les plus avancés de l'Automatisme, de l'Electronique, de l'Informatique et de l'Optronique.

Dans le cadre du développement de ses études, la **SAGEM** recherche des

Maîtrises Informatique débutants ou expérimentés

Ils participeront à la réalisation d'environnements de développement de systèmes embarqués et de systèmes télématiques, dans un contexte C, UNIX, LTR3, Pascal, ou Assembleur 68 000

Ingénieurs Informaticiens débutants ou confirmés

De **formation Grandes Ecoles** (ENSIMAG, ESE, N7...) ils seront chargés, au sein de l'équipe « Logiciel de Base », de concevoir et de réaliser, dans des contextes systèmes UNIX, VMS, langages Pascal, C, LTR 3 ...

- Des environnements de développement logiciel
* compilateurs
* assembleurs, macro générateurs, éditeurs de lien
* simulateur de machine et débuggers symboliques -
* ateliers de génie logiciel

- Des logiciels embarqués
* moniteurs temps réel * logiciel d'E/S

SAGEM

La très haute technologie dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de la télématique vous intéresse. Adressez lettre de candidature, CV et photo à **SAGEM** - Gestion des Ressources Humaines 25, Bd des Bouvets - 92000 Nanterre Cédex.

SAS® SAS Institute*

Filiale d'une société américaine leader sur le marché des logiciels d'applications pour IBM mainframe et mini-ordinateurs, recherche pour le **DEVELOPPEMENT DE SON MARCHE PC**

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Mission : Mise en place d'une stratégie marketing et vente de notre logiciel sur PC.
Profil : BAC + 4, 1 an d'expérience minimum dans l'environnement informatique. Goût du challenge pour un marché totalement ouvert et en plein développement.
Goût des contacts par téléphone.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à : SAS Institute sa
50 avenue Daumesnil 75579 PARIS CEDEX 12.

*Filiale de SAS Institute Inc. Cary, North Carolina, USA. Enregistrée à Paris, R.C. Paris B 327 957 106. SAS est la marque déposée de SAS Institute Inc. Cary, NC, USA.

Deb's

Nous sommes un groupe international de tout premier plan parmi les constructeurs mondiaux d'équipements pour véhicules.
Dans le cadre de la centralisation de certaines de ses fonctions, notre filiale française recherche :

RESPONSABLE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il aura pour mission, en relation avec la fonction système de la maison mère :
☐ de diriger les études et le développement informatique des systèmes définis au niveau central en collaboration directe avec les chefs de projet utilisateurs ;
☐ d'assurer l'harmonisation et la coordination des systèmes d'information mis en place dans les sociétés du groupe en France et superviser le développement bureautique.
Pour ce poste, nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur possédant une expérience d'une dizaine d'années, notamment dans le domaine du développement de systèmes d'information. La maîtrise de l'anglais est indispensable, des notions d'italien sont souhaitées.
Le poste est basé en proche banlieue ouest.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous réf. 9987 à **PARFRANCE ANNONCES** *4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra.*

Membre du SNPAC

SOTAIR
SOCIETE DE TOURISME AERIEN INTERNATIONAL

Jet tours Jet'am jumbo

recherche

UN RESPONSABLE MICRO-INFORMATIQUE

- chargé du développement des applications micro-informatiques pour toute l'entreprise ;
- ayant déjà une expérience dans ce domaine ;
- négociateur, autonome, doué d'une part d'initiative ;
- capable d'ouvertures éventuelles vers d'autres fonctions ;
- diplômé d'études supérieures ;
- anglais indispensable ;
- disponible rapidement ;
- connaissance du marché du tourisme appréciée.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et niveau de rémunérations à Mme PRADEL, SOTAIR - 22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS.

CANDIDATURE TRAITÉE EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ.

Entreprises saunier duval

INGENIEUR ESTP ou équivalent

Vous souhaitez partager les ambitions d'une grande entreprise et progresser au sein de l'une de ses filiales implantée dans la région RHONE-ALPES.

Nous vous proposons de découvrir un métier original.
INSTALLATEUR DE LIGNES ELECTRIQUES THT EN MONTAGNE.

Nos exigences :

Des connaissances pluridisciplinaires
- résistance des matériaux
- constructions métalliques et béton armé
- topographie
- pratique de l'outil informatique

Des aptitudes physiques
- marche en montagne
- ascension des pylones EDF-THT

Des qualités relationnelles
- sens commercial
- esprit d'équipe

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à ENTREPRISES SAUNIER DUVAL - Direction des Affaires Sociales - 250, route de l'Empereur - 92508 Rueil Malmaison Cedex qui assurera les premiers contacts pour sa filiale.

CONTESSE

Ingénieur Qualité Process

Rivoire & Carret

Rattaché au Directeur de l'usine de **Marseille**, il sera animateur d'une équipe de 4 techniciens (Méthodes, Qualité).
En relation directe avec les responsables de fabrication sa responsabilité portera :
- en priorité sur **l'ensemble** du Process (des matières premières au conditionnement) en terme de Qualité Produit, associée à la Productivité,
- en second lieu, sur l'outil de production en terme de choix d'investissement, organisation et implantation.

Ingénieur ENSIAA, ENSAIA, l'intéressé témoignera d'une première expérience industrielle.

LG conseils

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 101, avec C.V., photo et prétentions à LG Conseils, 18 rue Edouard Delanglade, 13006 Marseille.

média-system

Recrutement et High Tech.

• Informatique, électronique, robotique, CFAO, intelligence artificielle : voilà quelques-uns des créneaux que nous abordons et souhaitons développer. Sept consultants au sein de notre cabinet de conseil en recrutement interviennent auprès de notre clientèle très fidèle, à partir de nos bureaux de Lyon, Paris et Nantes.
• Consultant, votre mission est de perpétuer la qualité de nos prestations et la confiance que nous témoignent les entreprises grâce à votre connaissance technique de leur métier, votre sens de l'écoute ainsi que l'utilisation d'une méthodologie très efficace.
• A 28 ans environ, après une formation supérieure commerciale ou d'ingénieur et une première expérience de 3 ans dans une de ces activités, vous avez le goût du service, une solide rapidité de réaction et appréciez le travail de qualité.

Pour ce poste basé à Lyon, écrivez-nous, sous réf. C/353, en expliquant vos motivations pour notre métier à Concordances, 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tel. 78.63.65.60.

Concordances

Architecte Système Résea



SIIB

Sécurité et techniques de pointe

INGENIEUR D'ETUDES

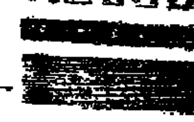


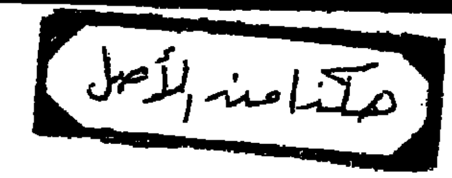
Ingénieur de pointe pour secteur passion

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Mercuri Urval

Responsable Informatique des fonctions d'organisation et d'audit





SECTEURS DE POINTE

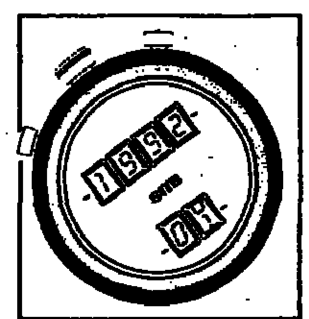
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Architecte Système Réseaux

Encore une opportunité proposée par SITB, leader de l'informatique financière. Prestataire des plus prestigieuses institutions bancaires, nous évoluons dans une véritable informatique de pointe.

Vous allez définir les grandes *orientations techniques du* groupe, suivre les besoins des différents centres, des constructeurs...

Vous êtes aussi le support aux départements développement, intervenez



en véritable expert auprès des clients.

Impérativement diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ENSI, Supelec, Centrale), spécialiste système, vous connaissez bien les réseaux IBM, DEC en environnement hétérogène. Et vous avez *de solides bases* - au moins théoriques - des télécommunications.

A 30/35 ans environ, vous êtes doté d'un très bon contact, et saurez vous intégrer à une petite équipe (4 personnes).

Adressez votre dossier de candidature sous référence ASR 288 M à Jean-Marc QUILES - SITB - 137 Boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

SITB

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE!

POSITIONNER UN SAVOIR-FAIRE

Le Marketing des produits de haute technologie est un mélange subtil de technicité et de sens commercial.

Avec des clients aussi prestigieux que France Télécom, RATP, SNCF, TDF, et leurs homologues à l'étranger..., dans un univers aussi concurrentiel et aussi évolutif que l'électronique de pointe, le CHOIX STRATEGIQUE est une nécessité.

Notre savoir faire en électronique est tourné vers la communication audio et vidéo, ainsi que les transmissions de données.

Vous détectez les nouveaux créneaux pour nos produits, évaluez les possibilités d'implantation sur ces marchés.

Interface entre la recherche et le commercial, vous êtes un ingénieur confirmé souhaitant promouvoir ses produits au niveau international et vous pratiquez l'anglais couramment.

Pour mieux connaître notre performance, adressez votre candidature sous réf: IM/M à VELEC - 278, Chaussée Fernand Forest - 59203 TOURCOING.

VELEC

MEDIA BA

Sécurité et techniques de pointe

Fichet s'impose comme le leader incontesté de la sécurité des biens et des personnes. Notre Division Particuliers recrute pour son Service Recherche

INGENIEUR D'ETUDES

produits électroniques

(un ingénieur ENSI électronique ou équivalent, débutant accepté)

D'un très bon niveau technique, il assurera la veille technologique dans les domaines de la Domotique et de l'alarme.

Il sera responsable de la négociation des contrats d'études de partenariat et de fournitures, puis il en assurera le suivi.

Nous souhaitons trouver un candidat ayant d'excellentes qualités de contacts et de négociateur qui lui permettront de valoriser ses compétences dans un domaine faisant appel à des techniques de pointe.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prét., sous réf. IEE, à FICHET BAUCHE, Direction des Relations Humaines, 15/17, avenue Morane Saulnier, 78140 Velizy.

FICHET



CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 66 10 65 ou 36.14 Code : CONTESS

INGENIEURS ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE





GSI (Générale de Service en Informatique) est, avec 2.250 personnes, la deuxième société de services en Europe.

GSI TECSI représente l'axe Technologies Avancées de GSI en France : ses 250 ingénieurs et consultants interviennent en particulier dans les domaines :

SYSTEMES TEMPS REEL - TELECOMMUNICATIONS
RESEAUX - TELEMATIQUE - GENIE LOGICIEL
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Dans le cadre de notre forte croissance, nous recherchons des ingénieurs débutants ou dotés de quelques années d'expérience dans un environnement technique de haut niveau.

Venez rejoindre notre équipe et développer votre carrière au sein d'une société dynamique privilégiant les relations humaines et le sens des responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'attention de Melle AMORE, sous la référence JMA/35 à :

GSI TECSI 6, cours Michelet 92064 PARIS LA DEFENSE CEDEX 52
ou téléphonez au **47.78.15.30**

Ingénieur de pointe pour secteur passion

Filiale d'un groupe international, notre unité (60 personnes), située à proximité de Lyon, est un modèle de savoir-faire dans le domaine de l'injection plastique et principalement la conception, la mise en œuvre et la réalisation de matériel élaboré à usage médical.

La haute technicité de nos produits, fruit de notre recherche-développement nous permet d'être compétitifs sur les grands marchés mondiaux.

Afin de maîtriser notre développement et d'optimiser notre production de petites et moyennes séries, dans un environnement de qualité, nous recherchons notre

RESPONSABLE DE PRODUCTION

VOUS : Ingénieur et homme de terrain, vous êtes motivé pour apporter votre expérience de 5 à 10 ans d'organisation, de gestion de production et votre sens de la communication à une équipe performante au service de notre entreprise.

Une expérience dans la transformation des plastiques et/ou le domaine médical est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 194, rue Garibaldi 69427 LYON CEDEX 03 sous référence 55.1297 L.M. portée sur l'enveloppe et la lettre.

Mercuri Urval

Jeunes Diplômés

INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

VOUS ÊTES de formation Grande École (X, Centrale, Mines, ESPCI,...);

VOUS POSSÉDEZ une formation scientifique complémentaire (Doctorat, Ph D, ...);

VOUS RECHERCHEZ une carrière active, diversifiée, éventuellement internationale;

VENEZ EN **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELS**

VOUS TRAVAILLEREZ suivant vos compétences et affinités, dans les disciplines suivantes :
• sciences des matériaux • chimie minérale • polymères
• physico-chimie des surfaces • physique • thermique
• automatismes • instrumentation • métallurgie • mécanique des fluides • modélisation.

24 postes sont à pourvoir à :

Aubervilliers (93), Compiègne (60), Rantigny (60), Chambéry (73), Avignon (84), Nemours (77), Pont-à-Mousson (54).

VOUS POURREZ ÉVOLUER si vous le souhaitez, vers des postes opérationnels et devenir l'un de nos futurs managers, au sein d'un groupe international de plus de 100 filiales, implantées dans 19 pays.

Merci d'adresser votre C.V. manuscrit avec photo et de préciser vos préférences (disciplines scientifiques et centres) à :

Saint-Gobain,
Direction de la Recherche, Les Miroirs
Cedex 27 - 92096 Paris-la Défense.

Des possibilités sont également offertes aux ingénieurs souhaitant préparer un doctorat dans le cadre des conventions CIFRE.

SAINT-GOBAIN

GRAPHITE

Expertise Comptable et Conseil — *Besançon*

Responsable Informatique
pour des fonctions d'organisation et d'audit

Nous nous situons au premier rang des entreprises franc-comtoises d'expertise comptable. Aujourd'hui nous disposons d'un parc micro-informatique adapté en partie à nos besoins, relié au site central d'une SSII.

Nous vous attendons pour être l'interlocuteur informatique interne et externe de la Société. Votre premier objectif est de définir, mettre en place et gérer une structure totalement intégrée et autonome, répondant aux spécificités de nos activités.

Nous souhaitons surtout que votre ambition ne s'arrête pas là, car nous vous proposons d'être rapidement le maître d'oeuvre de notre diversification en matière de services apportés à nos clients, c'est à dire : • conseiller et assister les PMI pour leur informatisation, • mener des missions d'audit et d'organisation informatique auprès de grandes entreprises, banques...

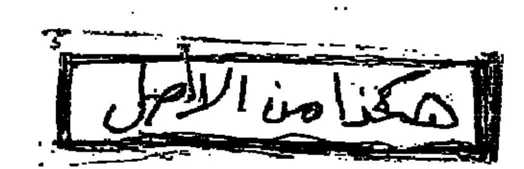
Diplômé d'une grande école de gestion, d'ingénieurs, ou universitaire, 2 éléments doivent dominer dans votre formation : Informatique et Gestion. L'expérience idéale : 3 à 5 ans d'audit informatique en cabinet anglo-saxon ou SSCI, voire d'audit et d'organisation au sein d'une grande entreprise ou d'organismes bancaires ou financiers.

Votre réussite peut vous permettre, à terme, de devenir Associé.

Notre Conseil ALGOE étudiera votre candidature en toute confidentialité. Merci de l'adresser sous référence 226 M à Michèle GOMEZ.

ALGOE
9 bis route de Champagne
69134 Ecully Cédex.

ALGOE





Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

INGENIERIE

TEMPS REEL

LOGICIEL DE BASE

TELECOM

PARIS - GRENOBLE - COTE D'AZUR

Concevoir et réaliser des logiciels, c'est notre métier et c'est dans ce domaine, l'informatique industrielle temps réel, que nous investissons.
Nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

• **INGENIEURS LOGICIELS**
Débutants ou première expérience (1 à 3 ans) connaissant langage C, 68000, UNIX, MSDOS.

• **INGENIEURS CONCEPTEURS CONFIRMES** Télécommunication (modèle OSI). Système temps réel.
Vous évoluerez dans une ambiance humaine et technique high tech (formation, projets, clients). Votre rémunération sera attractive et votre poste évolutif.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à SILICONE - Chemin des Prés - 38240 MEYLAN.

CONTESSE

HPF

Ingénieur Technico-Commercial

Nous développons notre savoir-faire dans un secteur particulièrement porteur : celui des COMMUNICATIONS.

Nos produits sont de technologie avancée. Cela nous conduit à rechercher, dans le cadre de notre développement, un **Ingénieur Technico-Commercial**.

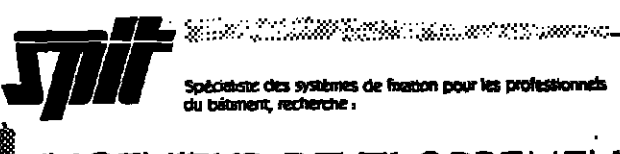
Electronicien et/ou bonne expérience de la vente de terminaux TELEPHONIQUES ou produits comparables de technologie avancée.

Le secteur à prendre en charge se situant en région Sud-Ouest, il implique d'être domicilié soit : à Toulouse, Bordeaux ou autre ville du secteur.

De solides qualités de contacts, une aptitude à la relation commerciale, avec des professionnels de la distribution de haut niveau, sont indispensables.

Ecrire à H.P.F.
Direction du Personnel
Avenue de Savoie
74130 BONNEVILLE





SPIT

Spécialiste des systèmes de fixation pour les professionnels du bâtiment, recherche :

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Outillage électroportatif et pneumatique

En relation permanente avec les services techniques des autres Divisions du Groupe, de nos fournisseurs et sous-traitants, vous définirez les cahiers des charges/produits et contrôlerez leurs performances.

En liaison avec nos Directeurs de filiales, vous apporterez l'expertise technique à nos forces de vente européennes.

Ingénieur généraliste, ayant 3 à 5 ans d'expérience en B.E, Méthodes, Qualité ou Technico-commercial, vous êtes familiarisé avec les technologies de l'outillage à main, électrique ou pneumatique ou de produits connexes. Vous parlez anglais et, si possible allemand. Vous êtes disponible pour des déplacements de courte durée, en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. + prétentions à C. BLACHER, SPIT - BP 104 - 26501 BOURG LES VALENCE

média-system

UNION DES CHOCOLATIERS ET CONFISEURS DE FRANCE
recherche son

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le contexte : Organisation professionnelle, représentative, de l'ensemble des fabricants, PME, grandes firmes.

La mission : Etude de toutes questions touchant les produits et leur consommation ; informations des adhérents : relations avec les milieux scientifiques publics et privés, français et internationaux.

Le candidat : Diplômé en biochimie, biologie ou nutrition ou ingénieur d'une grande école de l'agro-alimentaire. Un passé industriel en R et D et/ou production. Pratique de l'anglais.

Le poste : Vacant par départ en retraite. Attractif par la diversité et la qualité des travaux et des contacts pour quelqu'un soucieux avant tout de servir les intérêts d'une profession.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle sous réf. 915 M à Denis JOUSSET - PLEIN EMPLOI
10, rue du Mail - 75002 PARIS.



plein emploi
Conseils en ressources humaines

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

TRAITEMENT DES EAUX

Vous avez 28 ans minimum, 3 ans d'expérience dans l'hydraulique ou le traitement des eaux.

De formation technique, vous possédez des aptitudes commerciales, le goût d'entreprendre et l'esprit d'équipe.
Vous parlez anglais et vous êtes disponible pour des déplacements fréquents en France, alors,

rejoignez notre équipe de Technico-Commerciaux !

Notre société, leader dans le traitement des eaux, vous propose :
- de suivre la clientèle,
- d'analyser et définir ses besoins,
- d'élaborer les offres et les négocier.

Vos clients seront des Industriels, des Collectivités, des Sociétés d'Ingéniérie et de traitement des eaux.
Le poste est à pourvoir dans une agréable ville universitaire du Val-de-Loire.

Les conditions offertes, la taille humaine de l'entreprise et son potentiel de développement sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence CSB/05 M, à notre conseil KEY MEN - 10, rue de Rome - 75008 Paris.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

PME Française, saine et performante en forte expansion, implantée au Nord-Ouest de Paris, leader dans ses activités **OPTRONIC ET TRAITEMENT DE L'IMAGE,**

INGENIEUR NUMERIQUE (210 KF et +)

Aurez pour mission de **conduire des projets** d'étude de réalisation et de développement, d'animer et d'encadrer une équipe et **d'assurer la liaison avec le client.**

5 ans d'expérience en technique numérique cablée et microprogrammée, systèmes en temps réel de traitement du signal, particulièrement en imagerie, appréciée.

Autonome, doué d'esprit d'équipe, vous êtes créatif et possédez le sens des relations humaines.

Adressez lettre manuscrite avec c.v. et photo (s/réf. 6481) à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Le Monde
CADRES

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

Services aériens : négocier au plus haut niveau

Dans le monde entier... (réf. 801075/M)
Déceler les affaires, répondre aux appels d'offres, initier et obtenir les contrats, en suivre l'exécution,

En France... (réf. 801074/M)
Créer un courant d'affaires avec les administrations, les collectivités locales et aussi les grandes entreprises,

C'est l'opportunité offerte à Deux jeunes HEC, ESSEC

Possédant une première expérience de la vie des affaires, ils savent déjà s'adapter aux exigences d'interlocuteurs très divers, mais aussi apprécier les problèmes juridiques, fiscaux...
Tous deux maîtrisent parfaitement l'anglais, l'homme " international " pratiquant en outre, l'espagnol ou le portugais.
L'entreprise se situe au tout premier rang mondial dans son secteur.
Ecrivez en précisant la référence choisie.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS LYON STRASBOURG LILLE

ÉTUDES DE MARCHÉS — SONDAGES

société de sondages et d'études de marché de premier plan

recherche
pour le développement de ses services techniques

1) Son DIRECTEUR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE :

Membre du comité de direction, et rattaché au directeur général, il a en charge de conduire le développement scientifique par la mise en œuvre des techniques nouvelles de recueil, saisie, transmission et de traitement des données. Il est le patron des services techniques et de l'informatique ;

De formation grande école, informaticien et statisticiens, et justifiant de plusieurs expériences de développement d'outils informatiques, il aura fait la preuve au cours de ses 10 premières années de carrière, de son goût pour l'innovation, de son sens de la gestion et de sa capacité d'encadrement.
(réf. ...A).

2) Son RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES :

Rattaché au directeur scientifique et technique, il a en charge le commandement et la gestion des services techniques et notamment des réseaux d'enquêteurs ;

De formation statistique et gestion (ENSAE, IAE...), il justifie d'une expérience de trois à cinq ans dans les études et sondages et a le goût de l'animation et de la formation.
(réf. ...B).

Ecrire sous référence 8 388 A ou B
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

HERCULES Un grand de la chimie dans le monde. Une petite équipe performante en France.

ingénieur technico-commercial

résines thermoplastiques

Responsable de la diffusion en France de résines dérivées de colophanes et d'hydrocarbures et aussi de l'éthylcellulose, vous assumez une position de leader sur un marché évolutif.

Au service d'une clientèle industrielle diversifiée (encres, peintures, cosmétiques...), vous bénéficiez des supports techniques de votre chef de marché, du laboratoire central et du marketing Europe.
Vous suivez vos clients, assurez la négociation et la vente, étudiez et développez les marchés par la prospection et la recherche d'applications nouvelles.

Jeune, ouvert, flexible, ingénieur chimiste ayant le goût de l'action commerciale dans un domaine industriel et technique, maîtrisant l'anglais, vous souhaitez exercer de réelles responsabilités dans un contexte exigeant et dynamique.
Voiture et frais réels.

Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf. M 009 à Mme Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris

LEVI TOURNAY / ASSCOM

la gestion de personnel ... Résonance

L'évolution du traitement des informations du secteur contentieux amène notre Banque à rechercher

Rédacteur Juridique H/F

Le poste à pourvoir est à durée déterminée.

Le candidat retenu sera titulaire d'une maîtrise en Droit Privé et de préférence d'une première expérience en milieu bancaire.

Il sera chargé de la gestion des dossiers contentieux et des relations quotidiennes avec les interlocuteurs internes et externes au secteur.

Quelques déplacements sont à prévoir.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à
N° 6373 Publicités Réunies – 112, Bd Voltaire
75544 Paris Cedex 11 qui transmettra.



Le Centre National d'Etudes Spatiales
recherche pour sa
FILIALE S.C.O.T.
"Services de consultance en observation de la terre".

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
TOULOUSE

Diplômé d'une grande école de commerce, vous avez acquis quelques années d'expérience professionnelle dans une société, un groupement, un cabinet de statut privé et vous parlez couramment l'anglais.
Vous participerez à :
• l'organisation et à la mise en place de la société
• la préparation des conseils d'administration et assemblées générales
• l'élaboration du budget de la société, au suivi de son exécution et de la trésorerie
• la définition et la mise en œuvre de la politique du personnel.
Vous aurez en charge les propositions faites par S.C.O.T. ainsi que la responsabilité administrative et financière des contrats et conventions nationales et internationales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions sous réf. 1238, AGENCE MAILLE, 18 rue Volney - 75002 PARIS qui transmettra.

AGENCE MAILLE



LE CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

recherche son futur

directeur de la formation professionnelle

Il aura la charge de :
- la préparation des grandes orientations de la politique de formation professionnelle et d'apprentissage ;
- l'animation et la coordination de l'action des différentes instances de la formation professionnelle et les relations avec l'Etat ;
- la préparation des programmes annuels de formation professionnelle et d'apprentissage et la gestion des budgets annuels.

Cette recherche s'adresse plus particulièrement aux diplômés de l'enseignement supérieur de préférence fonctionnaires titulaires et possédant une expérience dans le domaine du développement économique.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et curriculum vitae) à Monsieur le Président du Conseil Régional de Bretagne,
B.P. 66 A, 3, contour de la Motte,
35031 RENNES CEDEX.

Vos rendez-vous EMPLOI
chaque semaine dans *LE MONDE*

— ***Mercredi daté jeudi***
- Le Monde international
- Le Monde des dirigeants

هكذا من الأصل

nt de rencontre des grandes ambitions.

IGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

TRAITEMENT DES EAUX

KEY MEN



INGENIEUR

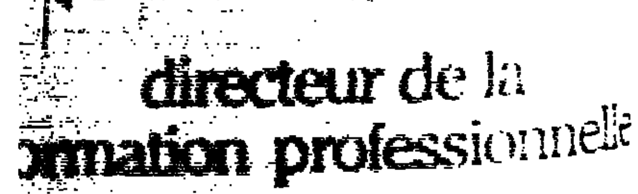
NUMERIQUE (210 KF et +)

oint de rencontre des grandes ambitions.

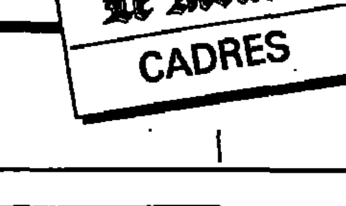
cnes

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TOULOUSE



directeur de la
rmation professionnelle



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

Institution financière basée à Amiens
RECRUTE

1) ADJOINT AU DIRECTEUR D'EXPLOITATION

AYANT POUR MISSION DE LE SECONDER DANS LES DOMAINES SUIVANTS :
- Gestion commerciale,
- Contrôle des engagements.

Formation Droit + I.A.E.
30 ans environ.
Expérience établissements financiers ou banques.
Excellente maîtrise de l'analyse financière et possédant pratique de la vente des financements aux entreprises.

2) ATTACHÉ COMMERCIAL

AYANT POUR MISSION LA PROSPECTION D'UNE CLIENTÈLE D'ENTREPRISE, L'ÉTUDE ET LE MONTAGE D'OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE HAUT DE BILAN.
Formation E.S.C. ou Sciences économiques.
28 ans environ.
Une première expérience bancaire indispensable.
Sens commercial développé.

3) SECRÉTAIRE DE DIRECTION

28 ans environ, BAC+3.
Connaissance bancaire ou financement indispensable.
Aisance dans les contacts haut niveau.
Responsable petite équipe secrétariat.
Connaissance traitement de texte IBM Visio 36.

Prière d'adresser curriculum vitae, prétentions et photo sous n° 8387,
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75008 PARIS.

Groupe Limagrain

Chargé d'études et de projets

Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux dans le secteur stratégique des semences.

Rattaché au Directeur du Département Planification Stratégique et Développement, il aura pour missions :

- de collecter et d'exploiter les informations stratégiques dans plusieurs secteurs dans lesquels notre Groupe se diversifie,
- d'élaborer et d'assurer le suivi de projets de développement industriel.

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole type HEC, ESCP, ESSEC complétée par un 3ème cycle en économie ou un Mastère en management des innovations.
Vous êtes débutant ou avez une première expérience dans l'industrie agro-alimentaire.
Vous pratiquez couramment l'anglais.

Ce poste est basé au siège social du Groupe, à proximité de Clermont-Ferrand.

Les candidatures (avec photo et prétentions) sont à adresser sous référence 410/M à Groupe Limagrain - Département du Personnel - B.P. 1 - 63720 ENNEZAT.

MEDIA PA

Bleu Publicité

DIRECTION RÉGIONALE D'ILE-DE-FRANCE



Jeunes diplômés, Futurs diplômés de l'enseignement supérieur

UNIVERSITÉS Licence ou Maîtrise Scientifique

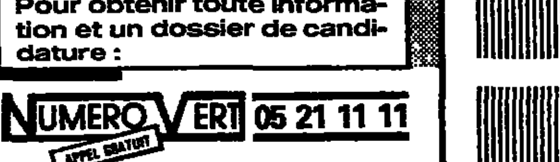
I.U.T. D.U.T. de génie electrique-mesures physiques-génie civil

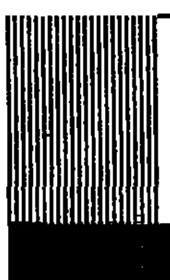
FRANCE TELECOM vous offre en Ile-de-France des emplois de cadre dans divers secteurs d'activité : commutation, transmission, recherche, technico-commercial.

Un concours vous est ouvert les 24 et 25 mars 1988
(Conditions de participation : nationalité française.
- 30 ans maximum au 01-01-88).

Inscriptions closes le 23 Février 1988

Pour obtenir toute information et un dossier de candidature :





Nous sommes le leader mondial dans le domaine des systèmes analytiques et informatiques pour laboratoires d'analyse médicale.
Nous recherchons pour le
GROUPE SUPPORT de notre SERVICE APRES-VENTE FRANCE

Participez au succès de Technicon !

ingénieurs supports

pour assurer dans toute la France l'installation, la formation, l'assistance technique en clientèle sur nos analyseurs automatiques utilisant des technologies de pointe.

De formation supérieure en **éléctronique, mesures physiques, et instrumentation,** vous avez si possible une première expérience ainsi qu'un bon niveau d'anglais.
Ces postes, basés à PARIS, nécessitent de fréquents déplacements dans toute la France.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence ISP à Monsieur COLISTRO TECHNICON - B.P. 10, 95330 DOMONT, qui étudiera votre candidature en toute discrétion.



Organisation et Publicité

Paris

auditeur

Votre connaissance des instruments financiers vous permettra d'assurer la régularité des comptes et la qualité de l'information.
Vous serez autonome et responsable des travaux qui vous seront confiés (études, audit des filiales et contrôle de nos magasins...).

Vous avez un DECS et quelques années d'expériences acquises dans une société de crédit, une banque financière ou un cabinet d'audit.

Nous sommes un groupe de distribution (14 milliards FF) multi-spécialisé.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous réf. 987-02 à notre Conseil.

ONOMA 26 rue de Berri 75008 PARIS.

Ingénieurs en organisation dépassez l'horizon 1992

L'UCB, leader des établissements privés spécialisés dans le financement immobilier, doit sa progression régulière de 30% par an, à sa capacité de remise en cause permanente de ses structures et de ses produits. Dès aujourd'hui, l'UCB s'ouvre sur l'Europe avec des objectifs ambitieux.
Vous êtes ingénieur, de formation (Centrale, Mines,...), vous avez une première expérience de 3 à 4 ans en organisation.
Venez avec nous préparer l'échéance de 1992.
En prise directe avec la Direction Générale, vous définirez vos missions, trouverez des solutions novatrices, mettant en œuvre toutes les techniques de pointe ; vous saurez apprécier la réussite de leur mise en place. Des missions d'audit et d'expertise pourront, par ailleurs, vous être confiées.
Vos qualités relationnelles, votre sens de la communication, vos capacités d'analyse et de synthèse, vous aideront à faire passer vos idées, à mener plus vite à bien vos chantiers.
Votre position stratégique à l'UCB vous permettra ensuite de prendre des responsabilités élargies en France comme à l'étranger.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre + CV, photo et prétentions sous référence I0/M02 à Sophie Guénot, 19 rue La Pérouse - 75116 Paris.



groupe compagnie bancaire

TECHNICON CORPORATION est le leader mondial dans la conception et la commercialisation d'instruments et systèmes automatiques pour les analyses de laboratoires médicaux.
En raison de notre expansion et de l'introduction de nouveaux produits, nous recherchons un personnel compétent pour se joindre à notre groupe d'Ingénieurs et Techniciens au sein de notre



DEPARTEMENT SUPPORT TECHNIQUE INTERNATIONAL.

ingénieurs de produits

MISSION : • Assistance technique aux filiales, *impliquant de nombreux déplacements à l'étranger* (y compris liaison avec les différentes usines et le Département Recherche & Développement aux U.S.A.). • Animation de stages de formation technique.

PROFIL : • Les candidats que nous souhaitons rencontrer ont un niveau d'Etudes supérieures (en électronique et techniques de mesure) ou équivalent, avec environ 5 ans d'expérience de maintenance sur sites acquise dans un domaine de technologie de pointe. • La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable (travail exclusivement dans cette langue).
Il s'agit d'un travail motivant avec une formation poussée en techniques de pointe, ainsi qu'un bon niveau de rémunération incluant un plan d'intéressement important selon les résultats personnels.
Avantages sociaux.
Lieu de travail : notre division internationale à SAINT-DENIS (93), d'accès facile depuis Paris.

Pour informations complémentaires, prenez contact avec nous :
- par téléphone, (1) 42.61.82.81, de 8 h 30 à 18 h 30 (le samedi de 10 h à 13 h),
- par minitel, 3615 code MSAGE (accès provisoire à CVCOM) ou adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à M. COLISTRO, TECHNICON, B.P. 10, 95330 DOMONT.



Organisation et Publicité



BATTERIES INDUSTRIELLES FULMEN
1er fabricant français d'accumulateurs au plomb - 2 200 personnes - C.A. 1,2 milliard - Poste basé à Clichy (92) Pont d'Asnières.

A la suite de la promotion du titulaire actuel du poste, nous recherchons un :

CHEF DE ZONE

AFRIQUE - DOM-TOM - EUROPE DU SUD

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure, commerciale ou technique, vous avez une expérience significative de la vente de biens d'équipement à l'exportation et vous parlez Anglais et Italien.

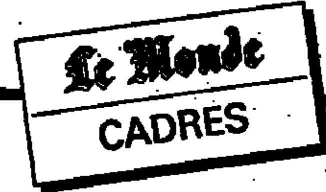
Nous vous proposons de prendre la **RESPONSABILITE COMPLETE** du développement de notre chiffre d'affaires sur sur votre zone, auprès d'une clientèle de distributeurs et utilisateurs de batteries pour chariots de manutention et de batteries de secours d'énergie :
- vous participerez à la définition de la politique export,
- vous établirez les prévisions d'activité sur votre zone,
- vous animerez et développerez votre clientèle,
- vous assurerez la réalisation des objectifs de votre zone,

Vous aurez à effectuer de fréquents déplacements.



LA SOCIETE OFFRE DE REELLES POSSIBILITES D'EVOLUTION.

Veuillez adresser votre candidature, sous réf. M/CDZ, en précisant votre salaire actuel, à Madame THIELIN Responsable Recrutement Cadres - C.E.Ac. - 18, quai de Clichy - 92111 CLICHY. Réponses et discrétion assurées.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 30 ans, économiste 3e cycle économie internat., exp. recherche et bancaire (3 ans). Etudie toutes prop. enseig., presse, entreprise.
Ecrire sous nº 8 391 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy,
75002 PARIS.

H. 38 ans, Français (noir), bonne prestance, lic. droit + ICH + exp. gestion immob. Analyse crédit, contentieux, recherche poste France, étranger. P. Teman, 18, av. Plaine-Fleurie, 38 Meylan. Tél. : 76-90-78-67.

J.F. 30 ans SECRÉTAIRE dactylo. Connaissance traitement texte, rech. place stable PARIS, proche banlieue ou 94. Libre de suite. E. GOMOT, 25, av. Maréchal-Leclerc, 94410, St-Maurice.

JEUNES FILLES AU PAIR allemandes cherchent des familles en France, lieu indiff., placement et conditions de séjour à la convention.
SVP, écrivez en détail à :
Fa. Service-Ring GmbH,
Grafenmühlenweg 49,
5000 Köln (Cologne)
80, RFA.

Electro-érodeur, 35 ans. Formation sur machines conventionnelles et Roboform, charmilles, cherche emploi stable région est ou près Paris.
Tél. : 43-06-04-63, à partir de 20 heures.

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO expérimentée (not. anglais) cherche poste avec respons. : 47-48-02-96.

HANDICAPÉ
Très actif, 5 ans exp. photogravure et montage offset, ch. complément ressources à très pte retraite. Quel imprimeur voudra me faire proposition ? M. CARBO, 2, allée des Sapins, 93600 Aulnay-s/Bois.

PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION
Introduit milieux journalistiques et médias gd public (Fr. et intern.) après 10 ans d'encadrement et d'animation d'équipes multiprof., étudie toute proposition (presse et édition) lui permettant de dévelop. sa créativité et mettre à profit l'acquit de + de 15 ans d'exp. dans la presse et la production audiovisuelle.
Ecrire sous le nº 8372M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

L'AGENDA

Particuliers (demandes)

Ds l'impossibilité de voyager, poète russe, ch. quelqu'un qui pourrait lui offrir « Palaces Grands Hôtels d'Orient ». Ed. Flammarion. T. 43-58-83-96.

Cinéma

Recherche arch. filmographiques

SUR PÉRIODE COLONIALE

en Côte-d'Ivoire.
Tél. : 45-55-49-19.

Instruments de musique

A saisir, parfait état
CLAVIER D'ORGUE italien
Electronic organe
2 000 F à débattre
sans ampli.
Tél. bur. : 45-56-12-66.

Jeune fille au pair

JEUNES FILLES AU PAIR EN ANGLETERRE

Un organisme possédant 26 années d'expérience et bien connu pour son efficacité, est en mesure de placer, dans des DÉLAIS BREFS, des JEUNES FILLES SÉRIEUSES et âgées d'au moins 18 ans, prêtes à apporter une aide efficace à une maîtresse de maison. Des contrôles sur place sont effectués par des ORGANISATRICES LOCALES, de sorte qu'il ne soit pas demandé un temps de travail abusif et que toute jeune fille soit accueillie comme un membre de la famille. Veuillez contacter EHH, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS.
Tél. : (1) 42-61-54-20.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND (HAUT-JURA)

Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 personnes maxi.) dans une ancienne ferme du XVIIIe siècle confortablement rénovée. Chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F pers./semaine, selon période.
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

Location disponible FÉVRIER ZONE 1 JURA

3 h 15 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt cft 4 pers, sur pistes de fond. Tél. pr autres périodes disp. et conditions : 16 (81) 49-00-72.

Particulier loue BERGERIE dans le LUBERON (84), commune de St-Martin-de-Castillon, 160 m², 4 pièces, s.d.bain, Mach. à laver, cuisines int. et ext., tout confort. Convient pour 2 couples. Piscine privée 6 × 12.
Tél. : 91-41-35-43.

automobiles ventes

(de 5 à 7 C.V.)

Vends très belle 505 GTI 84
76 000 km, 45 000 F.
Tél. travail : 64-93-81-50,
domicile : 69-06-25-23.

ASSOCIATIONS

Appel

POÈMES EN LIBERTÉ

Minitel 36.15 – C.L.P.

Voyages culturels en Italie. Pâques Sicile 8 jours 4 100 F, Rome et d'autres projets. ARETHUSE
Tél. à Paris 40-47-01-00.

Sessions et stages

VICTOIRE SUR LE TABAC

« Réapprendre à être non fumeur », tel est le principe de notre méthode qui fait ses preuves depuis 5 ans. Sans stress et sans grossir, démontez vos mécanismes de fumeur pour ne plus jamais refumer.
Documentation gratuite à : Victoire sur le tabac
Tél. : (1) 46-61-16-13.

Cours linguistiques
GB – EIRE – RFA – USA
ITALIE – ESPAGNE
PAIR INTER LANGUES
Tél. : 46-64-91-24

2e atelier SYMLOG :
« Mise en pratique et expérimentation ». 20 fév.
Institut SYMLOG BP. 125
94230 Cachan. 47-40-09-90

Stages adaptation à la fonction agrément DEFA - EFA. Organise 3 modules spécialisation 120 h. chacun développement SL et communautaire en milieu urbain insertion sle et économique tourisme social du 14/03 au 16/06/88 2 modules techniques 120 h. Conduite de projets pédagogiques – gestion de projet appliquée à l'animation SLE renseig.
Made Renders EFAS,
31, rue Patou Lille 59800.
Tél. : 20-57-04-78

– Cours déb. jeudi soir à partir de fin janvier
– Places disponibles cours intermédiaires
– Stage « La communication et le rythme »
6 et 7 fév. (niv. moy.) Ass. Trilogos Mº Voltaire XIe.
Tél. : 48-07-83-38

ECRITURE THEATRALE
Atelier hebdo. : lundi soir à Paris 14. W.E. : 20/21 fév. à Nogent (94). Stage intensif : 28 mars-2 avril à Chatenay 92
ÉCRITURE CORPS ET VOIX : W.E. 6/7 fév. à Saint-Prix (95)
CICLOP : 45-66-63-91

COURS D'ARABE
Stage extensif ts. les sam. 4 h. du 6 fév. au 25 juil. débutants ou 2 sam./mois 6 h ; débutants, du 13 fév. au 23 juil. semaine intensive 8-13 fév. AFAC 67, rue de Dunkerque, Paris-9e
Tél. : 42-82-92-62.

QUE DÉSIREZ-VOUS ?
Apprendre à gérer votre temps. Motiver vos collaborateurs. Améliorer vos relations dans le travail. Nous vous proposons un programme de mise en valeur de votre force personnelle.
SYNERGIE GESTION
Tél. : 43-71-91-55

- Prix de la ligne 44 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraîtra tous les mardis, à partir du 6 janvier 1987, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

OPÉRA 2 P.

52 m² tt cft, clair, calme, 850 000 F, 45-41-11-00.

3e arrdt

R. DES GRAVILLIERS LOFT à rénover, 70 m² RARE, 750 000, 45-26-99-04.

4e arrdt

ST-MERRI : 5 P.

DUPLEX + TERRASSE dans très b. maison XVIIIe 2e ét., asc., 200 m² env. hab. CHARME, CARACTÈRE PX 5 700 000 F.

CLARIM 42-27-39-03.

SQUARE MONTSOURIS

Maison 4/5 p. + sous-sol, à rénover, 45-89-49-34.

5e arrdt

MAISON LOFT

AMÉNAGEMENT CONTEMPORAIN STRUCTURE ANCIENNE 250 m² env. s/2 niv., tt cft. CHARME EXCEPTIONNEL. S. Kayser (1) 43-29-60-60.

7e arrdt

ECOLE MILITAIRE dans imm. 1960, gd séj. chem., 3 ch. cuis. éq., 2 bns, 122 m² + poss. st. ind. tt cft. T. 43-26-22-63.

11e arrdt

Mº BASTILLE
Bon immeuble, grenier aménagé, état neuf, 3 pièces tout cft, charme, caractère, 700 000 F. 43-73-05-81.

NATION 130 m² non conventionnel. LIVING, 2 CH., 2 100 000, 45-46-26-25.

13e arrdt

PARC MONTSOURIS près, beau 2 p. cft. bon immeuble. 650 000 F, 45-26-99-04.

CITÉ FLORALE le charme d'une pet. MAISON calme de 80 m² pour 1 ou 2 pers., 1 800 000 F, 45-46-26-25.

16e arrdt

PASSY

Imm. p. de t., 5e ét., asc., balc., soleil, 2/3 p., stdg + ch. de serv., 2 500 000 F. MATIMO 42-72-33-25.

PR. VICTOR-HUGO

triple récept. + 4 ch., gar., bel. imm. 45-67-47-47.

PRÈS AV. FOCH

Belle Récept. 180 m², ch. de serv, box. Possib. prof. lib. AGENCE RAOUL, 48-83.06.07

18e arrdt

ABBESSES

IMMEUBLE RÉCENT
3 pièces, duplex, terrasse.
2 pièces et studios.
Michel BERNARD, 45-02-13-43.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. -PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-48-07 même le soir.

EMBASSY SERVICE

recherche achat
APPARTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS
PARIS RÉSIDENTIEL

Tél. : (1) 45-62-16-40.

appartements occupés

ST-GERMAIN MAUBERT

Dans bel imm. pierre de t., 5e ét. sans asc., 85 m², TRÈS BON PLAN 1 400 000 F, 42-60-30-15.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés
s'adr. : SERVICE ACCUEIL.
Tél. : 42-56-28-16.

locations non meublées offres

Paris

DANS BEL IMM. ancien 5e ét., asc., salon s. à m., 2 chbres, s. de bains, cuis., w.-c., 7 500 F + 800 F ch. Vis. s/pl. merc. 3, 14/16 h 41, av. de la Grande-Armée. SEGECO 45-22-69-92.

Région parisienne

LA VARENNE dans résidence de stand., stud. 4e ét. av. park. et cave 2 100 F + 250 F ch., lib. de suite. POG : 45-87-71-00.

NEUILLY/SAUSSAYE, pr. V.-Hugo, réc., ref. nf, très b. 3 p. cuis. éq., bains + dche, balcons 13 m², 9 000 F + charges. Tél. 47-63-36-67.

villas

PARC MAISONS LAFFITTE belle MAISON RÉCENTE sur joli jard. paysagé 1 050 m² habitab. 187 m² dont séj. 45 m², cheminée, mez., 43 m², c. éq., 14 m², 4 ch., s. de. bns, dche, wc, ss s. 114 m², gar. 2 voit., 2 940 000. AG 39-62-50-98.

propriétés

LE PERREUX RÉSIDENTIEL, s/1 600 m² terrain, belles réceptions, jard. d'hiver, 6 chbres, garage 2 voitures. AGENCE RAOUL, 48-83-06-07.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00

9, r. La Boétie, particuliers votre dossier viager. Estim. grat., 49 a. d'exp. Gar. fin. 3 000 000.

maisons individuelles

MESNIL-LE-ROI

s/hauteur, vue imprenable, terrasse, calme, maison meulière, 5 p. ppales, buanderie, lingerie, gar., atelier, état impec., 42-33-04-30.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS

Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS 40-26-15-12.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIAT. CCIALE 8e bureaux, secrét., télex. télécopie/trait. textes.

AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous serv.
Perman. téléphoniques.

43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

هكذا من الأصل

Communication

La Lyonnaise des eaux contre une chaîne musicale hertzienne

Dans une lettre adressée le 27 janvier à la CNCL, le directeur général de la Lyonnaise des eaux, M. Bernard Cabaret, prend très nettement position contre tout projet de chaîne musicale hertzienne. Actionnaire à 59 % de Paris-câble, la Lyonnaise des eaux se dit prête à participer à la création d'une chaîne thématique musicale, mais uniquement à destination des réseaux câblés. « *Si cette chaîne était parallèlement diffusée en mode hertzien, nous nous trouverions dans une situation de concurrence qui pénaliserait gravement la pénétration du câble* », affirme M. Cabaret, puisqu'il « *deviendrait très difficile de justifier le paiement d'un abonnement* ».

« *Il n'y a pas place aujourd'hui pour une chaîne thématique qui préfigurerait l'amorce d'un septième réseau hertzien* », poursuit M. Cabaret, en rappelant que M 6 – dont la Lyonnaise des eaux détient également 25 % du capital – « *a pris des engagements de cahier des charges sur la base d'un paysage audiovisuel à six chaînes* ». M 6 se sentirait donc déliée de tous ses engagements, si la CNCL modifiait unilatéralement le paysage audiovisuel en autorisant une nouvelle télévision musicale hertzienne à Paris.

● **Accord entre M 6 et les sociétés d'auteurs.** – Les sociétés d'auteurs (SACEM, SACD, SCAM et SDRM) viennent de signer un protocole d'accord avec M 6. Ce protocole, d'une durée de trois ans, permet à la sixième chaîne de diffuser l'ensemble des répertoires de ces sociétés. Aux termes du contrat, M 6 versera aux auteurs, 6,41 % de ses recettes publicitaires nettes, au terme d'une période transitoire tenant compte de son rythme de montée en charge.

● **M. Chetaille, président de Canal J.** – M. Bruno Chetaille, directeur à Communication-Développement (groupe Caisse des dépôts), a été nommé président de Canal J, la chaîne câblée à destination des enfants. Communication Développement y détient désormais 40 % du capital, aux côtés d'Europe 1 (36 %), Lyonnaise Communication (16 %) et la Générale d'images (10 %).

Après deux mois et demi de négociations avec les sociétés de télévision

Les artistes-interprètes votent le principe d'une grève générale

Le torchon brûle de nouveau entre les artistes-interprètes et les sociétés de télévision. Deux mois et demi de négociations serrées entre les organisations syndicales (Syndicat français des artistes-interprètes, SFA-CGT, Syndicat des artistes du spectacle, SYDAS-CFDT, Syndicat national des acteurs, SNLA-FO, Syndicat indépendant des artistes-interprètes, SIA) et les sociétés de télévision (TF1, A2, FR3, Canal Plus, la Cinq, M6, la Sept et l'INA) n'ont guère réussi à rapprocher les points de vue.

En litige : l'élaboration d'une nouvelle convention collective, applicable à tous les diffuseurs et producteurs, et la mise en œuvre du nouveau système de rémunération pour les rediffusions d'émissions faisant partie du fonds de l'INA.

Devant cette impasse, l'intersyndicale a organisé une assemblée générale le 1er février lors de laquelle a été voté le principe d'une grève générale à partir du 25 février. Les syndicats devaient, d'autre part, être reçus mardi 2 février par M. François Léotard.

Le spectacle « Les artistes en colère » donné le 26 octobre au Théâtre de Chaillot, puis le 15 novembre à la Michodière (*le Monde* du 28 octobre et du 17 novembre 1987), s'est transformé en feuilleton à rebondissements. En voici, pour ceux qui ont raté le début, le rappel des épisodes précédents. D'un côté, les « bons » : les artistes-interprètes. De l'autre les « méchants » : les sociétés de télévision, parmi lesquelles les « affreux », la 5, M 6 et l'INA. Les premiers luttent contre les seconds pour faire valoir leurs droits en matière de volume de travail et de rémunération pour les rediffusions.

La grève illimitée prévue pour le 16 novembre dernier fut évitée *in extremis* lorsque les principales chaînes (TF 1, A 2 et FR 3) ont accepté d'assurer 44 000 journées de travail par an et de garantir pour 1988 un minimum de 510 heures de créations originales françaises, 42 heures de variétés et 30 heures d'art lyrique et chorégraphique. En ce qui concerne les rediffusions, les trois chaînes ont proposé une « *rémunération modulée* » selon les tranches horaires.

Mais, ce n'était guère suffisant pour rassurer les artistes, qui, reportant simplement leur mot d'ordre de grève, sont restés mobilisés et ont mandaté l'intersyndicale pour poursuivre les négociations en vue d'une nouvelle convention collective, adaptée au nouveau paysage audiovisuel.

Ces négociations ont donc repris le 4 décembre avec l'ensemble des sociétés de télévision. La 5 et M 6 ont proposé une négociation séparée ; les producteurs de cinéma pour leur part ont refusé de négocier. Après six rencontres avec TF 1, A 2 et FR 3, trois avec Canal Plus et la SEPT, et trois avec la 5 et M 6, les points de vue n'ont pu être conciliés. Le 7 janvier, l'intersyndicale a adressé une liste complète des articles de la convention qu'il convenait de réviser, avec des propositions de rédaction.

Mais l'affrontement avec l'INA a été la goutte qui a fait déborder le vase. La société avait, en effet, proposé aux syndicats d'artistes l'ouverture, à la mi-décembre, d'une négociation sur la question des cessions à la 5 et à M 6 d'émissions produites par le service public. Malgré trois rencontres, les 6, 22 et 29 janvier, le désaccord est resté total. En vendant les droits de son stock de programmes aux chaînes privées, l'INA a transformé du même coup le statut des artistes. Au lieu de percevoir, lors des rediffusions, une proportion de leur salaire initial, ceux-ci ne reçoivent plus désormais qu'un pourcentage infime du prix de vente touché par l'INA.

La colère des artistes est à son comble. « *Je suis prête à occuper le bureau du PDG de l'INA !* », lançait Martine Ferrière, membre du SFA, lors de l'assemblée générale convoquée le 1er février au Théâtre Fontaine. « *L'INA se moque carrément des syndicats,* ajoutait Roland Timsit, secrétaire du SNLA-FO. *C'est un scandaleux pillage de nos droits par une institution publique !* » Et, puisque l'INA dépend du ministère de la culture, l'intersyndicale a envoyé un télégramme à M. Léotard, exigeant des explications.

Avant même d'attendre la réponse du ministre, la guerre est déclarée. L'assemblée générale s'est terminée par le vote, à la quasi-unanimité (une voix contre, une abstention), d'une motion exprimant la « *colère* » des artistes-interprètes, qui constatent que « *la négociation sur la nouvelle convention collective, qui doit être terminée le 29 février, ne progresse plus* ».

Parmi les points évoqués : le refus des propositions de l'INA ; l'obligation pour la 5 et M 6 d'adhérer à la nouvelle convention ; le paiement des droits aux artistes dans le cadre des coproductions internationales à participation minoritaire française ; une solution équilibrée pour les productions mixtes cinéma-télévision une juste rémunération pour l'utilisation des films à la télévision...

Faute d'accord, les artistes « *décident la grève générale dans la production publique et privée de télévision, à compter du 25 févier à 0 heure* ».

ALAIN WOODROW.

Le réseau câblé de Nice offre vingt et une chaînes à ses abonnés

A l'avant-garde de la télédistribution en France, Nice a officiellement inauguré, le lundi 1er février, son réseau câblé en technologie RC 2. Il offre à ses abonnés 21 chaînes. Premier du genre construit et exploité par la société Région-Câble, filiale de la Compagnie générale de chauffe du groupe CGE, ce réseau dessert 22 000 foyers ; il couvrira l'ensemble de la zone urbanisée de la ville, soit 160 000 foyers, dont la moitié d'ici trois ans.

NICE
de notre correspondant régional

Conçu à l'origine, en 1977, comme une simple antenne communautaire, le réseau câblé niçois prend un nouveau départ, avec une technologie dérivée du système anglais Cable Time. Le réseau RC 2, interactif, peut proposer des services comme le paiement à la séance *(pay per view)*, le télé-achat, le télé-sondage ou encore un service de télé-formation. La tête de réseau, aux normes internationales avec le signal SECAM, reçoit toutes les chaînes nationales et étrangères à partir, indifféremment, d'antennes satellites ou hertziennes. Sa capacité peut être portée à soixante canaux. Les abonnés ont pour le moment accès à vingt et une chaînes : six chaînes françaises, trois italiennes (RAI 1, RAI 2, TMC 1, deux anglaises (Sky Channel et Super Channel), une américaine (World-net), une allemande (SAT 1), ainsi que des chaînes thématiques (TV. Sports, MTV, – une chaîne de télé-enseignement) et des chaînes francophones comme TV 5, Canal J, RTL-TV, auxquelles s'ajoutent un canal local (Canal 40) et un écran mosaïque qui permet de visualiser les images de seize chaînes différentes. Huit autres chaînes sont disponibles en option. Coût de l'abonnement : 139 francs par mois avec un dépôt de garantie de 350 francs.

Trois mille abonnés qui ne reçoivent que les quatorze programmes de la première phase devront attendre une transformation des installations existantes pour bénéficier de la totalité des services.

GUY PORTE.

Pas plus de deux films à 20 h 30 par semaine

La CNCL rappelle TF 1 à l'ordre

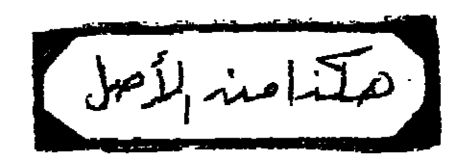
TF 1 doit respecter les engagements souscrits à l'égard du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) au moment de sa privatisation. La chaîne, notamment, ne doit pas diffuser plus de deux films à 20 h 30 par semaine ; or, voilà que, ces derniers mois, elle en a programmé trois, voire quatre. Saisie par le BLIC, la CNCL vient de la rappeler à l'ordre dans une lettre adressée à M. Francis Bouygues et transmise lundi au ministère de la culture et de la communication.

Dans cette lettre, la CNCL estime que les engagements souscrits unilatéralement par les candidats à la Une ont été « *déterminants* » pour désigner le cessionnaire selon la procédure du mieux-disant culturel. « *Le fait,* explique la CNCL, *que la décision* [d'autorisation] *du 4 avril 1987, n'en reprenne pas la totalité des termes ne vous en délie nullement.* » Au contraire, ajoute la lettre, cet engagement a pesé d'« *un poids considérable* » à un moment où le cinéma connaît une crise grave.

Cette prise de position des « sages » ouvre la voie à une modification du cahier des charges des chaînes pour limiter plus strictement le nombre des films diffusés à 20 h 30. Une mesure souhaitée par les professionnels, acceptée par M. François Léotard, mais que la mauvaise volonté de TF 1 rendait juridiquement difficile (*le Monde* du 26 janvier). En affirmant que l'engagement – non tenu – de TF 1 à l'égard du cinéma, faisait partie intégrante de son autorisation, la CNCL donne aux pouvoirs publics, les moyens de contourner ces obstacles juridiques. Les professionnels du septième art ne comprendraient pas maintenant que le gouvernement n'en profite pas.

P.-A. G.

● **Embargo sur les téléviseurs japonais.** – La Commission européenne a autorisé la France à suspendre jusqu'au 30 juin prochain ses importations de téléviseurs couleur originaires du Japon, mais transitant par d'autres pays de la Communauté. Cette décision fait suite à une demande du gouvernement français qui a observé que des détournements provoquaient une augmentation des importations de téléviseurs japonais normalement contingentés. Au mois de décembre, l'hypermarché Carrefour a vendu vingt mille postes de télévision couleur en provenance de Hongkong, pour 1 790 F pièce (*le Monde Affaires* du 5 décembre).



SOMMAIRE

■ Après la baisse des taux d'intérêt intervenue aux Etats-Unis, une détente s'amorce sur le marché financier français *(lire ci-contre)*

■ Trois raisons expliquent le renouveau des OPA : la baisse des prix d'achat des sociétés due au krach boursier, le décloisonnement des marchés et la remise à niveau compétitif de nombreuses entreprises *(lire ci-dessous)*.

■ Après un mois et demi de bataille boursière, les cognacs français Martell passent sous le contrôle du groupe canadien Seagram *(lire ci-dessous)*.

■ M. Heinz Runhau, président de la Lufthansa, estime que lors de la préparation au grand Marché commun des transports aériens, la Commission de Bruxelles se préoccupe trop de la libéralisation des tarifs et pas suffisamment de l'harmonisation des règlements et des infrastructures *(lire page 37)*.

Conséquence du ralentissement de l'expansion américaine

La baisse des taux à long terme s'accentue aux Etats-Unis et s'amorce en France

Les souhaits du président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Pöhl, qui s'est prononcé, dans un discours à Londres le lundi 1er février au soir, en faveur d'un dollar *« fort et stable »*, sont pour le moment exaucés par les marchés des changes. La devise américaine restait ferme le mardi 2 février. La tendance à la baisse des taux d'intérêt et un relatif optimisme quant aux succès de l'adjudication des bons du Trésor américain, qui débute ce même 2 février, ont joué en ce sens. Mais les opérateurs attendaient avec intérêt de connaître l'indicateur composite dont la publication devait intervenir à 14 h 30, heure française, pour s'assurer que les exportations, et non la consommation, continuent de soutenir l'activité américaine.

La baisse des taux à long terme en France, tant attendue depuis des mois, aurait-elle commencé ? Il semble bien que ce soit le cas. Amorcée la semaine dernière, et plus spécialement à la veille du week-end, cette baisse s'est amplifiée lundi 1er février à Paris. Sur le marché à terme d'instruments financiers (MATIF), bon baromètre pour la tendance, les cours ont progressé vigoureusement, atteignant en pointe 103,50 en indice, contre 99 il y a huit jours. Comme l'indice 100 correspond à un taux de 10 % sur un emprunt d'Etat à dix ans, on perçoit que, sur ce même marché de Paris, le rendement d'un tel emprunt d'Etat vient de glisser sensiblement au-dessous de la barre des 10 %, seuil difficile à enfoncer jusqu'à maintenant, et de revenir aux environs de 9,40 %-9,60 %.

Anticipation à la baisse

Un frémissement a aussitôt agité le marché, les opérateurs anticipant, maintenant, une nouvelle diminution des taux, à laquelle ils ne croyaient plus beaucoup. A la Bourse de Paris, la baisse des cours s'est arrêtée pour même faire place à une remontée de 2,3 %. Si cette détente se confirme, elle sera bien accueillie, car, du fait d'une désinflation qui a ramené la hausse des prix à un rythme annuel de 2 à 2,5 %, les taux d'intérêt réels en France, hors inflation, battaient tous les records à plus de 7 % et menaçaient de constituer un grave handicap pour l'économie, tout en contribuant à déprimer encore la Bourse.

L'impulsion est venue d'Amérique, où le rendement des emprunts du Trésor à long terme (trente ans) a accentué sa chute, revenant à 8,25 % contre 9 % il y a un peu plus de quinze jours. A New-York, le marché des obligations est vigoureusement haussier (*bullish*), les opérateurs se précipitant pour *acheter des titres en* prévision d'une baisse supplémentaire des taux qu'ils voient tomber, maintenant, à 7,5 % à la fin du mois de mai et même à 6 3/4 en fin d'année. Rappelons que ces taux à long terme s'étaient élevés de 7 1/2 % fin mai 1987 à 10,5 % le matin même du « lundi noir » 19 octobre, la crainte d'une nouvelle chute du dollar incitant à l'époque les acheteurs d'emprunts américains à exiger des rendements de plus en plus élevés.

Quelle est la raison de cet optimisme retrouvé, contrastant avec les prédictions pessimistes de « gourous » new-yorkais, comme le célèbre Henry Kaufman qui, à la veille du Nouvel An, voyait 11 % pour la fin du premier semestre 1988 ? Tout simplement le sentiment qu'un ralentissement de l'expansion s'amorce aux Etats-Unis, comme l'indiquent un gonflement anormal des stocks au quatrième trimestre 1987 et tous les indices d'un fléchissement de la consommation des ménages.

Si ce ralentissement se confirme, la demande du crédit sera moins forte et les taux baisseront. Surtout, toute diminution de la consommation domestique réduirait les importations, moyen le plus rapide de contracter l'énorme déficit commercial américain. De plus, tout fléchissement de l'expansion outre-Atlantique inciterait les autorités monétaires à abaisser leur taux d'escompte si le besoin s'en faisait sentir, et cette perspective est maintenant prise en compte de l'autre côté de l'Atlantique. Enfin, selon ces mêmes autorités monétaires, les pronostics sur l'inflation sont plutôt rassurants. Sur les marchés des changes, le dollar s'est encore raffermi, ce qui a contribué au retour de l'optimisme.

Ainsi, la contre-partie positive *d'une récession ou d'un ralentissement*, à savoir une baisse des taux d'intérêt, serait enfin obtenue, atténuant les inconvénients d'une situation où des taux trop élevés privilégient les investissements financiers au détriment des investissements productifs.

Sauf en Grande-Bretagne

Ajoutons que ce phénomène de baisse du loyer de l'argent est observé dans le monde entier. La semaine dernière, les taux longs japonais ont légèrement diminué, de même que le taux d'escompte officiel en Belgique et aux Pays-Bas. En revanche, la Grande-Bretagne fait cavalier seul, la Banque d'Angleterre ayant jugé bon, lundi 1er février, d'élever d'un demi-point son taux d'intervention, le portant à 9 %, imitée par l'ensemble des banques commerciales du pays. Ce relèvement était attendu, l'économie britannique s'engageant dans la surchauffe et la livre sterling se trouvant affaiblie par l'annonce d'une aggravation du déficit de la balance des paiements. A chacun suivant ses besoins, c'est aujourd'hui la nouvelle donne.

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Réserves de change

Baisse pour la France

Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient fin décembre 1987 à 377,6 milliards de francs, soit une diminution de 376 millions de francs par rapport à novembre. En un an (décembre 1987 comparé à décembre 1986), les réserves de change ont diminué de 43,4 milliards *de francs*.

Participation

Le nombre de bénéficiaires décroît

Sur 12 019 entreprises employant plus de 100 salariés et assujetties à l'ordonnance de 1967, instituant un régime obligatoire de participation, on relevait en décembre 1986, selon une enquête du ministère des affaires sociales, 10 253 accords (30,6 % étant dérogatoires) contre 10 336 en décembre 1985 (– 0,8 %). Dans les entreprises pratiquant l'accord, 4 524 282 salariés étaient employés en 1986 contre 4 549 940 en 1985, le maximum étant atteint en 1979 avec 4 984 159 salariés. A partir de l'exploitation de 10 101 questionnaires, le ministère a étudié les résultats financiers de la participation en 1984 : le montant de la réserve spéciale de participation était de 6 387 millions de francs (2,86 % de la masse des salaires), chaque bénéficiaire ayant reçu en moyenne 2 606 F. La totalité des accords de participation ne dégageant pas des résultats positifs, le nombre absolu de bénéficiaires décroît régulièrement : 81,6 % en 1979, 64 % en 1981, 54,4 % en 1983 et 52,2 % en 1984.

Fusions de sociétés et acquisitions en tout genre

1988, l'année des OPA

(Suite de la première page.)

La chute de cette « capitalisation » a été de de 40 % à Paris (de 30 % à 60 % suivant les firmes), de 30 % à New-York, de 40 % à Francfort de 25 % à Londres. A ce compte-là, les fameux PER (*price earning ratio*, c'est-à-dire le rapport entre le cours de Bourse et le bénéfice d'une action) sont revenus à Paris de 13 l'an passé à 8 pour cette année. Un mouvement qui s'explique autant par la baisse du numérateur du PER (le cours de l'action) que par la hausse du dénominateur, les profits qui, malgré la crise boursière, continuent leur progression. Les banques prévoient un nouveau gain des bénéfices des entreprises de 12,5 % en moyenne pour 1988, avant que les effets récessionnistes ne se fassent sentir en 1989 sur les comptes. Peugeot par exemple ne vaut en Bourse plus que 18 milliards de francs pour des bénéfices 1987 de 6 à 8 milliards.

A cette baisse des prix d'achat s'ajoutent les perspectives de décloisonnement des marchés : l'accord de libre-échange Etats-Unis/Canada ou le grand marché 1992 d'Europe. M. De Benedetti, souvent précurseur, n'a pas caché que tel était le sens de son initiative. Les protectionnismes sauteront, y compris pour les marchés publics, du moins en théorie, et les entreprises veulent déjà prendre des positions internationales. Acheter une firme, c'est acheter sa part de marché, c'est-à-dire ses circuits de vente et, espère-t-on, ses clients. Tel était l'objectif américain de Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine, candidat malheureux au rachat de l'américain Robins, et celui de la firme suisse Hoffmann-La Roche en lançant une OPA sur Sterling Drug (repris en définitive par Kodak).

Grandir par croissance externe

Or, et cela constitue la troisième raison du renouveau des OPA, beaucoup d'entreprises sont sorties de leur période de restructuration interne entamée à la fin des années 70 ou au début de la décennie 80. Elles ont réduit leurs effectifs et massivement désinvesti pour se concentrer sur leurs points forts. L'assainissement se poursuit, bien entendu, la recherche de gains de productivité étant permanente. En outre, beaucoup de secteurs ne sont pas sortis de l'ornière (acier, chantiers navals...), mais dans d'autres (automobile, chimie...) les premiers fruits sont mûrs ; les profits donnent un trésor abondant mobilisable pour l'attaque.

Après la remise à niveau compétitif, les dirigeants songent aujourd'hui qu'il est temps de grandir à *nouveau par croissance* externe. Sans doute avec plus de discernement que dans les années 60, – les OPA de l'époque avaient conduit à des conglomérats difficilement gérables dans la crise. Sans doute aussi avec un appétit moins financier que lors de la grande vague des OPA d'il y a deux à trois ans – qui avait vu naître l'espèce carnassière des « raiders » (2). Mais cette fois, avec un souci plus industriel de recherche de la « taille critique » par rapport aux leaders mondiaux de chaque marché ou créneau.

Ce que durent les enchères...

Des raisons et des moyens, tout est réuni. On pourrait ajouter la baisse du dollar, qui rend les Européens et les Japonais plus riches pour réaliser leurs achats aux Etats-Unis. Mais 1988 sera probablement l'année des OPA à caractère industriel. Les raiders d'ailleurs ne sont guère présents dans les premières opérations de 1988 : le krach leur a fait perdre de l'argent et les changements de la législation américaine les empêchent de y lever des emprunts « bidons » comme autrefois. Ce sont, cette fois-ci, non plus les financiers mais les entreprises qui ont du « cash ».

S'il ne s'agit donc pas d'un retour à la grande vague de 1986, les états-majors n'en braquent pas moins un œil inquiet sur leur capital. Ils potassent à nouveau les méthodes de contre-offensive, mises au point face aux raiders afin de « verrouiller » leur actionnariat. La Générale de Belgique en a utilisé une qui consiste à demander à ses actionnaires le droit d'augmenter brutalement à sa convenance le capital en cas d'attaque, de façon à diluer la part du chasseur (3). D'autres rachètent une partie de leurs propres actions. Mais la plus répandue est le tissage d'un réseau d'alliances avec échange de parts de capital : ainsi, BSN a pris 20 % d'Ifil (groupe Fiat), qui a pris 4,3 % de BSN. Lors des privatisations, M. Balladur, craignant les OPA inamicales, a largement utilisé ce système en constituant ses « noyaux durs » d'actionnaires stables. Le monde de la finance et de l'industrie est ainsi parcouru de ces réseaux complexes où, aux plus classiques accords commerciaux et technologiques, se mêlent désormais des participations financières : « Je te défends, tu me défends. »

La méthode a toutefois son revers : les trahisons ou les ruptures sont monnaie courante. Ainsi, la famille Firino-Martell avait signé un accord avec le britannique Grand Metropolitan, pour ensuite se promettre devant notaire au canadien Seagram, avant de revenir à Grand Metropolitan, pour, enfin, accepter la dernière offre de Seagram. En affaires, la fidélité s'accorde au *mieux-disant, et les amours* durent ce que durent les enchères. D'autant que les alliances sont si enchevêtrées que, parfois, un ami se trouve des deux côtés, comme Suez, qui est au capital de CERUS pour 10 % (le holding français de M. De Benedetti), tandis que la Société générale de Belgique est partie prenante (1,5 %) du « noyau dur » de Suez aux côtés de... M. De Benedetti (1,5 %) ! Les « réseaux » font des nœuds.

ERIC LE BOUCHER.

(2) Les raiders sont des financiers spécialisés dans les OPA. Levant des emprunts, parfois gagés sur l'entreprise convoitée, ils les rachètent pour le plus souvent les vendre par morceaux.

(3) M. De Benedetti et ses alliés ont acquis 18,6 % de la Générale de Belgique ; celle-ci, en augmentant son capital par une émission de 12 millions de nouvelles actions, réduirait cette part à 11 % environ. L'opération est toutefois suspendue au jugement du tribunal de commerce de Bruxelles, qui doit se prononcer sur sa légalité.

Les cognacs Martell passent sous le contrôle du groupe canadien Seagram

Les spiritueux, c'est bien connu, procurent des sensations fortes. Au terme d'une époustouflante bataille boursière pour le contrôle de Martell, numéro deux français du cognac derrière Moët-Hennessy, le groupe canadien Seagram s'est imposé *in extremis* le 1er février au britannique Grand Metropolitan (immobilier, chaînes de magasins, vodka Smirnoff, whisky...). La semaine dernière, celui-ci semblait pourtant en passe de l'emporter.

La famille Firino Martell, qui détient 41 % des actions de Martell et 51 % des droits de vote, avait accepté son ultime surenchère, fixée à un montant global de 4,57 milliards de francs. Le conseil d'administration de la firme française soulignait alors dans un communiqué que l'offre de « Grand Met » était *« à ce jour »* la plus élevée. Sous entendu : il appartenait à Seagram d'avancer une nouvelle proposition pour renverser la vapeur. Le chef de la famille propriétaire, M. René Firino Martell, n'avait d'ailleurs pas caché sa préférence pour la firme canadienne.

Le 1er février, les frères Bronfman, dirigeants entreprenants de Seagram, sont revenus à l'assaut, victorieusement cette fois. En fixant la barre à 5,25 milliards de francs (autour de 920 millions de dollars), ils ont raflé définitivement la mise « Grand Met », préférant se retirer de la partie. Le conseil d'administration de Martell a recommandé *« à l'unanimité »* à ses actionnaires d'accepter la nouvelle OPA canadienne. A titre personnel, les membres du conseil ont aussi décidé d'apporter à Seagram les actions qu'ils détiennent dans Martell, soit 38 % du capital (après conversion des obligations convertibles).

Cet épilogue est d'autant plus déroutant que, dans cette affaire, les Anglais avaient tiré les premiers. En juillet 1987, une filiale de « Grand Met », IDV, avait conclu avec Martell un accord de commercialisation commune des produits des deux groupes hors des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Cette opération, qui devait permettre à Martell d'être mieux distribué en Asie, supposait une fusion des réseaux de vente ou le choix d'un distributeur commun. Elle s'accompagne surtout de l'acquisition par « Grand Met » de 10 % du capital de Martell.

Indemnité de 1 à 2 milliards de francs

Un premier coup de théâtre se produisit le 16 décembre lorsque Seagram révéla qu'elle avait passé avec la famille Martell un contrat sous seing notarié, par lequel elle rachetait 41 % du capital de la firme française sur la base de 2 500 F l'action. Mais devant la contestation de cette procédure par Grand Metropolitan comme par la Chambre syndicale des agents de change, les frères Bronfman avaient renoncé à cet accord, lançant alors une OPA en bonne et due forme (à 2 657 F l'action), que le groupe britannique contra aussitôt, en vain.

A l'heure des comptes, les sommes mises en jeu sont considérables. Entre la première et la dernière offre, les enchères ont augmenté de 818 F par titre, soit au total de 1,596 milliard de francs. Pour le groupe Seagram, c'est le prix à payer pour mener à bien son développement international dans le domaine des vins et des spiritueux où il occupe déjà une place de choix avec les champagnes Mumm et Perrier-Jouët, les whiskies Chivas et Glenlivet, et le porto Sandeman. Avec Martell, les frères Bronfman mettent la main sur un produit original et à forte marge bénéficiaire, le cognac, et sur une firme déjà présente dans cent trente-cinq pays, qui représente 18 % du marché mondial (1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires et 150 millions de francs de bénéfice en 1986-1987).

De son côté, Grand Metropolitan n'a pas tout perdu. S'il cède à Seagram les 20,3 % du capital de Martell qu'il détient, sa plus-value atteindra 400 millions de francs. Une indemnité de 1 à 2 milliards de francs pourrait en outre lui être versée dans le cas probable d'une rupture de l'accord de commercialisation signé l'été dernier entre IDV et Martell. Avec ce pactole, « Grand Met » pourrait, par exemple, lorgner du côté de Bénédictine, qui fait actuellement l'objet d'une OPA de la part de Remy et associés...

ERIC FOTTORINO.

Paribas renforce son actionnariat stable

la Compagnie bancaire renforce sa participation dans le capital de sa maison mère Paribas – dont elle détiendra entre 6 et 6,7 % des parts prochainement. Cette opération a été rendue possible, d'une part, par la fusion de l'Opfi Paribas avec la Compagnie financière et, d'autre part, en raison de l'acquisition en Bourse depuis quelques mois de 4,5 % du capital.

Selon la Compagnie bancaire, *filiale* à 48 % de Paribas, cet investissement contribue à *« l'indépendance et à la stabilisation de l'actionnariat de Paribas »* qui est pour elle *« un partenaire complémentaire et non concurrent »*.

La Compagnie bancaire en devient ainsi le premier actionnaire et rejoint indirectement le noyau dur de cette privatisée.

Total veut racheter l'intégralité du capital de sa filiale française

La Compagnie française des pétroles Total a annoncé, le lundi 1er février, qu'elle lançait une offre publique d'achat (OPA) pour acquérir les titres de sa filale Total France (Compagnie française de raffinage et de distribution) qu'elle ne détient pas encore. L'offre de Total est de 90 francs par titre, le dernier cours étant de 64,90 francs.

Total, qui possédait 58 % de Total France, il y a un an, a déjà racheté des actions au second semestre 1987 et au début de cette année et en détient aujourd'hui 71,92 %. Si elle rachète tous les titres qui lui manquent, Total dépensera donc environ 780 millions de francs. Total France, qui raffine et distribue les produits pétroliers, possède quelque 4 900 stations-service (un programme de réduction doit ramener leur nombre à 3 500). Cette société subit des pertes depuis cinq ans (– 2,7 milliards en 1986) à cause des problèmes du raffinage en France. Total veut donc *« offrir aux actionnaires la possibilité de se retirer »*, considérant que *« les perspectives restent incertaines »*. La compagnie entend rester dans le secteur du raffinage et devra renforcer les fonds propres de sa filiale.

● **American Brands acquiert Ell Holding.** – La société American Brands Inc., troisième producteur américain de cigarettes, va acquérir, pour 1,15 milliard de dollars, Ell Holding, un groupe formé l'été dernier à partir de Beatrice Cos et spécialisé notamment dans les produits alimentaires et les équipements ménagers. Un accord a été conclu entre les deux sociétés après qu'American Brands eut porté son OPA de 13 dollars à 17,05 dollars par action. Il met fin à une bataille entre les deux sociétés pour la reprise de l'autre, qui avait débuté le 4 décembre dernier.

Économie

Les rapports annuels de l'OCDE

BELGIQUE : une mécanique infernale, le déficit budgétaire

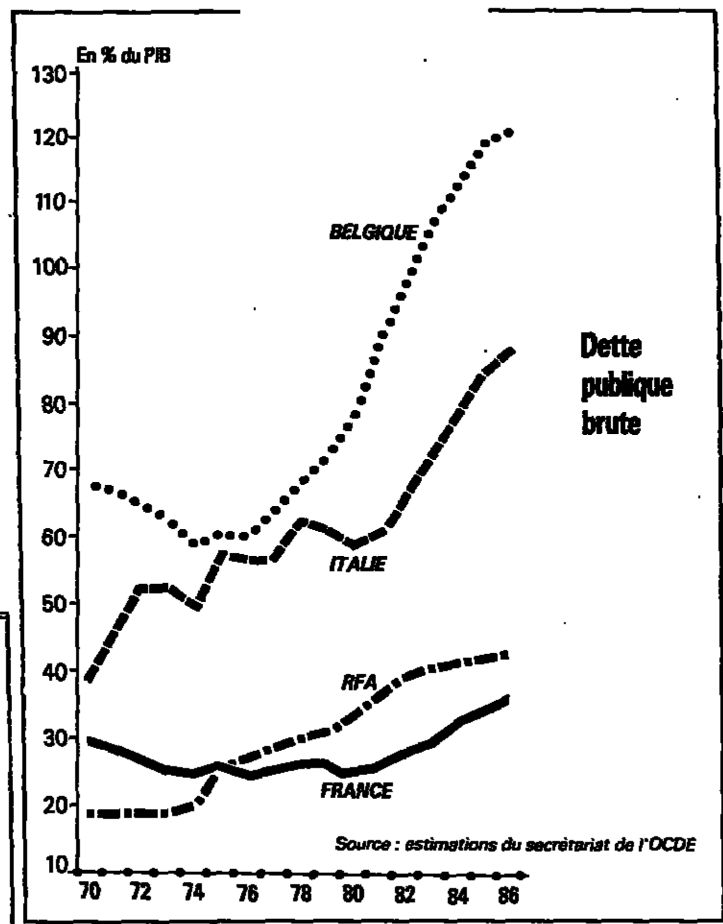
La mise en œuvre depuis 1982 d'une rude politique d'austérité a permis à la Belgique d'assainir la situation et de bénéficier, depuis 1986, d'un solide excédent de sa balance des paiements courants. Dans son rapport annuel, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ne masque pourtant pas ses préoccupations : le déficit des finances publiques, s'il a été ramené de 13 % du produit national brut en 1981 à 7 % en 1987, demeure impressionnant, et la dette brute de la Belgique en fait toujours un champion toutes catégories de l'OCDE.

Le coût de cinq années de rigueur s'est pourtant révélé lourd. La croissance de l'économie belge a été ramenée à 1,75 % en 1987, contre 2,9 % un an auparavant. Elle pourrait encore s'amenuiser pour représenter 1,5 % seulement cette année. L'amélioration du pouvoir d'achat des Belges a suivi la même pente descendante, revenant à 1,75 % l'an dernier contre 5 % en 1986.

Les éléments positifs ne manquent pas. L'inflation, de 5,5 % en 1985, a été ramenée à 1 % en 1987 et devrait être limitée à 1,7 % cette année. Les investissements, même s'ils reprennent trop lentement, compte tenu de la forte amélioration des bénéfices des entreprises, sont redevenus un élément dynamique de la conjoncture. Quant à la balance des comptes courants, elle s'est redressée, dégageant un excédent de 135 milliards de francs belges (1) en 1986 et de l'ordre de 100 milliards un an plus tard. La politique de fermeté de la monnaie a payé et les fuites de capitaux sont aujourd'hui du domaine des mauvais souvenirs comme les anticipations de résurgence de l'inflation, de dérapage budgétaire et finalement de dévaluation du franc belge qui ont longtemps miné l'économie.

Ce redressement réel n'a pourtant guère permis d'améliorer le marché du travail : le taux de chômage reste très élevé, 11,7 % de la population active en 1987, sans doute autant cette année. Au total, l'OCDE estime qu'il n'existe aucune alternative crédible à la politique de rigueur actuelle, qui doit être poursuivie, ne serait-ce que pour stabiliser le déficit budgétaire. Mais les incertitudes qui pèsent sur la Belgique sont sans doute plus évidentes dans ce pays très dépendant de son commerce extérieur que dans la plupart des autres pays de la zone OCDE.

(1) Un franc belge vaut 0,16 franc.



LUXEMBOURG : un point noir, la sidérurgie

Pour une place financière aussi complexe que celle de Luxembourg, évaluer les conséquences du krach boursier d'octobre tient de la gageure. Les spécialistes de l'OCDE ne s'y risquent pas dans leur rapport annuel. Ils envisagent toutefois un ralentissement de la croissance, 1 % seulement en 1988 contre 1,8 % en 1987, compte tenu de deux éléments : les incertitudes pesant actuellement sur la conjoncture financière internationale et, surtout, le ralentissement plus sensible que prévu d'un secteur représentent plus du tiers de la valeur industrielle ajoutée de ce petit pays, la sidérurgie, dont les pertes atteindraient 2,5 milliards en 1987 (1).

En dépit de la forte progression de l'emploi dans le secteur bancaire – 12 % entre juin 1986 et juin 1987, – les tensions sur le marché du travail risquent aussi de rester inhabituelles, et le taux de chômage pourrait se stabiliser à un niveau élevé pour le Luxembourg (1,6 %). De quoi faire rêver plus d'un pays industriel. Comme le taux d'inflation, qui serait nul en 1987 après une baisse de 1,5 % des prix en 1986.

(1) Le franc luxembourgeois équivaut au franc belge.

Dette du tiers-monde

Le Brésil a repris ses paiements

Le Brésil a annoncé, lundi 1er février, le paiement de 350 millions de dollars d'intérêts sur sa dette envers les banques et organismes privés et l'engagement d'un *« processus de rapprochement avec le FMI »*, qui doit débuter dès la mi-février au Brésil.

Ces 350 millions de dollars – payables dès mardi 2 février – représentent *« environ un tiers des intérêts dus au titre de janvier »*, selon le ministère des finances à Brasilia.

Brasilia annonce dans un communiqué son désir de négocier avec le Club de Paris (créanciers gouvernementaux) un rééchelonnement *« d'une part significative de ses obligations »*.

M. William Rhodes, président du comité consultatif des banques pour le Brésil et vice-président de la Citicorp – premier groupe bancaire américain, – a déclaré qu'il avait bon espoir qu'un nouvel accord à court et moyen terme soit conclu à New-York – où se déroulent actuellement des négociations avec les banques créancières de Brasilia.

Le Brésil cherche à obtenir un rééchelonnement des intérêts venant à échéance en 1987, 1988 et 1989, ainsi que de nouveaux prêts. – *(AFP.)*

● **Mines de charbon britanniques : grève de vingt-quatre heures des contremaîtres.** – Cent un des cent trois puits de charbon britanniques ont été totalement paralysés, le lundi 1er février, par une grève de vingt-quatre heures observée par dix mille contremaîtres des mines. Les règlements intérieurs interdisent en effet aux mineurs de descendre au fond en l'absence des porions. La grève a été lancée par le NACODS, le syndicat des contremaîtres, qui réclame une augmentation de 10 % des salaires. La direction de British Coal a offert une revalorisation de 4,28 %. Cet arrêt de la production est le premier depuis la grande grève des mineurs de 1984-1985.

La visite de M. Méhaignerie en Chine

« La longue marche des entreprises françaises »

CANTON

de notre envoyé spécial

Pendant une semaine, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a entendu, à Pékin, Shanghaï et Canton, le même discours : la Chine est engagée dans une politique d'ouverture et de modernisation de son économie. Accompagné d'une importante délégation d'industriels, le ministre a souhaité que les relations économiques entre la France et la Chine soient un peu plus à la hauteur de leurs relations politiques. La France n'arrive en effet qu'au onzième rang des fournisseurs de la Chine. Mieux placée dans le secteur du bâtiment et des travaux publics que dans celui de l'industrie, elle cherche depuis plusieurs années à surfer sur la vague de modernisation de la Chine. Mais les rouleaux sont gros, les courants changeants, et les planches nombreuses.

Le ministre a visité, au cœur de Pékin, l'immense chantier du China World Trade Center sur lequel travaille la Société auxiliaire d'entreprises (SAE), et, non loin de Canton, la centrale nucléaire de Daya-Bay et l'usine Guanzhou-Peugeot Automobiles. Ces trois exemples illustrent les difficultés rencontrées. Pour le chantier de Pékin, faute de trouver sur place l'encadrement nécessaire, la SAE a dû faire venir du personnel de Singapour. A Daya-Bay, plusieurs accidents mortels causés par de mauvaises manipulations de matériel ont eu lieu dans ce chantier, qui est un peu la figure de proue de la France dans une région en forte expansion. Peugeot, a été également confrontée à de sérieux problèmes (*le Monde* du 11 avril 1987).

A Pékin, les nombreux entretiens que M. Méhaignerie a eus avec ses homologues chinois ont permis aux industriels français de rencontrer les responsables des secteurs dans lesquels ils souhaitent s'implanter. Plus que la signature hypothétique du « contrat du siècle », c'est sans doute ce type de rencontre très utilisé par les Japonais qui peut, à terme, être porteur de réalisations concrètes.

Engagé dans ce qu'il appelle *« la longue marche des entreprises françaises sur le chemin du marché chinois »*, le ministre de l'équipement s'est, en outre, employé à faire progresser le dossier du métro de Shanghai, sujet essentiel de sa venue en Chine (*le Monde* du 29 janvier). Les Anglais, les Allemands, les Italiens et les Canadiens sont également sur les rangs. Le ministre a fait valoir que l'offre française ne reposait pas seulement sur la vente de matériel roulant mais sur une conception globale de système de circulation. Les Français ont toutefois affiné leurs propositions.

Enfin, le ministre n'a pas voulu quitter la Chine sans se rendre dans la zone économique spéciale de Shenzhen, située dans la province de Canton. Il y a notamment visité une usine qui fabrique des petits poneys en plastique qui font fureur en France, assemblés dans de vastes salles par des jeunes filles de dix-huit ans « importées » de toute la Chine pour fournir une main-d'œuvre à moins de 100 yuans par mois (environ 150 F). Très impressionné par le boom économique de cette région, M. Méhaignerie, qui n'a pas oublié ses casquettes de maire de Vitré et de président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, a posé des jalons pour jumeler la zone de Shenzhen avec le triangle Rennes-Nantes-Angers.

PIERRE SERVENT.



هكذا من الأصل



Économie

TRANSPORTS

Un entretien avec le président de la Lufthansa

La communauté européenne ne semble pas avoir mesuré les conséquences de la libéralisation du transport aérien

Deuxième transporteur aérien en Europe derrière British Airways, la compagnie allemande Lufthansa a connu une année 1987 fructueuse. Le taux de remplissage de ses avions a progressé de trois points, pour atteindre 67 %. Elle a œuvré, la main dans la main, avec son « complice » Air France pour assouplir sans excès la réglementation européenne aérienne. Cette situation favorable permet à son président, M. Heinz Ruhnau, de dire, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, que l'Europe des transports ne se prépare pas comme il se devrait.

« Etes-vous satisfait de l'accord signé en décembre 1987 par les ministres des transports des Douze pour abaisser les tarifs et préparer la création d'un marché unique en 1993 ?

— Ce n'est qu'un premier pas. Mais je me pose deux questions : les hommes politiques européens sont-ils conscients du mouvement qu'ils ont déclenché ? La Commission de Bruxelles sait-elle ce qu'elle doit faire pour préparer le transport aérien de demain ? J'ai l'impression que, dans les deux cas, on ignore quelles seront les conséquences du mouvement lancé. On a seulement pris des mesures populaires qui répondent au désir des consommateurs de voyager davantage et à de meilleurs prix.

» Cela n'a aucun sens de se préoccuper des restrictions qui entravent le marché et d'ouvrir le ciel si, par exemple, on n'agrandit pas des infrastructures engorgées. L'aéroport de Francfort, par exemple, est au maximum de sa capacité. Les embouteillages que nous y connaissons nous coûtent 50 millions de deutschemarks (1) par an. Il existe d'autres problèmes : en cas de fusion entre compagnies ou pour valider des accords sur les tarifs ou les horaires, à qui devrons-nous nous adresser ? A nos administrations nationales ou à Bruxelles ?

» Si les gouvernements et la Commission veulent éviter que l'Europe ne connaisse le chaos régnant aux Etats-Unis, il est temps qu'ils travaillent à des mesures concrètes.

— Quelles améliorations préconisez-vous ?

— L'Association des compagnies européennes (AEA) se retrouvera à Bruxelles le 19 février pour étudier six points sur lesquels nous souhaitons formuler des propositions.

« Les coûts les plus élevés du monde »

» 1) Nous avons besoin d'un contrôle aérien unique. Un pilote qui effectue un vol de Francfort à Madrid doit contacter onze organismes de contrôle différents. Les centres de navigation aérienne de Karlsruhe (RFA) et de Reims (France) sont redondants. Commençons par unifier les systèmes français et allemand ; cela aura le mérite de diminuer les coûts, qui sont, en Europe, les plus élevés du monde ;

» 2) Il faut que nous nous posions la question de savoir s'il est nécessaire qu'il existe dans la CEE douze licences de commandement de bord ;

» 3) Est-il possible d'avoir un marché unique s'il n'existe pas de certification commune des avions ?

» 4) Les accidents et les infractions aux règles aéronautiques devraient, eux aussi, relever d'une *administration communautaire* ;

» 5) On ne peut laisser subsister le principal obstacle, qui est l'interdiction, édictée dans la plupart des pays à l'égard des étrangers, d'acquérir plus de 25 % du capital d'une compagnie aérienne ;

» 6) Qui négociera les droits de trafic avec les pays tiers ? Chaque Etat, comme jusqu'à présent, ou la Commission ? Dans ce dernier cas, il faudrait que Bruxelles se dote du personnel compétent.

« Il n'y aura pas de concentration »

— L'échec des tentatives du Scandinave SAS pour fusionner avec Sabena, puis avec British Caledonian, ne prouve-t-il pas que le nationalisme aérien demeure vivace en Europe ?

— Nous continuerons à vivre dans une Europe des patries, et c'est une bonne chose. Nos différences culturelles et sociales créent des tensions fructueuses. Aux Etats-Unis, le hamburger est le même partout. Chez nous, le style espagnol est heureusement tout autre que le style allemand. Je ne crois pas qu'il y aura des concentrations entre compagnies aériennes européennes. Finnair et Iberia ne peuvent pas fusionner. Sur le Vieux Continent, c'est la coopération entre transporteurs qui a le plus d'avenir.

— Par exemple, sous forme de créations de filiales communes identiques à la filiale Charter Viva, que vous possédez à parité avec Iberia ?

— L'activité charter est très bénéficiaire. Le risque y est faible et on peut y utiliser l'expérience acquise dans le transport régulier. D'autre part, l'Espagne est une bonne base pour desservir l'Afrique, voire l'Amérique latine. Enfin, il faut produire là où les coûts de production sont les plus bas, et le recours à des équipages espagnols nous permettra de compenser le handicap de coûts salariaux élevés. Viva est une société qui appartient pour 48 % à Iberia, pour 48 % à Lufthansa et pour 4 % à des partenaires neutres. Nous inaugurerons, le 1er avril prochain, les vols charters en Boeing-737-300 entre l'Espagne et le reste de l'Europe.

— Le président de British Airways, lord King, vient de se plaindre de la consommation excessive des Airbus A-320, qui entreront bientôt dans sa flotte par le biais de British Caledonian. Vous avez commandé ferme ou en option quarante exemplaires de cet avion. Vous faites-vous du souci à son sujet ?

— Il n'y a jamais eu d'avion nouveau qui ait tenu ses promesses dès sa mise en service. Il faut que lord King se familiarise avec les aléas de la construction aéronautique. L'Airbus A-320 est et sera le meilleur avion de sa catégorie, quel que soit le moteur qui l'équipera. En fait, British Airways a acheté des MD-11 de la McDonnell Douglas de préférence aux Airbus A-340. La justification la plus facile de ce choix est encore de dire du mal des autres avions. Il faudra encore quelque temps pour que la Grande-Bretagne se rapproche vraiment de l'Europe...

— Redoutez-vous la concurrence des « méga » compagnies américaines ou britanniques, qui ont des coûts plus bas que les vôtres ?

— Pas du tout. Il ne faut pas qu'une compagnie soit trop importante. Si elle domine un marché, elle ne peut rester concurrentielle. Nous sommes bien implantés en Allemagne et en Europe. Pourquoi aurions-nous peur ? La concurrence nous donnera des ailes ! »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

(1) Un deutschemark = 3,3 F.

SOCIAL

A la sécurité sociale du Val-de-Marne

FO craint « qu'on ne licencie le personnel jugé inapte »

« A la sécurité sociale, on ne supprime plus des postes, on licencie », affirme le syndicat FO des organismes sociaux, qui s'oppose au licenciement d'une employée de la caisse primaire du Val-de-Marne. Mme Jacqueline Ifrah, 36 ans, mère de cinq enfants, mécanographe à la sécurité sociale depuis dix-sept ans, a été licenciée le 26 novembre dernier pour *« absences fréquentes et répétées »* (au total trois cent vingt et un jours depuis le 25 juillet 1986). Son licenciement doit être effectif le 28 février, mais FO a fait appel devant la commisson paritaire nationale.

Employée dans le Val-de-Marne depuis cinq ans, Mme Ifrah souffrait d'arthrose vertébrale et cervicale et bénéficiait pour cela du remboursement des soins à 100 % depuis août 1985, mais le contrôle médical avait mis fin à cette exonération le 30 octobre dernier. Elle se trouvait en congé de convalescence après une opération (tymanoplastie) lorsqu'elle a été convoquée le 23 novembre pour l'entretien préalable au licenciement. *« Il s'agit d'une décision sans précédent. Nous craignons que ce cas particulier ne se généralise et que l'on licencie le personnel jugé inapte »*, a déclaré M. Michel Rochette, secrétaire général du syndicat.

A la direction de la caisse, on reconnaît que *« c'est la première fois que cela arrive »*. Mais, dit-on, les absences multiples et répétées de Mme Ifrah, quels qu'aient été leurs motifs, ne lui permettaient pas de prendre véritablement sa place dans le service et désorganisaient le travail. Mme Ifrah, qui a repris son travail début décembre, sera remplacée par une autre employée venant de Paris.

Après la décision judiciaire en faveur de TEA

Divergences sur l'avenir de Point Air

Le dossier de la compagnie de charter Point Air, en état de cessation de paiement, se complique de jour en jour. M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, lui a retiré ses droits de trafic, la semaine dernière, et a annoncé qu'il les rendrait à la compagnie Minerve si celle-ci était désignée par le juge pour reprendre Point Air, ses cent trois salariés et son unique DC-8.

Or la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse a préféré, le 1er février, retenir, comme repreneur, TEA France, filiale à 49 % de Trans European Airways, première compagnie belge de charter. Le juge a estimé que cette solution préservait la totalité des emplois et *« réservait un meilleur sort aux créanciers »*, TEA offrant 16 millions de francs de plus que Minerve.

Au ministère des transports, on semble perplexe. M. Douffiagues ne souhaitait pas multiplier les compagnies de transport à la demande, mais TEA menace de mettre en liquidation Point Air si les droits de trafic de celui-ci ne lui sont pas transférés. En revanche, si la décision du ministre lui était favorable, M. Louis Ollivier, directeur général de TEA France, promet de commander plusieurs Airbus...

SERVICES

En lançant une campagne de publicité

M. Michel-Edouard Leclerc repart en guerre contre la carte bancaire

Le paiement par carte bancaire continue à opposer les centres Leclerc (créateurs d'un système qui contourne celui mis en place par les banques) et le GIE-Carte bancaire (groupement des banques émettrices de cartes). La tension monte et M. Michel-Edouard Leclerc est furieux. Il a fait le point au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à Paris, le 2 février. Contrairement à ce que laisse entendre le GIE-Carte bancaire, dit-il, seule la caisse régionale de Crédit agricole du Gard a dénoncé le contrat qui la liait au centre Leclerc voisin. Dix centres Leclerc (sur les cinquante-trois qui pratiquent le « pacte E. Leclerc » (1) ont reçu des succursales de trois banques (BRED, BFCC et Crédit lyonnais) une lettre leur faisant part des directives du GIE et demandant les arguments à opposer au groupement bancaire. Pour M. Michel-Edouard Leclerc, qui est prêt en cas de rupture de contrat du fait des banques à se lancer dans un marathon juridique « à la Leclerc », les banques locales sont prises entre le marteau (respecter leur contrat) et l'enclume (obéir aux injonctions du GIE).

Les barèmes de tarification

Les centres Leclerc critiquent le non-respect de l'ordonnance sur la concurrence par le GIE et proposent une refonte des barèmes de tarification, la suppression des discriminations tarifaires (un petit hypermarché paie 0,40 % de son chiffre d'affaires et son voisin, un grand supermarché, paie 0,80 %), une individualisation des tarifs tenant compte des services rendus par le commerçant, la mise en place d'un système de bonus-malus pour améliorer la lutte contre la fraude et, surtout, la liberté de négociation au niveau local entre commerçants et banquiers. Enfin, les centres Leclerc proposent une table ronde entre banquiers, commerçants et fabricants de terminaux de paiements pour définir les critères d'agrément de ces matériels.

Les centres Leclerc s'apprêtent à lancer une campagne de publicité sur les insuffisances de la carte bancaire.

J. D.

(1) Les clients d'un centre Leclerc possesseurs d'une carte signent une autorisation de prélèvement sur leur compte, la gestion de ces paiements étant assurée, non par le GIE-Carte bancaire, mais par une filiale informatique des centres Leclerc. Ceux-ci évitent ainsi de verser au GIE-Carte bancaire une commission sur leur chiffre d'affaires.

Marchés financiers

Philips renonce à marier son secteur médical à General Electric

Le groupe néerlandais Philips et le britannique General Electric Company (GEC) ont renoncé, le lundi 1er février, à fusionner leurs activités d'électronique médicale. Ce projet, impulsé en avril 1987, devait donner naissance au deuxième groupe mondial dans ce secteur (radiologie, résonance magnétique nucléaire...).

L'échec des négociations est imputable, selon Philips, aux fluctuations du dollar, qui ont empêché les deux firmes de se mettre d'accord sur le montant de la somme que GEC devait verser à la société commune (à 50/50) regroupant ses intérêts et ceux de Philips dans le secteur médical, afin de compenser la différence de taille entre les activités apportées de part et d'autre.

Cette rupture constitue une aubaine pour le numéro trois mondial du secteur, Siemens, mais aussi pour l'américain General Electric, qui a racheté au début de l'été la division médicale du groupe français Thomson (1). L'accord entre Philips et GEC avait pesé lourd, alors, dans la décision du patron de Thomson de se séparer de ses activités.

Philips a précisé qu'il prendrait des dispositions afin de poursuivre, seul, ses activités dans le médical, un secteur où il réalise un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de dollars. Il n'a toutefois pas précisé lesquelles. Immédiatement, un porte-parole du FNV, le principal syndicat néerlandais, s'est inquiété des conséquences de ce divorce.

Reste que la rupture des négociations constitue pour Philips le troisième échec essuyé en moins de deux mois : en décembre, le géant néerlandais avait renoncé pour cause de krach boursier à créer avec la compagnie américaine Whirlpool un filiale commune dans l'électroménager. Et la crise boursière l'avait contraint à différer l'introduction à en Bourse américaine d'une partie du capital de sa filiale d'éditions musicales Polygram.

(1) La GEC britannique n'a aucun lien avec la General Electric américaine.

L'enquête sur l'affaire COGEMA

Perquisition dans les locaux d'Arbitrage SA

Des inspecteurs de la police judiciaire ont procédé le 1er février à une perquisition dans les locaux de la société Arbitrage SA, rue de Richelieu à Paris, qui intervenait sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers) pour le compte de la charge Buisson. Bien qu'aucune précision n'ait été fournie sur cette perquisition, elle fait vraisemblablement suite aux plaintes déposées par la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), qui s'estime victime d'une escroquerie qui lui a fait perdre 259 millions de francs (*le Monde* du 30 janvier), et par la charge Buisson, qui considère avoir été elle-même flouée par Arbitrage SA.

Buisson a en effet déclaré avoir décelé des « *écritures irrégulières* », qui auraient conduit à créditer indûment de 80 millions de francs deux sociétés pour des transactions non effectuées sur le marché obligataire au comptant. Ces écritures auraient servi à camoufler les pertes enregistrées par ces deux sociétés sur d'autres opérations. L'une d'entre elles est la COGEMA, la seconde serait, selon *Libération*, la société Kis, spécialiste du service instantané (photo, clés, cordonnerie).

Libération affirme que les 80 millions en question – dont Buisson réclame le remboursement aux intéressés – se répartiraient entre la COGEMA pour 33 millions et Kis pour 47 millions.

Interrogée par *le Monde* le 2 février, la société Kis reconnait avoir reçu, par lettre du 26 janvier, une demande de remboursement de 33 millions de francs formulée par la charge Buisson avec laquelle elle avait un contrat de gestion. Le 27 janvier, Kis a répondu à Buisson qu'il s'agissait vraisemblablement d'une erreur d'écriture et qu'elle estimait ne rien devoir à la charge. En conséquence, elle n'envisage pas, pour l'heure, de porter plainte.

Kis précise, par ailleurs, ne rien avoir perdu sur le MATIF, et même avoir dégagé des bénéfices sur celui-ci et le marché obligataire entre mai et septembre 1987.

NEW-YORK, 1er fév. =

Irrégulier

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note très irrégulière. Après leur récente avance, les « blue chips » se sont même offert une légère glissade. Un instant monté à 1 985,41, le Dow Jones, qui mesure leur température, s'est finalement établi à 1 944,63, soit à 13,59 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la séance a toutefois été plus conforme à la réalité. Sur 1 985 valeurs traitées, 858 ont progressé, 739 ont baissé et 388 n'ont pas varié.

Rien de bien méchant, selon les professionnels. La plupart s'accordaient à dire qu'il y avait des ventes bénéficiaires dans l'air et que quelques programmes de ventes ont commencé à être mis en route.

Des spécialistes assuraient que le marché avait encore un bon potentiel de hausse devant lui, mais qu'il pourrait rencontrer une barrière de résistance entre les cotes 1960-1980 de l'indice Dow Jones.

D'une façon générale, le sentiment reste bon, le plus grand nombre estimant toujours que, en cas d'anicroche dans la croissance, la Fed assouplirait rapidement sa politique de crédit. L'activité a porté sur 210,66 millions de titres, contre 211,88 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 29 janv.	Cours du 1er fév.
Alcoa	41 1/8	38 3/4
Allegis (ex-UAL)	71 3/4	70 1/2
A.T.T.	30	29 1/2
Boeing	45 3/4	46 1/4
Chase Manhattan Bank	22 7/8	23 1/4
Du Pont de Nemours	82 3/4	82 1/2
Eastman Kodak	43 1/2	43 3/8
Exxon	42	41
Ford	42 3/4	42 7/8
General Electric	45 1/8	44
General Motors	65 7/8	64 7/8
Goodyear	58 7/8	58 3/4
I.B.M.	112 5/8	110
I.T.T.	47 1/8	47 1/4
Mobil Oil	44	43 1/4
Pfizer	54 5/8	53 3/4
Schlumberger	32 3/4	31 5/8
Texaco	37 3/8	37
Union Carbide	20 3/4	20 5/8
U.S.X.	30 3/4	30 3/4
Westinghouse	50 1/4	51
Xerox Corp.	54 1/4	54 3/4

PARIS, 2 février ↑

La hausse se poursuit

Encore une belle journée pour la Bourse de Paris. Amorcée en début de semaine, la reprise des valeurs françaises s'est poursuivie mardi à bonne allure. La hausse ne s'est toutefois pas déclaré immédiatement. La matinée s'était achevée sur une note soutenue (+ 0,4 %), mais sans plus. Le mouvement ne devait commencer à s'étoffer que vers midi. A 13 heures, la progression des cours dépassait 2 %. Finalement, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 2,1 %.

Tous les poids lourds de la cote, Michelin, Peugeot, Saint-Gobain, Crédit foncier, CSF, Elf et les vedettes plus légères mais musclées (Lafarge, Carrefour, Compagnie bancaire, Midi, Télémécanique, Nord-Est, Bongrain, Roussel-Uclaf, même le CCF) se sont mis à grimper joyeusement. Il y eut en définitive très peu d'attardés, si ce n'est Locafrance, Esso, Total, Mérieux, Hachette, pour ne citer que les principaux. De sorte que l'effet de levier a joué à fond. D'après les boursiers, le marché aurait surtout profité de la disparition des grands vendeurs américains (Fonds de retraite, essentiellement). C'est probable, mais le facteur technique, après deux semaines de baisse, n'est pas innocent. Et le climat d'OPA, en jetant une lumière crue sur la sous-évaluation des valeurs françaises, a très largement contribué à entretenir le mouvement. Des mouvements de troupes importants ont été observés autour des Docks de France, deux fois réservés à la hausse, et de Télémécanique, l'une et l'autre vedettes de la journée. Ajoutons que les investisseurs ont été encouragés à racheter après le rebond de l'indice CAC. Le seuil des 250 points était considéré comme un important seuil de défense, et il n'a pas été enfoncé.

Au premier étage, tout a encore baigné dans l'huile. Les obligations se sont remarquablement tenues dans un marché jugé très sain par les spécialistes. Le MATIF a encore fait un bout de conduite avec le pair.

LONDRES, 2 février ↓

Affaiblissement

L'annonce du relèvement du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre à 9 % (contre 8 3/8) a provoqué un recul des actions. L'indice FT des valeurs industrielles a perdu 0,87 % pour clôturer à 1 423,1. Dans un premier temps, la bonne tenue à l'ouverture de Wall Street avait soutenu les cours. Mais, par la suite, les intervenants ont été déçus par le fait que la place new-yorkaise n'ait pas réagi plus vivement au raffermissement du dollar.

D'autre part, les firmes de la City commencent à ressentir les contrecoups du krach d'octobre en matière d'emploi et devront peut-être réduire leurs effectifs. M. Rhiannon Chapman, directeur du personnel au Stock Exchange, écrit, dans un article de la revue *Personnel Management* de février, que 10 000 emplois sur 90 000 dans le secteur des opérations sur titres pourraient être supprimés. Enfin, un nouveau système informatisé permettant aux petits investisseurs de réaliser des transactions à un coût inférieur au coût actuel devrait être opérationnel dès la fin de l'année. Baptisée SAEF, il offrira une informatisation complète des ordres de vente et d'achat passés par un courtier pour le compte d'un client.

TOKYO, 2 février ↓

Effritement

Stable en début de semaine, le marché nippon s'est quelque peu effrité mardi. Dans la matinée déjà, la tendance avait été assez indécise. Le grignotement des cours se poursuivait l'après-midi et, à la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 23 672,21 (– 60,11 points).

D'une façon générale, les courtiers japonais ne s'attendent pas que la Bourse fasse des étincelles cette semaine. Le Trésor américain doit en effet procéder à une importante opération de refinancement et va adjuger pour l'équivalent de 27 milliards de dollars de bons. Les milieux financiers vont observer comment ce placement va s'effectuer. Aucune action d'envergure, ni à la hausse ni à la baisse, n'est donc prévisible tant que l'opération ne sera pas terminée jeudi. Les valeurs électriques se sont alourdies, de même que les pharmaceutiques, les maisons de commerce, les firmes de courtage et les assurances.

VALEURS	Cours du 1er fév.	Cours du 2 fév.
Akaï	480	480
Bridgestone	1 290	1 280
Canon	984	980
Fuji Bank	3 250	3 250
Honda Motors	1 380	1 370
Matsushita Electric	2 270	2 220
Mitsubishi Heavy	583	570
Sony Corp.	4 720	4 720
Toyota Motors	1 880	1 900

FAITS ET RÉSULTATS

● **Wall Street : les programmes informatiques ne seraient pas responsables du « lundi noir ».** – L'effondrement de Wall Street, le 19 octobre 1987, a été provoqué par un « *changement sans précédent du sentiment des investisseurs* » et ne s'explique pas par un mauvais fonctionnement des programmes informatiques, indique un rapport publié par la commission régissant les marchés à terme américains (CFTC). Dans son rapport, la CFTC (Commodites Futures Trading Commission) souligne qu'elle n'a pas trouvé de preuve venant soutenir l'hypothèse « *persistante* » selon laquelle les programmes informatiques sont les responsables du « lundi noir » où le Dow Jones a chuté de 508 points. Ces programmes, liés aux contrats à terme sur les indices boursiers à Chicago, déclenchent automatiquement des ordres de vente ou d'achat d'actions à Wall Street.

● **Hausse de 14 % du bénéfice de RJR Nabisco en 1987.** – Le groupe américain RJR Nabisco Inc. (tabac et produits alimentaires) a annoncé un résultat net consolidé de 370 millions de dollars pour le dernier trimestre de 1987, en hausse de 18 % par rapport à celui de la même période de 1986 (314 millions). Le chiffre d'affaires trimestriel de ce groupe a progressé de 5 % pour s'établir à 4,4 milliards de dollars, contre 4,2 milliards précédemment. Pour l'ensemble de 1987, le bénéfice net consolidé a augmenté de 14 %, pour atteindre le chiffre record de 1,2 milliard de dollars (4,70 dollars par action), contre 1,06 milliard (3,83 dollars) en 1986.

● **Progression de 43 % du résultat de Zodiac.** – Le groupe Zodiac (bateaux et toboggans pneumatiques, parachutes) a réalisé, sur l'exercice 1986-1987, clos fin août, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 53,7 millions de francs, en hausse de 43 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1,24 milliard de francs, en hausse de 19,6 %.

● **Puma s'attend à retrouver l'équilibre.** – L'entreprise ouest-allemande d'articles de sports Puma AG s'attend à ramener à zéro ses pertes en 1988, après un déficit de 35 millions de deutschemarks (estimation) en 1987, a indiqué la direction. Aucun dividende ne sera versé, ni au titre de 1987 ni au titre de 1988 par la firme, qui a souffert de la chute de ses ventes aux Etats-Unis, en raison de la baisse du dollar. Les pertes sur le marché américain devraient être ramenées à 10 millions de deutschemarks en 1988, soit le tiers du montant de 1987, selon la société.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	600	600
Alain Manoukian	145 60	151 40
Amault & Associés	332 90	346 30
Asystel	259	280
B.A.C.	420	420
B. Demachy & Assoc.	329 60	329 60
B.I.C.M.	640	635
B.I.P.	400	400
Bolloré Technologies	640	650
Buitoni	567	578
Câbles de Lyon	800	820
Calberson	540	519
Canal Plus	394	394
Cardif	1002	....
C.D.M.E.	840	850
C. Equip. Elect.	301 50	307 50
C.E.G.I.D.	407 70	449 80
C.E.G.E.P.	129	....
C.E.P.-Communication	854	888
C.G.I. Informatique	488	488 10
Ciments d'Origny	364	364
C.N.I.M.	257	246 70 o
Concept	203	203
Conforama	380	380
Dafsa	121	126
Dauphin O.T.A.	2450	2500
Darmaby	1000	1010
Devilla	635	651
Dorset-Ch. convert.	....	....
Éditions Belfond	90	90
Elect. S. Dassault	320	333
Elysées Investiss.	17 20	17 80
Expand	326	326
Filipacchi	271	271
Finacor	479	482
Guintoli	505	525 d
Guy Degrenne	528	....
I.C.C.	221	220
IDIA	149	160
I.G.F.	90	90
IM2	78 20	79 80
Int. Metal Service	180	180
La Commande Electro.	200	202
La gd fines du mois	158	....
Loca Investissement	242	245
Locamic	140	140
Marasten	218	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marin Immobilier	272	274 50
Metallurg. Minière	92	94
Métrologie Internat.	242	252 d
Microservice	109	110
M.M.M.	405	421 20
Molex	200	205
Naude-Delauze	400	402
Olivetti-Logabax	129	130
Ore. Gest. Fin.	280	280
Petit Boisseau	115 70	111 10
Petrofigaz	220	228 80 d
Pier Import	135	140
Preabourg (C. In. & Fin.)	100	98 90
Rezel	545	565
St-Gobain Emballage	1020	1030
St-Honoré Matignon	127	127
S.C.G.P.M.	119 10	99 30 o
Segin	189 80	197 50
Seme-Metra	375	390
S.E.P.	800	....
S.E.P.R.	880	880
Sligos	744	751
S.M.T.Goupil	180	180
Sodexho	505	526
Sofibus	337	337
Sopra	215	220
TF 1	170	176
Unilog	103	103 50
Union Financ. de Fr.	389 40	405
Valeurs de France	289 50	291 90

Marché des options négociables le 1er février 1988

Nombre de contrats : 10 533

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	15,50	25,50	13	195
Lafarge-Coppée	1 000	86	120	55	80
Michelin	140	17,50	23,50	8,70	15
Midi	920	90	128	61	90
Paribas	280	7,50	15,50	23	32,50
Peugeot	1 000	9	30	199	–
Saint-Gobain	400	14,50	30,10	22,50	35
Thomson-CSF	136	6	10,50	14,50	15,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er février 1988

Nombre de contrats : 105 000

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	102,25	100,95	100,55
Précédent	100,90	99,50	99,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	2,42	2,68	0,28	1,82

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6990 F =

Le dollar était en très légère baisse mardi sur les marchés asiatiques. A Tokyo, il clôturait à 128,90 yens, contre 129 yens la veille. A Paris, dans un marché calme, il confirmait cette tendance au cours des premiers échanges à 5,6990 F, contre 5,7090 à la clôture des transactions interbancaires.

FRANCFORT	1er fév.	2 fév.
Dollar (en DM)	1,6930	1,69

TOKYO	1er fév.	2 fév.
Dollar (en yens)	129	128,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er fév.)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (2 févr.)	6 15/16-7 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	29 janv.	1er févr.
Valeurs françaises	87,2	88,6
Valeurs étrangères	99,4	100,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 janv.	1er févr.
Indice général	251,3	251,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 janv.	1er févr.
Industrielles	1 958,22	1 944,63

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 janv.	1er févr.
Industrielles	1 435,7	1 423,10
Mines d'or	261,5	252,8
Fonds d'Etat	89,72	89,17

TOKYO

	1er févr.	2 févr.
Nikkeï Dow Jones	23 732,32	23 672,21
Indice général	1 925,83	1 915,84

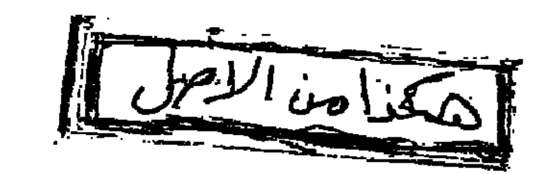
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,6970	5,7000	+ 20	+ 35	+ 40	+ 65	+ 250	+ 330
$ can.	4,4665	4,4741	– 61	– 36	– 112	– 75	– 188	– 91
Yen (100)	4,4180	4,4237	+ 112	+ 137	+ 224	+ 261	+ 787	+ 886
DM	3,3720	3,3758	+ 100	+ 119	+ 219	+ 244	+ 725	+ 795
Florin	3,0032	3,0063	+ 74	+ 88	+ 158	+ 179	+ 540	+ 598
FB (100)	16,1411	16,1542	+ 102	+ 191	+ 251	+ 391	+1 146	+1 606
FS	4,1313	4,1364	+ 192	+ 212	+ 386	+ 414	+1 088	+1 181
L (1 000)	4,5814	4,5875	– 113	– 73	– 234	– 187	– 688	– 501
£	10,0210	10,0320	– 136	– 98	– 283	– 217	– 636	– 451

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 1/8	6 7/16	6 1/8	6 7/16	6 3/16	6 1/2
F.S.	1 3/8	1 5/8	1 3/8	1 1/2	1 3/4	1 7/8	2 7/16	2 9/16
L (1 000)	9 1/8	9 7/8	9 7/8	10 1/4	10	10 3/8	10 3/8	10 5/8
£	8 1/2	8 3/4	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 5/16
F. franç.	7 1/8	7 5/8	7 3/8	7 9/16	7 5/8	7 13/16	8 1/8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



PARIS — Second marché (sélection)

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 1er février 1988

MATIF

INDICES — CHANGES — BOURSES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 2 FEVRIER

Cours relevés à 15 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1656	1648	1648	− 0 48
4000	C.N.E. 3%	3995	4000	4000	+ 0 13
1023	B.N.P. T.P.	1017	1021	1021	+ 0 39
984	C.C.F. T.P.	980	980	980	....
1030	Créd. Lyon. T.P.	1020	1023	1023	+ 0 29
1240	Renault T.P.	1180	1200	1210	+ 2 54
1543	Rhône-Poul. T.P.	1305	1350	1320	+ 1 15
1250	St-Gobain T.P.	1235	1240	1240	+ 0 40
1112	Thomson T.P.	1102	1120	1120	+ 1 63
280	Accor	278 90	291	290	+ 3 98
380	Agence Havas	420	452	450	+ 7 14
425	Air Liquide	431	432	432	+ 0 23
1800	Alcatel	1735	1750	1780	+ 2 59
1020	Als. Superm.	1010	1100	1100	+ 8 91
179	A.L.S.P.I.	147 50	149 80	155	+ 5 08
190	Alsthom ★	212 50	214 50	218	+ 2 59
1650	Arjom. Prioux	1625	1690	1700	+ 4 62
245	Ausedat-Rey	265	282	282	+ 6 42
670	Aux. Entrepr. ★	712	706	739	+ 3 79
620	Av. Dassault ★	661	658	674	+ 1 97
250	BAFIP	243	258	254 10	+ 4 57
280	Bail-Equipem. ★	265	253	269	+ 1 51
930	Bail Investiss.	909	905	880	− 3 19
208	B.N.P. C.I.	201	205	205	+ 1 99
320	Cie Bancaire ★	322	316 10	331 80	+ 3 04
236	Bazar H.-V.	254	258 90	269	+ 5 91
290	Béghin-Say ★	315	308 70	316 10	+ 0 35
480	Berger (Ma)	379	355	365	− 8 33
450	Bic ★	473	468	473	....
855	B.I.S.	710	718	735	+ 3 52
1850	Bongrain S.A.	1822	1848	1848	+ 1 43
760	Bouygues ★	749	748	765	+ 2 14
51	B.P. France ★	50 50	51	51	+ 0 99
3970	B.S.N. ★	3900	3875	3941	+ 1 05
1310	Cap Gem. S. ★	1179	1151	1240	+ 5 17
970	Carnaud	1045	1071	1071	+ 2 49
2300	Carrefour ★	2085	2080	2175	+ 4 32
109	Casino	111 50	109	110 10	− 1 26
94	Casino A.D.P.	96	96	96	....
995	C.C.M.C.	995	970	970	− 2 51
630	Cetelem	630	626	640	+ 1 59
495	Cerus	494 90	499	490	− 0 99
1080	C.F.A.O.	990	1001	1020	+ 3 03
193	C.G.E.	187	199	198	+ 5 88
645	C.G.I.P. ★	645	639	660	+ 2 33
620	Chargeurs S.A. ★	635	622	640	+ 0 79
705	Ciments franç. ★	724	712	737	+ 1 80
330	Club Méditerr. ★	341	340 50	347	+ 1 76
154	Codetel ★	159	158	160	+ 0 63
300	Cofimeg	300	299	295	− 1 67
1600	Colas	1590	1650	1645	+ 3 46
178	Compt. Entrepr.	173 80	170	175	+ 0 69
490	Compt. Mod. ★	500	493	507	+ 1 40
820	Créd. Foncier	789	816	818	+ 3 68
340	Crédit F. Imm.	350	350	354	+ 1 14
94	C.C.F.	95	97 50	98	+ 3 16
465	Créd. Lyon. (CI)	465	473	480	+ 3 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
600	Crédit Nat. ★	650	640	650	....
118	Crouzet ★	136	136 50	145	+ 6 62
1520	Damart S.A.	1310	1400	1400	+ 6 87
270	Darty ★	284	280	290	+ 2 11
230	Darty (DP)	222	218	230	+ 3 60
1040	De Dietrich	1128	1101	1175	+ 4 17
171	Dév. R.d.C. (Li)	155	159	159	+ 2 58
390	D.M.C.	418	421 80	450	+ 7 66
230	Drouot Assur.	225	233	233	+ 3 56
1180	Docks France ★	1690	1730	1880	+ 11 24
430	Dumez ★	420	415	441	+ 5
955	Eaux (Gén.)	935	930	939	+ 0 43
945	Ecco ★	890	900	899	+ 1 01
560	Electrofinancière	538	549	545	+ 1 30
230	Elf-Aquitaine	240 90	241	249	+ 3 75
205	— (certific.)	222	222	223	+ 0 45
400	Epeda-B-Faure	368	393 80	395	+ 7 34
1950	Essilor	2080	2030	2050	− 1 44
1280	Essilor Int. (DP)	1320	1280	1310	− 0 76
235	Esso S.A.F. ★	307	300	301 10	− 1 92
1160	Eurafrance	1135	1121	1148	+ 1 15
720	Eurocom ★	769	773	787	+ 2 34
2070	Euromarché	1999	1980	2030	+ 1 55
340	Europe n° 1 ★	360	360 80	352	− 2 22
24	Eurotunnel ★	25 20	25 30	25 20	....
810	Exor ★	785	785	771	− 1 78
390	Facom	450	432	470	+ 4 44
835	Fichet-Bauche	841	855	855	+ 1 66
215	Finextel ★	211 50	211 50	213	+ 0 71
65	Fives-Lille	65	68 20	68	+ 4 62
830	Fromageries Bel	789	785	792	+ 0 38
690	Gal. Lafayette ★	565	550	609	+ 7 60
198	Gascogne	210	215	215	+ 2 38
910	Gaz et Eaux	878	876	895	+ 1 94
280	Géophysique ★	275	270	267	− 2 91
420	Gerland	399	406	409	+ 2 51
330	GTM-Entrepose	318	315 80	326	+ 2 52
395	Guyenne-Gas. ★	402	397	423	+ 5 22
1610	Hachette ★	1550	1516	1516	− 2 19
405	Hénin (La)	405	405 50	406	+ 0 25
970	Hutchinson	935	985	999	+ 6 84
123	Imétal	136 80	138	136	− 0 58
290	Imm. Plaine-M.	270	278	280	+ 3 70
850	Ingénico	895	945	945	+ 5 59
2520	Inst. Mérieux	2490	2401	2411	− 3 17
530	Interbail ★	499	500	498	− 0 20
620	Intertechnique	591	590	605	+ 2 37
680	J. Lefebvre	670	661	680	+ 1 49
850	Lab. Bellon	850	857	867	+ 2
1020	Lafarge-Coppée	1025	1025	1046	+ 1 95
1380	Labon ★	1570	1599	1600	+ 1 91
1900	Legrand ★	1900	1917	1964	+ 3 37
1570	Legrand (DP) ★	1600	1600	1610	+ 0 63
320	Leroy-Somer ★	349	337 20	346	− 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1370	Lesieur	1330	1350	1360	+ 2 26
770	Locabail Immob.	690	698	697	+ 1 01
340	Locafrance ★	373 90	374 90	373 50	− 0 11
910	Locindus	935	950	941	+ 0 64
163	Luchaire	155	151 50	156	+ 0 65
1500	L.V.M.H. ★	1625	1580	1612	− 0 80
1030	Lyonn. Eaux ★	975	974	975	....
30	Mais. Phénix	36 60	37	36 10	− 1 37
270	Majorette (Ly)	245	280	270	+ 10 20
190	Mar. Wendel ★	205	205	210	+ 2 44
3160	Martell	3170	....	....	....
1465	Matra	1465	....	....	....
1200	Merlin-Gerin ★	1305	1300	1325	+ 1 53
155	Michelin	147 50	148	153	+ 3 24
970	Midi (Cie)	965	992	1030	+ 6 63
165	Midland Bk SA ★	160 20	160	161	+ 0 50
380	Min. Salsig. (Ma)	400 50	405	405	+ 1 12
21	M.M. Penarroya	24	24	23 50	− 2 08
38	Moulinex	38 50	39	39 40	+ 2 34
600	Navig. Mixtes	605	630	634	+ 4 79
85	Nord-Est	84 30	88	88	+ 4 39
280	Nordon (Ny)	272	....	....	....
275	Nouvelles Gal.	242	255	258	+ 6 61
560	Occid. (Gén.) ★	571	585	577	+ 1 05
840	Omn.F.Paris	795	800	800	+ 0 63
191	Olida-Caby	201 50	197	197	− 2 23
245	Opfi-Paribas	254	....	....	....
2330	Oréal (L')	2315	2310	2340	+ 1 08
270	Paribas	260	255	264 50	+ 1 73
265	Paris-Réesc. ★	321	325	322	+ 0 31
530	Pechelbronn ★	512	512	550	+ 7 42
198	Penhoet	198 40	203	200 60	+ 1 11
....	Pernod-Ricard ★	605	611	617	+ 1 98
820	Peugeot S.A.	807	799	818	+ 0 99
....	Poclain	17	17	14	− 17 65
390	Poliet	344	371 10	371 10	+ 7 88
590	P.M. Labinal	639	640	640	+ 0 16
2200	Presses Cité ★	2120	2100	2220	+ 4 72
1150	Prétabail Sic.	1098	1099	1070	− 2 55
490	Primagaz	480	492	463	− 3 54
340	Printemps ★	332 80	330	333 10	+ 0 09
1320	Promodès	1240	1230	1240	....
740	Radiotechn.	702	695	700	− 0 28
70	Raff. Dist. Total	64 90	....	....	....
1870	Redoute (La) ★	1965	1980	1990	+ 1 27
255	Robur financière	246	246	246	....
540	Roussel-Uclaf	504	520	525	+ 4 17
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	2890	2999	3015	+ 4 33
145	Sade	141 50	....	....	....
1210	Sagem ★	1260	1233	1230	− 2 38
390	Saint-Gobain	387	399	399	+ 3 10
955	St-Louis	982	1010	1001	+ 1 93
850	Salomon	885	880	892	+ 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
425	Salvepar	436	....	....	....
445	Sanofi ★	448 50	434	450	+ 0 33
340	S.A.T. ★	316	316	318	+ 0 63
28	Saun.-Chât. (B)	25 96	27 05	27	+ 4 05
720	Saupiquet (Na)	685	720	720	+ 5 11
230	Schneider ★	256	250	255 10	− 0 35
49	S.C.O.A.	41 75	41 80	41 85	+ 0 24
505	S.C.R.E.G.	467	475	479	+ 2 57
550	Sab ★	542	520	550	+ 1 48
415	Selimeg ★	407 80	405	404	− 0 93
990	S.F.I.M.	1050	1055	1080	+ 2 86
22	S.G.E.	22 50	21 70	23 30	+ 3 56
255	Sigeaux ★	280	289 90	305	+ 8 93
765	Silic	749	749	743	− 0 80
555	Simco-U.P.H. ★	527	521	521	− 1 14
315	Skanor (LI)	310	310	310	....
640	Skis Rossignol	735	725	735	....
695	Slimisco	712	712	715	+ 0 42
275	Société Générale	257	258	262	+ 1 95
165	Sodecco	166	168	166	....
150	Sodero (Na)	155	155	155	....
1890	Sodexho ★	1799	1800	1850	+ 2 83
86	Sogenal (Ny)	82	....	....	....
225	Sogerap	234	220	234	....
1850	Somm-Allib. ★	1738	1709	1743	+ 0 29
520	Source Perrier	489	504	500	+ 2 25
565	Sovac ★	610	610	620	+ 1 64
285	Spie-Batignol.	275	290	292	+ 6 18
325	Strafor ★	325	330	324	− 0 31
230	Suez	211	215	217 10	+ 2 89
240	Synthelabo ★	270	268	272	+ 0 74
570	Talcs Luzenac	500	515	516	+ 3 20
2990	Tél. Elect.	3174	3199	3451	+ 8 73
119	Thomson-C.S.F.	126 90	127	131 50	+ 4 37
340	Total (CFP) ★	337 50	330 60	335	− 0 74
68	— (certific.)	67 50	70	69 50	+ 2 96
690	T.R.T. ★	764	765	765	+ 0 13
340	U.F.B.	355	350	360	+ 1 41
545	U.I.C. ★	600	578	585	− 2 50
545	U.I.F. ★	545	541	544	− 0 18
845	U.I.S.	810	820	810	....
133	U.C.B. ★	135	135	140	+ 3 70
720	Unibail	729	723	723	− 0 82
345	Valéo	330	340	344	+ 4 24
33	Vallourec	37 90	36 50	37	− 2 37
245	Via Banque	235	239	245	+ 4 26
610	Elf-Gabon	536	545	545	+ 1 68
98	Amax Inc.	94 50	92 20	92 20	− 2 43
140	Amer. Express	151	150 80	150 80	− 0 13
156	Amer. Teleph.	172 10	170	170	− 1 22
90	Anglo Amer. C.	88 10	91	91	+ 3 29
500	Amgold	476	475	475	− 0 21
760	BASF (Akt)	769	754	754	− 1 95
810	Bayer	785	801	801	+ 2 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Buffelsfont.	93 95	96 50	97	+ 3 25
117	Chase Manh.	133 20	135	135	+ 1 35
53	De Beers	48 50	47 60	48 50	....
1250	Deutsche Bank	1210	1215	1215	+ 0 41
725	Dresdner Bank	720	724	724	+ 0 56
66	Driefontein Cld	63 50	64	65	+ 2 36
435	Du Pont-Nem.	477	472	472	− 1 05
270	Eastman Kodak	251	245 90	245 90	− 2 03
39	East Rand	32 30	33 10	34	+ 5 26
183	Electrolux	202	196	196	− 2 97
181	Ericsson	189	179	186	− 1 60
215	Exxon Corp.	239 40	232	232	− 3 09
450	Ford Motors	249 10	243 50	243 50	− 2 25
65	Freegold	59 40	59 95	60	+ 1 01
89	Gencor	80 45	82 80	83 50	+ 3 79
245	Gén. Electr.	264	251	251 50	− 4 73
546	Gén. Belgique	530	530	521	− 1 70
350	Gen. Motors	375	371	371	− 1 07
83	Goldfields	79 50	79 50	79 50	....
44	Gd Metropolitain	48 20	47 50	47	+ 1 73
56	Harmony	47 50	48 65	49	+ 3 16
53	Hitachi	55 60	53 50	53 50	− 3 78
790	Hoechst Akt.	800	800	800	....
106	Imp. Chemical	108 10	105 30	105 30	− 2 59
615	IBM	646	625	627	− 2 94
255	ITT	289 40	288 90	288	− 0 52
188	Ito-Yokado	173 70	175 60	175	+ 0 75
97	Matsushita	99 90	98	98	− 1 90
810	Merck	850	871	871	+ 2 47
315	Minnesota M.	342	341	341	− 0 29
225	Mobil Corp.	256	244	244	− 4 69
183	Morgan J.P.	211 90	215	215	+ 1 46
32300	Nestlé	32950	33000	33000	+ 0 15
133	Norsk Hydro	139 50	138 30	138 30	− 0 86
164	Ofsil	152	148 60	149	− 1 97
1440	Petrofina	1520	1500	1502	− 1 18
460	Philip Morris	498	494	499	+ 0 20
72	Philips	74	73 50	73	− 1 35
78	Placer Dome	65 50	67 55	68	+ 3 82
320	Quilmès	321	319	319	− 0 62
460	Randfontein	442	428	428 c	− 3 17
606	Royal Dutch	648	639	639	− 1 39
34	Rio Tinto Zinc	35 30	34 20	34 20	− 3 12
60	St Helena Co	52 80	55	55	+ 4 17
161	Schlumberger	186 50	179	179	− 4 02
100	Shell transp.	106 80	104 90	104 90	− 1 78
1110	Siemens A.G.	1120	1140	1130	+ 0 89
210	Sony	210 10	208	208	− 1
200	T.D.K.	200	194 50	194 50	− 2 75
30	Toshiba Corp.	32 10	31 70	31 70	− 1 25
310	Unilever	327	323	323	− 1 22
192	Unit. Techn.	219	218 60	212	− 3 20
565	Vaal Reefs	525	544	544	+ 3 62
275	Volvo	288	288	288	....
215	West Deep	196	198 50	203	+ 3 57
310	Xerox Corp.	316 20	314	313	− 1 01
1 29	Zambia Corp.	1 36	1 36	1 36	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 98	6 155
9,80 % 78/93	101 60	5 516
10,80 % 79/94	104	4 485
13,25 % 80/90	104 50	8 879
13,80 % 81/89	105 12	0 718
16,20 % 82/90	113 80	0 930
16 % juin 82	115 20	10 448
14,60 % fév. 83	115 25	13 880
13,40 % déc. 83	118 05	1 611
12,20 % oct. 84	111 90	3 933
11 % fév. 85	111	10 458
10,25 % mars 86	104 90	9 196
OAT 12,75 % 83	1849	..
OAT 10 % 2000	104 30	6 885
OAT 9,80 % 1997	106 40	1 407
OAT 9,90 % 1996	103 40	0 107
Ch. France 3 %	150	..
CNB Bques janv. 82	101 90	0 909
CNB Paribas	101 85	0 909
CNB Suez	101 86	0 909
CNI janv. 82	101 90	0 909
PTT 11,20% 85	106 40	1 928
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 36	6 928
CNT 8% 86	96 50	6 684
CRH 10,90% déc. 85	105 60	0 938
Métrologie I. 8% 6/7	72 70	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	320	320
Agache (Sté Fin.)	1398	1398
A.G.F. (St Cent.)	402	416
Applic. Hydraul.	550	....
Arbel	339	339
Amrag	148	148
Avenir Publicité	500	490
Bain C. Monaco	157 60	157 60
Banque Hypoth. Eur.	355	347
Béghin-Say (C.I.)	257	295
B.G.L.	530	530
Blanzy-Ouest	600	....
B.N.P. Intercontin.	195	198 90
Bénédictine	5880	5880
Bon-Marché	710	711
B.T.P.	123	....
Cdif [illegible]	540	536
Cambodge	612	598
C.A.M.E.	87 40	93 80 d
Campenon Bern.	143	143
Carbone-Lorraine	380	385 d
C.E.G.Frig.	460	460
Centen. Blanzy	1200	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	177	....
Carabet	101	105
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	133	....
C.I.C. (Fin. de)	147	153
C.I. Maritime	648	648
Cimen (B)	351	408 d
Clause	347	325
Cofradel (Ly)	899	920
Cogifi	320	322
Comiphos	250 10	250
Cie Industrielle	1690	1750
Comp. Lyon-Alem.	229 50	225
Concorde (La)	701	701
C.M.P.	10	10 40
Créd. Gén. Ind.	515	515
Cr. Universel (Cie)	580	580
Crédital	136	135
Darblay S.A.	368	351
Delalande S.A.	900	900
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1500	1500
Didot-Bottin	715	710
Eaux Bass. Vichy	1170	805 o
Eaux Vittel	1700	1750
Economats Centre	213	204 50
Electro-Banque	255	255
Eli-Antargaz	570	548
E.L.M. Leblanc	478	486
Esseli-Bretagne	185	192 40 d
Entrepôts Paris	432	435
Epargne (B)	2730	2580
Europ. Accumul.	28 80	28 95
Exasic	1295	1295
Finalens	159	164
FIPP	136	144 70
Fnac	360	370
Foncière (Cie)	399	400
Fonc. Lyonnaise	540	582 d
Foncina	400	400
Forinter	1050	1050
Fougerolle	200	205
France I.A.R.D.	197	197
France (La)	3140	3110
From. Paul Renard	470	451
GAN	524	524
Gaumont	355	355
Gévelot	337	323
Gr. Fin. Constr.	395	380
Gds Moul. Paris	293	285
Groupe Victoire	240	240
G. Transp. Ind.	368	368
H.E.F.	....	....
Immindo S.A.	420	407
Immivest	253	252
Immobail	371 50	358 70
Immobanque	726	710
Immob. Marseille	8480	8210 o
Immofice	433	431
Invest. (Sté Cent.)	2760	2750
Jaeger	78 20	77
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	140	141
Lille-Bonnières	358	358
Loca-Expansion	250	254 90
Locafinancière	328	328

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	590	600
Louvre (Sté)	1060	1060
Lucia	810	790
Machines Bull	80	80
Magasins Uniprix	128	....
Magnant S.A.	100 50	....
Maritimes Part.	210	210
Métal Déployé	360	374 40
Mors	52 60	50 50 o
Navig. (Nat. de)	41 70	42 50
OPB Paribas	165	....
Optorg	195	199
Oriel (L') C.I.	1130	1130
Origny-Desvroise	728	752
Palais Nouveauté	380	374 40 d
Paribas-CIP	284 40	284 40
Paris France	160	153 60 o
Paris-Orléans	205	204
Partachas [illegible]	215	....
Patern. Rég. Dév.	1180	....
Pathé-Cinéma	275	286 d
Pechiney (cert. inv.)	173	172
Piles Wonder	820	820
Piper-Heidsieck	670	697 d
P.L.M.	75	76
Porcher	285	285
Promodès	700	728
Providence S.A.	1250	1176 o
Publicis	1800	1800
Raff. Souf. R.	68 70	66
Rhône-Poul. (c. inv.)	275	275
Ricqlès-Zan	165	165
Rochefortaise S.A.	581	558 o
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	405	400
Roudière	190	190
Rougier et Fils	49	49
Sacer	365	380
SAFAA	236 90	236 90
Safic-Alcan	769	768
SAFT	895	930
Saga	152	168
St-Gobain C.I.	416	....
Salins du Midi	391	398
Santa-Fé	88	92 d
Satam	80	82
Savoisienne (M)	240	224 o
SCAC	316	316
Semelle Maubeuge	245	247
S.E.P. (M)	143	144
Serv. Equip. Véh.	51 80	54 45
Sicli	165	171 60 d
Siconal	288	....
Simnor	230	230 10
Siph (Plant. Hévéas)	320	330
Sté Générale-CIP	215	218
Sofal financière	1555	1545
Sofical	820	840
Sofio	440	445
Soficomi	670	680
S.O.F.I.P. (M)	132	123 50 o
Sofragi	700	680
Soudure Autog.	313	325 50 d
Sovabail	556	578 d
S.P.I.	505	510
Suez (Fin. de)-CIP	167	160 40
Stemi	755	782
Taittinger	1638	1678

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	270	....
Tour Eiffel	345	354
Ufiner S.M.D.	470	475
U.A.P.	218 40	227 10
U.T.A.	800	820
Veuve Clicquot	2400	2400
Vicat	1005	1010
Vinipix	930	898
Virax	78 80	....
Waterman S.A.	622	....
Brass. du Maroc	135	136

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	600	580
Akzo	250	243
Alcan Alum	130	130 10
Algemeine Bank	110 10	109
American Brands	246	260
Am. Petrofina	330	....
Arbed	288	180
Asturienne Mines	111	107
Banco de Santander	279	277
Bco Pop Espanol	377	383
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1690	1750
B. Règl. Internat.	50900	50800
Br. Lambert	378	390
Canadian-Pacific	85	86
CIR	15 50	....
Commerzbank	638	630
Dart. and Kraft	308	312
De Beers (port.)	80	....
Dow Chemical	445	462
Gén. Belgique	530	521
Gevaert	970	970
Glaxo	103	103
Goodyear	323	....
Grace and Co	141	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	320	320 20
I.C. Industries	185	182 50
Johannesburg	640	660
Kubota	22	22
Latonia	289	285
Midland Bank Plc	39	40
Mineral-Ressourc.	59 80	56 30
Nixdorf	1625	1584
Noranda	95 10	95
Olivetti	19 70	19 30
Pakhoed Holding	200	205
Pfizer Inc.	302	300
Procter Gamble	472	478
Ricoh Cy Ltd	50 50	50 85
Rolinco	229	225 80
Robeco	251	253 90
Rodamco	446	445
Saipem	11 10	10 20
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	205	217
Steel Cy of Can.	90	....
Squibb	367	374
Tenneco	210	210 10
Thorn EMI	56 10	54
Toray indust. inc	32	31 10
Vieille Montagne	890	900
Wagons-Lits	850	890
West Rand	14	14 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	119	129
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	151 20	160
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	390	387
Dubois Inv. (Certif.)	475	490
Gachot	61	60
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	12 80	8 50
Nicolas	575	578
Patenôtre-R.D.	3400	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	188 50	188
S.P.R.	295	271 o
Sté Lecteurs du Monde	710	705
Ufinex	390	....
Union Brasseries	119	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 686	5 699	5 500	5 800
ECU	6 985	6 964	....	....
Allemagne (100 DM)	337 240	337 330	327	346
Belgique (100 F)	16 147	16 148	15 800	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 390	300 400	290	310
Danemark (100 krd)	88 080	88 200	84	91
Norvège (100 k)	88 180	88 910	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 027	10 027	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 232	4 226	3 900	4 400
Italie (1 000 lires)	4 582	4 583	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	412 660	413 200	408 500	422 500
Suède (100 krs)	94 080	94 080	89	95
Autriche (100 sch)	47 980	47 980	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	4 977	4 984	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 126	4 130	3 800	4 400
Canada ($ can 1)	4 471	4 472	4 250	4 650
Japon (100 yens)	4 414	4 428	4 230	4 470

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	83100	83800
Or fin (en lingot)	83300	84500
Pièce française (20 fr)	543	541
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	585
Pièce latine (20 fr)	486	490
Souverain	609	614
Pièce de 20 dollars	3040	3050
Pièce de 10 dollars	1502 50	1502 50
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3240	3295
Pièce de 10 florins	498	501
Or Londres	454 65	455 15
Or Zurich	462 50	457 50
Or Hongkong	462 65	455 05
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 1/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	647 27	631 48
Actifico	183 34	178 43
Actions France	352	339 28
Action Invest.	318 74	305 24 ◆
Actions sélectionnées	475 07	467 90
Aedificandi	568 49	547 94
A.G.F. Actions (ex-CIP)	920 21	897 77
A.G.F. 5000	440 91	430 16
A.G.F. ECU	1084 61	1054 07
A.G.F. Interfonds	410 98	400 96
A.G.F. Invest	90 95	88 73
A.G.F. OBLIG.	1058 94	1053 67
A.G.F. Sécurité	10538 33	10538 33
Agfimo	533 19	520 19
Altefi	220 93	212 94
A.L.T.O.	193 77	186 77
Ameri-Gan	4678 33	4466 19
America-Valor	667 69	637 41
Amplitude	450 20	437 09
Arbitrages court terme	5288 25	5277 68
Argonautes	333 47	322 97
Associc	1108 83	1108 83
Aurecic	1359 24	1319 65
Axa Europe	113 81	108 65
Axa Investissements	94 58	90 29
Bred Associations	2511 41	2503 90
Bred International	78 76	77 22
Capital Plus	1740 12	1740 12
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptocic	104 31	101 27
Convertimmo	319 26	306 96
Cortal court terme	1293 45	1293 45
Cortal Intérêt sim.	1051 31	1031 20
Cortaxo	833 28	795 49
Credinter	451 35	438 20
Crédit Mutuel E.L.G.	......	......
Drouot-France	491 17	468 90
Drouot-Investiss.	830 03	792 39
Drouot-Sécurité	242 33	231 34
Drouot-Sélection	137 27	131 05
Ecocic	1120 47	1103 91
Ecureuil Privatisations	310 64	301 59
Elicoop Sicav	11561 19	11561 19
Elf-Valeurs	8576 96	8416 55
Energie	220 36	210 37
Epacic	2872 24	2869 37
Eparcourt Sicav	4203 85	4193 37
Epargne Associations	25140 65	25103
Epargne-Capital	8164 12	8083 29
Epargne-Croiss.	1328 94	1293 37
Epargne-Industr.	57 33	54 73 ◆
Epargne-Inter	569 16	553 93
Epargne J	51806 43	51806 43
Epargne-Long-Terme	163 08	158 72 ◆
Epargne-Oblig.	195 61	190 37
Epargne-Quatre	1050 28	1050 28
Epargne-Unie	1041 28	994 06
Epargne-Valeur	372 69	362 72
Epargoblig	1232 83	1230 37 ◆
Epsilon	1026 39	1016 23
Eurinvest Croissance	1061 32	1032 29
Eurinvest Rendement	1069 24	1039 85
Eurocic	8793 75	8683 79
Euro-Croissance	492 13	477 80 ◆
Eurodyn	923 77	893 39
Euro-Gan	3730 25	3561 10
Extrême Orient Sicav	507 32	492 54
Ficord Placement	62646 92	62459 54
Ficord Valorisation	13607 39	13340 58
Fonsicav (div. par 10)	11117 91	11117 91
Foncival	229 83	219 41
France-Gan	4473 94	4271 08
France-Garantie	281 01	280 45 ◆
France-Investiss.	378 28	381 13
France-Net	126 23	124 98
France-Obligations	447 78	443 36
Francic	298 10	289 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	89 90	87 28
Francic Régions	849 38	824 62
Fructi-Associations	1374 67	1374 67
Fructi-Epargne	252 94	252 94
Fructicapi	313 51	308 88
Fructicourt	108594 67	108594 67
Fructidor	245 05	241 43
Fructifrance	588 81	574 46
Fructimmo	214 04	208 82
Fructiver	84442	84231 42
Fructi ECU	578 42	569 87
Fructi-Première	11581 44	11380 58
Futurablig	1041 16	1040 12
Gestilion	59160 34	59012 61
Gestion Sécuricourt	10821 05	10812 92
Gestion Associations	138 58	135 53
Gestion Mobilière	563 32	537 78
Haussmann Associat.	1243 38	1243 38
Haussmann court terme	1232 95	1232 95
Haussmann Epargne	1444 85	1444 85
Haussmann Europe	1851 18	1784 27
Haussmann France	730 41	704 01
Haussmann Oblicroiss.	1321 02	1281 12
Haussmann Obligation	1468 05	1414 99
Horizon	976 78	948 33
Interoblig.	11634 79	11379 61
Intersélect France	348 62	336 47
Intervaleurs Indust.	447 89	427 58
Invest. net	14139 68	14111 36 ◆
Invest. Obligataire	17524 11	17489 13 ◆
Japacic	162 46	157 73 ◆
Jeune épargne	231 37	227 95
Laffitte-Amérique	234 71	224 07
Laffitte Europe	226 68	216 40
Laffitte-Expansion	233 77	223 17
Laffitte-France	248 58	237 31
Laffitte-Immobilière	208 22	198 78
Laffitte-Japon	323 21	308 55
Laffitte-Oblig.	146 05	139 43
Laffitte-Rend.	208 24	198 80
Laffitte-Tokyo	333 67	318 73
Lion-Associations	11010 45	11010 45
Lion court terme	112807 17	112807 17
Lion-Institutionnels	22194 40	22138 05
Lionplus	742 91	736 55
Livret Bourse Investis.	365 90	345 53
Livret portefeuille	584 81	548 36
Méditerranée	140 79	134 41
Minimax	28412 61	28412 61
Mondiale Investissem.	398 65	378 66
Monecic	5709 41	5709 41
Monedem	52728 22	52728 22
Moné.J.	53346 16	53346 16
Mutuelle Unie S.B.	131 70	125 73
Natio.-Assoc.	6407 66	6394 87
Natio.-Epargne	13990 07	13951 55
Natio.-Court terme	205719	205719
Natio.-Immobilier	860 78	837 74
Natio.-Inter.	1175 55	1144 09
Natio.-Obligations	551 56	536 90 c
Natio.-Patrimoine	1199 47	1167 37
Natio.-Placements	62861 25	62861 25
Natio.-Revenu	1051 38	1040 97
Natio.-Sécurité	11096 32	11096 32
Natio.-Valeurs	549 97	534 28
Nippon-Gan	4917 66	4694 66
Nord-Sud Développ.	1212 69	1210 27 ◆
Normat IF	12603 09	12355 97
Oblicic Régions	1062 98	1047 27
Oblicoop Sicav	1361 17	1334 48
Obligations Convert.	381 30	364 01
Oblilion	1057 37	1048 90
Optimavalor	158 45	152 63
Orvalor	5010 59	5010 59
Paramérique	514 47	491 14
Parseurope	700	668 25
Paribas Croissance	532 93	511 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15988 39	15954 48
Paribas France	73 85	71 70
Paribas Opportunités	89 94	87 32
Paribas Patrimoine	481 21	461 59
Paribas Revenu	93 95	92 92
Parnasse-Valor	1053 59	1052 54
Patrimoine-Retraite	1674 18	1641 35
Parvalor	513 05	498 11
Phénix Placements	256 39	255 11
Pierre Investiss.	628 59	600 09
Placement A	721 68	721 68
Placement crt-terme	73552	73552
Placement J	56918 55	56918 55
Placement Premier	55532 09	55532 09
Placements Rendement	10815 69	10815 69
Placements Sécurité	108286 99	108286 99
Pléiade	105 02	101 96
Première Obligations	10825 78	10804 17
Prévoyance Ecureuil	103 98	101 20
Pro-Association	21556 05	21556 05
Province Investiss.	407 79	389 30
Quartz	103 58	101 03
Rentacic	159 93	158 48
Revenus Trimestriels	5581 37	5536 01
Revenu Vert	1144 42	1143 28
Rivoli Plus	1060 55	1031 55 ◆
St-Honoré Assoc.	13582 18	13514 61
St-Honoré Bio-aliment.	680 62	649 76
St-Honoré Pacifique	473	451 55
St-Honoré P.M.E.	371 98	355 02
St-Honoré Réel	11670 72	11624 22
St-Honoré Rendement	11830 92	11772 06
St-Honoré Services	422 46	406 21
St-Honoré Technol.	653 62	623 98
St-Honoré Valor	12395 22	12296 85
Sécuricic	11282 55	11271 28
Sécuri Taux	10250 88	10250 88
Sélection Croissance	446 81	433 80
Sicamdan (Camden BP)	732 30	721 48
Sicav-Associations	1442 53	1440 37
S.F.I. fr. et étr.	545 86	529 96
Sicav 5000	281 88	274 14
S.I. Est	1085 27	1036 06
Silvafrance	425 90	414 60
Silvam	370 89	360 95
Silvarente	208 08	206 02
Silvinter	380 41	370 23
S.N.I.	1090 96	1090 06
Sogepargne	341 62	329 27
Sogevar	921 53	879 74
Sogintér	1186 21	1132 42
Soleil Investis.	439 09	419 18
Stratégie Actions	937 68	901 81
Stratégie Rendem.	1093 10	1058 69
Technocic	986 58	957 83
Techno-Gan	5428 31	5182 16
Télion	5283 02	5230 71
U.A.P. Investiss.	360 65	347 61
Uni-Associations	109 77	109 77
Unifrance	371 41	354 57
Unifoncier	1035 16	988 22
Uni-Garantie	1281 18	1256 04
Unigestion	758 26	723 88
Uni-Régions	2108 93	2011 39
Univerto	2230 65	2157 30
Univer	178 68	178 68
Univers-Actions	927 77	897 26
Univers-Obligations	1509 35	1459 72
Valorem	437 52	426 85
Valorg	1627 56	1628 02
Valeval	82273 90	82232 78

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

L'optimisme de M. Jacques Chirac face à M. Raymond Barre

M. Chirac devrait rencontrer dans les tout prochains jours M. Barre, peut-être même avant que le député du Rhône – n'annonce officiellement sa candidature le lundi 8 février à Lyon. Cette rencontre, assure M. Chirac, avait été envisagée par les deux hommes lorsqu'ils se sont retrouvés au début du mois de janvier à la fête organisée par la fédération UDF de Paris pour... « tirer les rois ».

Le premier ministre, après s'en être réservé l'annonce, souligne qu'il ne faut pas attacher à ce prochain tête-à-tête une importance exceptionnelle, voulant dire par là que ses relations avec M. Barre doivent être considérées comme normales. Il n'en demeure pas moins que cette rencontre permettra d'évoquer la situation créée, dans la majorité, par les soutiens qu'ont apportés à M. Chirac des personnalités extérieures au RPR. A l'avenir, de telles adhésions ne seront enregistrées et rendues publiques qu'au niveau des comités locaux de soutien à sa candidature.

La vague – relative – de ralliements de la semaine dernière a, semble-t-il, contribué à montrer que M. Chirac bénéficie d'un courant porteur. Cette impression devrait être confirmée cette semaine, se réjouit-on dans son entourage, par la publication dans des hebdomadaires de deux sondages d'opinion qui donnent à M. Chirac une avance de 2 points sur M. Barre. Mais cet optimisme est tempéré par la poursuite de l'ascension de M. Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle.

C'est aussi pour cette raison que M. Chirac veut modérer le zèle de ses amis. Il considère, en effet, qu'une avance trop sensible qui lui serait accordée sur son concurrent pourrait avoir pour effets d'accroître l'aigreur des partisans de ce dernier et transformer leur dépit en refus de transférer leurs voix sur son nom au deuxième tour. Ce mouvement qui lui est favorable ne doit donc pas, selon lui, prendre une trop grande ampleur alors que l'on en est encore à quelque quatre-vingts jours du premier tour de scrutin. Toute la difficulté pour le maire de Paris va donc consister à maintenir la pression, sans la libérer prématurément.

Détaché du « pompidolisme »

M. Chirac enregistre aussi que – selon les sondages – la proportion d'électeurs qui n'ont pas encore fait leur choix est particulièrement importante (de l'ordre de 30 %). C'est donc à eux notamment qu'il va s'adresser. Dès samedi, il exposera aux membres de ses comités de soutien son projet politique contenu dans une brochure d'une quarantaine de pages sous le titre *la Décennie du renouveau*, étant entendu qu'il fait partir celui-ci de l'année 1986. Une version réduite sera diffusée dans le public. M. Chirac énumère les trois atouts qui, selon lui, le distinguent des autres : *« Un bilan, un projet, une continuité »*.

Vingt ans après le départ du général de Gaulle, quatorze ans après la mort de Georges Pompidou, sept ans après une tentative présidentielle, quatre années passées à l'hôtel Matignon et avec la fondation, il y a douze ans, d'un parti politique qui porte sa marque, M. Chirac se veut autonome par rapport à ses origines politiques. Le « chiraquisme » ne rend plus au « gaullisme » qu'un hommage historique déférent et formel, et il n'est désormais évoqué que comme une référence rituelle.

A l'égard du « pompidolisme », le regard jeté par M. Chirac sur l'œuvre de l'ancien président semble plus détaché. Au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le premier ministre n'a-t-il pas admis que pendant le septennat de Georges Pompidou les institutions de la Ve République avaient commencé à prendre une *« mauvaise orientation »* et même qu'elles avaient *« dérivé »* vers une *« présidentialisation du régime »* qui constituait un *« excès »* dans lequel, s'il était élu, il ne voudrait pas tomber ?

De même, lorsque M. Chirac s'interroge sur la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, il ne se fait plus l'ardent continuateur de la réforme amorcée par Georges Pompidou avant sa mort. Enfin, lorsqu'il évoque l'extension du champ du référendum qui figure parmi ses projets, M. Chirac rappelle que si son recours est tombé en désuétude c'est parce que, par le texte de 1972 et par le projet de 1984, il a été détourné à des fins politiques.

C'est par ces quelques touches impressionnistes que le tableau que peint M. Chirac se « chiraquise » ainsi de plus en plus.

ANDRÉ PASSERON.

Mgr Georges Pontier évêque de Digne

Le Père Georges Pontier, prêtre du diocèse d'Albi (Tarn), a été nommé, le mardi 2 février, par Jean-Paul II, évêque de Digne (Alpes-de-Haute-Provence). Il succède à Mgr Raymond Abelé, qui avait démissionné de ses fonctions, le 2 juin 1987, pour raisons de santé.

[Né le 1er mai 1943, à Lavaur (Tarn), Georges Pontier a fait ses études au séminaire d'Albi, avant d'aller à Rome, où il a obtenu, à la Grégorienne, une licence de théologie. De 1969 à 1982, il a été professeur, puis directeur du grand séminaire de son diocèse. Appelé à la paroisse Sainte-Cécile d'Albi, il est devenu, en 1985, curé-archiprêtre de la cathédrale. Responsable du service diocésain des vocations, le Père Pontier était membre du Conseil épiscopal depuis 1984.]

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1988 a été tiré à 538 761 exemplaires

A Beyrouth
Un Français est assassiné dans le secteur chrétien

Beyrouth *(AFP)*. – Un ressortissant français, Jacques Meurant, a été tué par balles, mardi 2 février, dans le secteur chrétien de Beyrouth, sous contrôle de la milice chrétienne des Forces libanaises et de l'armée, a annoncé la police.

Des hommes armés, à bord d'une Peugeot 504, ont tiré trois balles de revolver dans la tête de leur victime, qui était au volant de sa BMW. L'attentat a été commis à 13 heures locales près du palais de justice, non loin de la ligne de démarcation séparant les deux secteurs de Beyrouth, a ajouté la police. Jacques Meurant a été transporté à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu-de-France, proche du lieu de l'attentat. Les Forces libanaises ont immédiatement publié un communiqué affirmant que *« la Peugeot 504 était venue le matin même du secteur ouest de Beyrouth »* par le passage du Musée, unique voie entre les deux secteurs de la ville, sous contrôle de l'armée. Le communiqué précise que Jacques Meurant a été tué *« quelques minutes après être sorti du bureau du directeur de la sûreté générale, M. Jamil Nehmé, avec qui il s'était entretenu »*.

Il s'agit du troisième attentat en trois mois contre des Français dans le secteur chrétien de Beyrouth.

A Marseille
Le parquet ordonne une enquête préliminaire sur la gestion avant 1986 du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

MARSEILLE
de notre correspondant régional

A la suite d'une citation directe pour escroquerie, vol, faux en écriture et concussion, déposée par Me Henri Juramy, président du club Rive-Neuve (association de contribuables marseillais), M. Michel Pezet (député PS) des Bouches-du-Rhône doit comparaître, le 16 février, devant le tribunal correctionnel de Marseille. Cette procédure concerne la gestion, antérieurement à 1986, de M. Pezet et en tant que président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parallèlement, le parquet de Marseille a ordonné une enquête préliminaire qui a été confiée à la section financière de la direction centrale de la police judiciaire.

Me Juramy a notamment fondé son assignation sur les conclusions d'un audit commandé par le nouveau président du conseil régional, M. Jean-Claude Gaudin, député (PR) des Bouches-du-Rhône. Cet audit, rendu public le 24 novembre 1986 (*le Monde* du 26 novembre) passait au crible la gestion de la région par l'ancienne majorité de gauche de 1982 à 1986. Il décrivait notamment des faits susceptibles, selon M. Gaudin, *« de recevoir des qualifications pénales ou disciplinaires »* et concernant, notamment, des *« faux documents, fausses certifications et des contrefaçons »*. Se défendant de vouloir *« jouer les procureurs »* et se refusant à déposer plainte, M. Gaudin avait cependant saisi la chambre régionale des comptes qui ne s'est pas encore prononcée. M. Michel Pezet, principalement mis en accusation pour le versement de subventions à des associations « amies », avait réagi en dénonçant la *« mauvaise foi »* de ses détracteurs.

GUY PORTE.

Importante dation des héritiers de Marc Chagall

46 peintures, 151 gouaches, 229 dessins, 27 maquettes de décors et costumes d'opéra ou de ballet, l'intégralité des livres illustrés : c'est la plus importante dation, après celle de Picasso, jamais opérée en France. Le ministère des finances a signé lundi un protocole autorisant le paiement des droits dus au titre de la succession de Marc Chagall par la remise à l'Etat de 464 pièces du peintre. La décision du ministre prendra effet dès que les héritiers *« auront confirmé l'offre qu'ils avaient formulée »*, annonce un communiqué de la rue de Rivoli.

Les œuvres retenues par l'Etat s'étalent sur toute la production du peintre puisqu'on y trouve aussi bien des œuvres de la première époque, alors que Marc Chagall vivait encore dans sa Russie natale, comme *le Maure* (1908) ; des toiles exécutées après son arrivée à Paris, *L'Atelier de l'artiste* et *la Noce* (1910), ou comme *Bela au col blanc* faites lors de son dernier passage en Russie (1917) ainsi que plusieurs tableaux datés de son retour en France. Parmi ceux-ci des œuvres célèbres : *les Mariés de la tour Eiffel* (1938), *la Crucifixion en jaune* (1942), *le Passage de la mer Rouge* (1954), *les Toits rouges* (1958), toutes les études pour *Adam et Eve* et *les Acrobates*. Ses maquettes de décors et de costumes vont de *Daphnis et Chloé* à *la Flûte enchantée* en passant par *le Revizor*.

Ces œuvres iront, sans doute, pour partie au musée Chagall de Nice. Le Musée national d'art moderne de Paris devrait lui aussi recevoir une partie de la dation.

La dation en paiement de droits de succession, instituée il y vingt ans, est le seul moyen pour la France d'accroître considérablement ses collections nationales. La dation Picasso estimée à 290 millions de francs avait permis l'ouverture du musée Picasso avec plus de deux cents toiles, presque toute sa sculpture et un nombre considérable de dessins et de gravures. Des œuvres que l'Etat français aurait été incapable d'acheter sur le marché international de l'art dont les prix s'envolent un peu plus chaque année. Il en va de même pour les œuvres de Chagall. En 1985, un de ses tableaux, *la Chambre jaune* avait été adjugé à Londres 8,4 millions de francs. Il faut espérer que les successions d'André Masson et de Jacqueline Picasso – la veuve du peintre – morts tous deux récemment se régleront de cette façon.

E. de R.

Sur le vif
Tu votes, chéri(e) ?

Demandez à n'importe quelle fille à la Madeleine ou au bois de Boulogne combien elle claque en frusques, en collants, en bagnole, en brushing pour arriver à piquer un client à une copine. Une fortune.

Les candidats à l'Elysée, qu'est-ce que vous croyez qu'ils font ? Pareil : le tapin. Ils racolent. Avant, chacun y allait de ses petites spécialités : l'inflation en culbute, les gâteries de la préretraite, les impôts en ciseaux.

Maintenant, question programme, ils ont tous le même, alors ils vendent leurs charmes. Ils se mettent à l'étalage de nos rues, de nos écrans : l'ardeur, la volonté, oui, c'est moi, c'est votre Jacquot. Ce bébé aux yeux bleus c'est qui qu'il veut ? C'est lui, c'est mon Mimi.

....

Et, bon, ça coûte un max. Ce matin, sur Europe 1, ils ont fait l'addition. Faut compter de 200 à 300 millions, minimum, paraît que ça revient à beaucoup plus, pour une campagne pas trop rantanplan. Jet privé loué 50 000 francs de l'heure, préparation d'une émission de télé : de 10 000 à 60 000 balles selon la notoriété du *sparring-partner*. Grands meetings à Paris et en province, avec participation de vedettes du *show-biz* dorées sur tranches. Campagnes d'affichage, 5 millions rien que pour « la génération Mitterrand ». Clips vidéo, badges, mailing, tracts et tout le saint-frusquin, ça va vite et ça va fort.

Ramener ça à 100 briques ? Ils vont gueuler comme des ânes, certains de nos politiciens, cet après-midi à l'Assemblée nationale. A quoi ça ressemble ?

A ce que je suis prête à payer, à l'exemple de tous nos voisins, pour alimenter des caisses sans fonds... secrets. Vous voulez que je vous file 4 francs par an ? OK, d'accord. Simplement une question. Pour ce *prix-là*, qu'est-ce que j'achète ? J'ai pas demandé qui, attention, j'ai demandé quoi.

CLAUDE SARRAUTE.

● **M. Bonnemaison et la démission de M. Dintilhac.** – Réagissant à la démission de M. Jean-Pierre Dintilhac, sous-directeur de l'administration pénitentiaire (*le Monde* du 2 février), M. Gilbert Bonnemaison, député-maire d'Epinay-sur-Seine et chargé des questions de sécurité au Parti socialiste, estime que *« le garde des sceaux poursuit le démantèlement systématique »* de son ministère. *« Hier manager auto-proclamé, organisateur de la surpopulation carcérale, maître d'œuvre d'un plan de construction de prisons, de conception aberrante, par le nombre, la catégorie et l'implantation géographique des établissements, M. Chalandon, à l'analyse de son bilan, n'est que le porte-drapeau du désordre, de l'incurie et du gâchis. »*

● **Les commissaires aux comptes renouent avec la chancellerie.** – La Compagnie nationale des commissaires aux comptes a fait savoir, lundi 1er février, par son président, M. René Ricol, qu'elle avait décidé de rétablir avec le ministère de la justice les relations rompues le 17 décembre 1987 (*le Monde* du 19 décembre 1987). La rupture avait eu pour raison principale l'inculpation avec mise sous mandat de dépôt d'un commissaire aux comptes, M. Balu, par un juge d'instruction du tribunal d'Evry. M. Balu avait été remis en liberté peu après. La Compagnie des commissaires aux comptes assure avoir obtenu place Vendôme des assurances sur la procédure à suivre dans les affaires susceptibles de mettre en cause un membre de la profession.